

CEE/FAO

REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS 2007-2008

NATIONS UNIES

CEE

Nations Unies
Commission économique
pour l'Europe



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS



NATIONS UNIES

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe/
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ECE/TIM/SP/23

CEE



Section du bois, Genève, Suisse

Études de Genève sur le bois et la forêt, n° 23

REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS 2007-2008



NATIONS UNIES
New York et Genève, 2008

NOTE

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La série «Bulletin du bois» a été abandonnée en 2005. Depuis 2006, la présente publication paraît dans la série «Études de Genève sur le bois et la forêt».

RÉSUMÉ

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2007-2008* de la CEE/FAO contient des données générales et statistiques sur les marchés des produits forestiers et les politiques qui s'y rapportent dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (Europe, Amérique du Nord et Communauté des États indépendants). Le premier chapitre, qui donne un aperçu général, est suivi d'une description des grandes lignes d'action des pouvoirs publics et des milieux professionnels, ayant une incidence sur les marchés des produits forestiers. Après un exposé de la situation économique et de la demande liée au secteur de la construction dans la région, cinq chapitres s'appuyant sur des statistiques annuelles fournies par les pays sont consacrés à la matière première bois, aux sciages résineux, aux sciages feuillus, aux panneaux dérivés du bois et aux papiers, cartons et pâtes à papier. D'autres chapitres analysent les marchés de la dendroénergie, des produits forestiers certifiés, des produits du bois à valeur ajoutée et des bois tropicaux. Chaque chapitre passe en revue la production, le commerce et la consommation, et fournit des données concernant des marchés particuliers. Les tableaux et graphiques qui figurent dans le corps du texte apportent des informations synthétiques. Des tableaux statistiques supplémentaires sont affichés sur le site du Service d'information sur les marchés dans le site Web du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, à l'adresse www.unece.org/trade/timber.

MOTS CLEFS

Marchés des produits forestiers, marchés du bois, analyse du marché, politique forestière, consommation, production, importations, exportations, industrie forestière, produits forestiers, statistiques forestières, Europe, Amérique du Nord, Communauté des États indépendants, changements climatiques, marché du logement, construction, bois, industrie du bois, industrie des pâtes et papiers, combustibles ligneux, certification, produits dérivés du bois, panneaux de particules, panneaux de fibres, OSB, MDF, contreplaqués, cartons, pâtes de bois, bois de trituration, grumes de sciage, grumes de trituration, bois ronds, bois ronds industriels, valeur ajoutée, dendroénergie, bois de feu, produits forestiers certifiés.

ECE/TIM/SP/23

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Numéro de vente: F.08.E.13

ISBN 978-92-1-216503-5

ISSN 1020-2951

AVANT-PROPOS

La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) s'emploie à stimuler le développement économique dans ses 56 pays membres. À cet effet, elle propose analyses, conseils pratiques et assistance aux pouvoirs publics dans le cadre des mandats internationaux conférés à l'ONU dans le domaine économique, en coopération avec d'autres acteurs mondiaux et parties prenantes de première importance, en particulier avec les milieux d'affaires. La région de la CEE est diversifiée, non seulement en termes de populations et de cultures, de couverture forestière et de marchés des produits forestiers, mais aussi en termes de développement économique. Tandis que les différents stades de développement en présence constituent un défi pour la CEE, ils sont aussi l'occasion de partager des informations entre les pays sur des sujets factuels, par exemple les marchés des produits forestiers.

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2007-2008* met en œuvre le mandat de la CEE pour ce qui est de donner une analyse à jour des marchés et des politiques, laquelle est cruciale pour le développement durable du secteur forestier. La *Revue* a été jugée par les gouvernements et les parties prenantes comme essentielle pour mettre les informations en commun, entre pays, lors de l'Examen stratégique du programme intégré sur le bois et les forêts du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO.

La *Revue* analyse l'évolution des marchés des produits forestiers et des politiques. Les interactions des marchés et des politiques sont étudiées pour l'ensemble du secteur forestier ainsi que de façon transsectorielle, en particulier pour ce qui est de l'énergie et de l'environnement. Par exemple, une nouvelle question que traite la *Revue* est celle du lien entre la sécurité alimentaire et la production de biocarburants, ligneux comme non ligneux, pour atteindre les objectifs énergétiques des gouvernements.

Est bien entendu liée à la sécurité alimentaire la grande question des changements climatiques. L'influence des changements climatiques sur le secteur forestier et la réponse de ce secteur sont un thème omniprésent dans la *Revue*. Les changements climatiques sont accusés des violentes tempêtes qui ont ravagé les forêts européennes ces quatre dernières années. Les incendies de forêt répétés et les attaques d'insectes sont en partie liés aux changements du climat. Les volumes de bois abattu, brûlé ou infesté non seulement ont une incidence sur le marché, mais ont aussi des effets désastreux pour les populations tributaires des forêts et les écosystèmes.

Quand bien même le secteur forestier est bien placé pour atténuer les changements climatiques quand les forêts sont gérées de manière durable avec la vigueur maximale, par exemple en fournissant de l'énergie renouvelable tirée du bois, ainsi que la matière première pour les industries du bois et du papier, dans les deux cas avec un bilan «carboneutre», il faut veiller lorsque l'on définit les objectifs à envisager l'activité de manière globale pour s'assurer de satisfaire tous les besoins. Tandis que les forêts de la région de la CEE continuent de produire bien plus de bois qu'il n'en est extrait, la mobilisation du bois se heurte à des contraintes; et celles-ci doivent être prises en compte dans l'élaboration des politiques.

La présente *Revue* représente l'un des principaux apports aux débats annuels du Comité du bois et à ses Discussions sur les marchés. Le Comité du bois tiendra ses discussions en commun avec la Commission européenne des forêts les 21 et 22 octobre 2008, dans le cadre des manifestations tenues à Rome à l'occasion de la Semaine européenne des forêts. Le Comité travaillera de nouveau avec un groupe commercial important, à savoir la Conférence internationale sur les résineux, et établira des prévisions sur les marchés en 2008 et 2009, qui constitueront une autre base pour ces débats importants. L'interaction que représentent ces discussions annuelles sur les marchés – entre l'industrie, les gouvernements et les organismes internationaux – permet de mieux cerner les évolutions du marché et des politiques.

Je saisis la présente occasion pour exprimer ma sincère satisfaction à notre partenaire de la FAO, et mes remerciements aux quelque 150 experts, correspondants, fournisseurs d'informations et membres des secrétariats qui ont œuvré à la réalisation de la présente *Revue*.

La *Revue* est conçue à l'usage des décideurs gouvernementaux, des analystes du secteur industriel et des spécialistes de la commercialisation dans le secteur forestier aussi bien que dans d'autres secteurs. Je veux croire qu'elle atteindra ses objectifs en offrant une analyse factuelle, opportune et neutre des évolutions du marché et des politiques, et qu'elle saura stimuler le débat de fond dans les instances internationales.

Le Secrétaire exécutif de la
Commission économique des Nations Unies
pour l'Europe



Marek Belka

PRÉFACE

du Chef de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers

L'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers donne des avis au Comité du bois de la CEE et à la Commission européenne des forêts de la FAO sur la structure des marchés des produits forestiers, les lignes d'action et les débouchés potentiels dans la région de la CEE. Notre rôle, notre ambition et notre mission sont d'appuyer le renforcement des capacités et la formation dans un certain nombre de secteurs liés aux marchés et à la commercialisation des produits forestiers dans la région. Nos domaines de travail incluent par exemple les influences sociales, économiques et environnementales liées au développement du secteur forestier. Les membres de l'Équipe font partie des auteurs, collaborateurs et correcteurs de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2007-2008*.

L'environnement forestier mondial a continué de se montrer très dynamique. Par exemple au cours de l'année passée les chocs sur les marchés du logement et des prêts hypothécaires aux États-Unis ont eu des impacts dans d'autres pays. L'extraction durable, l'évolution des chaînes d'approvisionnement en produits dérivés du bois, les tendances des échanges mondiaux et la demande d'utilisation finale sont d'autres exemples des questions dynamiques et significatives que nous examinons. Dans cette *Revue*, nous examinons donc l'évolution de ce paysage global, et son effet sur les marchés des produits du bois et du papier dans la région de la CEE.

L'analyse de l'évolution des marchés et des politiques présentée dans la *Revue* s'appuie sur les premières statistiques disponibles communiquées par les correspondants nationaux officiels et constitue la première analyse complète disponible chaque année pour la région de la CEE. Elle porte sur tous les secteurs de la transformation primaire du bois et des produits du bois à valeur ajoutée.

Outre le fait qu'elle fournit des informations aux participants au débat du Comité du bois sur le marché, la *Revue* est un outil précieux pour les spécialistes des marchés, les autorités responsables de l'élaboration des politiques, les économistes et les autres parties prenantes du secteur forestier. Elle facilite les choix de la CEE et de la FAO en offrant une analyse objective de l'évolution des marchés et des politiques.

La *Revue* appelle l'attention sur l'évolution des marchés dans les secteurs suivants:

- Matière première bois;
- Dendroénergie;
- Sciages résineux;
- Sciages feuillus;
- Panneaux;
- Papiers, cartons et pâtes de bois;
- Produits forestiers certifiés;
- Produits du bois à valeur ajoutée;
- Bois tropicaux.

La *Revue* appelle aussi l'attention sur les grands choix d'orientation:

- Énergie et secteur forestier;
- Changements climatiques et marchés des produits forestiers;
- Sécurité alimentaire contre biocarburants;
- Mouvement vers la construction verte;
- Responsabilité sociale d'entreprise;
- Réforme du secteur forestier russe;
- Politiques de recherche-développement.

Je tiens à remercier les membres de l'Équipe de spécialistes, l'équipe du secrétariat chargée de la réalisation de la *Revue* et toutes les autres personnes qui ont fourni des informations et des statistiques, et ont contribué à faire de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* une source exceptionnelle d'informations pour la communauté forestière mondiale.

Le Chef de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO
des marchés et de la commercialisation
des produits forestiers



Richard Vlosky

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Avant-propos	<i>iii</i>
Préface	<i>v</i>
Remerciements.....	<i>xiii</i>
Liste des collaborateurs	<i>xvi</i>
Liste des correspondants pour les statistiques.....	<i>xviii</i>
Sources des données	<i>xix</i>
Notes explicatives	<i>xx</i>
Symboles conventionnels et abréviations	<i>xxi</i>
Chapitre 1. L'affaiblissement des marchés des produits forestiers aux États-Unis affecte la région de la CEE: Aperçu des marchés des produits forestiers et des orientations, 2006-2007	1
1.1 Introduction	2
1.2 Évolution du marché	3
1.3 Évolution des politiques	17
1.4 Références	27
Chapitre 2. Grandes orientations concernant les marchés des produits forestiers en 2007 et 2008.....	29
Introduction du secrétariat	30
2.1 Aperçu général du chapitre.....	30
2.2 Énergie et secteur forestier	31
2.3 Changements climatiques et marchés des produits forestiers	34
2.4 Sécurité alimentaire contre biocarburants	36
2.5 Le mouvement de la construction verte.....	37
2.6 Responsabilité d'entreprise	39
2.7 Réforme du secteur forestier russe	39
2.8 Politiques de recherche-développement	40
2.9 Références	40
Chapitre 3. Le vif repli du marché du logement aux États-Unis frappe les économies partout dans le monde: Facteurs économiques influant sur les marchés des produits forestiers, 2007-2008.....	43
Introduction du secrétariat	44
3.1 La situation économique des pays de la région de la CEE en 2007-2008.....	44
3.2 Évolution du secteur de la construction.....	52
3.3 Références	57
Chapitre 4. Le secteur des produits forestiers entre la hausse des prix du bois et des marchés mollissants: Les marchés de la matière première bois, 2007-2008	59
Introduction du secrétariat	60
4.1 Introduction	60
4.2 Europe	61
4.3 CEI	64
4.4 Amérique du Nord.....	66
4.5 Coût de la matière première	67
4.6 Références	71

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

Chapitre 5. L'effondrement du marché aux États-Unis affecte le secteur tout entier: Les marchés des sciages résineux, 2007-2008	73
Introduction du secrétariat	74
5.1 Introduction	74
5.2 Europe	75
5.3 CEI, et principalement Russie	78
5.4 Amérique du Nord.....	80
5.5 Références	83
Chapitre 6. Diminution significative de la production et de la consommation aux États-Unis, tandis que la Chine importe ses grumes de feuillus de la région de la CEE: Les marchés des sciages feuillus, 2007-2008	85
Introduction du secrétariat	86
6.1 Introduction	86
6.2 Europe	88
6.3 Amérique du Nord.....	90
6.4 CEI	92
6.5 Le marché des sciages feuillus en 2008	93
6.6 Références	96
Chapitre 7. Les marchés d'Europe et d'Amérique du Nord manifestent des tendances divergentes: Les marchés des panneaux dérivés du bois, 2007-2008.....	97
Introduction du secrétariat	98
7.1 Introduction	98
7.2 Europe	99
7.3 CEI (Russie principalement)	101
7.4 Amérique du Nord.....	102
7.5 Références	106
Chapitre 8. Les marchés des pâtes et papiers culminent sur un fond de ralentissement de l'économie, de coûts croissants des intrants et d'érosion des bénéfices: Les marchés des papiers, cartons et pâtes de bois, 2007-2008	107
Introduction du secrétariat	108
8.1 Introduction	108
8.2 Europe	110
8.3 CEI, et Russie principalement	114
8.4 Amérique du Nord.....	115
8.5 Références	118
Chapitre 9. Les prix records des combustibles fossiles entraînent les marchés de la dendroénergie: Les marchés de la dendroénergie dans la région de la CEE, 2007-2008	119
Introduction du secrétariat	120
9.1 Introduction	121
9.2 Europe	121
9.3 Russie	125
9.4 Amérique du Nord.....	125
9.5 La CEE/FAO s'efforce de produire des informations fiables	130

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>
9.6 Perspectives à long terme – biocarburants liquides issus de la biomasse	130
9.7 Références	132
Chapitre 10. La construction verte, moteur du marché de la construction et de la certification des forêts: Les marchés des produits forestiers certifiés, 2007-2008.....	135
Introduction du secrétariat	136
10.1 Introduction	136
10.2 Certification de la gestion des forêts	137
10.3 Certificats de traçabilité.....	144
10.4 Orientation des politiques.....	146
10.5 Références	152
Chapitre 11. Le ralentissement mondial du commerce met les producteurs en mauvaise posture: Les marchés des produits bois à valeur ajoutée, 2007-2008.....	155
Introduction du secrétariat	156
11.1 Introduction	156
11.2 Importations de produits bois à valeur ajoutée en 2006 et 2007	157
11.3 Orientations des marchés des produits bois de haute technologie en Amérique du Nord.....	163
11.4 Références	168
Chapitre 12. Les prix records de 2007 chutent avec la demande en 2008: Tendances des marchés des bois tropicaux, 2006-2008.....	169
Introduction du secrétariat	170
12.1 Introduction et évolution des marchés des bois tropicaux.....	170
12.2 Tendances de la production.....	171
12.3 Tendances des importations	174
12.4 Tendances des importations	177
12.5 Tendances des prix	179
12.6 Références	181
Annexes	183

LISTE DES TABLEAUX

1.2.1 Consommation apparente de sciages, de panneaux dérivés du bois et de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2003-2007.....	4
3.1.1 Taux de croissance du PIB réel dans la région de la CEE, 2006-2008	48
3.2.1 Valeur et changement prévisionnel de la construction aux États-Unis, 2006-2009	52
4.2.1 Bilan du bois rond en Europe, 2006-2007.....	62
4.3.1 Bilan du bois rond dans la CEI, 2006-2007	65
4.4.1 Bilan du bois rond en Amérique du Nord, 2006-2007	66
5.2.1 Bilan des sciages résineux en Europe, 2006-2007	75
5.3.1 Bilan des sciages résineux dans la CEI, 2006-2007	79
5.4.1 Bilan des sciages résineux en Amérique du Nord, 2006-2007	80
6.2.1 Production de sciages feuillus en Europe, 2006-2007.....	88
6.2.2 Bilan des sciages feuillus en Europe, 2006-2007	90
6.3.1 Bilan des sciages feuillus en Amérique du Nord, 2006-2007	90
6.4.1 Bilan des sciages feuillus dans la CEI, 2006-2007.....	92

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>
7.2.1 Bilan des panneaux dérivés du bois en Europe, 2006-2007	99
7.3.1 Bilan des panneaux dérivés du bois dans la CEI, 2006-2007.....	102
7.4.1 Bilan des panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, 2006-2007	103
8.2.1 Bilan des papiers et cartons en Europe, 2006-2007.....	110
8.2.2 Bilan des pâtes de bois en Europe, 2006-2007.....	112
8.3.1 Bilan des papiers, cartons et pâtes de bois dans la CEI, 2006-2007.....	114
8.4.1 Bilan des papiers et cartons en Amérique du Nord, 2006-2007	115
9.2.1 Cinq premiers importateurs et exportateurs de granulés de bois, 2007	123
9.4.1 Usines de production d'éthanol cellulosique et d'autres carburants programmées aux États-Unis, 2008-2011	128
10.2.1 Superficie forestière certifiée et production de bois ronds certifiés par région, 2006-2008.....	143
11.2.1 Importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2006-2007.....	157
11.2.2 Importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2006-2007	161
11.2.3 Importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2006-2007	162
11.3.1 Consommation, production et commerce de lamellé-collé en Amérique du Nord, 2006-2008.....	165
11.3.2 Consommation et production de poutres en I en bois en Amérique du Nord, 2006-2008.....	166
11.3.3 Consommation et production de LVL en Amérique du Nord, 2006-2008.....	167
12.2.1 Production et commerce de produits bois tropicaux de base, 2005-2007	171

LISTE DES GRAPHIQUES

1.2.1 Consommation de produits forestiers de la région de la CEE, par sous-région, 2003-2007	5
1.2.2 Mises en chantier de logements aux États-Unis, 2005-2008.....	5
1.2.3 Prix du baril de pétrole, Brent, 2004-2008	9
1.2.4 Tendances de la certification de la traçabilité dans le monde, 1997-2008	15
1.3.1 Évolution des exportations russes de produits forestiers, 1998-2007.....	24
1.3.2 Production chinoise de produits forestiers, 1997-2007	25
1.3.3 Exportations chinoises de meubles, 1997-2007	25
1.3.4 Production chinoise de produits forestiers, 1997-2007	25
1.3.5 Consommation de produits forestiers en Chine, 1997-2007	26
1.3.6 Importations chinoises de produits forestiers, 1997-2007.....	26
1.3.7 Exportations chinoises de produits forestiers, 1997-2007.....	27
2.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation dans l'UE: situation et objectifs 2005, 2011 et 2020.....	32
2.3.1 Émissions globales de gaz à effet de serre, par secteurs, 2003.....	35
2.3.2 Changement projeté des stocks de carbone dans les forêts de l'Ontario (Canada), 2000-2100.....	35
3.1.1 Prix du pétrole brut (Brent), 2004-2008.....	46
3.1.2 Taux de change d'un choix de devises au regard du dollar des États-Unis, 2006-2008	47
3.2.1 Mises en chantier de logements aux États-Unis, 2005-2008.....	53
3.2.2 États-Unis: prix des sciages résineux et des panneaux au regard des mises en chantier (MEC), 2003-2008	54
3.2.3 Dépenses de construction en Europe, au regard des États-Unis, 2007	54
3.2.4 Produit total dans le secteur de la construction et PIB en Europe, 2004-2010.....	56

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>	
3.2.5	Produit du secteur de la construction en Europe, par sous-secteur, 2004-2009	56
3.2.6	Les sous-secteurs en Europe occidentale et en Europe orientale, 2007	57
3.2.7	Produit total du secteur de la construction, Europe occidentale et Europe orientale, 2004-2010.....	57
4.1.1	Consommation de bois ronds résineux dans la région de la CEE, 2003-2007	60
4.1.2	Consommation de bois ronds feuillus dans la région de la CEE, 2003-2007.....	61
4.1.3	Principaux flux commerciaux de bois rond industriel dans la région de la CEE, 2002-2006.....	61
4.2.1	Extractions de bois rond industriel en Europe, 2003-2007	62
4.5.1	Prix de grumes de sciage de résineux en Europe et en Russie, 2004-2008	68
4.5.2	Prix mondiaux des grumes de sciage de résineux, 1998-2008	68
4.5.3	Prix de grumes de sciage de résineux en Amérique du Nord, 2004-2008.....	69
4.5.4	Prix des grumes de sciage de feuillus, 2004-2008.....	69
4.5.5	Prix des grumes de trituration de résineux, 2004-2008.....	70
4.5.6	Prix des copeaux de bois de résineux en Europe et en Amérique du Nord, 2004-2008.....	71
5.1.1	Consommation de sciages résineux dans la région de la CEE, 2003-2007	74
5.1.2	Principaux flux commerciaux pour les sciages de résineux dans la région de la CEE, 2002-2006.....	75
5.2.1	Exportations de sciages résineux vers les États-Unis d'un choix de pays européens, 2003-2007	77
5.2.2	Exportations européennes et russes de sciages résineux vers le Japon, 2003-2007	77
5.2.3	Prix des sciages de résineux en Allemagne, 2004-2008.....	78
5.3.1	Construction résidentielle russe, 1980-2007	78
5.4.1	Tendances des prix des sciages résineux aux États-Unis, en Europe et au Japon, 2005-2008.....	81
6.1.1	Exportations chinoises de sciages feuillus, 2003-2007	87
6.1.2	Importations chinoises de grumes de feuillus, 2003-2007	87
6.1.3	Essences européennes pour parquets de feuillus, 2006-2007.....	87
6.1.4	Consommation de sciages feuillus dans la région de la CEE, 2003-2007.....	88
6.1.5	Principaux flux commerciaux de sciages feuillus dans la région de la CEE, 2002-2006.....	88
6.2.1	Prix allemands et français des sciages de hêtre, 2004-2008.....	89
6.2.2	Production européenne de parquet d'essences feuillues, 1998-2007	90
6.5.1	Prix des sciages de chêne blanc de France et des États-Unis, 2004-2008.....	95
7.1.1	Consommation de panneaux dérivés du bois dans la région de la CEE, 2003-2007.....	98
7.1.2	Principaux flux commerciaux des panneaux dérivés du bois dans la région de la CEE, 2002-2006	99
7.2.1	Prix des panneaux européens, 2003-2008	101
7.4.1	Panneaux de particules, OSB et panneaux structurels: prix aux États-Unis, 2003-2008.....	103
7.4.2	Exportations des États-Unis de panneaux dérivés du bois vers les marchés émergents, 2006-2007.....	104
8.1.1	Principaux flux commerciaux de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2002-2006.....	109
8.1.2	Principaux flux commerciaux de pâtes de bois dans la région de la CEE, 2002-2006.....	109
8.1.3	Consommation de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2003-2007	110

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>	
8.3.1	Production de pâtes, papiers et cartons en Fédération de Russie, 1998-2007	114
8.4.1	Indices des prix mensuels des pâtes de bois, papiers et cartons aux États-Unis, 2003-2008	115
8.4.2	Bilan net des papiers d'impression et d'écriture des États-Unis et du Canada, 2003-2007.....	116
8.4.4	Indice des prix du papier récupéré aux États-Unis, 2003-2008.....	117
9.2.1	Prix des granulés bois en Europe, 2004-2008	124
9.2.2	Prix du fioul domestique, 2008	124
9.6.1	Ventilation mondiale des technologies dans les projets en cours de production d'éthanol cellulosique, 2008.....	131
10.2.1	Superficie forestière certifiée, par grand système de certification, 1998-2008	138
10.2.2	Ventilation de la superficie forestière certifiée par les trois principaux systèmes, 2008.....	139
10.2.3	Superficie forestière certifiée dans cinq pays de la région de la CEE, 2005-2008.....	140
10.2.4	Superficies certifiées dans 10 pays hors de la région de la CEE, 2008.....	140
10.2.5	Forêt certifiée en pourcentage de la superficie forestière totale, par région, 2005-2008.....	141
10.2.6	Forêts tropicales certifiées, par système, 2007	143
10.3.1	Tendances des certificats de traçabilité dans le monde, 1997-2008.....	145
10.3.2	Répartition des certificats de traçabilité dans la région de la CEE, 2006-2008	145
10.3.3	Distribution des certificats de traçabilité hors de la région de la CEE, 2006-2008.....	145
11.2.1	Importations de meubles dans les cinq principaux pays importateurs, 2003-2007	157
11.2.2	Importations d'ouvrages de menuiserie et de charpente des cinq principaux pays importateurs, 2003-2007	161
11.2.3	Importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2003-2007	162
11.3.1	Production de lamellé-collé en Amérique du Nord, 2003-2008.....	164
11.3.2	Applications nord-américaines du lamellé-collé, 2007	165
11.3.3	Part de marché des poutres en I aux États-Unis, 2002-2007	165
11.3.4	Production de poutres bois en I en Amérique du Nord, 2002-2008	165
11.3.5	Utilisations finales des poutres en I en Amérique du Nord, 2006.....	166
11.3.6	Utilisations finales du lamibois en Amérique du Nord, 2006	167
12.2.1	Principaux producteurs de grumes tropicales, 2005-2007.....	172
12.2.2	Principaux producteurs de sciages tropicaux.....	172
12.2.3	Principaux producteurs de contreplaqués tropicaux, 2005-2007.....	173
12.3.1	Principaux importateurs de grumes tropicales, 2005-2007	174
12.3.2	Principaux importateurs de sciages tropicaux, 2005-2007	175
12.3.3	Principaux importateurs de contreplaqués tropicaux, 2005-2007	176
12.4.1	Principaux exportateurs de grumes tropicales, 2005-2007.....	177
12.4.2	Principaux exportateurs de sciages tropicaux, 2005-2007	178
12.4.3	Principaux exportateurs de contreplaqués tropicaux, 2005-2007.....	178
12.5.1	Tendances des prix des grumes de feuillus tropicaux, 2005-2007	179
12.5.2	Tendances des prix des sciages tropicaux, 2005-2007	180
12.5.3	Tendances des prix des contreplaqués tropicaux, 2005-2007	180

LISTE DES FIGURES

10.2.1	Intensité de certification des superficies forestières aménagée, 2008	142
--------	---	-----

REMERCIEMENTS

Le plus agréable, dans la réalisation de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*, est sans doute de rendre hommage aux contributions immenses des membres de l'équipe de Genève et du réseau élargi d'auteurs, de correspondants statistiques et de collaborateurs. Nous les en remercions au nom du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, pour lequel cette *Revue* a été réalisée. En mentionnant les personnes dont les noms suivent, nous remercions également leurs sociétés, institutions, organisations et administrations qui ont rendu possibles leur mobilisation et leurs déplacements. Après ces expressions de reconnaissance, sont énumérés dans les pages suivantes les noms et qualités des personnes qui ont communiqué des informations et apporté leur appui, par exemple les experts chargés de mission.

L'analyse présentée dans la *Revue* s'appuie sur les statistiques communiquées par les correspondants nationaux officiels, dont la liste suit également. Certaines informations données dans le chapitre sur les produits forestiers certifiés ont été fournies par le réseau de correspondants nationaux officiellement désignés pour les marchés des produits forestiers certifiés et la certification de la gestion durable des forêts, constitué par le Comité du bois et la Commission européenne des forêts.

Chronologiquement, chapitre par chapitre, il est pris acte de la précieuse contribution des auteurs et collaborateurs, dont bon nombre ne sont plus des nouveaux venus. La plupart des auteurs font partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

La *Revue*, cette année, a été réalisée avec le concours direct de 65 personnes. M. Ed Pepke (Section du bois de la CEE/FAO) a mené le projet et a rédigé le chapitre premier, qui donne une vue d'ensemble du sujet. Les autres auteurs de chapitres sont cités ci-après.

Le chapitre 2, consacré aux grandes orientations, a été rédigé par M. Jim Bowyer, Directeur du Responsible Materials Program de Dovetail Partners (États-Unis) et professeur émérite du Département des produits biologiques de l'Université du Minnesota. Il a été secondé par M. Helmuth Resch, professeur émérite de l'Université des ressources naturelles (Autriche). M^{me} Franziska Hirsch, spécialiste des politiques et des institutions, Section du bois de la CEE/FAO (Genève) a donné son point de vue au plan international. La section traitant de la responsabilité sociale des entreprises a été rédigée par M^{me} Natalia Vidal, doctorante, et M. Robert Kozak, professeur associé à l'Université de Colombie-Britannique (Canada), tous deux spécialistes dans cet important domaine. Nous remercions ces experts pour un chapitre qui stimule la réflexion.

Le chapitre 3, concernant l'évolution de la situation économique et du secteur de la construction, a été rédigé, pour ce qui est de la première section, par M. Robert Shelburne, économiste hors classe (CEE), qui a analysé le cadre économique de l'évolution du marché. La section consacrée à l'évolution du secteur de la construction a été rédigée par MM. Al Schuler, économiste chargé de recherche, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, et Craig Adair, Directeur des études de marché, APA – The Engineered Wood Association (États-Unis). Nous leur sommes reconnaissants de leur fidélité.

Le chapitre 4, qui porte sur la matière première bois, tire à nouveau profit des réflexions et des données d'expérience de M. Håkan Ekström, Président de Wood Resources International. M. Ekström est rédacteur en chef de *Wood Resource Quarterly* et de *North American Wood Fiber Review*, deux publications trimestrielles qui suivent l'évolution des marchés mondiaux et des prix de la fibre de bois.

Le chapitre 5, sur les sciages résineux, a été habilement coordonné par M. Russell Taylor, Président d'International Wood Markets Group Inc. (Canada), qui a également rédigé la section relative à l'Amérique du Nord. M. Nikolai Burdin, Directeur de l'OAONIPIEIIesprom (Russie), a rédigé l'analyse concernant le marché russe. Nous apprécions leur travail, ainsi que celui de deux nouveaux consultants pour la section européenne, M. Thorsten Leicht et M. Mathias Lundt, tous deux de Pöyry Forest Industry Consulting (Allemagne).

Le chapitre 6, sur les sciages feuillus, a pu être établi grâce au soutien de l'American Hardwood Export Council (AHEC) et surtout de M. David Venables, Directeur européen d'AHEC. L'analyse a été réalisée par M. Rod Wiles, Broadleaf Consulting (Royaume-Uni), secondé par M. Rupert Oliver, Forest

Industries Intelligence Limited (Royaume-Uni). Nous les en remercions et escomptons que cette collaboration se poursuivra.

Le chapitre 7 consacré aux marchés des panneaux, a été coordonné par M. Ivan Eastin, Directeur du Center for International Trade in Forest Products à l'Université de Washington, qui a analysé les marchés nord-américains. M^{me} Bénédicte Hendrickx, conseillère économique, European Panel Federation, a analysé les marchés européens des panneaux. Ils ont tous deux bénéficié d'informations sur le marché russe fournies par M. Burdin. Nous apprécions vivement la justesse de leurs vues.

Le chapitre 8, sur le marché des papiers, cartons et pâtes de bois, a été coordonné par M. Peter J. Ince, chercheur forestier, Forest Products Laboratory, USDA Forest Service, qui a étudié la situation nord-américaine. Le professeur Eduard L. Akim, PhD, chef de département, Université technologique d'État des polymères végétaux de Saint-Pétersbourg, s'est chargé de la section concernant la Russie. Les évolutions en Europe occidentale ont été décrites par M. Bernard Lombard, Directeur du commerce et de la concurrence, Confédération des industries papetières européennes (CEPI), aidé dans sa tâche, pour ce qui est des statistiques, par M. Eric Kilby et M^{me} Ariane Crèveœur (CEPI). Pour l'Europe orientale M. Tomás Parik, Directeur général de Wood and Paper A.S. (République tchèque), a de nouveau apporté son concours. Nous les remercions tous pour leurs analyses concises.

Le chapitre 9, consacré aux marchés de la dendroénergie, a encore bénéficié de l'aide financière du Ministère suédois de l'industrie, de l'emploi et des communications, grâce à M. Peter Blombäck, Chef de la Division internationale de l'Agence suédoise des forêts. M. Blombäck est Vice-Président de la Commission européenne des forêts de la FAO. Deux auteurs ont analysé les faits nouveaux européens: M. Bengt Hillring (professeur) et M. Olle Olsson (doctorant), tous deux de l'Université suédoise des sciences agronomiques (SLU). Elle aussi de la SLU, M^{me} Tatiana Stern, professeur associé, a étudié la situation en Russie. Se sont joints à eux M. Christopher Gaston, chef du groupe national, FPInnovations-Division Forintek, et M. Warren Mabee, chercheur associé, Université de Colombie-Britannique, pour l'analyse canadienne et M. Kenneth Skog, chef de projet, et M. Henry Spelter, chercheur, tous deux du Service des forêts de l'USDA, laboratoire des produits forestiers, pour l'analyse des États-Unis. Nos remerciements sincères à tous.

Le chapitre 10, qui porte sur les marchés des produits forestiers certifiés, a été rédigé par M. Florian Kraxner, chercheur universitaire, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (Autriche), secondé en qualité de coauteurs par M^{me} Catherine Mater, Présidente de Mater Engineering (États-Unis) et M. Toshiaki Owari, maître de conférence à l'Université de Tokyo (Japon), qui a fourni une description de la situation à l'échelon sous-régional. Merci à tous.

Le chapitre 11, sur les produits bois à valeur ajoutée, comporte deux sections, dont la première a été établie par M. Tapani Pahkasalo, analyste des marchés, Indufor Oy (Finlande). MM. Adair et Schuler ont rédigé la seconde section qui traite des marchés des produits bois de haute technologie. Nous saluons leur expertise.

Un nouvel auteur, M^{me} Francis Maplesden, statisticienne, de l'Organisation internationale des bois tropicaux, a analysé les marchés de bois tropicaux au chapitre 12. M. Jean-Christophe Claudon, assistant statisticien, a contribué à la réalisation de ce chapitre, avec M. Steve Johnson, Directeur de la communication, tous deux de l'OIBT. Nous les remercions tous.

Une fois de plus, les auteurs savent gré au Département d'économie forestière de l'Université d'Helsinki de leur avoir envoyé deux assistants pour l'élaboration de la *Revue*: M. Jyri Hietala et Juha-Matti Laitinen. Outre la recherche sur les marchés, ils ont réalisé tous les graphiques. Ils ont également revu le système de production des graphiques, le manuel de production de la *Revue* et le système de planification pour la production de la *Revue*, ainsi que les sites Web associés. Leur contribution est essentielle pour que la publication soit de qualité et produite dans les délais. Ces stages annuels proposés par l'Université d'Helsinki ont été facilités par MM. Heikki Juslin, professeur, et M^{me} Pipsa Salolammi, assistante. Tous nos remerciements pour cet appui décisif.

Pour la première fois nous avons eu un chef de projet adjoint, M. Lucio Brotto. Venu de l'Université de Bangor au pays de Galles, il a été principalement chargé de suivre et de planifier la production. Il a également travaillé à un certain nombre d'autres missions, par exemple mettre à jour le système de

planification de la revue. Nous remercions également son professeur principal, M. Roger Cooper, maître de conférence sur les produits forestiers, de l'Université de Bangor.

M. Alex McCusker (Section du bois de la CEE/FAO) a rassemblé, validé et produit les statistiques. M. Ronald Jansen (Division de statistique de l'ONU) a fourni les toutes dernières statistiques sur le commerce des produits forestiers tirées de Comtrade et M. Bruce Michie, maître de recherche à l'Institut européen des forêts (EFI), a validé les données commerciales et réalisé la base de données qui a servi pour l'établissement des graphiques et tableaux sur les flux d'échanges. Qu'ils soient tous remerciés d'avoir créé la base de données contenant les statistiques mondiales les plus récentes qu'il ait été possible de rassembler.

M. Matt Fonseca (Section du bois de la CEE/FAO) a été chargé de la mise en page. M^{me} Karen Taylor a mené à bien toutes les formalités administratives, et M^{me} Sefora Kifle a préparé les données concernant les prix et assisté les auteurs en leur fournissant documents et périodiques. M^{me} Eve Charles a établi la traduction française des communiqués de presse.

Les rédacteurs ont été M^{me} Tobi Dress, consultante, M^{me} Christina O'Shaughnessy, éditrice, Division du commerce et du bois, CEE, et M^{me} Line Konstad, chargée d'information associée, Division du transport, CEE. Nous apprécions leur travail incisif.

La nouvelle couverture a été conçue par M. Yves Clopt, concepteur graphique, de la CEE. M^{me} Marianne Darnet, graphiste (CEE), a contribué à la réalisation de certains graphiques.

Les premières vérifications techniques ont été faites, dans l'ordre chronologique, par MM. Pepke, Douglas Clark, consultant en commercialisation des produits forestiers et Kit Prins, chef de la Section du bois de la CEE/FAO. Nous sommes redevables de la deuxième lecture, à la Division des produits forestiers et de l'industrie forestière de la FAO, faite par M. Arvydas Lebedys, statisticien, et M. Maxim Lobovikov, chef du service des produits forestiers. M. Sebastian Hetsch et M. Florian Steierer, de la Section du bois, ont aussi été relecteurs.

Le manuscrit a été achevé le 28 juillet 2008. C'est très sincèrement que je remercie personnellement tous les membres de l'équipe, les auteurs et les nombreux autres collaborateurs pour le zèle dont ils ont fait preuve au cours de l'élaboration de la présente livraison de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*.

Ed Pepke
Spécialiste de la commercialisation des produits forestiers
Section du bois de la CEE/FAO
Division du commerce et du bois
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Courriel: info.timber@unece.org

LISTE DES COLLABORATEURS

Le secrétariat tient à remercier sincèrement les personnes dont les noms suivent, qui lui ont communiqué des informations et apporté leur concours pour élaborer la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*. Les données de base ont été fournies par les correspondants nationaux pour les statistiques, dont les noms sont mentionnés sur une liste distincte. Le secrétariat tient à s'excuser auprès de toutes les personnes dont il pourrait avoir involontairement omis le nom.

Martti Aarne, Institut finlandais de recherche forestière, Finlande
Yngve Abrahamsen, Euroconstruct, Institut suisse d'analyse conjoncturelle, Suisse
Craig Adair, APA – The Engineered Wood Association, États-Unis
Eduard L. Akim, Université technique d'État des polymères végétaux de Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie
Harry Bagley, Lumber Quality Consulting, États-Unis
Peter Blombäck, Agence suédoise des forêts, Suède
John Bolles, Plum Creek Timber, États-Unis
Florian Borlea, Administration nationale des forêts, Timisoara, Roumanie
Jim Bowyer, Université du Minnesota, États-Unis
Lucio Brotto, Université de Bangor, Royaume-Uni
Urs Buehlmann, Université de technologie de Virginie, États-Unis
Nikolai Burdin, OAO NIPIELlesprom, Russie
Jim Bursma, Homestead Timers, États-Unis
Jean Christophe Claudon, Organisation internationale des bois tropicaux, Japon
Yves Clopt, CEE
Roger Cooper, Université du pays de Galles, Royaume-Uni
Ariane Crèveœur, CEPI, Belgique
Marianne Darnet, CEE
Pierre-Marie Desclos, consultant en produits forestiers, Italie
Ivan Eastin, Center for International Trade in Forest Products, Université de Washington, États-Unis
Håkan Ekström, Wood Resources International, États-Unis
Chris Gaston, FPInnovations – Forintek Division, Canada
Carl-Éric Guertin, Bureau de promotion des produits forestiers du Québec, Canada
Ben Gunneberg, Pan European Forest Certification Council, Luxembourg
Jane Guo, International Wood Markets Group, Chine
Tuomas Hallenberg, UPM-Kymmene Plywood, Finlande
Riitta Hänninen, Institut finlandais de recherche forestière, Finlande
Eric Hansen, Université de l'État d'Oregon, États-Unis
Bénédicte Hendrickx, European Panel Federation, Belgique
Sebastian Hetsch, consultant, Allemagne
Jyri Hietala, Université d'Helsinki, Finlande
Bengt Hillring, Université suédoise d'agronomie, Suède
Yanijie Hu, Académie chinoise de la foresterie, Chine
Peter Ince, USDA Forest Service, États-Unis
Filip de Jaeger, CEI-Bois, Belgique
Hans Jansen, CEE, Suisse
Ronald Jansen, Division de statistique de l'ONU, États-Unis
Steven Johnson, Organisation internationale des bois tropicaux, Japon
Heikki Juslin, Université d'Helsinki, Finlande
Emiko Kato, Japan Wood Products Information & Research Center, Japon
Eric Kilby, CEPI, Belgique
Line Konstad, CEE, Suisse
Antti Koskinen, Pöyry Forest Industry Consulting, Finlande
Robert Kozak, Université de Colombie-Britannique, Canada
Florian Kraxner, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, Autriche
Sylvain Labbé, Bureau des experts du bois du Québec, Canada

Juha-Matti Laitinen, Université d'Helsinki, Finlande
Arvydas Lebedys, FAO, Italie
Nico Leek, Probos, Pays-Bas
Thorsten Leicht, Pöyry Forest Industry Consulting, Allemagne
Bernard Lombard, CEPI, Belgique
Maxim Lubovikov, FAO, Italie
Mathaias Lundt, Pöyry Forest Industry Consulting, Allemagne
William Luppold, USDA Forest Service, États-Unis
Warren Mabee, Université de Colombie-Britannique, Canada
Elina Maki-Simola, Eurostat, Luxembourg
Frances Maplesden, Organisation internationale des bois tropicaux, Japon
Outi Marin, Metsaliitto Group, Finlande
Catherine Mater, Mater Engineering, Ltd, États-Unis
Bruce Michie, Institut européen des forêts, Finlande
Cris Mul, Kevl, Pays-Bas
Magnus Niklasson, Fédération suédoise des industries forestières, Suède
Markie Muryawan, Division de statistique de l'ONU, États-Unis
William Nikolakis, Université de Colombie-Britannique, Canada
Ruth Nussbaum, ProForest, Royaume-Uni
Rupert Oliver, Forest Industries Intelligence Limited, Royaume-Uni
Olle Olsson, Université suédoise d'agronomie, Suède
Toshiaki Owari, Université de Tokyo, Japon
Heikki Pajuoja, Metsäteho, Finlande
Tapani Pahkasalo, Indufor, Finlande
Tomás Parik, Wood and Paper, A.S., République tchèque
Katherine Raeymaekers, Organisation européenne des scieries, Belgique
Elisa Ranta, Pöyry Forest Industry Consulting, Finlande
Craig Rawlings, Smallwood Utilization Network, États-Unis
Helmut Resch, Université des ressources naturelles, Autriche
Pipsa Salolammi, Université d'Helsinki, Finlande
Al Schuler, USDA Forest Service, États-Unis
Jarno Seppälä, Pöyry Forest Industry Consulting, Finlande
Yrjö Sevola, Institut finlandais de recherche forestière, Finlande
Markku Simula, Ardot Oy, Finlande
Robert Shelburne, CEE, Suisse
Ken Skog, USDA Forest Service, États-Unis
Mike Smith, Forest Information Update, Nouvelle-Zélande
Dennis Sokolov, Confédération des industries du bois de la Russie du nord-ouest
Henry Spelter, Service des forêts de l'USDA, États-Unis
Florian Steierer, Université de Hambourg, Allemagne
Tatjana Stern, Université suédoise d'agronomie, Suède
Kiwami Tamamoto, Japan Wood-Products Information & Research Center, Japon
Xiufeng Tan, Académie chinoise de la foresterie, Chine
Russell Taylor, R.E. Taylor & Associates, Ltd., Canada
Jukka Tissari, Indufor, Suisse
Anne Toppinen, Université d'Helsinki, Finlande
Jaroslav Tymrak, Conseil paneuropéen de certification forestière, Suisse
Daria Ukhova, CEE
David Venables, American Hardwood Export Council, Royaume-Uni
Rebecca Westby, USDA Forest Service, États-Unis
Roderick Wiles, Forest Industries Intelligence Limited, Royaume-Uni
Nelson Y. S. Wong, International Forest List, Malaisie

LISTE DES CORRESPONDANTS POUR LES STATISTIQUES

Les correspondants nationaux pour les statistiques dont les noms sont mentionnés ci-après sont les principaux fournisseurs de données pour la présente publication. Les auteurs les remercient de leur inestimable contribution et des efforts notables qu'ils ont déployés pour réunir et préparer les données. Les coordonnées complètes de ces correspondants figurent dans la publication *Forest Products Statistics*¹.

Ashot Ananyan, Service national de statistique, Arménie
 Djanbulat Bajjumanov, Premier Vice-Président, Comité national de statistique, Kirghizistan
 Ramazan Bali, Ministère de l'environnement et de la foresterie, Turquie
 Sokol Bezhani, Direction des politiques forestières et pastorales, Ministère de l'environnement, Administration des eaux et forêts, Albanie
 Anna Margret Björnsdottir, Statistics Iceland, Islande
 Aija Budreiko, Ministère de l'agriculture, Lettonie
 Nikolay Burdin, OAO NIPIEIllesprom, Fédération de Russie
 Josefa Carvalho, Direcção Geral dos Recursos Florestais, Portugal
 Guillaume Daelmans, Fédération belge du commerce d'importation de bois, Belgique
 Mira Dojcinovska, Office de statistique de la République de Macédoine
 Joanne Frappier, Directrice, Division de la gestion des informations forestières, Section de la planification, de l'information et des opérations, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada
 Branko Glavonjic, Université d'État de Belgrade, Serbie
 Hanne Haanaes, Statistiques Norvège – Statistisk sentralbyrå, Norvège
 Johannes Hangler, Ministère fédéral de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement et de la gestion de l'eau, Autriche
 James L. Howard, USDA Forest Service, États-Unis
 Aristides Ioannou, Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement, Chypre
 Constanta Istratescu, Institut national du bois, Roumanie
 Surendra Joshi, Conseil national de la foresterie, Skogsstyrelsen, Suède
 Peter Kottek, Service forestier d'État, Hongrie
 Nico A. Leek, Probos, Pays-Bas
 Angelo Mariano, Ministère des politiques agricoles et forestières, Italie
 Anthony Mifsud, Centre de recherche et de développement agricoles, Malte
 Michel-Paul Morel, Ministère de l'agriculture et de la pêche, France
 Darko Motik, Université de Zagreb – Faculté de foresterie, Croatie
 Mika Mustonen, Institut finlandais de recherche forestière, Finlande
 Eoin O'Driscoll, Forestry/Forest Products Market Research, Drima Market Research, Irlande
 Birger Rausche, Ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs, Allemagne
 Jasna Samardzic, coordonnateur, Coopération internationale, Département des relations internationales, Agence statistique de la Bosnie-Herzégovine, Bosnie-Herzégovine
 Václav Stránský, Ministère de l'agriculture, République tchèque
 Wladyslaw Strykowski, Institut technique du bois, Pologne
 Rafael S. Suleymanov, Comité statistique d'État de la République d'Azerbaïdjan
 Roman Svitok, Centre forestier national (LVU), Slovaquie
 Irena Tomsic, Office statistique de la République de Slovénie
 Mati Valgepea, Centre estonien de la protection des forêts et de la sylviculture, Estonie
 Roberto Vallejo Bombin, Ministère de l'environnement, Espagne
 Darius Vizlenskaskas, Service chargé de l'étude sur l'état des forêts (SFSS), Lituanie
 Sheila Ward, secrétaire, Forestry Commission, Royaume-Uni

¹ La publication *Forest Products Statistics* est disponible à : www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm.

SOURCES DES DONNÉES

Les données sur lesquelles est fondée l'analyse présentée dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* sont recueillies auprès des correspondants nationaux officiels² par le biais du questionnaire commun FAO/CEE/Eurostat/OIBT sur le secteur forestier, distribué en avril 2008. Dans la région de la CEE, qui comprend 56 pays, les données relatives aux 27 pays membres de l'UE ou de l'AELE sont rassemblées et validées par Eurostat, et celles concernant les autres pays de la CEE par la CEE/FAO à Genève.

Les statistiques utilisées pour la présente livraison de la *Revue* sont tirées de la base de données TIMBER. Comme cette dernière est constamment mise à jour, l'analyse d'une livraison n'est toujours qu'une photographie à un instant déterminé. La base de données et les questionnaires évoluent en permanence. La qualité des données varie selon les pays, les produits et les années. Le secrétariat s'emploie sans relâche à améliorer la qualité des données, en veillant tout spécialement aux pays de la CEI et de l'Europe du Sud-Est. Tout comme les organisations partenaires et les correspondants nationaux, les auteurs de la *Revue* sont convaincus que la qualité de la base statistique internationale sur laquelle est fondée l'analyse du secteur des produits forestiers s'améliore régulièrement. Leur objectif est d'avoir une base unique de données courantes et complètes validées par les correspondants nationaux, les chiffres devant être les mêmes, qu'ils proviennent de la FAO à Rome, d'Eurostat à Luxembourg, de l'OIBT à Yokohama ou de la CEE/FAO à Genève. Ils sont persuadés que la série de données utilisée dans la *Revue* est la meilleure qu'on puisse trouver en date de juillet 2008. Les données figurant dans cette publication ne représentent qu'une petite partie des données disponibles. On trouvera toutes les données disponibles pour les années 2003-2007 dans la publication *Forest Products Statistics*. La base de données TIMBER peut être consultée sur le site Web commun du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, à l'adresse suivante: www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm#Database.

Le secrétariat est reconnaissant aux correspondants de lui avoir fourni des données concrètes pour 2007 et, en l'absence de statistiques officielles, leurs meilleures estimations. Partant, toutes les statistiques pour 2007 sont provisoires et sujettes à confirmation l'année prochaine. Ce sont les correspondants nationaux qui ont pour mission de rassembler les informations concernant leur pays. Les données officielles qu'ils communiquent forment la grande majorité des données enregistrées. Dans certains cas, lorsque aucun chiffre n'était fourni ou que les données étaient confidentielles, le secrétariat a établi des estimations pour que les totaux par région ou par produit soient comparables et le restent dans le temps. Ces dernières sont signalées dans la présente publication, mais seulement pour les produits au niveau d'agrégation le plus bas.

Bien qu'aucun effort n'ait été épargné par l'ensemble des parties intéressées, un certain nombre de problèmes non négligeables demeurent. Les plus importants concernent les variations entre les définitions, en particulier quand celles-ci ne sont pas précisées, ainsi que les quantités enlevées et les volumes de production non déclarés. Dans certains cas, entre autres celui des quantités enlevées de combustibles ligneux, les données communiquées officiellement peuvent ne représenter que 20 % des chiffres réels. Par ailleurs les conversions en unités normalisées utilisées ici ne sont pas nécessairement effectuées partout de la même façon.

Outre les statistiques officielles rassemblées à l'aide du questionnaire, des données émanant d'associations professionnelles et des statistiques gouvernementales ont été utilisées pour mener à bien l'analyse portant sur 2007 et le début de 2008. Des données d'appoint ont été fournies par des experts, y compris les correspondants nationaux pour les statistiques, ou ont été tirées de revues spécialisées et de sites Internet. La plupart de ces sources sont citées dans le texte, en fin de chapitre, dans la liste des collaborateurs et dans la liste des références qui figure dans l'annexe.

² La liste des correspondants figure, avec leurs coordonnées complètes, sur le site: www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm.

NOTES EXPLICATIVES

La «consommation apparente» d'un pays est sa production, plus ses importations et moins ses exportations. Les volumes de consommation apparente ne tiennent pas compte des variations de stocks. La consommation apparente est synonyme de la «demande».

Le «solde» est la différence entre les exportations et les importations; il est positif lorsqu'il y a exportations nettes (exportations supérieures aux importations) et négatif lorsqu'il y a importations nettes (importations supérieures aux exportations). Les données commerciales concernant les 27 pays de l'Union européenne comprennent le commerce intracommunautaire, qui fait souvent l'objet d'estimations de la part des pays. Les données d'exportation englobent généralement les volumes réexportés. Dans les tableaux, les agrégats relatifs au commerce sous-régional correspondent aux échanges entre pays de la sous-région.

Pour la subdivision des régions, le lecteur voudra bien se reporter à la carte qui figure en annexe. Les références à l'UE correspondent aux 27 pays membres de l'Union européenne en 2007. Le sigle CEI désigne les 12 pays de la Communauté des États indépendants.

Tout au long du texte, le terme «résineux» est employé comme synonyme de «conifère», et le terme «feuillu» comme synonyme de «non-conifère» et de «non-résineux». D'autres définitions sont données dans l'annexe de la version électronique.

La mention «tonne» ou «tonnes» renvoie, dans tous les cas, à l'unité de masse de 1 000 kilogrammes (kg).

Il est à noter que toute la production et tous les échanges de bois d'œuvre résineux des États-Unis et du Canada sont exprimés en m³ de bois brut, obtenus par conversion à partir de m³ exprimés en valeur nominale, comme il est expliqué dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2001-2002*, à la page 88.

Le terme «anhydre» (séché au four) est utilisé ici pour exprimer la masse du produit complètement sec; ainsi, une tonne de fibre de bois anhydre correspond à 1 000 kg de fibre de bois ne contenant aucune humidité.

SYMBOLES CONVENTIONNELS ET ABRÉVIATIONS*

...	Chiffre non disponible
AELE	Association européenne de libre-échange
ATFS	American Tree Farm System
CEI	Communauté des États indépendants
CO ₂	Dioxyde de carbone
CSA	Association canadienne de normalisation
dollar	Dollar des États-Unis, sauf si suivi du nom d'un autre pays
EFI	Institut européen des forêts
EQ	Équivalent de bois brut
FMI	Fonds monétaire international
FOB	Franco à bord
FSC	Forest Stewardship Council
GDF	Gestion durable des forêts
GES	Gaz à effet de serre
GWh	Gigawattheure
ha	Hectare
kWh	Kilowattheure
LVL	Lamibois
m ²	Mètre carré
m ³	Mètre cube
MDF	Panneaux de fibres de densité moyenne
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
ONG	Organisation non gouvernementale
OSB	Panneaux de grandes particules orientées
pc	Province chinoise de Taiwan
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières
PFC	Produit forestier certifié
PIB	Produit intérieur brut
PJ	Pétajoule
RAS	Région administrative spéciale (de Hong Kong)
SFI	Sustainable Forestry Initiative (Initiative pour une foresterie durable)
STEM	Agence suédoise de l'énergie
t.m.	Tonne métrique
UE	Union européenne

* Des abréviations peu utilisées explicitées dans le texte peuvent ne pas figurer dans cette liste.

Chapitre 1

L'affaïssement du marché des produits forestiers aux États-Unis affecte la région de la CEE: Aperçu des marchés des produits forestiers et des orientations, 2007-2008³

Faits saillants

- En 2007, le secteur de la construction de logements aux États-Unis a poursuivi son vif recul, entraînant à sa suite les marchés des produits forestiers de l'ensemble de la région de la CEE, ainsi que les marchés mondiaux.
- Les systèmes de construction «verte» sont un facteur de dynamisme pour les marchés des produits dérivés du bois, mais représentent par ailleurs une contrainte quand ils entraînent une discrimination à l'égard de certaines sources de bois.
- La consommation de produits dérivés du bois et de papier de la région de la CEE a baissé en 2007 pour la première fois depuis six ans sous l'effet du recul des marchés nord-américains de produits forestiers, malgré un accroissement de la consommation sur les marchés européens et de la CEI.
- Les prix du pétrole ont dépassé 145 dollars du baril en juillet 2008, stimulant plus encore le remplacement des dérivés du pétrole par des biocarburants à base de bois, ainsi que les politiques de mobilisation de plus de bois, à partir des forêts et d'autres sources.
- La superficie forestière certifiée a dépassé 300 millions d'hectares à l'échelle mondiale à la mi-2008, majoritairement dans la région de la CEE, sous l'effet des systèmes de construction verte et des politiques publiques d'approvisionnement et d'achat.
- En raison du recul des marchés nord-américains, certains secteurs du marché européen ont dépassé pour la première fois en 2007 leurs homologues nord-américains, avec une production de sciages de résineux et une consommation de panneaux et de papier et cartons dépassant celles de l'Amérique du Nord.
- Le commerce de la Chine avec des pays de la région de la CEE continue de croître, ses importations de bois rond profitant aux exportateurs, mais attisant la concurrence entre les transformateurs locaux de grumes de sciage; les exportations chinoises de produits finis et semi-finis bénéficient aux consommateurs qui trouvent des produits dérivés du bois à bas prix, mais elles concurrencent les fabricants de la région de la CEE.
- En Europe, les prix des produits dérivés du bois ont généralement été en hausse en 2007, puis ont décliné en 2008 sous l'effet du fléchissement des marchés, tandis qu'en Amérique du Nord les prix de certains produits dérivés du bois, comme les sciages, sont tombés à leurs plus bas niveaux depuis 1991; globalement à la mi-2008 les prix du bois rond et des produits de papier se maintenaient à des niveaux élevés.
- Les taxes russes à l'exportation de bois rond perturbent l'approvisionnement des scieries des partenaires commerciaux, des unités de fabrication de panneaux et de pâte à papier, avec pour effet une modification des tendances des échanges.

³ Par M. Ed Pepke, Section du bois, CEE/FAO.

1.1 Introduction

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2007-2008* (la *Revue*) fait une analyse succincte de l'évolution des marchés des produits forestiers et des politiques dans la région de la CEE et dans ses trois sous-régions (Europe, Amérique du Nord et Communauté des États indépendants (CEI)). Ce premier chapitre retrace tout d'abord l'évolution des marchés, puis celle des orientations; néanmoins les interactions – les marchés influencent les politiques et vice versa – font qu'il est impossible de dissocier les uns des autres.

Cette année le thème fédérateur de la *Revue* est celui des «impacts de la construction verte sur les marchés des produits forestiers dans la région de la CEE». La prise de conscience du changement climatique a eu pour conséquence une sensibilisation à la nécessité de maximiser l'efficacité énergétique dans la construction et la rénovation des bâtiments. L'évolution des systèmes pourrait radicalement changer les conditions du marché des produits forestiers, en introduisant de nouvelles exigences et de nouvelles perspectives. Toutefois ce nouveau facteur de marché ne va pas sans contraintes, qui pourraient fausser la concurrence entre les matériaux si leur cycle de vie entier n'est pas pris en considération. Cette situation est analysée dans les chapitres suivants, et elle fera l'objet d'un atelier d'une journée, actuellement intitulé «Les rôles du bois dans la construction verte et les effets de la construction verte sur le secteur forestier dans la région de la CEE». Cet atelier sera tenu à Rome le 20 octobre 2008, le premier jour de la Semaine européenne des forêts.

Le thème de la *Revue* s'inscrit dans le droit fil des Discussions sur les marchés du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, qui se tiendront à Rome les 21 et 22 octobre, également pendant la Semaine européenne des forêts. Le thème en sera «L'impact de la construction verte sur le secteur forestier dans la région de la CEE». Les Discussions sur les marchés reprendront aussi les thèmes journaliers de la Semaine européenne des forêts, à savoir le 21 octobre «Les forêts et les changements climatiques», et le 22 octobre «Les forêts et l'énergie». Les programmes détaillés des Discussions sur les marchés, de l'atelier sur la construction verte et de la Semaine européenne des

forêts sont disponibles sur la page d'accueil du site Web du Comité du bois⁴.

Le présent chapitre récapitule non seulement les constats les plus importants issus des analyses faites dans les 11 chapitres suivants, il met aussi l'accent sur la liaison entre les différents secteurs du marché. Les lecteurs sont invités à trouver des analyses approfondies du marché dans les 11 chapitres suivants. Ils trouveront aussi ici une brève analyse du marché chinois des produits forestiers qui continue d'influer fortement sur les marchés des produits forestiers de la région de la CEE.

Les autres chapitres de la *Revue*, qui portent sur les évolutions en 2007 et jusqu'à la mi-2008, traitent de ce qui suit:

2. Politiques liées aux marchés des produits forestiers;
3. Facteurs économiques et du secteur de la construction affectant les marchés des produits forestiers;
4. Marchés des matières premières bois;
5. Marchés des sciages résineux;
6. Marchés des sciages feuillus;
7. Marchés des panneaux;
8. Marchés des papiers, cartons et pâtes de bois;
9. Marchés de la dendroénergie;
10. Marchés des produits forestiers certifiés;
11. Marchés des produits bois à valeur ajoutée;
12. Marchés des bois tropicaux.

Beaucoup d'autres informations figurent dans les tableaux statistiques joints aux annexes électroniques à la *Revue*, disponibles sur le site Web du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO⁵. La base de données TIMBER tout entière, qui a été mise à jour grâce aux communications opportunes de statistiques par les correspondants nationaux en mai 2008, est également disponible à partir de ce site. Ces statistiques sont proposées pour assurer la transparence des analyses de la *Revue*.

⁴ www.unece.org/trade/timber.

⁵ www.unece.org/trade/timber/mis/fpama.htm.

Le deuxième chapitre de la présente *Revue*, intitulé «Grandes orientations concernant les marchés des produits forestiers en 2007 et 2008», analyse les questions de fond suivantes, qui sont présentées succinctement dans le présent chapitre :

- L'énergie et le secteur forestier;
- Les changements climatiques et les marchés des produits forestiers;
- La sécurité alimentaire contre les biocarburants;
- Le mouvement de la construction verte;
- La responsabilité sociale de l'entreprise;
- La réforme du secteur forestier russe;
- Les politiques de recherche-développement.

Le secrétariat exprime sa gratitude aux analystes, aux contributeurs et à l'équipe de réalisation qui ont rendu cette *Revue* possible. La *Revue* est basée sur les premières statistiques officielles disponibles pour 2007, qui ont été mises à jour au moyen des informations communiquées jusqu'à mi-2008. Nous avons donc ici la première étude complète du marché pour la région entière de la CEE, et un document de fond unique pour les participants aux discussions sur les marchés du Comité du bois.

1.2 Évolution du marché

1.2.1 Évolution régionale et infrarégionale

Pour la première fois depuis 2001, les marchés des produits forestiers de la région de la CEE dans son ensemble ont baissé en 2007, retombant de 1,4 % par rapport au pic de consommation de 2006 (tableau 1.2.1). Toutefois les tendances n'ont pas été uniformes dans les trois sous-régions après que l'effondrement du marché en Amérique du Nord a fait chuter la région de la CEE prise dans son ensemble (graphique 1.2.1). Cela, heureusement, n'a pas été le cas en Europe et dans la CEI. Au contraire, la consommation européenne pour l'année 2007 a progressé de 3,5 % (3,2 % pour l'UE), avec de grosses avancées dans la consommation de sciages et de panneaux. À la mi-2008, la demande du marché avait fléchi. On estime que la consommation, dans la CEI, a

augmenté pour ce qui est des sciages, et surtout des panneaux.

La raison principale de la baisse des marchés de produits forestiers dans la région de la CEE est l'effondrement spectaculaire du secteur de la construction aux États-Unis (graphique 1.2.2). La construction résidentielle avait fait un pic en 2006, à 2,2 millions de maisons, principalement unifamiliales, et la plupart du temps réalisées à base de bois. Après ce pic, la construction a diminué de 15 % en 2006, puis de presque 30 % en 2007, et elle baissait toujours à la mi-2008, à raison d'un taux proche de 40 %, avec moins d'un million de mises en chantier par an.

Cette chute vertigineuse de la construction a été déclenchée par la crise du marché hypothécaire (*subprimes*). Comme il est expliqué en détail dans l'analyse économique et du secteur de la construction au chapitre 3, la bulle du secteur de la construction aux États-Unis et des prix des logements a explosé en 2006 sous l'effet de différents facteurs imbriqués.

Initialement, des taux d'intérêt d'une faiblesse record, des normes de prêt très relâchées et une prolifération des hypothèques secondaires offertes aux acheteurs de logement imprudents ou peu réalistes ont été suivis par une hausse des prix, qui se sont envolés bien au-delà des niveaux normalement accessibles, et les taux d'emprunt-logement ont commencé à monter pour suivre les injonctions de la Réserve fédérale américaine qui cherchait à apaiser l'inflation. Cela a conduit à ralentir très fortement la demande d'hypothèques et de logements, et à faire gonfler le parc des logements nouveaux et existants, qui à la mi-2008 avait atteint un niveau historiquement élevé. Les forclusions sur hypothèques impayées ont contribué à l'engorgement du marché, compliquant le problème des banques, nationales et internationales, qui détenaient des hypothèques non remboursées et des titres impayés sur des maisons vides. C'est ainsi que les prix ont entamé une spirale vers le bas, qui continuera probablement jusqu'à ce que les prix de logements soient plus accessibles pour la plus grande part de la population qui doit acheter une maison. À la mi-2008, l'offre dépassait considérablement la demande, et l'Association nationale des constructeurs prévoyait qu'un rétablissement ne pourrait pas débuter avant 2010.

TABLEAU 1.2.1

**Consommation apparente de sciages^a, de panneaux dérivés du bois^b
et de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2003-2007**

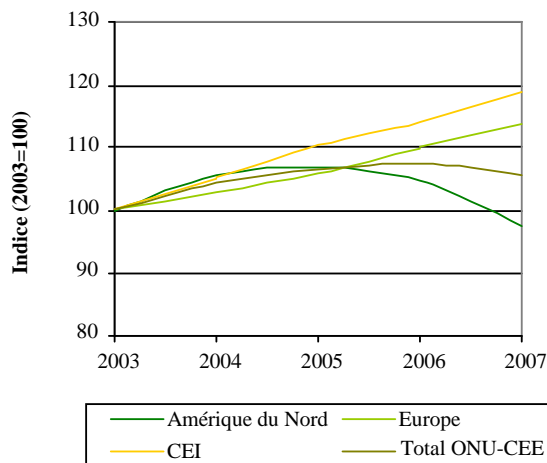
	Milliers d'unités	2003	2004	2005	2006	2007	Variation de 2006 à 2007	
							Volume	%
Europe								
Sciages	m ³	110 666	114 572	116 376	121 981	127 602	5 621	4,6
Panneaux dérivés du bois	m ³	57 906	62 717	65 251	67 417	70 805	3 388	5,0
Papiers et cartons	t.m.	90 971	91 757	94 817	98 097	100 368	2 272	2,3
Total	m ³ EQ ^c	578 106	594 717	612 034	635 584	657 699	22 115	3,5
Dont: Europe des Vingt-sept								
Sciages	m ³	98 163	101 423	102 491	104 634	110 026	5 392	5,2
Panneaux dérivés du bois	m ³	52 464	56 100	57 275	59 399	62 093	2 694	4,5
Papiers et cartons	t.m.	84 503	85 308	86 801	90 137	91 702	1 565	1,7
Total	m ³ EQ ^c	527 470	541 232	549 880	568 019	586 261	18 242	3,2
CEI								
Sciages ^d	m ³	9 485	10 623	11 898	13 325	14 924	1 599	12,0
Panneaux dérivés du bois	m ³	8 212	9 132	10 251	11 720	12 598	878	7,5
Papiers et cartons	t.m.	6 432	6 763	7 450	8 026	8 581	555	6,9
Total	m ³ EQ ^c	50 119	54 533	60 694	67 280	73 125	5 845	8,7
Amérique du Nord								
Sciages	m ³	140 129	154 644	157 372	149 677	132 931	-16 746	-11,2
Panneaux dérivés du bois	m ³	62 580	66 524	69 070	69 004	61 221	-7 783	-11,3
Papiers et cartons	t.m.	96 570	98 614	98 603	98 080	95 639	-2 441	-2,5
Total	m ³ EQ ^c	651 708	688 169	696 571	682 382	634 861	-47 521	-7,0
Région de la CEE								
Sciages	m ³	128 698	138 373	144 572	148 140	144 624	-3 517	-2,4
Panneaux dérivés du bois	m ³	193 972	197 133	200 870	204 203	204 589	386	0,2
Papiers et cartons	t.m.							
Total général	m ³ EQ ^c	1 279 933	1 337 420	1 369 300	1 385 246	1 365 685	-19 561	-1,4

Notes: ^a Non compris les traverses; ^b Non compris les feuilles de placage; ^c Équivalent de bois brut; ^d La consommation apparente de sciages dans la CEI est basée sur les estimations du secrétariat, qui sont exposées en détail au chapitre 5, section 5.3. *Nota:* 1 m³ de sciages et de panneaux dérivés du bois = 1,6 m³ et 1 tonne de papier = 3,39 m³.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008, et estimations du secrétariat.

GRAPHIQUE 1.2.1

Consommation de produits forestiers de la région de la CEE, par sous-région, 2003-2007



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

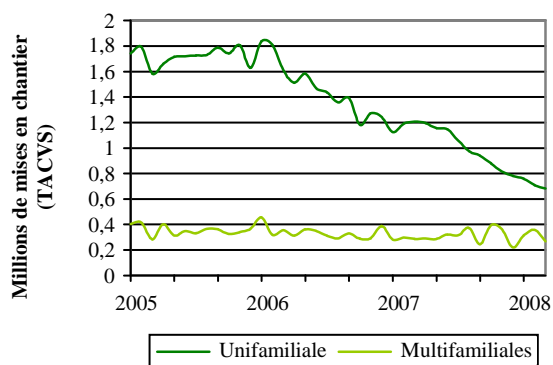
La chute de la construction de logements et la faiblesse de l'économie américaine ont des conséquences graves non seulement pour l'industrie nord-américaine des produits forestiers, mais également dans toute la région de la CEE, ainsi que mondialement. En outre, vu que les États-Unis sont le plus gros consommateur de produits dérivés du bois et de papier, la crise du secteur forestier a des incidences extrêmement négatives pour le reste de la région de la CEE comme dans le monde entier. Comme on l'avait noté en 2007, puis en 2008, la production canadienne de produits dérivés du bois, dont le plus clair est destiné aux États-Unis, a gravement chuté sous l'effet combiné d'extractions réduites dans certaines provinces, du renforcement du dollar canadien et de pullulations d'insectes. En Amérique du Nord, tous ces problèmes, ensemble, ont eu pour conséquence des fermetures d'usines de panneaux, de papeteries et de scieries. Parmi les installations qui restent en activité, beaucoup fonctionnent à des niveaux peu lucratifs, périodiquement en dessous de leurs coûts, simplement pour garder leurs employés, leurs débouchés de vente et leurs clients dans l'espoir d'une rapide sortie de crise. Pour les localités tributaires de l'industrie forestière, la situation est catastrophique. Ces effets sont décrits secteur par secteur dans les chapitres suivants.

Après une consommation de bois et de papier record en Amérique du Nord, avec près de 800 millions de m³ d'équivalent bois rond en 2005, la production a diminué de 1,8 % en 2006 comme le

marché des États-Unis faiblissait. Puis les marchés ont continué à chuter, de 7 % en 2007, soit une baisse de consommation de plus de 47 millions de m³. La consommation nord-américaine n'avait pas chuté à ce point depuis 1995. Les premières statistiques du marché pour le premier trimestre 2008 ont confirmé la poursuite de la glissade.

GRAPHIQUE 1.2.2

Mises en chantier de logements aux États-Unis, 2005-2008



Note: TACVS = Taux annuel corrigé des variations saisonnières.

Source: Bureau du recensement des États-Unis, 2008.

La consommation européenne a évolué positivement en 2007, contrairement à celle de l'Amérique du Nord. Entraînée par une croissance économique positive, la construction de logements et d'autres facteurs déterminants de la demande ont poussé vers le haut, en Europe, la consommation de produits dérivés du bois et de papier pour atteindre 657,7 millions de m³, soit un accroissement de 3,5 %. La production de sciages de résineux a dépassé pour la première fois la production nord-américaine. Cependant les exportateurs européens qui avaient tiré bénéfice du record de construction de logements en 2005-2006 aux États-Unis ont rapidement dû rechercher d'autres marchés quand les importations de ce pays ont commencé à baisser, en particulier en association avec la baisse de la valeur du dollar. En 2008, l'Europe a souffert de la baisse de la construction résidentielle, tandis que les problèmes de l'Amérique s'étendaient au monde entier et qu'exploiaient les bulles immobilières propres à l'Europe (par exemple en Irlande, en Espagne et au Royaume-Uni). Les indicateurs du marché à la mi-2008 montraient que 2007 aurait bien pu avoir été un point culminant.

En 2007, la consommation de papier et de carton de la CEI a continué de croître, à raison de 6,9 % par rapport à 2006. En Russie, le déficit commercial net pour ce qui est du papier se maintient, les papiers de haute qualité continuant d'être importés alors que le carton et les papiers de basse qualité et de faible valeur sont exportés. La production et la consommation de panneaux se sont aussi accrues d'un pourcentage légèrement plus élevé. On estime aussi que les sciages ont progressé, sur la base d'un niveau record des exportations, de la consommation de grumes de sciage, et de la croissance de la construction résidentielle, qui a été en moyenne de 12 % par an de 2003 à 2007.

Les marchés de la dendroénergie se sont accélérés en 2006 et 2007, poussés par les prix jamais vus des combustibles fossiles et par les politiques des gouvernements visant à réaliser la sécurité énergétique et à atténuer les changements climatiques. Le secteur tout entier de la foresterie en a été affecté, des propriétaires de forêts aux fabricants de produits énergétiques à base de bois et de produits dérivés du bois et de papier. La concurrence pour la matière première bois a eu pour conséquence des pénuries locales et des prix en hausse. Si les propriétaires fonciers et les fabricants de sous-produits y ont gagné, les producteurs de panneaux et de produits de papeterie en ont été négativement affectés, en particulier en Europe.

Les variations du taux de change des monnaies, qui avaient été spectaculaires en 2006 et 2007, ont continué d'influer sur les échanges et la rentabilité de bon nombre de secteurs de la filière bois. Le dollar des États-Unis a poursuivi son repli par rapport à l'année précédente, quand il se négociait aux alentours de 1,40 dollar pour 1 euro, et il s'échangeait à 1,59 dollar pour 1 euro en juillet 2008. Comme il avait été noté l'an dernier, les exportateurs européens vers les États-Unis ont non seulement rencontré une demande plus faible qu'en 2006, mais en outre l'euro fort a rendu les produits dérivés du bois et du papier d'un prix exorbitant – à une exception nationale notable – celle de l'Allemagne.

Les exportateurs allemands de sciages de résineux ont maintenu leur part de marché aux États-Unis grâce aux engagements correspondants à des contrats à long terme, et au prix relativement bas des grumes de sciage suite à la tempête de janvier 2008, ainsi que de leur souhait de conserver leurs clients. Réciproquement, le dollar faible a aidé les producteurs des États-Unis qui approvisionnent

les marchés d'outre-mer à maintenir leur production. Les États-Unis ont également accru leurs exportations grumes de résineux et de feuillus, en particulier vers la Chine.



Source: VAPO, 2008.

Un nouveau facteur du marché vient en aide aux fabricants de produits dérivés du bois: à savoir la réglementation et les systèmes «verts» dans le secteur du bâtiment, qui visent à réduire l'empreinte carbone des bâtiments en encourageant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments aux stades de la construction, de l'exploitation et de la démolition. En ce qui concerne les matériaux employés, certains systèmes de construction verte exigent du bois provenant de forêts gérées de manière durable et contrôlée (bien qu'il n'existe aucune exigence de cet ordre pour les autres matériaux). Cela a été particulièrement favorable aux produits dérivés du bois issus de forêts certifiées pour leur gestion durable. Toutefois certains systèmes de construction verte n'exigent qu'un unique système de certification, parfois avec pour conséquence de mettre le bois dans une position défavorable au regard d'autres matériaux de construction produits de manière non durable. Néanmoins, la nécessité de construire avec des matériaux produits de manière durable et de maximiser l'efficacité énergétique a soutenu la demande de bâtiments verts face au repli de la construction de bâtiments traditionnels. Cette tendance a influencé positivement la plupart des secteurs du marché des produits dérivés du bois.

Les prix des produits dérivés du bois et des papiers et cartons influencent directement la production, le commerce et la consommation. En

Amérique du Nord, la crise du logement a réduit la demande de produits dérivés du bois; vu la capacité de production excédentaire, il y a eu surplus de produits et les prix ont baissé pour les matériaux de classe construction. En Europe, l'année 2007 avait bien commencé, et les prix des sciages résineux et des panneaux s'inscrivaient à la hausse, mais vers le milieu de l'année la demande a faibli et les prix ont baissé, tendance qui s'est poursuivie en 2008. Les évolutions baissières des prix des panneaux et des sciages ne se sont pas traduites dans les prix de la matière première, qui ont été influencés par la demande d'énergie. Les prix de grumes de sciage et des grumes de trituration ont atteint des sommets sans précédent. Les produits papier et pâtes à papier, en Amérique du Nord comme en Europe, ont semblé être insensibles aux variations de prix et étaient proches de niveaux records à la mi-2008. En dépit d'une baisse de la demande, les prix des feuillus se sont généralement élevés en 2007-2008.

En résumé, la forte consommation en Europe et dans la CEI n'a pas pu compenser la frilosité de la consommation nord-américaine. Dans la région de la CEE dans son ensemble, la consommation a baissé de 19,5 millions de m³ entre 2006 et 2007, l'Amérique du Nord enregistrant un déclin de 47,5 millions de m³. Les tendances de 2007 seront réexaminées et les prévisions pour 2008 et 2009 seront analysées dans le cadre des Discussions sur les marchés en octobre 2008.

1.2.2 Marchés de la matière première bois

En 2007 les besoins en bois rond des industries des produits forestiers sont demeurés élevés en Europe et dans la CEI. En dépit de la diminution significative de la demande nord-américaine, les extractions totales de bois rond industriel dans la région de la CEE ont crû de 4,3 %, atteignant un nouveau sommet avec 1,2 milliard de m³. En Europe, la production de bois rond a augmenté de 8,7 %, soit de 41,2 millions de m³, pour atteindre le niveau record de 512,9 millions de m³. La classe «bois rond» inclut le bois rond industriel pour les besoins d'industrie et le bois de feu. Le premier a crû de 11,3 %, atteignant 410,9 millions de m³, et dépassant le niveau anormalement élevé de l'année 2000 qui avait résulté de la casse massive faite par les tempêtes de décembre 1999, mais il est resté au-dessous du pic de 429,1 millions de m³ atteint en 2006, lui aussi imputable aux tempêtes de l'hiver. Les tempêtes d'hiver sont un facteur qui influence les extractions depuis trois ans en Europe, et ce encore en 2008. Ces fortes tempêtes sont associées

aux changements climatiques, et la région de la CEE tout entière subit régulièrement des dommages dans ses forêts sous l'effet des vents et des inondations.

Les hivers exceptionnellement doux de 2006/07 et de 2007/08 ont gêné l'abattage en Europe et en Russie. En outre des incendies de forêt se sont produits en France, en Grèce, au Portugal, en Espagne, aux États-Unis et dans d'autres pays en 2007 et 2008. Néanmoins en Europe la consommation de bois rond industriel a atteint 418 millions de m³ en 2007, approchant du record atteint en 2005 avec 429 millions de m³, la construction de logements et la demande connexe de produits dérivés du bois étant demeurées vigoureuses, en particulier au premier semestre. Les indicateurs du marché pour 2008, par exemple la construction résidentielle, étaient à la baisse en 2008, donnant lieu de penser que la demande de bois rond pourrait être inférieure aux niveaux de 2005 et de 2007.

En Europe en 2007 la consommation de sciages, panneaux et papiers a augmenté, ce qui a rendu nécessaire davantage de matière première bois. Les extractions dans la plupart des pays ont augmenté, mais en Allemagne elles ont franchement bondi de 23,2 %, atteignant 76,7 millions de m³. Approximativement 75 % du bois rond industriel provient de résineux qui sont convertis en sciages.

En dépit de la disponibilité de bois abattu par la tempête en Europe centrale début 2007, la demande de produits dérivés du bois et de papier a maintenu les prix du bois rond au-dessus de la moyenne mondiale. En outre les taxes russes à l'exportation, d'introduction récente, ont été un facteur qui a directement influencé les prix du bois rond.

Jusqu'en 2007, année où les taxes à l'exportation de bois rond sont devenues un facteur significatif, les exportations russes se développaient régulièrement. Quand ces taxes sont entrées en vigueur en 2007, les exportations ont baissé pour la première fois depuis bien des années, à savoir de 3,5 %, pour retomber à 49,1 millions de m³. Les pays européens qui s'approvisionnaient en grumes russes, particulièrement la Finlande et la Suède, ont cherché ailleurs, ce qui a maintenu la pression sur les prix. Contrairement à ce qui s'est passé pour les grumes de sciage, les scieries européennes constataient une demande réduite de sciages vers la mi-2008, et les prix des sciages étaient à la baisse.

En Russie, les extractions de bois rond industriel ont augmenté de 12 % pour atteindre 162 millions de m³, ce qui correspond à l'accroissement de la production de sciages, panneaux et produits de papier. En octobre 2007 le Comité du bois prévoyait pourtant une production plus élevée de grumes de sciage, de grumes de placage et de grumes de trituration pour 2008. Toutefois vu la hausse des taxes à l'exportation, et donc la baisse des exportations de bois rond, cette prévision devra être confirmée par des accroissements des capacités de production et de la consommation intérieure de produits dérivés du bois et de papier.

En fort contraste avec l'Europe et la CEI, la production et la consommation nord-américaines de bois rond industriel ont baissé pour la deuxième année en 2007. La production de grumes de sciage aux États-Unis est tombée à son niveau le plus bas depuis 1986, indication de la gravité de la crise du marché, qui se poursuivait à la mi-2008. La consommation de grumes de trituration est demeurée élevée, en bonne partie du fait de la disponibilité réduite de résidus de scierie pour la fabrication de pâtes.



Source: H. Bagley, 2007.

Les exportations de grumes de résineux et de feuillus se sont accrues en 2007 et début 2008, principalement en provenance des régions de l'Ouest du Canada et des États-Unis. La plupart ont été dirigées vers l'Asie, et ces exportations pourraient augmenter encore si les propriétaires forestiers continuent de rechercher des solutions de remplacement vu la faiblesse de la demande intérieure, en ciblant les marchés d'outre-mer. Si les taxes russes à l'exportation de bois rond continuent d'augmenter pour atteindre le niveau prohibitif de 50 euros par m³ prévu pour 2009, les exportations

nord-américaines de grumes pourraient continuer d'augmenter jusqu'à ce que la demande intérieure reprenne.

En dépit des importations accrues, la diminution de la consommation de sciages et de panneaux aux États-Unis a entraîné une baisse des prix du bois rond en Amérique du Nord. Toutefois en Europe les prix des grumes de sciage ont progressé plus vite que la moyenne mondiale, en partie en raison de la demande de sciages, et en partie du fait de la baisse des approvisionnements en provenance de Russie. Les coûts du bois pour l'industrie des pâtes ont augmenté dans le monde entier, et ont atteint de nouveaux records en 2008. Vu que le bois de trituration est également la matière première pour les panneaux et la dendroénergie, dont la production a également augmenté, l'effet sur les prix était inévitable. Ces hausses des prix du bois rond en Europe ont porté préjudice à la rentabilité dès la fin de 2007 et jusqu'à la mi-2008.

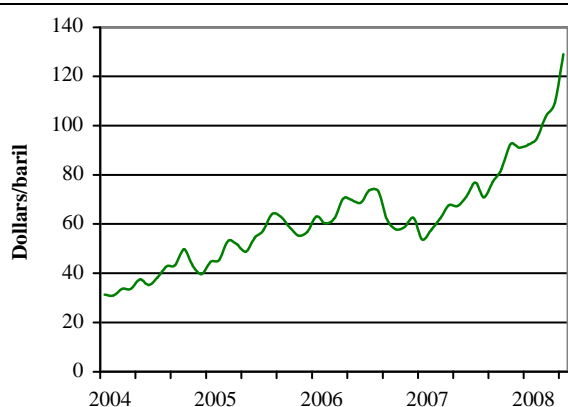
À l'issue de la transformation en produits dérivés du bois et en papier, la combinaison des sous-produits industriels, par exemple les copeaux et les jus noirs issus de la réduction en pâte, ainsi que les résidus forestiers, la majeure partie de la fibre de bois est utilisée comme combustible. Les pays de l'UE, les autres pays d'Europe, et plus récemment l'Amérique du Nord mettent en œuvre des politiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour remplacer les combustibles fossiles par des sources d'énergie renouvelables, y compris la biomasse ligneuse. La croissance des combustibles ligneux a des conséquences pour le secteur forestier, tant positives que négatives, selon la perspective.

1.2.3 Marchés de la dendroénergie

À l'origine promue par des politiques gouvernementales visant la sécurité énergétique et la réduction des impacts des changements climatiques, en 2008 de nouvelles incitations sont apparues en faveur de l'énergie dérivée du bois. Les prix des combustibles fossiles ont accusé une hausse spectaculaire en 2007 et en 2008, en partie sous l'effet d'un renforcement de la demande, et aussi du fait de l'affaiblissement du dollar des États-Unis, mais aussi de la spéculation. En juillet 2008, les prix du pétrole ont atteint jusqu'à 145 dollars le baril (graphique 1.2.3).

GRAPHIQUE 1.2.3

Prix du baril de pétrole brut, Brent, 2004-2008



Note: Courbe des prix moyens mensuels.

Source: Ministère de l'énergie des États-Unis, 2008.

La demande de bois pour la fabrication tant de produits dérivés du bois que de papier, combinée à la demande de biocarburants à base de bois, a rendu nécessaires des extractions plus fortes, ainsi qu'une plus grande utilisation de bois de provenance autre que les forêts. Ainsi des quantités additionnelles sont de provenance urbaine, ou viennent d'arbres hors forêts, par exemple des plantations de bordure et des haies.

Bien que les politiques gouvernementales qui promeuvent l'utilisation énergétique de la biomasse ligneuse ne datent pas d'hier, elles ont pris un nouvel essor en 2007, l'UE s'étant donné pour objectif l'intégration des énergies renouvelables et faisant obligation à ses pays membres d'intégrer des objectifs en ce sens dans leurs politiques. L'objectif de l'UE, établi en 2007, est de parvenir à un taux de 20 % d'énergies renouvelables d'ici à 2020, ce qui a rapidement renforcé la demande de bois de feu. La Suède par exemple veut faire passer à près de 50 % son utilisation des énergies renouvelables, y compris l'éolien, l'hydraulique, le solaire et autres sources d'ici à 2011.

L'utilisation de combustibles à base de bois en grandes centrales est relativement facile à mesurer par rapport à l'utilisation de produits ligneux par les particuliers et les ateliers. La CEE/FAO, avec ses partenaires, s'est efforcée d'améliorer l'évaluation quantitative de la consommation de bois, sous toutes ses formes, à des fins énergétiques. Cela est essentiel pour pouvoir analyser différents scénarios pour les approvisionnements futurs au regard d'objectifs ambitieux, ainsi que pour préparer une

plus forte mobilisation de combustibles ligneux de différentes provenances. Les résultats plutôt étonnants des enquêtes effectuées dans plusieurs pays sont bien illustrés par le cas de la France, où selon les statistiques les extractions de bois rond ont fait un bond, passant de 33,6 millions de m³ en 2004 à 63,2 millions de m³ en 2005. Cette forte augmentation est imputable à une meilleure évaluation de la production de bois de feu.

Un atelier CEE/FAO sur «Les bilans des ressources nationales en bois»⁶ tenu en avril 2008 a conclu, notamment, qu'il était utilisé considérablement plus de bois à des fins énergétiques qu'il n'en était enregistré, et que les pays doivent effectuer des enquêtes complètes sur toutes les sources de combustibles ligneux, y compris la biomasse boisée, les sources non forestières et les bois de récupération, utilisées par les consommateurs.

Indépendamment des insuffisances des statistiques, il est évident, vu le nombre de centrales à bois et de centrales mixtes (combustible fossile et bois) que la demande de bois de feu augmente en Europe et en Amérique du Nord. La CEI est en retard à cet égard, bien qu'un volume considérable de bois soit brûlé par les particuliers et les entreprises de transformation du bois.

La capacité de production de granulés de bois s'est accrue dans toute la région de la CEE, y compris en Russie, où la production est principalement vouée à l'exportation vers l'Europe. La production nord-américaine est en majeure partie aussi destinée à l'Europe, où les incitations gouvernementales ont permis aux propriétaires de maisons individuelles et aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux centrales mixtes, d'investir dans des chaudières et systèmes à granulés de bois. Les granulés ont un avantage important du fait qu'ils sont plus faciles à transporter et à charger que d'autres combustibles ligneux solides; toutefois la fabrication même des granulés représente des coûts de production additionnels. En Colombie-Britannique, au Canada, et maintenant aussi dans la province voisine d'Alberta, les arbres tués par le dendroctone du pin *ponderosa* sont convertis en granulés, ainsi qu'en divers autres produits dérivés du bois et en papier. À l'origine s'alimentant seulement sur le pin *ponderosa*, l'infestation a gagné d'autres essences et d'autres régions, y compris, maintenant, certains États du

⁶ www.unece.org/trade/timber/workshops/2008/wood-balance/conclusions.htm.

nord des États-Unis. En dépit des coûts croissants de transport, des échanges considérables de granulés se sont maintenant établis entre et à l'intérieur des continents. Les hivers doux en Europe en 2006/07 et en 2007/08 ont eu pour effet une baisse de la demande et des prix des granulés, à l'exception notable de la Suède. Bien que les combustibles transformés tels que les granulés de bois suscitent une attention considérable des politiques, ils représentent seulement environ 1 % de la fibre ligneuse qui entre dans la production énergétique, selon un rapport établi en 2007 par la CEE/FAO et l'Université de Hambourg, intitulé «Les ressources en bois: disponibilité et demande – incidence des politiques pour les énergies renouvelables» (Mantau *et al.*, 2007).

Les biocarburants liquides deviennent économiquement envisageables compte tenu de la hausse des prix de l'énergie. Aux États-Unis, le Ministère de l'énergie a lancé un grand programme de subventions pour rendre l'éthanol cellulosique concurrentiel d'ici à 2012. En 2008, on recensait une quarantaine d'usines de fabrication d'éthanol cellulosique à divers stades de planification ou de construction.

À titre d'exemple de la mise en œuvre de nouvelles technologies énergétiques, en avril 2008 en Allemagne, Choren Industrie GmbH a ouvert la première usine commerciale au monde de conversion de biomasse en combustible liquide. Choren, dans laquelle Royal Dutch Shell, Daimler et Volkswagen ont une participation minoritaire, compte produire 18 millions de litres de biocarburant annuellement, à partir de 65 000 tonnes de bois (poids sec) provenant de résidus forestiers et de chutes de bois. S'il rencontre le succès, il prévoit de mettre en chantier une usine géante en 2012, qui consommera un million de tonnes de biomasse en poids sec. Même si cela peut aujourd'hui paraître étonnant, cet exemple illustre à quel point on se soucie de la capacité des approvisionnements futurs en énergie de satisfaire la demande croissante des populations, qui continuent d'augmenter dans le monde.

1.2.4 Marchés des sciages résineux

Vu que 90 à 95 % des logements aux États-Unis sont des constructions armature bois, la crise du marché du logement y a eu les effets les plus directs sur la production de sciages résineux. Le recul sans précédent, de plus de 50 %, des mises en chantier aux États-Unis entre 2005 et 2008 a plongé le

secteur dans le chaos et a conduit les scieries nord-américaines à réduire leur production, jusqu'à 25 % d'entre elles ayant fermé, temporairement ou définitivement.

Les prix des sciages ont atteint leurs plus bas niveaux depuis 1991, ce qui a signifié des taxes à l'exportation maximales pour les exportateurs canadiens en application de l'Accord de 2006 sur les bois résineux entre les deux pays. Les exportateurs des États-Unis ont tiré bénéfice d'un dollar plus faible et les exportations ont augmenté en 2007 de 10,2 %, mais à partir d'une base beaucoup plus petite, à savoir de 1,6 million de m³, que celle du Canada. Les exportations canadiennes ont baissé de 5,5 millions de m³, soit de 14,6 % pour s'établir à 32,4 millions de m³ en 2006, en partie en raison du renforcement du dollar canadien.

La production nord-américaine de sciages a fortement baissé, de 10,6 % en 2007, pour tomber à 109,6 millions de m³. Ce brutal recul a fait que pour la première fois, la production européenne a dépassé celle de l'Amérique du Nord.

La production européenne a atteint 115 millions de m³, avec des gains modérés dans les principaux pays producteurs, mais un gain considérable pour l'Allemagne en 2007. L'Allemagne est devenue le premier producteur européen de sciages résineux en 2004, et avec des accroissements de capacités considérables souvent soutenus par le gouvernement fédéral et les pouvoirs locaux, sa production a augmenté de 3,4 % en 2007, pour atteindre 24 millions de m³. L'Allemagne et l'Autriche ont accru leurs exportations en 2007, tandis que leur consommation intérieure était en baisse. À la mi-2008, la faiblesse économique générale en Europe affectait le secteur de la construction et de ce fait la demande de sciages était en baisse, selon l'Organisation européenne des scieries (EOS). La hausse des coûts de transport et de fabrication, et les prix élevés des grumes de sciage, ainsi que la surabondance de sciages due aux renforcements récents des capacités de production, ont eu pour conséquence en 2008 une situation difficile pour les producteurs européens (EOS, 2008).

Les prix européens des sciages résineux ont fluctué en 2007, puis ont brusquement chuté à la mi-2008. Après une année rémunératrice en 2006, le secteur de la scierie s'est trouvé pris en tenaille entre les prix élevés de grumes de sciage, les coûts croissants de fabrication, particulièrement pour ce qui est de l'énergie, et les prix des sciages en baisse.

À la mi-2008, le secteur se trouvait dans une situation financière difficile, la situation la plus grave étant celle des entreprises qui s'étaient dotées de capacités supplémentaires ces dernières années. Les niveaux de stocks extraordinairement élevés en Suède, avec 4 millions de m³ en avril 2008, ont exercé une pression additionnelle sur les prix, selon l'EOS.



Source: H. Bagley, 2007.

Les marchés nord-américains sévèrement affaiblis et les marchés européens faiblissants ont contraint les scieurs à adopter de nouveaux modèles commerciaux pour survivre. Le secteur allemand de la scierie ayant accru sa capacité ces dernières années, et la consommation intérieure ayant baissé, le surplus de production a été exporté. Les exportateurs allemands ont fait exception parmi les européens en restant sur le marché des États-Unis pour honorer des contrats de vente négociés à long terme et conserver des rapports durables avec leurs clients dans le pays. Les exportateurs allemands ont également fait preuve d'une flexibilité plus grande sur les prix que leurs concurrents dans un contexte de coûts de matière première en baisse, en partie du fait des tempêtes d'hiver en 2007 et 2008.

Si l'on peut arguer du fait qu'exploiter des scieries en encourant des pertes conséquentes sur chaque vente ne semble pas économiquement raisonnable, cela semble pourtant être l'une des stratégies d'entreprise qui ont été adoptées dans les conditions extraordinairement difficiles du marché. Des scieurs nord-américains ont continué de produire des sciages, parfois à perte, pour de multiples raisons, notamment:

- Pour honorer des contrats à long terme et maintenir leurs rapports avec les clients;
- Pour s'assurer de contrats de fourniture de grumes pour l'avenir;
- Pour conserver une main-d'œuvre formée et qualifiée; et

- Pour générer un minimum de revenus pour couvrir les coûts fixes, par exemple les crédits bancaires.

En Russie, les exportations de sciages résineux se sont poursuivies. Les exportations de sciages résineux ont continué de croître en 2007, de près de 9 %, pour atteindre 16,8 millions de m³. Bien que cela n'apparaisse pas dans les statistiques officielles, sur la base de la croissance de la construction résidentielle, la consommation de sciages dans la CEI est estimée par le secrétariat avoir connu une croissance de 12 %. Si la hausse des taxes russes à l'exportation de grumes de sciage a l'effet désiré, et si les accroissements de capacité de production se réalisent, y compris en coentreprise avec des partenaires étrangers, la production de sciages pourrait croître encore. Avec des marchés d'exportation peu preneurs, la question est de savoir si les nouveaux volumes produits pourront être consommés dans la CEI.

1.2.5 Marchés des sciages feuillus

Comme pour les résineux, les marchés européens de sciages feuillus ont été plus vigoureux que leurs homologues nord-américains en 2007. La production de sciages feuillus a augmenté de 6,3 % dans l'Union européenne, et elle a baissé dans presque la même proportion en Amérique du Nord (-6,9 %). Toutefois l'échelle de la production est différente, celle de l'UE ayant atteint 11,7 millions de m³, grâce en grande partie à l'accession de la Roumanie à l'UE en 2007, et celle de l'Amérique du Nord étant tombée à 27 millions de m³. La Turquie reste le plus gros producteur de sciages feuillus d'Europe, en majeure partie provenant de plantations de peuplier et utilisés localement pour le conditionnement de produits.

En 2007 et jusqu'en 2008, la Chine, le Viet Nam et les pays de l'Asie du Sud-Est voisins ont développé leur production et leurs exportations de produits dérivés de feuillus, principalement à partir de grumes de sciage de bois tempérés et tropicaux importées, et de grumes de placage. Comme il avait été noté dans la *Revue* de l'an dernier, la Chine est devenue le plus gros exportateur de meubles, après avoir rattrapé l'Italie longtemps restée en tête. La Chine a importé des quantités croissantes de grumes de feuillus des États-Unis et d'Europe, avec des conséquences significatives pour les transformateurs locaux de feuillus. En effet les ventes de grumes à la Chine ont fait monter les prix pour les transformateurs des pays d'origine du bois.

Les importations de grumes de feuillus réalisées par la Chine ont atteint le niveau record, à 13,8 millions de m³, soit une croissance de 11,3 % par rapport à 2006, et en 2007 elles ont atteint le nouveau record de 13,8 millions de m³, soit un accroissement de 11,3 % par rapport à 2006. Les importations de matière première ont été principalement destinées au secteur très développé du placage.



Source: AHEC, 2008.

La Chine n'a pas seulement importé des grumes, mais aussi des sciages. Toutefois les importations de sciages feuillus ont été en recul en 2007 car davantage de grumes ont été converties en sciages sur place. La Chine a également exporté des sciages, à savoir 465 000 m³ en 2007, ce qui, bien qu'en recul de 1,1 % par rapport à 2006, demeure bien supérieur aux volumes des années antérieures. À ce niveau, la Chine fait jeu égal avec le huitième plus gros exportateur de sciages feuillus de la région de la CEE.

La consommation de la Chine augmente, comme il est indiqué plus loin dans ce chapitre. En 2007, 60 % des exportations de meubles de Chine provenaient de coentreprises entre acteurs chinois et des partenaires des États-Unis, et 43 % des exportations ont eu pour destination les États-Unis⁷.

Le secteur des feuillus aux États-Unis a rationalisé ses capacités au cours des cinq dernières années en présence d'un bon marché. Les fabricants européens ont initialement délocalisé leur production vers des pays hors UE, puis plus à l'Est encore vers la CEI et l'Asie du Sud-Est. Les fabricants de meubles et de parquets qui ont cessé la production dans leur implantation d'origine y sont

parfois demeurés en y conservant leur actif le plus précieux, à savoir leur expertise et leurs réseaux commerciaux.

Tandis que la demande intérieure faiblissait en Amérique du Nord et que la production y baissait, moins de sciages ont été exportés, en volume comme en pourcentage de la production. Une part de la raison à cela tient à des exportations accrues de grumes à mesure que les États-Unis reviennent de l'exportation d'une production à valeur ajoutée à l'exportation de matière première.

1.2.6 Marchés des panneaux

La même disparité entre l'Amérique du Nord, l'Europe et la CEI s'est aussi manifestée sur les marchés des panneaux, reconduisant la tendance de 2006 en 2007. La contraction des marchés de l'UE en 2008 pourrait faire que les marchés européens inversent leur tendance positive. En fait le premier semestre 2007 a été positif pour les fabricants européens de panneaux, contrairement au second semestre 2007 et au début de 2008.

La consommation des panneaux s'est accrue en Europe et dans la CEI, de 4,1 % et 7,3 % respectivement, tous types de panneaux confondus. À l'inverse, la consommation de panneaux en Amérique du Nord a diminué de 11,3 %, retombant à 61,8 millions de m³, soit pour la première fois un volume inférieur à celui de la consommation de l'UE. Comme pour les sciages en Amérique du Nord, la plupart des panneaux sont destinés aux structures de constructions résidentielles ou non résidentielles. La dépendance vis-à-vis de la demande de construction a été manifestement préjudiciable en 2007 et en 2008. À des fins de comparaison, approximativement 60 % de la production européenne de panneaux revient aux panneaux de particules, qui avec le MDF, l'autre principal panneau non structurel, représentent près de 80 % de la production européenne de panneaux. Ces panneaux sont le plus souvent destinés à des utilisations finales comme la fabrication de mobilier, et sont moins directement influencés par la santé du secteur de la construction.

La forte demande de panneaux en Europe, en particulier au premier semestre 2007, combinée à la faiblesse du marché aux États-Unis, a retenu l'attention des exportateurs d'Asie, de la CEI et des Amériques, du Nord comme du Sud. En dépit de quelques restrictions aux importations de l'UE, les importations européennes de panneaux ont

⁷ *China Forest Products Market Information*, avril 2007. OIBT et *Tropical Forest Products Information and Consultation Center of China*.

augmenté de 10 %, ce qui a compensé les gains réalisés à l'exportation, avec pour bilan une baisse du résultat net. Néanmoins en définitive l'Europe est restée exportateur net. Ces phénomènes ont été fortement influencés par la force relative de l'euro, qui a attiré les importations et a nuí aux exportations.



Source: APA – Engineered Wood Association, 2008.

C'est dans la sous-région de la CEI que la consommation de panneaux continue de croître le plus vite, quoique la base de départ soit restreinte. La consommation de contreplaqué s'est accrue de 28,2 % en Russie, ce qui est attribué à la demande de construction. Une croissance accrue de la production et de la consommation russes était attendue pour 2008.

Les fabricants de panneaux d'Amérique du Nord et d'Europe sont préoccupés en ce qui concerne la matière première bois, mais pour des raisons différentes. En Europe, il y a concurrence pour le bois rond de petit diamètre et pour les résidus de bois entre fabricants de panneaux, fabricants de pâtes et le secteur de l'énergie. En Amérique du Nord, beaucoup d'usines de panneaux de particules utilisaient les copeaux de rabotage des scieries et des ateliers d'usinage, qui se sont raréfiés avec la baisse de la production de sciages.

Les coûts de production augmentent en Europe et en Amérique du Nord, dans la foulée des coûts énergétiques. Les prix du pétrole plus élevés affectent non seulement les prix de l'énergie et du transport, mais aussi ceux des résines et des adhésifs. Les coûts croissants de fabrication, couplés aux bas prix du marché, ont induit une baisse de rentabilité pour le secteur.

La réduction de la capacité de production, y compris la fermeture de 11 entreprises de fabrication de panneaux de structure en Amérique

du Nord en 2007, et la réduction de l'utilisation de la capacité restante au taux le plus bas depuis le début des années 90, n'ont pas stoppé le dérapage des prix vers le bas. En Europe, les prix des panneaux ont fléchi vers la mi-2007, et étaient en baisse à la mi-2008.

1.2.7 *Marchés des papiers, cartons et pâtes de bois*

La demande de papiers et de cartons est corrélée avec la vigueur de l'économie, et comme les économies nord-américaines et européennes ont ralenti en 2007 et en 2008, il est apparu que les marchés des papiers et des pâtes s'éloignaient d'un pic. Bien que les prix de pâtes et papiers aient encore été à des hauteurs records à la mi-2008, les bénéfices des fabricants ont été érodés par les coûts croissants. Les prix de l'énergie montant en flèche ont entraîné des coûts plus élevés du transport, du bois et des autres matières premières, y compris les produits chimiques.

Comme pour les secteurs examinés ci-dessus, la production de la Chine, sa consommation et ses échanges ont eu une incidence directe sur la région de la CEE. Une capacité de production accrue a permis à la Chine non seulement de satisfaire une demande intérieure croissante, mais aussi d'accroître ses exportations. Ses importations de papiers et cartons ont été assez régulières, voire en diminution, depuis 2004, contrairement aux importations en nette hausse de vieux papiers et de pâtes de bois. Les exportations de papier de récupération des États-Unis ont bondi de 18 % en 2007, et étaient en hausse de 26 % au premier trimestre 2008 par rapport au premier trimestre 2007; la plupart de ces exportations étaient destinées à la Chine et à d'autres marchés d'Asie. Le prix du papier récupéré a doublé en deux ans, et était proche de niveaux records à la mi-2008. Les prix élevés et la demande soutenue ont eu pour conséquence un taux record de récupération de 56 % des papiers et cartons consommés aux États-Unis.

Les variations de taux de change ont eu un impact significatif sur le commerce en 2007 et 2008. Les exportations de papiers et cartons des États-Unis ont augmenté, et les exportations de papier récupéré ont atteint des niveaux records, se faisant en majeure partie à destination de la Chine. Le dollar canadien, plus fort, associé à des coûts d'intrants plus élevés, a réduit la compétitivité des entreprises canadiennes et a fait baisser les exportations.

La consommation européenne de papiers et cartons a augmenté de 2,3 %, et atteint 100,3 millions de tonnes; comme la consommation nord-américaine a baissé dans une proportion quasi équivalente pour s'établir à 95,6 millions de tonnes, l'Europe a pour la première fois rattrapé l'Amérique du Nord.



Source: Stora Enso, 2006.

La consommation de papiers et cartons de la CEI a poursuivi sa forte croissance, avec 6,9 % de plus en 2007 qu'en 2006. La Russie a une balance commerciale légèrement positive en volume, mais négative en valeur. Les papiers de faible valeur sont exportés, tandis que les papiers de qualité continuent d'être importés pour satisfaire la demande pour l'impression. Ce débouché est présent depuis un certain temps, et peut-être certaines des coentreprises qui ont été lancées ces dernières années chercheront-elles à exploiter ce créneau. Un climat sûr et stable pour les investissements est essentiel avant de planifier la construction d'usines coûteuses de pâtes et papiers.

La question du changement climatique et la demande de sources d'énergies renouvelables affectent le secteur des pâtes et papiers à la fois positivement et négativement. Tandis qu'à court terme l'industrie est confrontée à la concurrence et aux prix élevés du bois de trituration, à long terme elle pourrait devenir exportatrice nette d'énergie. Le secteur des pâtes et papiers est déjà le plus gros producteur et utilisateur de sources d'énergie renouvelables tirées du bois. Les bioraffineries intégrées pourraient dans l'avenir conduire les fabricants à produire plus de valeur sous forme d'énergie que sous forme de pâtes et papiers, comme il a été observé dans la dernière livraison de la *Revue*. Les gouvernements et l'industrie

travaillent de front à la recherche-développement dans ce domaine. La consommation de papier de la Russie s'est accrue de 11,1 % par habitant, et la production continue de croître dans le cadre de coentreprises en participation avec des sociétés multinationales. Malgré la hausse de la production et des exportations, le déficit commercial de la Russie pour les papiers (en valeur) a continué de croître pour atteindre 1,6 milliard de dollars en 2007.

1.2.8 Produits forestiers certifiés

La superficie forestière certifiée pour sa gestion durable s'est développée de 8,8 % entre la mi-2007 et la mi-2008, pour dépasser les 300 millions d'hectares et atteindre 320 millions d'hectares, dont la majeure partie se trouve dans la région de la CEE. Toutefois cela ne représente qu'une petite fraction de la forêt mondiale, et approximativement 13 % des forêts activement aménagées du monde. L'objet initial de la certification, à savoir la lutte contre la déforestation tropicale, demeure loin d'être atteint, en dépit des tentatives de certains pays tropicaux d'obtenir une certification internationale ou d'établir des systèmes nationaux de certification.

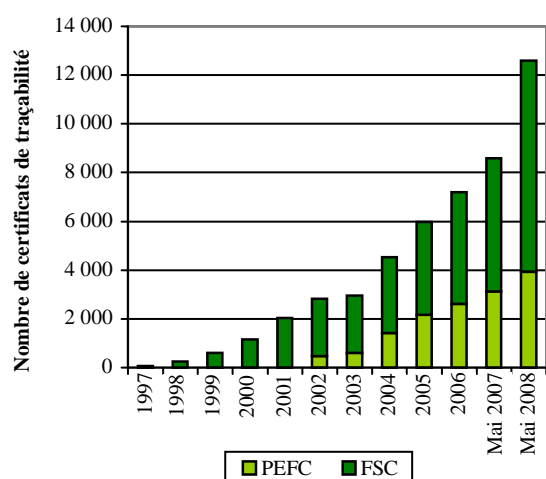
Certains pays fortement boisés de la région de la CEE sont parvenus à ce que 70 à 100 % de leurs forêts soient certifiées, notamment l'Autriche, le Canada, la Finlande et la Suède. Le pays le plus fortement forestier, à savoir la Russie, comptait environ 20 millions d'hectares de forêts certifiées à la mi-2008, soit 2,5 % de l'ensemble de sa superficie forestière, massive il est vrai. Bien que la demande intérieure de produits forestiers certifiés (PFC) soit minime, la certification bénéficierait aux exportateurs russes en leur ouvrant les marchés attentifs aux questions d'environnement en Europe. Mais jusqu'ici les exportations russes de sciages, de panneaux et de pâtes n'ont pas souffert de l'absence de certification.

Peut-être une meilleure mesure du développement du marché des produits forestiers certifié est-elle donnée par la multiplication rapide des certificats de traçabilité. De 2006 à 2007, ces certificats ont connu un accroissement de 50 %, atteignant le nombre de 12 600 certificats délivrés mondialement à la mi-2008 (graphique 1.2.4). La certification permet d'établir en continu la provenance entre la forêt, la transformation intermédiaire et le produit final. Bien que les consommateurs ne voient pas les certificats, ils voient les logos que les fabricants apposent sur le

produit final. Mais ce n'est pas toujours le cas, par exemple pour les sous-sciages, ou quand les détaillants préfèrent la garantie de leur propre marque de provenance honorable plutôt que d'afficher le logo d'un système d'homologation spécifique. La plupart des certificats de traçabilité sont détenus par des entreprises du Royaume-Uni, des États-Unis et d'Allemagne. En dehors de la région de la CEE, le nombre des certificats de traçabilité augmente, en particulier au Japon, en Chine et au Brésil. Au Japon, ces certificats sont importants pour la demande du marché intérieur, qui est satisfaite principalement par des importations; en Chine et au Brésil, les certificats de traçabilité portent principalement sur les produits destinés à l'exportation.

GRAPHIQUE 1.2.4

Tendances de la certification de la traçabilité dans le monde, 1997-2008



Notes: Les nombres portent sur les certificats de traçabilité, indépendamment de la taille des différentes entreprises ou du volume de production ou d'échanges. Informations à jour en mai 2008.

Sources: FSC et PEFC, 2008.

Les systèmes de certification de la construction verte, pour le bâtiment tant résidentiel que non résidentiel, correspondant à un rendement énergétique optimal, sont un nouveau moteur pour la certification des produits forestiers. Certains systèmes acceptent n'importe quel plan internationalement reconnu de certification, tandis que d'autres distinguent entre les plans. Les systèmes qui satisfont à certains critères de construction verte s'efforcent de faire la preuve de leur acceptabilité pour avoir accès à ce marché, qui

devient de plus en plus important. Les pays où prédomine un système unique de certification, et donc où la majeure partie des produits forestiers sont certifiés selon ce système, peuvent être exclus de marchés lucratifs par un système de certification de la construction verte qui ne reconnaîtrait pas ce système particulier de certification.

Pour avoir plus largement accès à ces marchés se développe une certification forestière multiple. Les coûts de mise en place et de maintien d'une certification multiple sont accrus. Quoiqu'ils ne donnent généralement pas lieu à un avantage prix, les coûts de la certification sont justifiés par l'accès au marché qu'ils permettent, tant vers le secteur privé que, de plus en plus, pour répondre aux critères des politiques vertes d'achat des gouvernements et organismes publics. Les programmes de responsabilité d'entreprise conduisent les compagnies et leurs associations sectorielles à promouvoir le respect de l'environnement, ouvrent l'accès de leurs produits aux marchés, et renforcent l'image de marque. Vu que les coûts de certification ou de traçabilité peuvent être inférieurs aux coûts publicitaires, la certification est devenue un facteur de coût de commercialisation banal pour beaucoup d'associations de propriétaires forestiers, de producteurs de bois et de papier, et pour les intermédiaires et détaillants.

Tandis que la demande de dendroénergie grimpe, l'assurance d'une production durable de biomasse devient de plus en plus le moteur des systèmes de certification. Quand les résidus forestiers proviennent d'une forêt certifiée, il est moins difficile d'établir la durabilité de la source que quand le bois de feu provient d'une scierie qui transforme des grumes aussi bien certifiées que non certifiées.

Les systèmes de certification ont encore beaucoup à faire pour s'étendre aux plus de 87 % restants de forêts sous gestion forestière mais non certifiées, en particulier dans les régions tropicales. En outre, il faut encore sensibiliser les consommateurs aux garanties qu'apporte la certification en matière de durabilité de la provenance des produits dérivés du bois et du papier pour créer une demande sélective de produits forestiers certifiés, et donc un progrès de la certification, dont les coûts sont en fin de compte répercutés aux consommateurs.

1.2.9 *Marchés des produits bois à valeur ajoutée*

Les produits bois à valeur ajoutée ont souffert quand le principal moteur des marchés des produits forestiers de la région de la CEE, à savoir les États-Unis, s'est mis à avoir des ratés en 2007 et 2008. Les importations des États-Unis de meubles, ouvrages de menuiserie, pièces de charpente pour construction et bois profilés, ont, ensemble, diminué en 2007 après avoir battu des records plusieurs années d'affilée. La demande de produits bois usinés est fortement tributaire de la construction résidentielle, et la production a été revue à la baisse malgré la vigueur sauvegardée de la demande non résidentielle.

L'initiative North American WoodWorks est mise en œuvre par toutes les associations professionnelles et grandes organisations de recherche du secteur forestier, ainsi que par divers organismes gouvernementaux. Avec la baisse de la construction résidentielle, cette grande campagne de promotion a visé une plus grande utilisation de produits dérivés du bois tels que les produits du bois usinés dans les structures non résidentielles, marché traditionnellement dominé par le béton et l'acier. Ces produits usinés de grande valeur visent à utiliser le moins de ressources possible pour fabriquer des produits structuraux haut de gamme, conformément à la tendance en faveur de la construction verte. On escompte que les produits bois à valeur ajoutée tirent bénéfice de la campagne WoodWorks, qui s'attachera à sensibiliser architectes, ingénieurs et entrepreneurs aux avantages de l'utilisation du bois, y compris sous forme de produits dérivés de haute technologie.

Bien que les États-Unis soient restés, et de loin, le plus gros importateur de produits dérivés du bois à valeur ajoutée en dépit de la baisse en 2007, les autres grands importateurs ont continué à consommer davantage de ces produits. L'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et le Japon ont enregistré des accroissements de leurs importations. Les importations de meubles ont continué de faire de l'ombre aux fabricants locaux, et dans beaucoup de pays les importations bon marché d'Asie du Sud-Est ont conduit à une rationalisation des équipements de production. Néanmoins, lorsque l'on critique les importations, il faut se rappeler que 60 % des usines d'ameublement de Chine ont un certain pourcentage de parts provenant des États-Unis dans leur capital, et qu'une autre grande part est détenue par des

compagnies européennes. Afin d'éviter les entraves au commerce comme les taxes antidumping, une approche plus positive a consisté en 2007 en la création de la Confédération mondiale du meuble. Pour la première fois les fabricants bois de la région de la CEE ont établi des rapports formels de coopération avec les associations chinoises et d'autres associations asiatiques pour protéger conjointement les intérêts de tous les pays membres.



Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

1.2.10 *Marchés des bois tropicaux*

Les produits dérivés des bois tropicaux n'ont pas été épargnés par la baisse de la demande aux États-Unis en 2007 et 2008. Les exportations directes des pays tropicaux vers les États-Unis ont souffert, de même que les exportations de certains produits tropicaux transformés de Chine vers les États-Unis. La Chine est de loin le plus gros importateur de grumes tropicales, ainsi que de grumes des forêts tempérées, dont la majeure partie sont transformées pour la consommation intérieure. En dépit de la demande accrue de la Chine en bois rond, dont une partie croissante provient de Russie, les exportations de grumes tropicales ont diminué sensiblement en 2007, soit de 7,6 % par rapport à 2006, pour tomber à 12,2 millions de m³. Les exportations de sciages ont diminué légèrement en 2007. Les exportations de contreplaqué sont demeurées régulières au cours des dernières années, en partie parce que la Chine, ancien importateur net de contreplaqué, en est devenu exportateur net. La production de contreplaqué de la Chine est basée en grande partie sur des grumes importées, et elle concurrence d'autres exportateurs de contreplaqués tropicaux, ainsi que les producteurs de contreplaqués de bois de la zone tempérée.

Afin de dynamiser la production à valeur ajoutée, les gouvernements des pays tropicaux ont mis en œuvre des politiques visant à contenir les exportations de grumes. Cependant les statistiques pour 2007 n'indiquent pas une consommation sensiblement plus grande de grumes, de sciages ou de contreplaqués.

Dans le cadre de l'initiative d'Application des lois forestières – gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT), les pays de l'UE élaborent des accords volontaires de partenariat avec les pays partenaires de la région tropicale qui prévoient des conditions strictes d'autorisation. Les gouvernements des pays importateurs, les organismes internationaux et les associations commerciales mènent des politiques d'encadrement des marchés publics pour n'acheter que des produits légaux et durables. La certification est souvent exigée, mais les producteurs de bois tropicaux sont sous-représentés dans les approvisionnements en produits bois certifiés, quand on sait que seulement quelque 6 % des forêts certifiées du monde se trouvent dans les pays en développement (OIBT, 2008). Les initiatives de construction verte ont également engendré des incertitudes pour les fournisseurs de bois tropicaux, qui se sont heurtés à des difficultés pour satisfaire aux critères techniques de labellisation verte des produits de construction.

1.3 Évolution des politiques

Nombre des politiques qui ont une incidence sur les marchés des produits forestiers, en 2007 et 2008, sont en rapport avec la question des changements climatiques. Qu'il s'agisse des politiques des gouvernements, des associations sectorielles ou des entreprises, elles ont pour la plupart une orientation environnementale liée à la réduction des effets des changements climatiques. La présente section récapitule les grandes problématiques qui seront examinées dans les chapitres suivants. Elle fait aussi le point des politiques majeures ou fortement déterminantes, telles que la promotion par la Chine de ses industries du bois et du papier. Dans le cadre de la Semaine européenne des forêts, en octobre, se tiendront des débats en plénière sur «Les forêts et les changements climatiques» et «Les forêts et l'énergie».

Les thèmes traités dans la présente section sont les suivants:

- Changements climatiques et marchés des produits forestiers;

- Politiques relatives aux changements climatiques;
- Politiques dendroénergétiques;
- Biocarburants contre sécurité alimentaire;
- Marchés du carbone;
- Systèmes de construction verte;
- Politiques de responsabilité d'entreprise;
- Politiques de recherche-développement;
- Politiques de lutte contre l'abattage et le commerce illicites;
- Politiques nationales concernant les produits forestiers et évolution des marchés;
 - Fédération de Russie;
 - Chine.

1.3.1 Changements climatiques et marchés des produits forestiers

1.3.1.1 Politiques relatives aux changements climatiques

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) a déclaré en 2007 que la tendance au réchauffement est «sans équivoque», et que l'activité humaine est à l'origine de l'essentiel des changements intervenus au cours des 50 dernières années (GIEC, 2007). Cette conclusion du GIEC, ainsi que les politiques menées par beaucoup d'organisations internationales, tant gouvernementales que non gouvernementales, ainsi que par les organismes nationaux et les associations sectorielles, ont renforcé les politiques visant à atténuer les changements climatiques. La sensibilisation du public aux changements climatiques a aussi été renforcée en 2007 par la large diffusion du documentaire couronné par un Oscar, *Une vérité qui dérange*, dont Al Gore, ancien Vice-Président des États-Unis, est l'auteur. Le GIEC a aussi relevé que 17,4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre dues à l'homme en 2004, en équivalent CO₂, ont été le fait de la foresterie, et principalement de la déforestation. Ainsi aussi vert que soit le secteur forestier, il est toujours impliqué dans l'aspect négatif des changements climatiques.

Il existe des liens directs entre la gestion durable des forêts tropicales et la réduction des effets des changements climatiques. Diverses tribunes internationales, en 2007 et en 2008, ont traité de ces

liens, notamment la treizième réunion de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et sa «Feuille de route convenue à Bali». Il y est mis l'accent sur l'élaboration de politiques et d'incitations visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD), et sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement de la fonction de stockage du carbone des forêts dans l'atténuation des changements du climat. La Réunion internationale d'experts de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), en mai 2008, a étudié les pistes REDD et le besoin d'adaptation du secteur forestier aux changements climatiques. La réunion de l'OIBT est convenue qu'une forte réduction des émissions de CO₂ par «éviter la déforestation» en zone tropicale est possible si des institutions appropriées et des systèmes efficaces sont mis en place.

1.3.1.2 Politiques concernant la dendroénergie

La *Revue* de l'an dernier avait relevé que les prix du pétrole brut avaient atteint 77 dollars le baril pour le Brent. Aujourd'hui, à la mi-juillet 2008, ce prix atteint 145 dollars le baril. Indépendamment du fait que l'affaiblissement du dollar des États-Unis est un facteur de la hausse des prix, les prix de l'énergie, qui accusent une hausse en flèche, constituent pour les décideurs autant d'incitations additionnelles à rechercher des solutions de remplacement aux combustibles fossiles, y compris dans les combustibles ligneux renouvelables.

L'un des moyens d'atténuer les changements climatiques peut consister à utiliser des combustibles tirés de la biomasse de manière durable et carboneutre. Le bois est la plus grosse source d'énergie renouvelable, et en raison des volumes et de sa large disponibilité, il est susceptible de le rester. En Europe on a constaté une activité nationale considérable pour mettre en place des politiques d'énergies renouvelables conformes à l'objectif de l'UE de parvenir à 20 % d'énergies renouvelables d'ici à 2020. Parallèlement à l'utilisation accrue des sources d'énergie renouvelables, l'UE vise l'efficacité énergétique des bâtiments, tant nouveaux qu'existants. Ces dernières politiques promeuvent le développement de systèmes de construction verte.

Dans le cas des énergies renouvelables, certaines politiques pourraient devoir être corrigées en ce qui concerne des conséquences imprévues, comme la déforestation en vue de remplacer la forêt naturelle par des plantations dont tirer une énergie renouvelable. Il y a eu un certain retour de bâton contre certaines formes d'énergie tirées de la biomasse, ce qui signifie que l'utilisation énergétique du bois doit être envisagée d'une façon holistique, en pratiquant l'approche du cycle de vie complet. Dans la région de la CEE, les objectifs pour la dendroénergie doivent être équilibrés avec la disponibilité, actuelle et future, de bois – non seulement à des fins énergétiques mais aussi pour satisfaire la demande à long terme de produits papier et bois.

En 2005, 60 % seulement du surcroît, dû à l'accroissement annuel des forêts, disponible pour l'approvisionnement en bois a été récolté en Europe (MCPFE/CEE/FAO, 2007). Cette tendance à long terme de ménager l'accroissement naturel annuel signifie que les 40 % restants sont restés dans les forêts pour continuer de croître – et qu'ainsi le stock producteur est en accroissement. En Amérique du Nord, la tendance à long terme a été de prélever 80 % de l'accroissement naturel annuel, tandis qu'en Fédération de Russie les prélèvements annuels sont de seulement 16 %. En dépit de la disponibilité de bois dans les forêts, la mobilisation de quantités additionnelles dépend d'une combinaison de facteurs connexes et combinés, y compris les prix du bois, la structure de propriété foncière des forêts, la motivation des propriétaires forestiers à prélever, les infrastructures comme les routes forestières, et la disponibilité d'engins et de main-d'œuvre. Outre l'approvisionnement en bois issu de la forêt, 31 % de la fibre de bois utilisée en 2005 est provenue de sources extérieures à la forêt, y compris des résidus et des sous-produits des industries de transformation du bois, de bois récupéré par les consommateurs (par exemple bois de démolition), et du bois d'arbres extérieurs aux périmètres forestiers, y compris des exploitations agricoles (Mantau *et al.*, 2008). Ces différentes sources peuvent également être comptabilisées comme devant apporter leur contribution à la croissance des futurs approvisionnements en bois. La CEE/FAO s'attache actuellement, avec ses partenaires, à une étude qui vise à évaluer le potentiel futur des approvisionnements durables en bois en Europe, qui sera publiée plus tard en 2008.



Source: Stora Enso, 2006.

L'utilisation de bois comme source d'énergie continue de concurrencer les autres usages de la matière première pour fabriquer des produits dérivés, bois et papiers, en particulier en Europe. Les exportations des grumes de sciage et de grumes de placage de la région de la CEE vers la Chine, et la hausse des taxes russes à l'exportation de grumes ont contribué au niveau élevé actuel, encore jamais atteint, du bois rond en Europe. Ces évolutions commerciales, couplées à des coûts de transport plus élevés, signifient que les marchés pourraient continuer à constater des coûts plus élevés de matière première.

La politique de promotion de l'énergie tirée de la biomasse, et spécifiquement de la dendroénergie, a eu pour conséquence l'apparition de centrales à bois efficaces, allant d'équipements municipaux de grande taille à la chaudière individuelle. Entre les deux, il existe des systèmes efficaces de chauffage urbain par quartier, et les compagnies qui fabriquent et installent ces systèmes de chauffage et de génération d'électricité au bois tirent parfois bénéfice de subventions publiques. Près de 50 % du volume en équivalent bois rond utilisé pour l'énergie en Europe sont produits par les industries du bois et du papier pour générer la chaleur nécessaire aux procédés, de la vapeur et, de plus en plus, de l'électricité.

La production et le commerce international des combustibles ligneux continuent de croître pour satisfaire une demande en hausse. Toutefois, après des hivers européens doux en 2006/07 et en 2007/08, l'approvisionnement en granulés de bois a été supérieur à la demande, et les prix ont chuté dans la plupart des pays. Les exportateurs nord-américains ont fait face à des coûts de transport plus élevés, tandis que les taux de fret

maritime étaient en hausse sous l'effet des prix du carburant. La production de granulés à partir des pins tués par le dendroctone du pin *ponderosa* en Colombie-Britannique (Canada) se poursuit, en partie en raison du bas prix de récupération du bois dans la province, et aussi parce que le gouvernement provincial cherche à extraire les arbres morts avant qu'ils ne pourrissent, ou pire, n'alimentent des feux de forêt qui émettraient des quantités massives de CO₂. L'impact du coléoptère se poursuit toutefois, et s'est étendu à l'Alberta voisine et à quelques États du nord des États-Unis. Plus redoutablement encore, le coléoptère s'est adapté à d'autres essences forestières.

L'UE donne le tempo pour ce qui est des énergies renouvelables, mais des objectifs analogues ont été établis pour les Amériques du Nord et du Sud, l'Asie, l'Océanie, et l'Afrique. Par exemple les États-Unis visent à remplacer 15 % des carburants utilisés pour le transport par des biocarburants d'ici à 2022, pour atteindre 30 % d'ici à 2030. Beaucoup d'États des États-Unis ont pris des mesures pour contenir les changements climatiques, y compris la production et la consommation d'énergies tirées du bois.

Sur la base des politiques susmentionnées, l'expansion rapide de l'utilisation énergétique du bois se poursuivra dans la décennie à venir. Selon le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO en 2007, toutes les stratégies et mesures doivent se garder de franchir les limites de la gestion durable des forêts, réalité qui justifie la réévaluation continue des politiques et des directives. Certaines politiques conçues isolément risquent de ne pas atteindre leurs objectifs, ou de donner lieu à des distorsions du marché.

1.3.1.3 Biocarburants contre sécurité alimentaire

En 2008 s'est tenu un débat mondial continu sur la hausse des prix des denrées alimentaires et ses causes. L'insécurité alimentaire donne lieu à de vives préoccupations en ce qui concerne beaucoup de pays en développement, et dans certains cas elle a pu susciter des troubles civils. Les pénuries alimentaires ont pu être imputées à la production de biocarburants liquides à partir de cultures de maïs ou de canne à sucre. Une Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire dans le monde, les défis du changement climatique et la bioénergie, tenue au siège de la FAO à Rome en juin 2008, a porté sur

ces questions mondiales complexes. Il n'y a toutefois pas encore eu de consensus global sur la résolution du problème.

L'un des résultats du débat qui penche en faveur de l'utilisation de l'énergie tirée du bois est que celle-ci ne concurrence pas la production vivrière quand la biomasse ligneuse provient des forêts, ou des résidus et de la réutilisation de produits dérivés du bois et du papier. Toutefois lorsque des cultures cellulósiques à rotation courte mises en place pour la production énergétique le sont sur des terres agricoles, il y a lieu de s'inquiéter d'un conflit entre biocarburants et vivres.

1.3.1.4 Les marchés du carbone

Les forêts sont des écosystèmes dominés par les arbres qui sont consommateurs nets de CO₂ et producteurs nets d'oxygène. Si elles sont gérées de manière durable, elles sont carboneutres ou agissent en puits à carbone. La déforestation, qui libère le carbone stocké dans la forêt, compte selon le GIEC pour 17 % dans les émissions de carbone dans l'atmosphère. L'avenir du secteur forestier pourrait-il être dans la commercialisation de la séquestration de carbone ou dans les services liés au carbone?

La gestion active des forêts est une façon de réduire les émissions de carbone. Certaines études ont montré que ne pas exploiter la forêt accroît cumulativement les émissions de carbone au-delà de ce qui serait autrement possible sous un régime de gestion de l'exploitation de la forêt et d'utilisation des produits forestiers (Eriksson *et al.*, 2007). Les forêts de croissance ancienne ont d'autres intérêts que la production et le stockage de carbone après qu'elles ont atteint un point de surmaturité, et commencent à réémettre du carbone du fait du processus de décomposition. L'utilisation de la biomasse ligneuse pour la fabrication de produits bois et papier est un moyen de séquestrer du carbone pendant une durée variable, vraisemblablement à court terme pour un journal et à long terme pour une maison en bois. Un atelier CEE/FAO sur «Les produits ligneux extraits dans le contexte des politiques sur les changements climatiques» se tiendra à Genève du 6 au 9 septembre 2008 pour traiter de cette question.

Les politiques visant à atténuer les changements climatiques continuent de soutenir le développement des marchés du carbone. Le commerce des émissions est couvert dans la

législation des États-Unis aux niveaux fédéral et des États. Le système de négoce de quotas d'émission de l'UE pourrait s'appliquer aux projets de foresterie à compter de 2013. Les gestionnaires de forêts pourraient prétendre à des crédits pour séquestration de carbone atmosphérique, en fonction des prix du marché, par l'intermédiaire:

- Des chambres de compensation volontaires pour le carbone de Chicago, de Nouvelle-Galles du Sud et d'ailleurs;
- Des mécanismes entrant dans le cadre du Protocole de Kyoto.

L'année 2008 a marqué non seulement le début des négociations de l'UNFCCC pour la période consécutive à 2012, mais aussi le début du premier cycle d'engagements formels (2008-2012) au titre du Protocole de Kyoto. Sans attendre les résultats à venir des négociations internationales sur un régime post-2012 et des mécanismes flexibles, la Commission européenne a mis sur table en janvier 2008 des propositions concernant la structure de ses directives sur les échanges de quotas d'émission (ETS) pour la période de 2012 à 2020. L'inclusion de la foresterie dans les ETS à compter de 2013 a été demandée, mais aucune décision n'a été encore prise. L'industrie des pâtes et papiers est toutefois incluse dans les ETS de l'UE (en tant qu'émettrice de carbone) et elle a entrepris des réductions importantes de ses émissions en 2005 et en 2006 (réduction de 10 millions de tonnes de ses émissions de CO₂ par an sur deux ans).

1.3.2 Systèmes de construction verte

L'un des moyens les plus efficaces de combattre les changements climatiques est tout simplement d'utiliser moins d'énergie. Quelque 75 % de la consommation énergétique totale dans les bâtiments est absorbée par le chauffage de l'espace et de l'eau, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE, 2007). Tandis que les discussions se concentrent sur l'utilisation d'énergie dans le transport, il est probable que plus de 50 % de l'utilisation mondiale d'énergie soit le fait de la régulation de la température à l'intérieur des bâtiments (Philibert, 2006). L'un des moyens de réduire la consommation d'énergie est d'accroître l'efficacité énergétique dans la construction de nouveaux bâtiments, et de réaménager le construit existant. L'échelle des projets va de la maison unifamiliale aux gratte-ciel.



Source: Christian & Son Inc., 2008.

Les règlements et les codes officiels, qui sont obligatoires pour tout le secteur de la construction, de l'habitat unifamilial aux grands bâtiments, sont de plus en plus tournés vers l'efficacité énergétique. Il existe aussi bon nombre d'initiatives internationales et nationales volontaires de construction verte, dans la région de la CEE et ailleurs dans le monde. Ici et là la construction doit répondre à ces normes vertes additionnelles.

La construction verte se développe rapidement aux États-Unis où, avec la hausse en flèche des prix de l'énergie, tous les bâtiments sont construits en recherchant une efficacité énergétique maximale. En Europe aussi les systèmes de construction verte sont désormais bien établis, et tous les nouveaux bâtiments sont mieux isolés qu'ils ne l'étaient avant la hausse subite des coûts énergétiques. L'Europe orientale est, elle aussi, devenue extrêmement vigilante en matière d'énergie dans le secteur de la construction, en particulier les pays qui sont tributaires de combustibles fossiles importés; toutefois le parc immobilier existant n'y présente généralement pas un rendement optimal.

Ces programmes visent à réduire la consommation d'énergie, à ramener au minimum «l'empreinte carbone» des bâtiments, et à contribuer de ce fait à l'efficacité énergétique et à la réduction des émissions de carbone. En fixant de nouvelles normes et en promouvant les nouveaux concepts, ils modifient les paramètres de base sur le marché le plus important pour les sciages et les panneaux, et exposent donc le secteur à de nouvelles menaces, mais ouvrent aussi des perspectives nouvelles.

La construction verte offre à la filière bois de nouvelles perspectives quand elle promeut des produits dérivés du bois et des produits bois générés de manière durable. La demande de fenêtres et de portes de rendement optimal a été une manne pour le secteur de l'usinage de profils bois. Pour répondre aux exigences des fabricants de produits ouvrés, les constructeurs ont choisi les fenêtres à châssis bois, à double ou triple vitrage. Les propriétaires de logements constatent que les économies d'énergie remboursent les coûts de rééquipement.

Ces systèmes peuvent également menacer l'utilisation du bois quand ils conduisent au choix de produits concurrents, y compris l'acier, le béton et les plastiques. Certains systèmes ne tolèrent que le bois agréé selon un système unique et exclusif de certification, qui exclut le bois certifié selon d'autres normes, ou du bois produit de manière tout aussi durable, mais qui n'a pas de certification. Cette exigence bénéficiera alors à ceux qui ont choisi le système de certification dit et à leurs fournisseurs, en fermant le marché aux autres.

La question de la construction verte n'est pas encore pleinement visible pour les décideurs du secteur forestier, malgré son importance, et elle a donc été choisie pour thème dans cette livraison de la *Revue*. Un atelier sur le sujet sera également tenu dans le cadre de la Semaine européenne des forêts. La construction verte est donc traitée dans ce chapitre, comme dans les chapitres consacrés aux segments spécifiques du marché, afin de bien discerner quelles sont les ramifications de ces programmes ambitieux, et lourds de conséquences.

1.3.3 Responsabilité sociale d'entreprise

La responsabilité d'entreprise associe des facettes sociales et environnementales, et les entreprises du secteur forestier et leurs associations mettent en œuvre des codes de conduite et établissent des rapports à l'intention du public sur leur application. Certains programmes de responsabilité d'entreprise prévoient des prescriptions visant la fourniture des produits – bois et papiers – générés de manière durable. Assurément les points relatifs à l'environnement prévoient les moyens de reconnaître les bonnes procédures de gestion forestière, et réciproquement de combattre l'extraction illégale en excluant les achats de produits qui pourraient avoir été dérivés d'une exploitation illicite de la forêt.

Ces politiques ont représenté un moteur puissant pour la certification de la gestion durable des forêts et l'émission de certificats de traçabilité. En 2007 le Forest Stewardship Council (FSC) (Conseil d'intendance des forêts) a constaté que plusieurs de ses membres étaient coupables de pratiques inacceptables en matière de gestion dans des domaines forestiers non certifiés. Pour y répondre il a rédigé un nouveau texte intitulé «Politique en vue de l'association au FSC», qui précise qu'il n'est pas acceptable que ses membres, ses associés, ses partenaires et les titulaires de ses certificats ou leurs associés prennent part, directement ou indirectement, à des opérations illégales d'extraction, à la violation des droits civils, à la destruction des valeurs de conservation, à la conversion des forêts en plantations ou à des usages non forestiers, à la plantation d'arbres génétiquement modifiés, ou à des activités quelconques susceptibles de porter préjudice à la réputation, à la crédibilité, ou aux valeurs du Conseil (FSC, 2007).

Les entreprises et les associations commerciales qui n'ont pas encore lancé leurs propres politiques dans ce domaine ont été invitées à le faire par des politiques gouvernementales visant la mise en place de programmes de responsabilité d'entreprise, et à en rendre compte. Les prochaines normes ISO 26000 sur la responsabilité sociale des entreprises promouvront inévitablement la compatibilité et la comparabilité entre programmes. Le Conseil mondial des affaires pour le développement durable et l'Institut des ressources mondiales ont élaboré en 2008 un guide pour des approvisionnements durables en produits dérivés du bois et en papier. Ce guide conseille les responsables d'entreprise en ce qui concerne l'achat de produits issus de la forêt, par exemple en matière d'approvisionnement, de légalité, d'environnement (changements climatiques, recyclage de fibres) et de questions sociales (communautés locales et peuples autochtones).

Non seulement les programmes de responsabilité sociale des entreprises aident celles-ci à honorer leurs engagements pour ce qui est des fondamentaux non économiques de la gestion forestière durable, et des aspects sociaux et environnementaux, ils sont également un outil puissant de communication pour protéger leur image de marque et répondre aux attentes publiques en ce qui concerne les actions et les carences des entreprises.

Le premier Sommet sur les principes du Pacte mondial des Nations Unies⁸, tenu en 2007 à Genève, a conduit à la signature du Pacte par un millier de chefs d'entreprise du secteur forestier, et de responsables dans les gouvernements et les organismes internationaux. Le Sommet a lancé des initiatives associant le public et le privé sur le climat, l'éducation, l'investissement et l'eau. Le Secrétaire général a annoncé le lancement d'un nouveau mouvement international des entreprises résolues à promouvoir les pratiques de gestion responsable (Pacte mondial des Nations Unies, 2007). Le Comité du bois et son équipe de spécialistes des marchés des produits forestiers et de la commercialisation continuent de discuter régulièrement de la responsabilité des entreprises et à mettre l'accent sur la nécessité d'une application plus uniforme des principes dans la région de la CEE.

1.3.4 Politiques de recherche-développement

Le secteur forestier a besoin d'une activité de recherche-développement continue et vigoureuse pour développer ses marchés actuels et s'ouvrir de nouveaux débouchés pour satisfaire les attentes des consommateurs en produits durables et novateurs. Le septième Programme-cadre pour la recherche de la Commission européenne a commencé en 2007, et s'étend jusqu'à l'horizon 2013. Des contributions à ce programme ont été reçues de la Plate-forme technologique forêt, bois, papier, établie par CEI-Bois, la Confédération des propriétaires forestiers européens (CEPF), et la CEPI. Le Programme-cadre pour la recherche et la Plateforme technologique ont de nombreux partenaires, et devraient se révéler dans l'avenir très féconds pour le secteur.

Avec un budget de 20 millions d'euros, EFORWOOD est un autre projet coopératif de recherches sur la durabilité dans le secteur européen des forêts. Il porte sur la filière bois tout entière, devrait s'étendre sur quatre ans, et il fait intervenir 38 organismes de 21 pays.

Aux États-Unis, le département de l'énergie a appuyé par des subventions le développement des usages énergétiques de la biomasse avec la construction d'usines modèles en vraie grandeur. Ces usines produisent des biocarburants liquides à partir d'une matière cellulosique de base, la plupart du temps du bois.

⁸ www.unglobalcompact.org.

1.3.5 Politiques de lutte contre l'abattage et le commerce illicites

Les gouvernements, au niveau fédéral et aux divers niveaux locaux, continuent de progresser dans les politiques visant à éliminer l'abattage illicite et le commerce des produits forestiers qui en sont le fruit. En juin 2007, l'abattage illicite a de nouveau été inscrit au programme du Sommet du G-8 des chefs d'État des pays les plus riches. La déclaration du Sommet associe l'abattage illicite, la déforestation et les changements climatiques, et affirme que les responsables dans le monde «appuieront les processus existants pour combattre l'abattage illicite», en notant que cette question est «l'un des obstacles les plus difficiles à maîtriser pour aller plus loin dans la réalisation d'une gestion durable des forêts et donc dans la protection des forêts dans le monde entier»⁹. Une législation proportionnée à ce défi a été adoptée aux États-Unis et en Europe.

Le vote par le Congrès des États-Unis d'un amendement¹⁰ à la loi Lacey dans le cadre du projet de loi sur l'agriculture en mai 2008 a rendu illégal aux États-Unis d'importer ou commercer du bois et des dérivés du bois extrait en violation des lois du pays de provenance. Cette loi, qui prévoit des peines d'amende et d'emprisonnement, donne donc de fortes motivations aux entreprises des États-Unis pour évaluer et réduire au minimum le risque que des fournisseurs n'écoulent des produits dérivés de bois de provenances illégales.

En Europe, la Commission européenne renforce la législation sur l'application des lois forestières, la gouvernance et le commerce (FLEGT)¹¹. Le projet de directive, qui devrait être publié fin 2008, deviendrait une option additionnelle dans le cadre du plan d'action FLEGT de l'UE, qui lutte contre l'abattage illégal dans le pays d'origine. La législation proposée imposerait un «devoir de diligence» en ce qui concerne les achats de bois des acteurs européens. La Fédération du commerce du bois du Royaume-Uni (TTF) a, de manière volontariste, rendu obligatoire que ses membres établissent des systèmes de vigilance et d'évaluation des risques, qui s'ajoutent au recueil des instructions environnementales de la Fédération. Cela s'inscrit dans la foulée de la politique de

promotion des achats responsables, qui a force obligatoire et fait partie du système d'évaluation des risques d'abattage illégal. L'objectif, selon la TTF, est d'améliorer la vendabilité du bois et de fournir aux clients des assurances de légalité (TTJ, 2008). La TTF, comme beaucoup d'autres associations commerciales nationales, est membre du Plan d'action pour le commerce du bois (TTAP) que dirige le Tropical Forest Fund. Ce plan vise à réduire les échanges illicites de bois en Europe par le biais de vérifications effectuées par les associations sur les bois, produits dérivés et papiers, grâce à des systèmes rigoureux de traçabilité. Le projet TTAP, cofinancé par l'UE et les associations membres, a examiné les codes de conduite des membres et leurs politiques d'achats pour évaluer leur efficacité.



Source: S. Codrington, 2008.

Les décideurs de l'UE aussi bien que ceux d'Amérique du Nord continuent d'investir un temps et des efforts considérables pour affiner les détails des politiques d'achat de bois du secteur public. Les Gouvernements des Pays Bas, de la Belgique, du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne, et du Danemark se sont dotés de politiques pour l'approvisionnement en bois et en papier qui constituent la base des pratiques au niveau local. Bien que les politiques diffèrent dans leurs approches, la certification des forêts et les certificats de traçabilité sont la condition de base.

L'un des objectifs du Code forestier russe de 2007 est de mieux contrôler l'abattage en donnant plus d'autonomie aux pouvoirs régionaux. Toutefois l'application du Code a achoppé sur la réorganisation du Ministère des forêts en 2008. On peut craindre que la hausse des taxes à l'exportation de bois rond ne mène à un surcroît d'abattage illicite et d'exportations illégales de grumes. Dans la région de la CEI, un volume admis de 10 à 30 % d'exportations illicites de grumes vers la Chine

⁹ www.g-8.de/Content/DE/Artikel/G8Gipfel/Anlage/2007-06-07-gipfeldokument-wirtschaft-eng.property=publicationFile.pdf

¹⁰ www.theorator.com/bills110/text/hr1497.html

¹¹ ec.europa.eu/environment/forests/flegt.htm

concentre l'attention de part et d'autre de la frontière.

Le Comité du bois et la Commission européenne des forêts de la FAO ont débattu de ce grave problème dans diverses tribunes, notamment l'atelier tenu en 2004, qui a conclu en formulant différentes possibilités d'action qui demeurent valables¹².

1.3.6 Politiques nationales concernant les produits forestiers et évolution des marchés

Les interactions des politiques gouvernementales visant à promouvoir le développement des industries forestières en Russie et en Chine entraînent des changements dans les secteurs forestiers de ces pays, qui sont des partenaires commerciaux importants, en particulier pour le bois rond russe qui est exporté vers la Chine. Au-delà de ce commerce bilatéral, les politiques commerciales suivies modifient la structure du secteur forestier dans la région de la CEE. Les impacts de ces changements rapides et continus justifient un développement ici, et les lecteurs trouveront aussi des mentions des effets de la problématique commerciale russe et chinoise dans les chapitres suivants.

1.3.6.1 Fédération de Russie

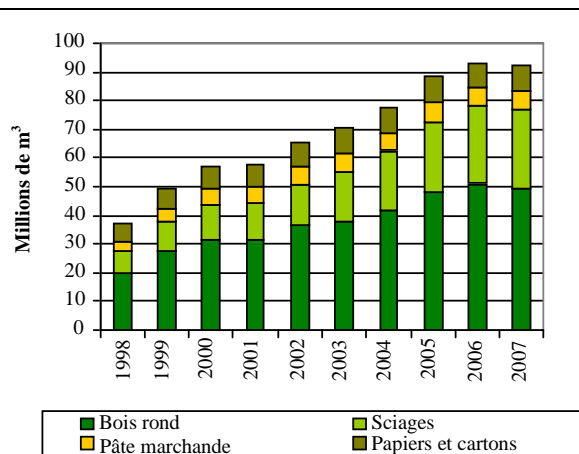
La question de caractère politique qui concerne le plus les pays qui importent du bois rond russe est celle de la taxe à l'exportation. Lancée en 2006 à des niveaux relativement bas, le taux de cette taxe doit augmenter périodiquement pour atteindre un minimum de 15 euros par m³ sur les grumes de résineux et les grumes de placage de bouleau en avril 2008. Alors que ce taux de 15 euros du m³ a déjà modifié les tendances des échanges en Europe, le taux de 50 euros du m³ prévu pour janvier 2009 pourrait sonner le glas des exportations russes de grumes. Cette taxation agit comme une contrainte à l'exportation, comme l'indique la baisse des exportations de grumes de résineux en 2007 (graphique 1.3.1). Les exportations de grumes ont encore baissé, de 44 % à destination de l'Europe et de 15 % à destination de l'Asie, au premier trimestre 2008 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. La question qui demeure à la mi-2008 est de savoir si cette taxe encouragera de manière significative la production à valeur ajoutée en Russie dans le court terme. On constate des signes

d'un accroissement de l'investissement étranger dans l'industrie russe de transformation du bois.

Le nouveau Code forestier russe poursuit l'objectif d'attirer l'investissement étranger, tout comme le font les taxes à l'exportation. Bien qu'il ait acquis force de loi en 2007, la réorganisation du Ministère des forêts a retardé son application. L'annonce de quelques accords de coentreprise indique que des investisseurs sont disposés à prendre des risques plutôt que d'attendre qu'un climat plus propice aux investissements s'établisse.

GRAPHIQUE 1.3.1

Évolution des exportations russes de produits forestiers, 1998-2007



Notes: Par pâte marchande, on entend la pâte produite pour la vente et non utilisée par le fabricant pour faire son papier. Les volumes sont exprimés en m³, convertis en équivalent bois rond en appliquant les facteurs de conversion indiqués au tableau 1.2.1.

Source: Base de données TIMBER, CEE/FAO, 2008.

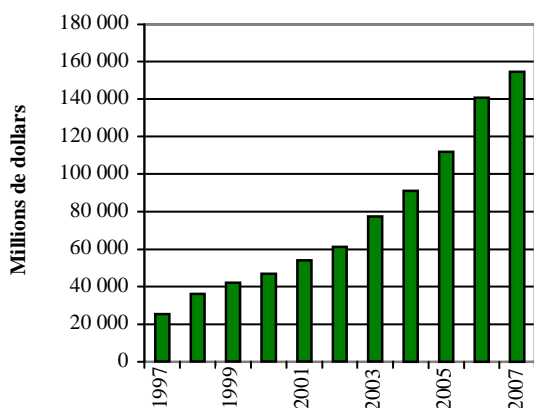
1.3.6.2 Chine

Les politiques officielles chinoises continuent de soutenir le développement industriel, y compris dans les secteurs du bois et du papier. L'influence du commerce de la Chine est systématiquement analysée dans chacun des chapitres de la présente livraison de la *Revue*. La montée rapide de la Chine sur les marchés internationaux des produits forestiers a provoqué un décalage structurel sur les marchés. Les effets du commerce chinois sont soit avantageux, soit désavantageux, selon le secteur commercial particulier de la région de la CEE que l'on envisage, et ils diffèrent souvent à l'intérieur d'un même secteur, à savoir selon que le point de vue est celui de l'importateur ou de l'exportateur, ou encore du producteur ou du consommateur.

¹² www.unece.org/trade/timber/docs/sem/2004-1/sem-2004-1.htm.

GRAPHIQUE 1.3.2

Production chinoise de produits forestiers, 1997-2007



Note: Inclut bois rond, sciages, panneaux, papiers et pâtes.

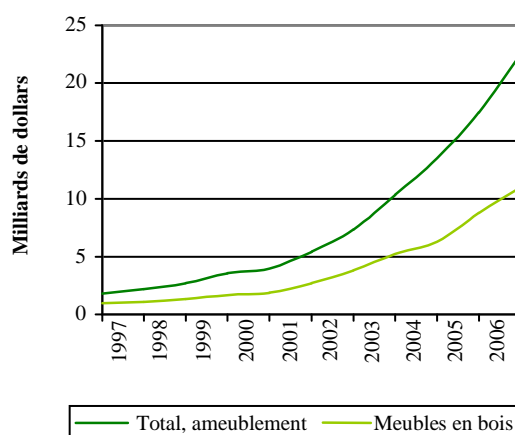
Source: International Wood Markets Group, 2008.

La production d'articles de bois et de papier de la Chine est en croissance, mais semble avoir ralenti en 2007 avec une production totale de bois rond, sciages, panneaux, papier et pâtes s'établissant à près de 155 milliards de dollars (graphique 1.3.2). L'une des exportations les plus importantes de la Chine, en valeur, est représentée par les meubles en bois, qui ne sont pas inclus dans cette production cumulée. Ils ont compté pour 11 milliards de dollars en 2007, soit une part significative des 22 milliards de dollars correspondant au total de l'ameublement exporté, à savoir en bois et autre qu'en bois (graphique 1.3.3) (IBISWorld, 2008). La présente section portant aussi sur la consommation chinoise de produits dérivés du bois, il importe de noter que la production totale de meubles pour 2007 est estimée à 69 milliards de dollars, ce qui signifie qu'approximativement les deux tiers de la production restent en Chine. Quelques autres statistiques sur l'industrie du meuble, florissante, de la Chine illustrent ce propos. En 2007 les 2 322 entreprises de fabrication de meubles, dont la plupart bénéficient d'un certain niveau d'investissement étranger, souvent en provenance d'Amérique du Nord et d'Europe, ont employé 529 348 travailleurs et ont payé 1,3 million de dollars de salaires (IBISWorld, 2008).

Si l'on considère les différentes composantes de la production, il apparaît que les produits de papier et les pâtes qui alimentent leur production ont progressé plus vite que les sciages ou les panneaux (graphique 1.3.4). Une partie de cette production est destinée à l'exportation, mais la majeure partie est consommée en Chine même.

GRAPHIQUE 1.3.3

Exportations chinoises de meubles, 1997-2007

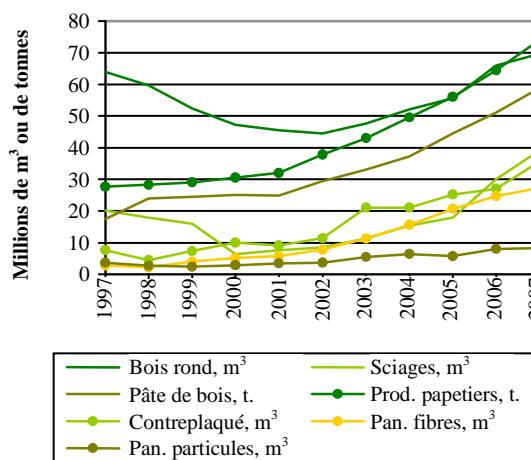


Note: Les exportations totales de meubles en 2007 sont une estimation du secrétariat.

Sources: IBISWorld, 2008 et Tan, X. *et al.*, 2007.

GRAPHIQUE 1.3.4

Production chinoise de produits forestiers, 1997-2007



Note: Pâtes de bois et produits papetiers, en millions de tonnes.

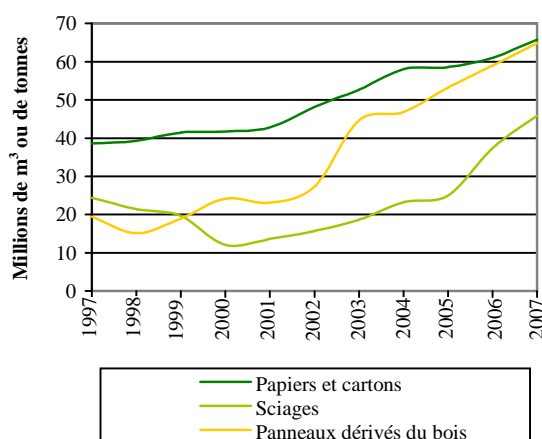
Source: International Wood Markets Group, 2008.

Depuis que l'on porte l'attention sur le commerce extérieur de la Chine, l'accroissement de la consommation intérieure n'a pas retenu une attention suffisante. On ne dispose pas de statistiques précises et actualisées, mais on estime que 80 à 90 % de la production de meubles sont destinés au marché intérieur. La consommation d'autres produits dérivés du bois et de papier augmente en proportion de l'élévation du pouvoir d'achat des consommateurs dans cette économie qui connaît la croissance la plus rapide au monde

(graphique 1.3.5). Les papiers et cartons, souvent destinés à l'emballage, ont vu une forte augmentation de leur consommation au cours des dernières années. Malgré des capacités additionnelles de réduction en pâtes et de fabrication de papier, la Chine reste importatrice nette de papier. Une grande partie des pâtes produites par la Chine provient de papier de récupération importé, dont le plus gros vient de la région de la CEE. Par exemple approximativement 40 % du volume record de papier et de cartons de récupération collectés aux États-Unis en 2007, à savoir 49 millions de tonnes, ont été exportés vers l'Asie. Les exportations des États-Unis de papier récupéré ont atteint le niveau record de 18 millions de tonnes en 2007, et ont encore progressé de 26 % au premier trimestre de 2008, principalement sous l'effet de l'explosion des exportations vers la Chine.

GRAPHIQUE 1.3.5

Consommation de produits forestiers en Chine, 1997-2007



Note: La consommation apparente pour 2007 est une estimation du secrétariat.

Sources: FAOSTAT, 2008 et Tan, X. *et al.*, 2008.

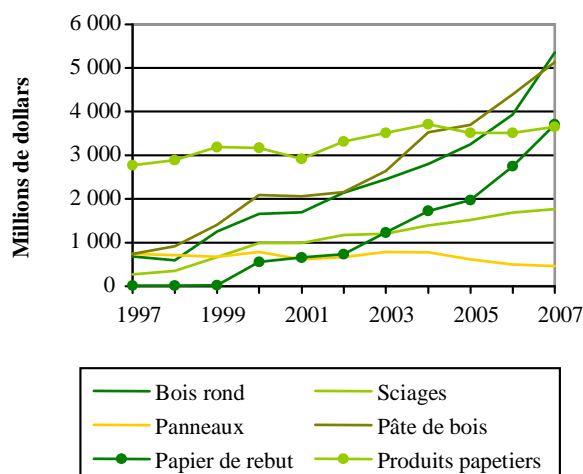
La consommation de sciages et de panneaux a aussi augmenté, et s'est accélérée ces dernières années. En 2008, deux événements pousseront vraisemblablement la demande plus avant: les Jeux olympiques d'été à Pékin et le fort tremblement de terre en mai. Les travaux de construction et de reconstruction exigeront des volumes énormes, et les importations se renforceront très probablement elles aussi.

L'excédent massif de la balance commerciale de la Chine pour tous les produits, et pas seulement pour le bois, est estimé à plus de 300 milliards de dollars en 2007, et il progressait encore rapidement

début 2008. Toutefois pour ce qui est des produits dérivés du bois l'excédent de la balance commerciale est variable selon les produits, certains, comme le contreplaqué, étant passés de la catégorie des importations nettes à celle des exportations nettes en 2001, avec l'accroissement de la capacité de production nationale, mais la production restant fondée sur des grumes importées. Comme pour la plupart des produits dérivés du bois et des papiers, la Chine importe souvent la matière première de la région de la CEE, la transforme, et réexporte une partie de la production transformée vers cette même région. Les exportateurs de la région de la CEE en bénéficient d'une certaine manière, les importateurs d'une autre, et les consommateurs ont accès à des marchandises bon marché. Mais les fabricants de la région de la CEE doivent affronter cette concurrence, tant pour les matières premières que pour la clientèle. Il convient de rappeler qu'approximativement 60 % de la fabrication chinoise de meubles repose sur des investissements des États-Unis. Les journaux commerciaux spécialisés rendent régulièrement compte de nouveaux investissements dans le secteur chinois du bois et du papier de la part d'investisseurs occidentaux.

GRAPHIQUE 1.3.6

Importations chinoises de produits forestiers, 1997-2007



Note: Les importations 2007 de pâtes de bois, de papier de rebut et de produits papetiers sont des estimations du secrétariat.

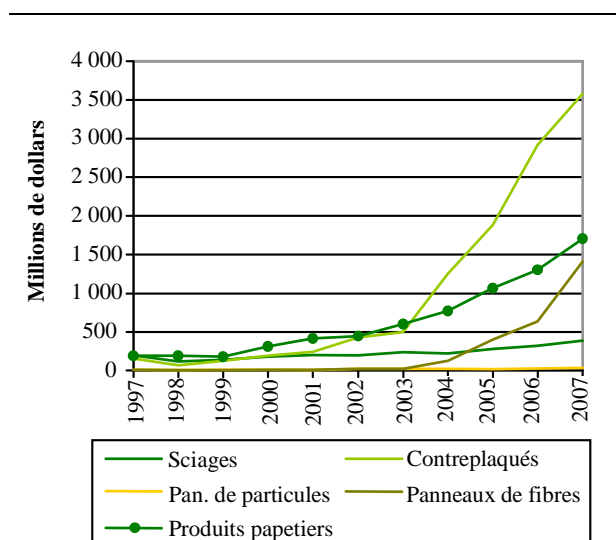
Source: International Wood Markets Group, 2008.

Les importations de bois rond de la Chine ont continué de croître rapidement en 2007, conservant à la Chine sa place de première importatrice de bois

ronde au monde, pour les espèces tant tempérées que tropicales (graphique 1.3.6). Des volumes croissants de bois rond proviennent des pays de la CEI, et principalement de la Fédération de Russie. Comme il a été noté ci-dessus, les exportations de bois rond de la Russie vers l'Asie ont diminué en 2007, puis à nouveau au premier trimestre 2008. Ces diminutions sont directement liées à la hausse du taux de la taxe russe à l'exportation de bois rond. La diminution que connaîtront les importations chinoises en provenance de Russie en 2009, quand la taxe passera au taux de 50 euros du m³, affectera bien évidemment les autres sources de bois rond, tant licites qu'illicites.

GRAPHIQUE 1.3.7

Exportations chinoises de produits forestiers, 1997-2007



Note: Pour 2007 les exportations de produits de la filière papier sont une estimation du secrétariat.

Source: Tan, X. *et al.*, 2008.

Tandis que certaines entreprises du secteur des bois et papiers de la région de la CEE exportent vers la Chine, d'autres importent des produits semi-finis ou finis de fabrication chinoise. Les importations de contreplaqué se sont développées rapidement au cours des cinq dernières années et ont franchi la barre des 3,5 milliards de dollars en 2007 (graphique 1.3.7). L'UE et les États-Unis ont pris des mesures pour limiter les importations de contreplaqué à bas prix de provenance chinoise, mais aussi d'autres pays comme le Brésil. Avec le fort accroissement des capacités de fabrication de papier, la principale contrainte à l'accroissement des exportations semble être la demande d'utilisation intérieure.

Une grande partie des importations de bois rond de la Chine consiste en grumes tropicales, la Chine demeurant le principal importateur de bois tropicaux. Pour leur part les pays tropicaux ont lancé des politiques qui promeuvent la transformation locale à valeur ajoutée et ont adopté une législation de conservation des forêts. Pour alimenter ce qui semble être un appétit insatiable de bois rond industriel et de pâtes, aujourd'hui la plupart des grumes qu'importe la Chine proviennent de Russie et d'autres pays de la CEI. La production croissante de papier de la Chine est basée pour une part sur des importations énormes de papiers de récupération, principalement en provenance des États-Unis. La Chine est également le premier importateur de sciages feuillus en provenance des États-Unis.

Le Gouvernement chinois a attiré avec succès l'investissement étranger en mettant en œuvre des politiques promotionnelles généreuses, et le yuan, sous-évalué, a été avantageux pour ses exportations. Les pays d'importation sont fréquemment divisés sur les avantages et les inconvénients des nouveaux canaux commerciaux. Par exemple aux États-Unis la moitié des meubles en bois importés sont venus de Chine en 2006, où ils sont produits principalement par des entreprises dont le capital est partagé par des investisseurs des États-Unis. Beaucoup d'autres pays investissent en Chine en raison de ses bas coûts de fabrication.

1.4 Références

Organisation européenne du sciage. 2008. Communiqué de presse de l'Assemblée générale d'EOS. Disponible à : www.eos-oes.eu.

IBISWorld. 2008. Fabrication de meubles dans le monde: Rapport sur l'industrie en Chine. Disponible à : www.ibisworld.com/industrie/retail.aspx?indid=230&chid=1&rcid=86.

Mantau, U., Steierer F., Hetsch S., Prins C. 2008: Ressources en bois: disponibilité et demande – implications des politiques en matière d'énergies renouvelables. 2008. Disponible à : www.unece.org/trade/timber/docs/tc-sessions/tc-65/policyforum/Wood_availability_and_demand.pdf.

Organisation internationale des bois tropicaux. 2008. Revue annuelle et évaluation de la situation mondiale du bois en 2007. Disponible à : www.itto.or.jp.

- MCPFE/CEE/FAO. 2007. Situation des forêts en Europe. Disponible à: www.mcpfe.org/system/files/u1/publications/pdf/state_of_europe_s_forests_2007.pdf.
- Philibert, Cédric. 2006. *Obstacles à la diffusion des technologies: le cas des technologies thermiques solaires*, document d'information IEA, 2006, disponible à: www.oecd.org/dataoecd/46/14/37671704.pdf.
- Tan, X., Shi, K. et Lin, F. 2007. La production et le commerce des produits dérivés du bois en Chine dans la période 1997-2006. Académie chinoise de foresterie, Beijing (Chine).
- TTJ. 2008. TTF rend obligatoire l'usage du système d'approvisionnement, 21/28 juin. p. 5. Disponible à: www.ttjonline.com/uk.
- ONU Comtrade/EFI. 2008, Base de données Comtrade de l'ONU, validée par l'Institut européen des forêts, disponible à: <http://comtrade.un.org/> et EFI disponibles à: www.efi.fi.
- Base de données CEE/FAO sur le bois. 2008. Disponible à: www.unece.org/trade/timber.
- Wood Markets. 2008. China Bulletin, diverses questions. Disponible à: www.woodmarkets.com.

Chapitre 2

Grandes orientations concernant les marchés des produits forestiers en 2007 et 2008¹³

Faits saillants

- Trois débats imbriqués à l'échelle mondiale sont en cours, à savoir sur les changements climatiques, l'énergie, et la sécurité alimentaire, et ils influencent la situation actuelle et le devenir des marchés des produits forestiers.
- Les politiques émergentes des gouvernements et des associations sectorielles, sous l'effet de la hausse record des prix du pétrole, ouvrent des marchés à la dendroénergie, et des investissements significatifs sont réalisés dans le domaine des biocarburants tirés du bois.
- Des critères de durabilité sont élaborés pour les biocarburants, vu la nécessité d'assurer des approvisionnements en bois durables à des fins énergétiques et pour la transformation du bois.
- Les négociations sur le premier cycle d'engagements au titre du Protocole de Kyoto (2008-2012) et sur le cycle suivant (après 2013) sont en cours; les questions majeures relatives à la forêt sont la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, et le contrôle de la gestion durable des forêts et la traçabilité des produits forestiers qui en sont extraits.
- Les préoccupations relatives à la sécurité alimentaire et aux prix des denrées alimentaires, sous l'effet du passage de cultures vivrières aux biocarburants, pourraient accroître la pression pour tirer des énergies renouvelables du bois et d'autres matériaux lignocellulosiques.
- Les programmes de construction verte influencent de plus en plus les paramètres du marché des produits forestiers, tant positivement que négativement, car certains systèmes ne prennent pas en compte l'évaluation complète du cycle de vie et d'autres sont discriminatoires vis-à-vis de certains dispositifs de certification.
- Le Code forestier russe, bien qu'approuvé début 2007, n'a pas encore été mis en vigueur du fait de facteurs administratifs; les taxes russes à l'exportation de bois rond commencent à produire des effets, dans le pays comme à l'extérieur.
- L'intérêt pour le concept de responsabilité d'entreprise se développe, et la publication de la prochaine série de normes ISO 26000 est susceptible d'accroître l'activité dans tous les secteurs, y compris celui des produits forestiers.
- Les recherches récentes montrent que la gestion active des forêts, y compris les abattages périodiques pour obtenir de la matière première dont tirer des produits dérivés à longue vie, permet un stockage sensiblement plus massif de carbone que lorsque la forêt est abandonnée à elle-même.

¹³ Par MM. Jim L. Bowyer (Dovetail Partners Inc.), Helmuth Resch (Université des ressources naturelles, Autriche) et M^{me} Franziska Hirsch (Section du bois de la CEE/FAO, Suisse).

Introduction du secrétariat

Le présent chapitre analyse les évolutions et les grandes orientations qui affectent les marchés des produits forestiers. Bien des orientations examinées ici sont analysées plus avant dans les chapitres suivants, consacrés aux différents secteurs marchands.

Certaines des questions d'orientation traitées l'an dernier sont reprises, en raison de faits nouveaux significatifs. De nouvelles politiques sont examinées par les auteurs sous l'angle de leur impact présent et futur sur le secteur forestier. Par exemple les politiques de construction verte ont une forte incidence sur les marchés des produits forestiers. Les auteurs présenteront les 21 et 22 octobre 2008 les questions d'orientation examinées dans ce chapitre au Comité du bois et à la Commission européenne des forêts, ainsi que dans le cadre des Discussions sur les marchés qui se tiendront pendant la Semaine européenne des forêts. La construction verte est un thème central de la *Revue* et pour les Discussions sur les marchés à venir.

Le secrétariat tient à exprimer ses sincères remerciements à M. Jim Bowyer¹⁴, Directeur du Responsable Materials Program de Dovetail Partners Inc., et professeur émérite du Département des produits biologiques de l'Université du Minnesota (États-Unis d'Amérique), qui a de nouveau été le principal auteur et le coordonnateur du chapitre. Il a été associé cette année encore à M. Helmut Resch¹⁵, professeur émérite de l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie appliquées à Vienne (Autriche), qui a livré un point de vue européen particulièrement intéressant. M^{me} Franziska Hirsch¹⁶, spécialiste des politiques et des institutions

¹⁴ M. Jim L. Bowyer, Directeur du Responsible Materials Program, Dovetail Partners Inc., 528 Hennepin Avenue, Suite 202, Minneapolis, Minnesota, 55403 (États-Unis d'Amérique) et professeur émérite du Département des produits biologiques de l'Université du Minnesota (États-Unis d'Amérique). Téléphone: +1 612 333 0430; télécopie: +1 612 333 0432; courriel: jimbowyer@comcast.net; site Web: www.dovetailinc.org.

¹⁵ M. Helmut Resch, professeur émérite de l'Université des ressources naturelles, Gregor Mendel Str. 33, A-1180 Vienne (Autriche). Téléphone: +43 147654 4254; télécopie: +431 476 544 295; courriel: resch@boku.ac.at; site Web: www.boku.ac.at.

¹⁶ M^{me} Franziska Hirsch, spécialiste des politiques et des institutions, Section du bois de la CEE/FAO, Division du commerce et du bois, CEE-ONU, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse). Téléphone: +41 22 917 2480; télécopie: +41 22 917 0041; courriel: Franziska.Hirsch@unece.org; site Web: www.unece.org/trade/timber.

au sein de la Section du bois de la CEE/FAO (Genève), a apporté un éclairage international dans plusieurs sections et revu le chapitre tout entier. La section traitant de la responsabilité d'entreprises a été rédigée par M^{me} Natalia Vidal¹⁷ et M. Robert Kozak¹⁸, tous deux spécialistes de cet important domaine. MM. Bowyer, Resch et Kozak sont membres de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

2.1 Aperçu général du chapitre

L'année écoulée a vu une intensification marquée des discussions de haut niveau et de caractère transverse sur les politiques énergétiques et les changements climatiques, qui ont été stimulées par de fortes hausses des prix de l'énergie et de nombreux produits de base, et qui ont conduit à des engagements et à l'établissement d'objectifs politiques significatifs par les gouvernements. La hausse des prix des denrées alimentaires, attribuée en partie à la demande de bioénergie, a donné lieu à un débat mondial intense, qui a culminé avec la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et la bioénergie, tenue au siège de la FAO, à Rome, en juin 2008. Tous ces débats sont complexes et de caractère global: ils touchent les intérêts essentiels des pays dans le monde entier, et portent en définitive sur la durabilité des grands systèmes (énergie, climat et vivres) et sur la correction des distorsions structurelles présentes de longue date. Aucun des trois discours de fond n'a encore débouché sur un consensus global fort quant aux stratégies à mettre en œuvre.

Ces débats sur les orientations à prendre sont susceptibles d'influencer le secteur forestier et les marchés des produits forestiers, en modifiant les conditions dans le court terme et en précisant les défis à relever par le secteur à moyen et à long terme. Comment le secteur forestier, y compris les acteurs impliqués sur les marchés des produits

¹⁷ M^{me} Natalia Vidal, doctorante, Faculté de foresterie, Université de Colombie-Britannique, Vancouver, V6T 1Z4 (Canada). Téléphone: +1 604 822 2685; télécopie: +1 604 822 9104; courriel: nvidal@interchange.ubc.ca; site Web: www.forestry.ubc.ca.

¹⁸ M. Robert Kozak, professeur associé à l'Université de Colombie-Britannique, Faculté de foresterie, Université de Colombie-Britannique, Vancouver, V6T 1Z4 (Canada). Téléphone: +1 604 822 2402; télécopie: +1 604 822 9104; courriel: rob.kozak@ubc.ca; site Web: www.forestry.ubc.ca.

forestiers, trouvera-t-il sa place légitime dans un système mondial véritablement durable?

Les programmes de construction verte visent à réduire la consommation d'énergie et «l'empreinte carbone» des bâtiments, et ainsi à contribuer à l'efficacité énergétique, à la réduction des émissions de carbone et à la promotion des énergies renouvelables. En fixant de nouvelles normes et en promouvant de nouveaux concepts, ils modifient la donne sur le marché extrêmement important des sciages et des panneaux, et placent donc le secteur devant des menaces et des perspectives nouvelles. Le sujet de la construction verte n'est pas encore pleinement visible pour les décideurs du secteur forestier, en dépit de son importance, et il a donc été choisi pour thème de fond de la *Revue* de cette année. Un atelier sur le sujet sera également tenu dans le cadre de la Semaine européenne des forêts, et commencera le 20 octobre 2008 à la FAO, à Rome. La construction verte est traitée dans le présent chapitre, ainsi que dans ceux qui portent sur des secteurs spécifiques du marché, pour bien identifier les ramifications de ces programmes de grande portée.

Dans la *Revue* de cette année il a fallu se résoudre à pratiquer une approche sélective, car il n'y avait pas lieu de présenter dans son intégralité le débat sur ces grandes questions mondiales dans une publication axée sur les marchés des produits forestiers. Ce chapitre décrit donc brièvement les principaux faits récents, mais se concentre ensuite sur les tendances qui ont influencé, ou qui dans un avenir proche pourront influencer les marchés des produits forestiers. Il décrit aussi brièvement comment ces marchés et les politiques concernant le secteur forestier s'adaptent à la situation nouvelle. Les questions traitées dans le chapitre sont notamment les suivantes:

- 2.2 Énergie et secteur forestier;
- 2.3 Changements climatiques et marchés des produits forestiers;
- 2.4 Sécurité alimentaire contre biocarburants;
- 2.5 Le mouvement de construction verte;
- 2.6 Responsabilité sociale d'entreprise;
- 2.7 Réforme du secteur forestier russe;
- 2.8 Politiques de recherche-développement.

2.2 Énergie et secteur forestier

2.2.1 Énergies renouvelables: politiques et objectifs

La hausse stupéfiante des prix de l'énergie au cours des dix-huit derniers mois a fait passer le développement des énergies renouvelables au premier rang de la liste des priorités pour beaucoup de gouvernements. Vu que le souci principal est la disponibilité future de combustibles liquides, des efforts concertés pour développer des solutions de remplacement des carburants dérivés du pétrole pour les transports sont en cours à l'échelle mondiale, et les biocarburants figurent en bonne place parmi les solutions identifiées jusqu'ici.

Aujourd'hui, divers pays financent directement la recherche-développement sur les bioénergies ou offrent des incitations à poursuivre ces travaux, et dans certains cas subventionnent la production et l'utilisation de biocarburants. De ce fait l'un des axes de recherche dans les laboratoires et les installations pilotes dans le monde entier est celui du développement de nouvelles technologies en vue de la conversion de la biomasse en énergie, et en particulier de la biomasse en combustibles liquides. Dans le même temps, les problèmes potentiels liés à la génération d'énergie à partir de la biomasse sont examinés par les décideurs. En attendant, les marchés liés à l'utilisation énergétique de la biomasse (principalement à base de bois), comme ceux des billettes, granulés, bûches reconstituées, et autres formes de combustibles ligneux sont en croissance rapide, et de nombreuses installations nouvelles exploitent la biomasse, les volumes consommés s'accroissent, et les prix sont à la hausse.

De manière générale le développement des biocarburants continue d'être fortement influencé par les objectifs, les subventions et les incitations des pouvoirs publics. Par exemple le marché européen des biocarburants est considérablement influencé par la politique et la législation de l'Union européenne. Dans le passé, la directive 2003/30/EC de l'UE sur les biocarburants a créé un cadre législatif pour les États membres, qui a eu pour effet une croissance rapide de la production de biocarburants. Cette directive a établi un objectif de 5,75 % de biocarburants sur le volume total d'essence et de gazole consommé sur le marché du transport à l'horizon du 31 décembre 2010, et exigeait des États membres qu'ils établissent des

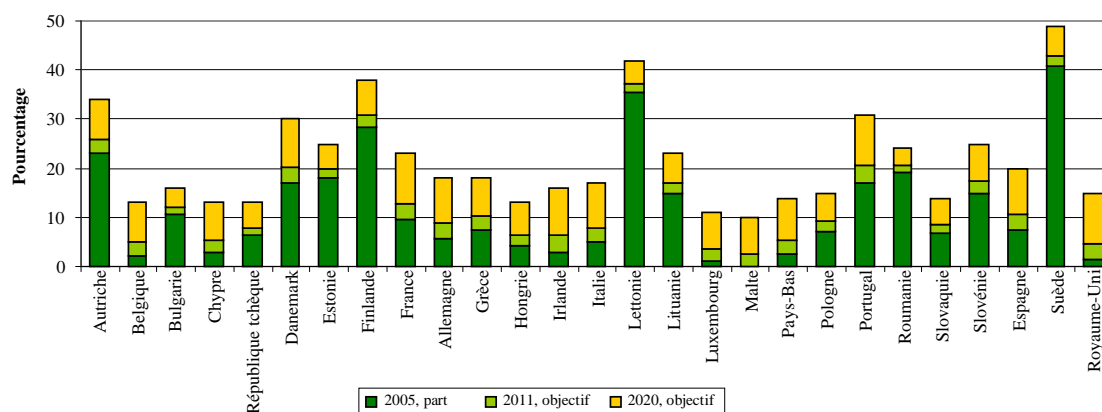
objectifs intermédiaires indicatifs pour 2005. Selon la Commission européenne, cet objectif indicatif intermédiaire n'a pas été atteint. En 2005, les biocarburants comptaient pour 1 % dans les carburants utilisés pour le transport, et selon l'estimation faite par la Commission, l'objectif pour 2010 ne pourra pas être atteint, bien qu'une part d'environ 4,2 % puisse être escomptée.

Une proposition de directive de l'UE sur les énergies renouvelables, publiée en janvier 2008, a confirmé l'objectif obligatoire global d'une part de

20 % des sources d'énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, vagues, marées, hydroélectricité, biomasse, gaz des décharges, gaz de traitement des eaux usées et biogaz) dans la consommation finale d'énergie et un objectif minimum obligatoire de 10 % pour les biocarburants dans les transports à atteindre par chaque État membre d'ici à 2020. La directive proposée établit des objectifs nationaux spécifiques pour la part de l'énergie provenant de sources renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020, allant de 10 à 49 % (graphique 2.2.1).

GRAPHIQUE 2.2.1

**Part de l'énergie renouvelable dans la consommation dans l'UE:
situation et objectifs 2005, 2011 et 2020**



Source: Commission des communautés européennes, 2008.

Le train de mesures relatif aux énergies renouvelables et au climat stipule également une réduction globale des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20 % d'ici à 2020, et une augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique (EU, 2008b). Le Conseil de l'Union européenne a proposé que les pays portent l'objectif de réduction des GES à 30 %. Cette proposition fait partie intégrante des politiques ambitieuses de l'UE relatives aux changements climatiques. Tandis que le système d'échange de quotas d'émission (ETS) (EU, 2008a) devrait faciliter la croissance des énergies renouvelables, la directive proposée sur les énergies renouvelables mettra en place les conditions permettant aux énergies renouvelables de jouer un rôle clef pour que soient atteints les objectifs de réduction des émissions de GES.

Des objectifs semblables ont été établis en Amérique du Nord et du Sud, en Asie, en Océanie

et en Afrique. Les États-Unis visent à remplacer 15 % des carburants utilisés pour les transports par des biocarburants d'ici à 2022, et à atteindre un taux de 30 % d'ici à 2030.

2.2.2 Utilisation énergétique du bois

En Europe et en Amérique du Nord, on escompte que la biomasse, y compris la biomasse ligneuse, joue un rôle significatif pour atteindre les objectifs en matière d'énergies renouvelables. Les marchés de la biomasse utilisée pour la production de combustibles liquides et de granulés continuent de se développer. En outre, des efforts massifs de recherche visant à mettre au point des technologies nouvelles ou améliorées pour la production de bioénergie sont en cours ici et là dans le monde, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Ces questions sont examinées plus avant dans le chapitre consacré à la dendroénergie.

Si l'élaboration des politiques forestières dans la perspective de la production de biomasse est lente, l'expansion des capacités de production de dendroénergie et le développement des technologies sont rapides. Des projets récents illustrent ce fait:

- Une coentreprise entre l'industrie et des propriétaires forestiers en Norvège pour produire du biodiesel à partir de bois (plus d'un million de m³/an);
- Une usine commerciale de production de combustible liquide à partir de la biomasse en Allemagne, déjà opérationnelle, prévoit d'accroître sa consommation du bois au-delà de 1 million de m³/an (Réseau mondial global d'informations agricoles, 2008);
- Développement rapide de diverses installations de génération d'électricité alimentées par la biomasse et de petites usines de conversion de biomasse en carburants liquides aux États-Unis et au Canada.

Dans le même temps, la recherche fondamentale sur l'énergie tirée de la biomasse vise maintenant la production directe d'essence. La conversion directe de la cellulose végétale en essence et en composants de carburants aviation a été réalisée en laboratoire, et des entreprises commerciales sont réputées étudier maintenant ces possibilités (National Science Foundation, 2008).

Le rythme du développement des technologies et des marchés, à ne pas dissocier de l'antagonisme entre biocarburants et sécurité alimentaire, devrait donner aux politiques le signal clair que les orientations publiques concernant la production de biomasse et son exploitation sont bien en retard par rapport à ce qui se passe sur le terrain. Il est besoin de s'assurer que les politiques, même si elles n'ont été mises en place que récemment, soient encore valables dans une situation en mutation rapide.

2.2.3 Questions de durabilité

L'utilisation croissante de bois pour la génération d'énergie donne lieu à s'interroger, dans certaines régions, sur la durabilité de niveaux plus élevés de prélèvements de biomasse. On peut légitimement se demander si les programmes et les efforts de développement technologique en faveur des bioénergies ne vont pas trop vite par rapport aux politiques de gestion des forêts, vu le potentiel de

prélèvement substantiel de biomasse. Il est donc nécessaire:

- D'élaborer des directives spécifiques pour le prélèvement de biomasse dans les forêts naturelles;
- De déterminer le potentiel des forêts pour un approvisionnement durable en bois, ainsi que des zones agricoles et urbaines;
- D'analyser le rôle potentiel de plantations énergétiques.

Vu ces besoins, une dynamique s'établit en faveur de l'établissement d'un type de système de certification pour la production de biocarburants (Bioenergy Business, 2008).



Source: UPM, 2008.

La CE a répondu à des attentes concernant la production de biocarburants en suggérant qu'une disposition soit ajoutée à la directive concernant la promotion de l'utilisation de l'énergie de sources renouvelables pour préciser que la production de biocarburants devrait être environnementalement durable (Commission des Communautés européennes, 2008). Les critères identifiés sont les suivants: 1) les «superficies boisées en continu» et les terres «exemptes d'activité humaine significative» ne devraient pas être converties à la production de biocarburants et autres bioliquides; et

2) toutes les initiatives relatives aux biocarburants doivent se conformer aux exigences environnementales de l'UE applicables à l'agriculture. En outre, selon cette proposition, tout système de production de biocarburants devrait comporter des niveaux minimum de diminution des émissions de GES d'au moins de 35 %, en tenant compte de tous les effets sur le bilan carbone de la conversion éventuelle de terres dans le calcul du manque à émettre des GES. La Commission élabore actuellement des critères plus spécifiques pour caractériser les biocarburants durables. Le projet de directive propose de confier la vérification aux États membres, tout en encourageant un processus multinational de certification. La traçabilité physique des biocarburants sera exigée, de sorte que les biocarburants qui satisfont aux critères de durabilité puissent être identifiés et récompensés par un bonus commercial.

2.2.4 Impact sur le secteur des produits forestiers

Dans un contexte d'inquiétude chez les fabricants établis de produits dérivés du bois en ce qui concerne les impacts potentiels du développement des bioénergies sur leurs approvisionnements en matière première, des impacts négatifs significatifs deviennent de plus en plus visibles.

Aux États-Unis et au Canada, les problèmes sont apparus rapidement en raison de la croissance rapide de la génération d'électricité à partir de la biomasse ligneuse et de la production de granulés, associée à une baisse rapide des disponibilités en écorce, sciure, et copeaux du fait de la baisse de la demande de sciages pour la construction de logements. Les fabricants nord-américains de panneaux de particules ont subi des hausses de prix de la matière première de 60 à 150 % ces deux dernières années. Les fabricants de papier et d'autres types de panneaux signalent également des impacts sur la disponibilité et les prix de la matière première, donnant lieu à craindre que des problèmes substantiels ne surviennent quand le marché du logement et l'économie commenceront à se redresser (Reuters, 2008).

Vu les craintes concernant les approvisionnements futurs en bois qui planent dans l'esprit des chefs de file du secteur, la nouvelle que les coûts liés au bois pour les grands fabricants mondiaux de pâtes avaient atteint le record sur treize ans au quatrième trimestre 2007 n'a soulagé personne (Ekström, 2008). Les prix des copeaux de

résineux et du bois de trituration étaient en hausse dans tous les pays étudiés, les plus fortes augmentations étant constatées en Russie, au Chili, au Brésil, et dans les pays nordiques; les prix étaient en hausse de près de 60 % par rapport à 2002. Les associations sectorielles ont commencé à élaborer des stratégies à long terme, comme le montrent diverses études réalisées par et pour la Confédération des industries papetières européennes (CEPI).

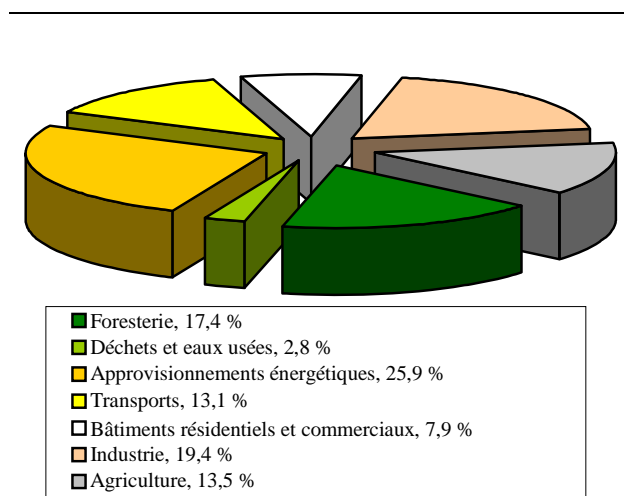
2.3 Changements climatiques et marchés de produits forestiers

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), dans son quatrième rapport d'évaluation en 2007, a constaté que 17,4 % des émissions globales de GES d'origine anthropique en 2004, en équivalent CO₂, étaient imputables à la foresterie, y compris au déboisement (GIEC, 2007) (voir graphique 2.3.1). Selon ce rapport, les principales actions de compensation de caractère forestier doivent être les suivantes: mise en boisement, reboisement, gestion des forêts, réduction du déboisement, gestion des produits bois extraits, utilisation de produits forestiers pour que les bioénergies remplacent les combustibles fossiles, amélioration des espèces pour accroître la productivité de la biomasse et la séquestration du carbone, technologies améliorées de télédétection pour l'analyse du potentiel de séquestration de carbone par la végétation et les sols, et cartographie des changements d'affectation des terres. La référence faite à la gestion des produits bois extraits montre bien que se manifeste un intérêt croissant pour des produits dérivés du bois plus durables et de plus longue vie, à usage en intérieur comme en extérieur.

Suite au quatrième rapport d'évaluation du GIEC, la Confédération européenne des industries du bois (CEI-Bois) a récemment demandé que la CE examine de plus près le rôle majeur que joue le bois dans la lutte contre les changements climatiques. Il est actuellement insuffisamment reconnu que la plus grande utilisation de produits dérivés du bois stimule l'expansion des forêts d'Europe, tout en réduisant les émissions de GES par le remplacement de produits à fort coefficient de combustibles fossiles. CEI-Bois cherche à mieux faire prendre conscience des avantages des produits dérivés du bois, y compris de leur consommation réduite d'énergie et de leur faible émissivité de GES en cours de transformation, sans parler de la fonction de stockage de carbone des produits dérivés du bois.

GRAPHIQUE 2.3.1

Émissions globales de gaz à effet de serre, par secteurs, 2003



Note: Part des différents secteurs dans les émissions anthropiques de gaz à effet de serre en équivalent CO₂. La foresterie inclut la déforestation.

Source: Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, 2008.

Les négociations menées sur l'utilisation des terres, les changements d'affectation des terres, et la foresterie (UTCATF) au titre de la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques (CCONUCC) portent aussi sur les questions liées au stockage du carbone dans les produits dérivés du bois extrait de la forêt. Un bon développement de cet outil permettrait de tenir pleinement compte de la capacité du bois de stocker des excédents de carbone sur de longues périodes, et d'encourager de ce fait l'utilisation de produits dérivés du bois plutôt que d'autres matériaux qui ne résultent pas des processus normaux de piégeage du carbone. Faire reconnaître la forte intensité de stockage de carbone dans le bois, et la consommation d'énergie réduite que représentent les produits dérivés du bois dans leur fabrication et leur utilisation, est ce à quoi tendent de nombreux rapports de recherches depuis dix ans. Les recherches récentes montrent bien les effets bénéfiques de la gestion active des forêts, dont une part significative des produits trouvent leurs débouchés dans des biens d'équipement durables.

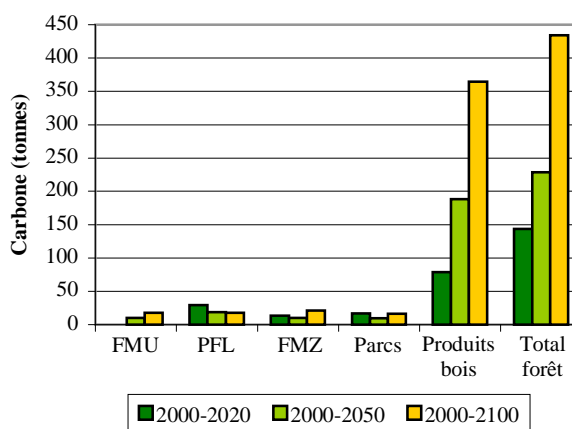
Les recherches récentes sur le bilan carbone de la gestion des forêts ont conduit à conclure que la gestion active et durable des forêts, y compris leur utilisation comme source de produits bois et de biocarburants, offre le plus grand potentiel de

réduction des émissions nettes de carbone (Sathre, 2007). Une autre équipe de recherche est parvenue à la même conclusion, en observant que ne pas exploiter la forêt accroît cumulativement les émissions de carbone par rapport à ce qui serait possible sous un régime de gestion forestière et d'extraction de produits pour utilisation (Eriksson *et al.*, 2007). L'importance de la gestion active pour la croissance des stocks de carbone a été mise en évidence dans une étude des forêts de l'Ontario ayant porté sur des périmètres sous gestion forestière, des forêts privées, des zones de prévention des incendies, des parcs, et les bois et produits d'abattage (Colombo *et al.*, 2007).

L'équipe de recherche canadienne a constaté que la grande majorité de l'accumulation de carbone imputable à la forêt de l'Ontario (Canada) au cours du présent siècle reviendra au bois extrait de la forêt (graphique 2.3.2).

GRAPHIQUE 2.3.2

Changement projeté des stocks de carbone dans les forêts de l'Ontario (Canada), 2000-2100



Note: FMU = unité de gestion forestière, PFL = forêt privée, FMZ = pare-feux.

Source: Colombo, S., Chen, J. et Ter-Milkaelian, M., 2007.

Un atelier CEE/FAO sur «Les produits du bois extraits de la forêt dans le contexte des politiques relatives aux changements climatiques» aura lieu à Genève du 6 au 9 septembre 2008.

Outre les produits du bois extraits, l'ordre du jour des négociations dans le cadre de la CCONUCC ces deux dernières années prévoit de traiter du problème de la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement. Ces négociations

ont eu pour effet un accord voulant que, vers la fin de 2009, un cadre et des règlements soient établis pour rendre compte des réductions des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, et créer des mécanismes de financement des opérations de lutte contre les pertes de superficies forestières. Si ce cadre et ces règles sont effectivement mis en place en 2009, ils pourront avoir un impact sur le commerce mondial de produits forestiers avec les pays en développement intéressés à gagner des crédits au titre d'un futur plan «d'évitement de déforestation».

Le développement des marchés du carbone a été engendré par l'éveil à la nécessité de ralentir les changements climatiques, comme il a été rapporté dans le chapitre sur les politiques de l'an dernier. Depuis la publication de la précédente livraison de la *Revue*, plusieurs faits nouveaux sont intervenus, y compris l'institution d'une bourse d'échange de quotas d'émission en tant qu'élément actif du programme sur le climat aux États-Unis, aux échelons fédéral et des États. Au niveau fédéral, un ambitieux projet de loi sur le plafonnement et les échanges a recueilli les suffrages de la chambre des représentants en décembre 2007, mais a échoué devant le Sénat en juin 2008. Ce projet de loi aurait créé une bourse d'échanges de quotas d'émission portant sur environ 75 % des émissions de GES aux États-Unis, avec un plafonnement de l'ordre de 2,5 fois le volume prévu pour la phase II de l'ETS de l'UE (Point Carbon, 2008).

Il existe plusieurs manières, pour les gestionnaires de forêts, de faire valoir des crédits pour séquestration de carbone atmosphérique. Dans tous les cas la valeur de la tonne de carbone séquestrée est fixée par les forces du marché, et varie dans le temps. Les principales bourses d'échange sont:

- Les marchés de compensation volontaire de Chicago, de Nouvelle-Galles du Sud et d'ailleurs;
- Les mécanismes opérant au titre du Protocole de Kyoto, en particulier le mécanisme pour un développement propre (MDP).

Dans le cadre du mécanisme européen de compensation des émissions, les crédits attribuables aux projets forestiers ne peuvent pas encore être comptabilisés, mais il a été demandé qu'ils le soient à compter de 2013.

Comme les compensations volontaires n'ont pas trouvé autant de restrictions que les projets MDP, des projets volontaires sur le carbone ont été lancés dans le domaine du reboisement. Sur des marchés volontaires, des types de projets impossibles selon les règles de conformité MDP, telles qu'actuellement définies, peuvent gagner des crédits carbone, par exemple pour évitement du déboisement et gestion forestière durable. Tous les registres forestiers établissent le bilan des opérations de reboisement, boisement, conservation de la forêt, et gestion forestière responsable qui préserve les stocks forestiers. Contrairement au marché de la conformité MDP, en 2007 la séquestration forestière de carbone a compté pour une proportion élevée des marchés volontaires mondiaux de carbone, avec 36 %, suivie par les énergies renouvelables avec 33 %, et les gaz industriels avec 20 % (Hamilton *et al.*, 2007).

2.4 Sécurité alimentaire contre biocarburants

À la mi-2008 une «crise alimentaire» s'est déclarée, marquée par de fortes hausses des cours des denrées alimentaires, des pénuries locales qui ont donné lieu à des troubles civils, de nouvelles restrictions commerciales (interdictions d'exportation de produits alimentaires) et un débat politique intense sur les liens entre sécurité alimentaire, durabilité et énergies renouvelables. Les causes de la hausse des prix des denrées alimentaires étaient nombreuses, notamment une demande accrue des économies émergentes, la consommation croissante de viande, les distorsions du commerce international, et le sous-investissement dans l'agriculture. Cette hausse a aussi été due, pour partie, au détournement de certaines récoltes, notamment de maïs, de la filière des approvisionnements alimentaires vers celle des matières premières pour la fabrication de biocarburants, sous l'effet des subventions aux énergies renouvelables. La Conférence de haut niveau convoquée en juin 2008 par la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale, sur le thème des défis du changement climatique et des bioénergies, a notamment réclamé davantage d'aide alimentaire d'urgence et plus d'investissement dans l'agriculture, ainsi qu'une série de mesures propres à corriger la fragilité et la vulnérabilité des systèmes d'approvisionnements alimentaires mondiaux (FAO, 2008). En ce qui concerne les biocarburants, elle a demandé que soient réalisées des études approfondies «pour faire en sorte que la production

et l'utilisation des biocarburants soient durables, conformément aux trois piliers du développement durable, et tiennent compte de la nécessité de parvenir à la sécurité alimentaire mondiale et de la maintenir» (FAO, 2008). La CE, dans sa politique sur les énergies renouvelables, exige maintenant que les biocarburants ne mettent pas en péril la sécurité alimentaire ou ne proviennent pas de terres à biodiversité élevée ou d'écosystèmes intacts.

Le résultat de ce débat pour ce qui est des marchés des produits forestiers est que, s'il est exclu de détourner des productions vivrières, la pression sur le bois et les autres matières lignocellulosiques qui poussent sur des terres moins fertiles pour s'approvisionner en énergie renouvelable se renforcera inmanquablement. En outre, la tendance à long terme à une réduction des superficies agricoles pourrait s'inverser (le programme de jachères de l'UE a déjà été suspendu), ce qui à son tour stopperait ou inverserait l'expansion des superficies forestières qui se poursuit aux États-Unis et en Europe depuis maintenant un certain temps. Le cadre de politiques dans lequel s'inscrit ce défi évolue rapidement sous l'effet de phénomènes comme la crise alimentaire récente. La *Revue* continuera de suivre les faits nouveaux et de rendre compte des facteurs qui influenceront probablement les marchés des produits forestiers.

2.5 Le mouvement de la construction verte

Ces dernières années, des programmes de «construction verte», à savoir la recherche de la consommation minimale d'énergie et de l'empreinte carbone minimale, ont été élaborés et mis en place en Europe et Amérique du Nord. Bien que les normes qu'ils fixent ne soient dans la plupart des cas pas obligatoires, elles influencent profondément les paramètres du marché des produits forestiers, introduisent de nouvelles contraintes et ouvrent de nouvelles perspectives. La présente section rend compte des évolutions les plus récentes et de la manière dont elles influencent les facteurs du marché des produits forestiers.

Aux États-Unis, l'intérêt pour la construction verte est devenu une évidence. Actuellement plus de 40 programmes de construction verte sont mis en œuvre aux États-Unis. La plupart de ceux-ci prévoient des dispositions liées à l'efficacité énergétique, à l'efficacité des matériaux, à

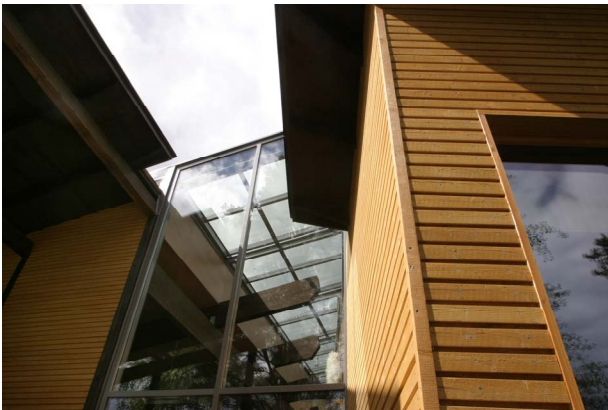
l'efficacité d'utilisation de l'eau, aux émissions dans l'air et dans les eaux, à la salubrité et à la sûreté pour les occupants. Beaucoup incluent également des éléments qui portent sur les impacts sur le site. Les séminaires, ateliers, et conférences sur la construction verte qui, il y a seulement quelques années, n'auraient pas attiré grand monde sont aujourd'hui pris d'assaut. En outre les articles dans les revues professionnelles et commerciales ayant trait à la construction consacrés aux concepts et aux pratiques de construction verte se sont multipliés ces dernières années, de même que le nombre des programmes verts dans tout le pays.

On compte actuellement aux États-Unis trois programmes de construction verte de portée nationale – le «programme phare pour la conception énergétique et environnementale» (LEED) du Conseil de la construction verte des États-Unis, le «programme globe vert» de l'Institut de construction verte (programme qui a ses racines dans la méthode d'évaluation des besoins énergétiques de l'Établissement de recherches sur le bâtiment (BREEAM), originaire du Royaume-Uni), et la «norme nationale de construction verte» de l'Association nationale des constructeurs de maisons individuelles. Tous ces programmes ont été élaborés et opèrent indépendamment des pouvoirs publics. D'autres initiatives de construction verte sont menées aux échelons des États, des comtés et des municipalités.

Le programme municipal d'Austin (Texas) est le premier programme de construction verte aux États-Unis, et remonte au début des années 90. En 1993 la ville a commencé à appliquer des technologies de construction verte dans ses équipements municipaux. De ses débuts jusqu'à 2000, le programme de construction verte d'Austin était volontaire, mais depuis 2000 tous les nouveaux bâtiments municipaux sont tenus d'obtenir au moins le «label argent» du programme LEED du Conseil de la construction verte des États-Unis (USGBC). D'autres aspects de ce programme restent facultatifs, et une aide est apportée par la ville aux constructeurs et aux acquéreurs de maisons concernant le choix des méthodes de construction et le choix des matériaux. Une aide est aussi offerte, sur demande, pour l'évaluation des projets.

À l'inverse de l'UE, qui avec la directive SAVE de 1993 (Conseil des Communautés européennes, 1993), le plan d'action 2002 sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD) (Conseil des Communautés européennes, 2002), et la directive de

2006 sur l'efficacité énergétique (CE, 2006) exige que tous les nouveaux bâtiments et structures qui font l'objet d'une rénovation lourde satisfassent à des normes énergétiques précises, aucune mesure de cet ordre n'a été prise aux États-Unis. Les normes de construction verte, pour autant qu'elles existent, s'appliquent presque exclusivement aux bâtiments publics ou aux édifices financés par le Gouvernement. Il existe néanmoins une tendance à exiger que les édifices gouvernementaux soient de construction verte certifiée, le plus souvent au regard de la norme LEED. L'adoption des pratiques vertes en matière de construction demeure en grande partie volontaire de la part des constructeurs de logements et d'autres structures non gouvernementales. Toutefois dans l'État de Californie apparaît depuis peu une tendance à demander des engagements envers des pratiques vertes de construction (le plus souvent encore la norme LEED) avant la délivrance d'un permis de construire (Ville d'Albany, 2008; Ville de Santa Cruz, 2008). Il reste à voir si cela dénote le début d'une tendance plus ample ou demeure un phénomène local.



Source: Coopérative de Metsäliitto, 2008.

La signification, pour l'industrie nord-américaine des produits forestiers, de l'influence croissante des programmes de construction verte tient principalement aux dispositions liées à la désignation des matériaux environnementalement préférables, dispositions qui sont souvent préjudiciables à l'utilisation du bois. Il est également problématique que la plupart de ces initiatives ne tiennent pas compte de l'énergie totale absorbée par la production des matériaux de construction.

Un certain nombre de programmes de construction verte en Amérique du Nord usent des attributs directs et simplifiés des matériaux comme indicateurs de préférabilité environnementale (matériaux recyclés, rapidement renouvelables). Ce

problème est amplifié par le fait que ces attributs ont été établis intuitivement, plutôt que scientifiquement. Le résultat en est des dispositions en ce qui concerne le choix de matériaux qui conduisent à des impacts plus préjudiciables, plutôt que moins, à l'environnement dans le cas de certaines pratiques prétendument vertes (Bowyer, 2007).

Est actuellement à l'étude l'inclusion de l'évaluation du cycle de vie complet (LCA) dans le programme LEED de l'USGBC, évolution qui renforcerait nettement sa crédibilité et son utilité, et qui induirait probablement des changements analogues dans d'autres programmes de construction verte. Parallèlement l'incorporation de la méthodologie du cycle de vie mettrait l'accent sur le peu d'énergie ajoutée pour la fabrication des produits bois, et encouragerait l'utilisation du bois dans la construction verte plutôt que d'en dissuader.

Tous les programmes de construction verte dans le monde récompensent l'utilisation de bois certifiés comme provenant de forêts gérées de manière durable; aux États-Unis, la certification du Conseil d'intendance des forêts (FSC) est la plus souvent indiquée, bien que plusieurs programmes reconnaissent tous les systèmes nationaux de certification. Ainsi le développement des programmes de construction verte conduira certainement à une plus grande demande de produits bois certifiés.

Un problème persistant relatif à la certification est que tous les programmes de construction verte exigent la certification du bois, mais seulement du bois. Mais tel est le cas, malgré les problématiques environnementales bien connues liées à la provenance de tous les matériaux.

Dans une perspective de politique publique, il serait logique d'exiger que toutes les dispositions relatives à la construction verte (comme celles qui portent sur la désignation des matériaux environnementalement préférables) qui pourraient être incorporées dans la loi ou dans la réglementation ou être promues par les services gouvernementaux soient fermement enracinées dans des travaux scientifiques et basées sur des protocoles transparents et largement reconnus. Il serait aussi logique que, quand des matériaux de construction certifiés sont exigés ou préférés pour répondre à une politique officielle, cette certification ou des prescriptions analogues soient uniformément exigées pour tous les matériaux.

2.6 Responsabilité d'entreprise

Le secteur forestier, comme beaucoup d'autres, est soumis à des pressions au titre du principe de la responsabilité d'entreprise, et les consommateurs attendent de plus en plus des entreprises qu'elles se comportent de façon responsable. Il y a eu ces dernières années une quasi-explosion des politiques et des directives de traçabilité des produits appelant à l'incorporation de codes de conduite principalement axés sur les facteurs environnementaux et sociaux. Il est probable que cet effort gagnera en puissance avec la publication prochaine des normes ISO 26000 sur la «responsabilité sociétale».

Au cours de l'année passée, il y a eu certaines failles dans le respect des normes de responsabilité, qui auront probablement des conséquences négatives pour les compagnies concernées, et le cas échéant aussi pour le secteur dans son ensemble. On a par exemple enregistré l'aveu étonnant, en janvier 2008, par huit fabricants japonais de papier représentant les quatre cinquièmes de l'industrie papetière du Japon, qu'ils avaient menti pendant près d'une décennie sur la teneur en matière recyclée de leurs produits (Chhabara, 2008). Un des plus gros papetiers du pays a admis n'avoir qu'une proportion de 40 % de matière recyclée dans son papier d'impression, après avoir prétendu être à 100 % de matière recyclée.

En 2007, plusieurs entreprises membres du FSC ont été associées à des pratiques forestières inacceptables dans des périmètres forestiers non certifiés. Le FSC a réagi en publiant sa nouvelle «Politique en matière d'affiliation au FSC», qui précise qu'il n'est pas acceptable que des membres du FSC, ses associés, ses partenaires et les titulaires de ses certificats ou leurs associés prennent part, directement ou indirectement, à des opérations illégales d'extraction, à la violation des droits civils, au non-respect des valeurs de conservation, à la conversion de forêts en plantations ou à des usages non forestiers, à la plantation d'arbres génétiquement modifiés, ou à des activités quelconques susceptibles de porter préjudice à la réputation, à la crédibilité, ou aux valeurs du FSC (FSC, 2007).

Par la suite, le Conseil mondial des affaires pour le développement durable et l'Institut des ressources mondiales ont élaboré en 2008 un guide pour des approvisionnements durables en produits dérivés du bois et en papier. Ce guide conseille les responsables d'entreprises pour l'achat de produits

issus de la forêt, par exemple en matière d'approvisionnement, de légalité, d'environnement (changements climatiques, recyclage de fibres) et de questions sociales (communautés locales et peuples autochtones).

2.7 Réforme du secteur forestier russe

Le Code forestier russe, qui est entré en vigueur en janvier 2007, présente un certain nombre de changements dans le domaine de l'administration des forêts, notamment des réformes structurelles comme le transfert de la responsabilité de la gestion et de la protection des forêts aux administrations régionales; la réduction de la durée des baux forestiers de quatre-vingt-dix-neuf à quarante-neuf ans; l'introduction des enchères dans les ventes de bois; et la promotion de projets d'investissement et de développement des infrastructures. Pour la plupart, ces changements ne sont pas encore entrés en vigueur, vu que l'administration du secteur forestier était encore en cours de réorganisation à la mi-2008, à la suite de l'abolition du système antérieur de gestion centralisée des forêts.

Les premières expériences ont rendu nécessaire quelques aménagements au Code. En juillet 2007, le Conseil de la Fédération de Russie a approuvé un amendement pour rationaliser la procédure de bail des périmètres forestiers en levant les barrières administratives apparues du fait de la prescription de mettre les contrats signés avant janvier 2007 en conformité avec le nouveau Code. D'autres amendements au Code forestier ont été formulés par le ministère des ressources naturelles pour réduire sensiblement le délai d'approbation du reclassement de forêts mises en réserve pour y mener des prospections géologiques.

Les taxes russes à l'exportation de bois rond sont passées de 6,5 % à 20 % en juillet 2007, et à 25 % en avril 2008 (minimum de 15 euros/m³). La taxe passera à 90 % en janvier 2009 (minimum de 50 euros/m³). Le but poursuivi par le biais de cette taxe à l'exportation sur les grumes est d'encourager une production à valeur ajoutée nationale dans le secteur forestier. En outre, la Fédération de Russie a réduit les droits d'entrée sur les équipements de transformation du bois pour servir le même objectif. Il apparaît que cette stratégie fonctionne, plusieurs accords de coentreprise ayant été conclus avec des opérateurs multinationaux du secteur des produits forestiers en 2008.

Comme il avait été signalé l'an dernier, les changements apportés au Code forestier, et plus particulièrement les taxes à l'exportation, ont induit des préoccupations significatives parmi les nations qui sont de longue date importatrices de bois rond russe. Par exemple en Finlande orientale, le long de la frontière russe, on prévoit des changements structurels considérables, en termes d'effets sur l'emploi et le revenu, et une perte de valeur de production de l'ordre de plusieurs centaines de millions d'euros (Pirhonen *et al.*, 2008). Selon l'Association finlandaise des industries forestières, ce sont 25 000 emplois qui pourraient être menacés en Finlande (Fitzsimmons, C., 2008). Les taxes élevées à l'exportation de grumes ont été portées devant l'Organisation mondiale du commerce par la CE, à la demande de la Finlande et de la Suède, comme étant contraires à «l'esprit de l'OMC». Cela pourrait affecter les négociations de la Russie pour accéder à l'OMC, parce que cette taxe affecte négativement les flux commerciaux européens, entraînant des fermetures d'usines et la perte d'emplois.

2.8 Politiques de recherche-développement

CEI-Bois, la Confédération des propriétaires forestiers européens (CEPF), et la CEPI ont établi la plateforme technologique pour le secteur forestier (FTP), comme il a été signalé les années précédentes. La FTP est pilotée par l'industrie, et elle vise à établir la feuille de route de recherche-développement pour le secteur et à mettre en œuvre son programme stratégique de recherches, développé dans le contexte de la FTP, mais avec la participation de nombreuses parties prenantes et de la CE. Elle apporte des contributions spécifiques au septième programme-cadre de recherches de la CE, qui doit être mis en œuvre de 2007 à 2013. En outre, EFORWOOD est un récent projet coopératif européen de recherche sur la durabilité dans le secteur forestier. Il vise à couvrir la totalité de la filière européenne, de la foresterie à la fabrication industrielle, à la consommation, et à la réutilisation des matériaux et des produits. EFORWOOD est doté d'un budget de 20 millions d'euros, et porte sur quatre ans, en associant 38 organismes de 21 pays. C'est le premier projet du secteur forestier européen tout entier à être financé par la CE, qui lui consacre 13 millions d'euros.

2.9 Références

- Bioenergy Business*. 2008. EU biofuels sustainability criteria could be toughened. 16 April 2008.
- Bowyer, J. 2007. Green Building Programs – are They Really Green? *Forest Products Journal* 57(9): 6-17.
- Chhabara, R. 2008. Asia-Pacific: Japan-pulp fiction. Ethical Corporation. Disponible à: www.ethicalcorp.com.
- City of Albany. 2008. Albany Green Building Program. Albany, California. Disponible à: www.albanyca.org/dept/InfoGreenBldg.html.
- City of Santa Cruz. 2008. Santa Cruz City Green Building Information. Santa Cruz, California. Disponible à: www.ci.santa-cruz.ca.us/pl/building/green.html.
- Colombo, S., Chen, J., et Ter-Milkaelian, M. 2007. Carbon Storage in Ontario's forests 2000-2100. Ontario Forest Research Institute, Research Note 6. Disponible à: www.cif-ifc.org/pdfs/OFRI.pdf.
- Commission des communautés européennes. 2008. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur la promotion de l'énergie de sources renouvelables. Bruxelles: COM(2008) 19 final. Disponible à: http://ec.europa.eu/energy/climate_actions/doc/2008_res_directive_en.pdf.
- Conseil des communautés européennes. 2002. Directive 2002/91/EC du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre sur la performance énergétique des bâtiments. Disponible à: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32002L0091:EN:NOT>.
- Conseil des communautés européennes. 1993. Directive du Conseil 93/76/EEC du 13 septembre pour limiter les émissions de dioxyde de carbone en améliorant l'efficacité énergétique (SAVE). Disponible à: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:31993L0076:EN:NOT>.

- Ekström, H. 2008. Russian sawlog and pulpwood prices fell 20 % in 1Q2008 as log export taxes reduced foreign shipments, causing increased domestic supply. Wood Resources International. 8 May. Disponible à: www.woodprices.com.
- Eriksson, E., Gillespie, A., Gustavsson, L., Langvall, O., Olsson, M., Sathre, R., et Stendahl, J. 2007. Integrated carbon analysis of forest management practices and wood substitution. *Canadian Journal of Forest Research* 37: 671-681. Disponible à: <http://article.pubs.nrc-cnrc.gc.ca/RPAS/RPViewDoc?handler=HandlerInitialGet&calyLang=eng&journal=cjfr&volume=37&articleFile=x06-257.pdf>.
- Commission européenne. 2006. Plan d'action pour l'efficacité énergétique. Disponible à: http://ec.europa.eu/energy/action_plan_energy_efficiency/index_en.htm.
- Union européenne. 2008a. Directive 2003/87/EC du Parlement européen et du Conseil du 13 octobre 2003 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et modifiant la directive 96/61/EC du Conseil. Disponible à: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32003L0087:EN:NOT>.
- Union européenne. 2008b. Mesures législatives relatives au climat et à l'énergie. (23 janvier). Disponible à: http://ec.europa.eu/environment/climat/climate_action.htm.
- Fitzsimmons, C. 2008. Russian wood export duties could risk 25,000 Finnish jobs. 21 April. Disponible à: www.printweek.com/paper/news/803638/Russian-wood-export-duties-could-risk-25000-Finnish-jobs.
- FAO. 2008. Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies. Document de synthèse. Disponible à: <http://www.fao.org/foodclimate/hlc-home/en>.
- Forest Stewardship Council. 2007. Policy for the association with FSC. FSC Pol-20-002 V3-0 D2-0 EN. FSC Policy & Standards Program. Disponible à: www.fsccanada.org/SiteCM/U/D/16885FD186_444027.pdf.
- Global Agricultural Information Network. 2008. Biomass-to-liquid biofuel plant opens in Germany. US Department of Agriculture. April 18. Disponible à: www.fas.usda.gov/gainfiles/200804/146294329.pdf.
- Hamilton, K., Bayon, R., Turner, G., Higgins, D. 2007. State and trend of the voluntary carbon market 2007: Picking up steam. Disponible à: www.newcarbonfinance.com.
- Groupe intergouvernemental sur le changement climatique. 2007. Changement climatique 2007 – Rapport de synthèse. Disponible à: www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr.pdf.
- National Science Foundation. 2008. Money doesn't grow on trees but gasoline might. April 8. Disponible à: www.nsf.gov/news/newssumm.jsp?cntn_id=111392.
- Pirhonen, I., Olonqvist, P., Vittanen, J., Toropainen, M., Bungov, V. 2008. Income and employment effects of change of roundwood use in Eastern Finland and the Republic of Karelia. Joensuu Research Unit. Disponible à: www.metla.fi/julkaisut/workingpapers/2008/mwp070.htm.
- Point Carbon. 2008. Carbon 2008 – Post-2012 is now. Disponible à: www.pointcarbon.com/polopoly_fs/1.912721!Carbon_2008_dfgt.pdf.
- Reuters. 2008. Alternative fuel demand boosts prices of forest products. Disponible à: www.reuters.com/article/pressRelease/idUS162106+04-Jan-2008+BW20080104.
- Sathre, R. 2007. Life-Cycle Energy and Carbon Implications of Wood-Based Products and Construction. Mid Sweden University Doctoral Thesis 34, Ecotechnology and Environmental Science, Department of Engineering, Physics and Mathematics, Mid Sweden University. Disponible à: [www.diva-portal.org/diva/getDocument?urn_nbn_se_miun_diva-50-2_fulltext\[1\].pdf](http://www.diva-portal.org/diva/getDocument?urn_nbn_se_miun_diva-50-2_fulltext[1].pdf).

Chapitre 3

Le vif repli du marché du logement aux États-Unis frappe les économies partout dans le monde: Facteurs économiques influant sur les marchés des produits forestiers, 2007-2008¹⁹

Faits saillants

- Le marché du logement a continué de se contracter aux États-Unis en 2007, devrait toucher le fond en 2008 et commencer à se rétablir lentement en 2009.
- La croissance économique mondiale est demeurée forte jusqu'au milieu de 2007, mais sous l'effet des vives tensions sur les marchés financiers la croissance a ensuite commencé à ralentir, en particulier aux États-Unis.
- La croissance mondiale devrait baisser modérément en 2008 et les États-Unis pourraient connaître une récession.
- La croissance économique dans la région de la CEE s'est légèrement tassée en 2007, avec 3,2 %, mais reflétait encore des résultats solides dans toutes les principales sous-régions et une croissance économique positive dans tous les pays de la région en 2007.
- Les prix du pétrole ont flambé au cours de la dernière année, atteignant 139 dollars le baril en juin 2008, contribuant aux pressions inflationnistes pour la région de la CEE et renforçant les incitations à passer à la dendroénergie.
- Les États-Unis ont connu une grave crise financière qui a commencé à l'automne 2007 et qui, sans la réaction agressive des États-Unis et de quelques banques centrales et gouvernements européens dans une moindre mesure, aurait pu dégénérer en l'une des plus graves crises financières de l'histoire.
- La période d'appréciation rapide des logements dans la région de la CEE semble avoir pris fin et pourrait être suivie d'une période de tassement de la construction et d'une demande moindre de produits dérivés du bois.
- Les inventaires croissants de logements, alimentés par la multiplication des saisies, par des exigences accrues en matière de prêt, des taux d'intérêt plus élevés et la perte de vigueur de l'économie retardent le rétablissement du marché du logement aux États-Unis et la reprise de tous les marchés des produits issus de la forêt.
- La crise de la construction a déterminé la baisse des prix nord-américains des matériaux de construction jusqu'à leur niveau le plus bas depuis des décennies.
- Le marché européen de la construction a culminé en 2006, puis a baissé de 2 % en 2007 et devrait continuer de se tasser jusqu'en 2010, sous l'effet d'un coup de frein spectaculaire dans la construction résidentielle neuve en Europe occidentale, dû en partie à des problèmes «liés au crédit»; toutefois la croissance de la construction résidentielle devrait continuer.

¹⁹ Par MM. Craig Adair, APA – The Engineered Wood Association, Al Schuler (USDA Forest Service) et Robert C. Shelburne (CEE).

Introduction du secrétariat

Ce chapitre explore les évolutions combinées de l'économie et de la construction dans la région de la CEE en tant que base de l'évolution des différents marchés analysés dans les chapitres suivants. Le secrétariat de la Section du bois de la CEE/FAO se félicite de la poursuite de la collaboration des trois auteurs du chapitre. La section qui porte sur l'économie est due à M. Robert Shelburne²⁰, économiste hors classe (CEE). Des informations additionnelles sur l'évolution de la situation économique dans la région sont disponibles dans la collection des documents de fond CEE²¹.

Le secrétariat se félicite également de continuer de collaborer avec M. Al Schuler²², économiste chargé de recherche au Service forestier du Ministère de l'agriculture des États-Unis (USDA Forest Service), et M. Craig Adair²³, Directeur des études de marché (APA – The Engineered Wood Association), pour l'analyse constituant la deuxième section du chapitre, qui est centrée sur l'évolution du secteur de la construction, la construction d'habitations et de bâtiments non résidentiels générant aussi bien une demande de bois de structure qu'une demande de produits du bois à valeur ajoutée. Les informations sur lesquelles repose l'analyse concernant l'Europe proviennent d'Euroconstruct. Nous remercions M. Yngve Abrahamsen, chef de division à l'Institut fédéral suisse de technologie et l'Institut d'économie suisse à Zurich de nous avoir communiqué le «Rapport de synthèse d'Euroconstruct». M. Abrahamsen est le représentant de la Suisse auprès de l'organisme Euroconstruct.

3.1 La situation économique des pays de la région de la CEE en 2007-2008

3.1.1 Contexte mondial

En dépit des tensions qui se sont exercées sur les marchés financiers au deuxième semestre 2007, l'économie mondiale a connu sa cinquième année de croissance réelle supérieure à 3 % – la meilleure performance durable de l'économie mondiale depuis les années 60. Les économies émergentes ont obtenu des résultats considérablement meilleurs que les économies avancées depuis 1990, et l'écart de croissance s'est progressivement creusé avec le temps. Un schéma analogue est apparu dans la région de la CEE, les économies émergentes accusant en 2007 une croissance deux fois plus rapide que les économies avancées.

Les États-Unis sont entrés dans une crise financière majeure, qui s'est déclarée à l'automne 2007, du fait de l'encadrement insuffisant par le Gouvernement du secteur financier, combiné à une mauvaise gestion des risques par le secteur privé et à l'éclatement de la bulle du logement. Le déclin des prix des logements, après une hausse historique dans la décennie précédente, a eu pour effet une augmentation significative du manque à rembourser des hypothèques titrisées; celles-ci se composent des prêts immobiliers aux ménages généralement à faible revenu pour lesquels le crédit est à haut risque. Il y a donc eu effondrement de la valeur et de la vendabilité des valeurs garanties par hypothèque aux États-Unis. Bien que les valeurs initialement affectées aient été celles qui reposaient sur ces hypothèques aux États-Unis, des banques européennes, en particulier en Allemagne et en Suisse, avaient acheté des quantités considérables de ces titres, et le problème financier s'est rapidement étendu à l'Europe et au-delà.

Les incertitudes au sujet de qui détenait les avoirs affectés et de la solvabilité des institutions financières qui les détenaient ont engendré une crise du crédit et une bousculade vers les liquidités. En outre les problèmes financiers ont gagné de nombreuses autres classes d'actifs financiers par des voies souvent inattendues; par exemple le marché des obligations municipales des États-Unis a été bouleversé par les inquiétudes au sujet du secteur des assurances obligataires. Par ailleurs à mesure que les participants au marché se rendaient compte qu'ils avaient sous-estimé les risques des capitaux garantis par hypothèque, ils ont brutalement réévalué le risque

²⁰ M. Robert Shelburne, économiste hors classe, CEE, Palais des Nations, CH-1211 Genève (Suisse). Téléphone: +41 22 917 2484; télécopie: +41 22 917 0107; courriel: robert.shelburne@unece.org; site Web: www.unece.org.

²¹ Discussion Papers Series de la CEE, disponible à: http://www.unece.org/oes/disc_papers/disc_papers.htm.

²² M. Al Schuler, économiste chargé de recherche, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, 241 Mercer Springs Road, Princeton, West Virginia, 24740 (États-Unis d'Amérique). Téléphone: +1 304 431 2727; télécopie: +1 304 431 2772; courriel: aschuler@fs.fed.us; site Web: www.fs.fed.us/ne.

²³ M. Craig Adair, Directeur des études de marché, APA – The Engineered Wood Association, P.O. Box 11700, Tacoma, Washington, 98411-0700 (États-Unis d'Amérique). Téléphone: +1 253 565 7265; télécopie: +1 253 565 6600; courriel: craig.adair@apawood.org; site Web: www.apawood.org.

de tous les avoires, ce qui a eu pour conséquence générale une révision à la hausse de presque tous les risques. Le gel soudain du marché du crédit, combiné avec les impacts de l'investissement réduit dans l'immobilier et la perte de richesse du consommateur, a donné lieu à un ralentissement économique brutal aux États-Unis, qui a gagné le monde entier par le biais des liaisons entre les marchés financiers et commerciaux. Les recours au crédit souverain sur la plupart des marchés émergents, y compris ceux de la région de la CEE, se sont accrus dès le troisième trimestre 2007, ce qui a encore réduit la capacité de continuer d'emprunter aux mêmes niveaux. L'incertitude accrue sur l'ampleur géographique et la durée de la crise et du ralentissement économique a eu pour conséquence une volatilité accrue des marchés boursiers.

Le coût final de la crise actuelle reste inconnu, mais pourrait approcher les mille milliards de dollars, ce qui en ferait la crise financière la plus coûteuse de l'histoire. La cause profonde du problème réside dans le fait que les sociétés de prêt immobilier ont consenti des prêts excessifs à trop d'emprunteurs douteux, sans exiger des garanties suffisantes. En 2007, l'apport initial médian était de seulement 2 % de la valeur du bien, et 29 % des emprunteurs ne faisaient aucun apport. Les bailleurs de prêts pouvaient titriser les hypothèques et les revendre, ce qui permettait d'occulter le vrai niveau de risque. Les agences de cotation du crédit et le secteur de l'assurance obligataire ont incorrectement calculé le niveau de risque de ces capitaux, en appliquant des techniques comptables inadéquates. Les acquéreurs de ces titres ne se sont pas entièrement rendu compte que leurs créateurs avaient perdu toute incitation à suivre le risque vrai que représentaient ces titres. Plusieurs des grandes institutions financières, aux États-Unis et ailleurs, qui détenaient de ces titres ont dû lever des capitaux propres additionnels auprès de sources extérieures pour compenser leurs pertes sur les «*subprimes*». Certaines, telles Bear Stearns, ont quasiment été acculées à la faillite.

Au moment où nous écrivons le temps a manqué pour analyser correctement les causes fondamentales de la crise financière actuelle aux États-Unis et dessiner quelles devraient être les réponses politiques optimales; toutefois il est évident que l'innovation sur les marchés financiers est allée plus vite que les systèmes de régulation, qui n'ont pu suivre. Assurément les régulateurs devront être plus volontaristes pour anticiper de telles dérives. La nécessité d'une gouvernance mondiale des marchés financiers doit aussi être satisfaite.

Cette turbulence sur les marchés financiers du monde n'était pourtant pas entièrement inattendue. Au cours des quarante dernières années, presque chaque fois qu'il y a eu augmentation significative des taux d'intérêt globaux, la hausse a précipité une forme ou une autre de crise financière ou monétaire. Vu la hausse des taux d'intérêt dans les grandes économies mondiales entre 2004 et 2006, il aurait été quelque peu atypique qu'une certaine forme de crise financière ne se produise pas. En outre, la forte hausse des prix des logements semblait intenable aux niveaux de revenus courants, et il fallait s'attendre à une crise et à une correction.

Bien que les tensions économiques qui se sont exercées sur les marchés financiers aient été très graves, et d'aucuns les ont considérées comme les plus fortes depuis les années 30, les grandes banques centrales ont réagi à la crise de manière rapide et volontariste. Les taux d'intérêt ont été sensiblement abaissés aux États-Unis et, bien que la réponse sur les taux d'intérêt ait été très limitée en Europe, plusieurs interventions peu orthodoxes ont néanmoins dégagé des liquidités significatives pour les marchés. Il faut à ce titre noter la bonne volonté de la Banque centrale européenne, ainsi que de la Réserve fédérale américaine, d'accepter essentiellement des valeurs invendables garanties par des hypothèques véreuses en guise de cautionnement. Une expansion budgétaire aux États-Unis, reposant sur une réduction des impôts associée à plusieurs changements importants apportés à la réglementation, a également joué un grand rôle pour limiter l'ampleur des perturbations des marchés financiers.

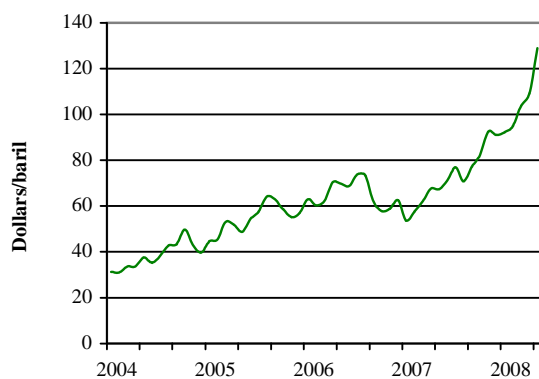
Après le ralentissement aux États-Unis au premier semestre 2008, qui peut être ou non officiellement déclaré constituer une récession, il existe un espoir que l'économie des États-Unis réponde aux stimulus monétaire, fiscal et cambiste, et commence à se reprendre au deuxième semestre 2008. Il est attendu que la croissance vraie demeure supérieure à la tendance à moyen terme sur beaucoup de marchés émergents, en particulier en Chine et en Inde. Bien qu'il soit prévu que la croissance mondiale ralentira en 2008, pour passer à 3,7 % contre 4,9 % en 2007, elle aura franchi le cap des six années consécutives au-dessus du niveau de 3 %. Mais le ralentissement de la croissance mondiale a commencé à éroder la croissance du commerce mondial; en volume, cette croissance devrait tomber à 5,6 % en 2008, contre 6,8 % en 2007 et 9,2 % en 2006.

La croissance économique en 2008 dans la région de la CEE est susceptible de tomber à 2,1 %, après avoir été de 3,2 % en 2007. Toutes les sous-régions de la CEE sont susceptibles de connaître un déclin significatif. La croissance est prévue devoir être inférieure à la tendance dans la majeure partie de l'Europe occidentale (1,7 %) et de l'Amérique du Nord (0,9 %), et inférieure à la tendance récente, mais encore relativement solide, dans les États membres de la CEI (7,1 %) et chez les nouveaux membres de l'UE (5,1 %), ainsi que dans l'Europe du Sud-Est (4,2 %). Seules quelques économies sont susceptibles de voir une progression réelle de leur croissance en 2008 par rapport au niveau de 2007; la Hongrie en fait partie, après avoir accusé un ralentissement notable en 2007 après des corrections budgétaires sévères.

L'inflation dans la majeure partie du monde a été modérée, avec un taux moyen inférieur à 3 % au cours des six dernières années; les économies émergentes ont accusé des taux moyens supérieurs de deux fois à ceux des économies avancées, soit assez nettement plus élevés que ceux des nouveaux États membres. En 2007, l'inflation a été de 2,2 % dans les économies avancées, tandis qu'elle a été de 6,4 % dans les économies émergentes. L'inflation dans les économies émergentes d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est²⁴ a été de 5,6 % en 2007, et de 9,7 % dans la CEI. Toutefois la croissance mondiale rapide de ces dernières années a exercé une pression haussière sur les cours des matières premières, en particulier du pétrole, des métaux et des produits alimentaires (graphique 3.1.1).

GRAPHIQUE 3.1.1

Prix du pétrole brut (Brent), 2004-2008



Source: Ministère de l'énergie des États-Unis, 2008.

Le prix du pétrole a en gros doublé entre la mi-2007 et la mi-2008, et a quadruplé depuis 2003. Lorsque les prix du pétrole avaient augmenté de ces ordres de grandeur lors des deux chocs pétroliers des années 70, le monde avait connu des périodes de stagflation. Les politiques ont maintenant la difficile tâche de tenter d'éviter une issue semblable, tout en devant aussi traiter convenablement de la crise du crédit. Une différence importante avec les chocs pétroliers antérieurs réside dans l'attention portée aux changements climatiques, et dans le fait que la forte hausse des prix des combustibles fossiles conduit à un recours accru aux sources d'énergie renouvelables, y compris le bois.

Les prix des denrées alimentaires ont aussi considérablement augmenté, et ce point est important car les achats alimentaires représentent une grande partie du budget des ménages dans les économies émergentes, et ces hausses représentent un recul sérieux dans la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement visant la réduction de la faim. Principalement la demande accrue de denrées sur les marchés émergents en croissance n'a pas donné lieu à une réponse suffisante du côté des approvisionnements. La baisse considérable de la valeur de la monnaie des États-Unis a aussi grossi la hausse des cours des matières premières, quand ceux-ci sont libellés en dollars.

L'inflation dans toutes les sous-régions de la CEE est fort susceptible de s'aggraver en 2008, et de dépasser largement les valeurs d'objectif des banques centrales dans les économies avancées, d'être légèrement supérieure que ces valeurs chez les nouveaux États membres de l'UE, et d'atteindre des valeurs à deux chiffres dans la CEI. Les conséquences réelles de ces hausses des prix seront déterminées par le degré auquel elles sont incorporées dans les prévisions de l'inflation, et aussi, le cas échéant, dans les revendications salariales.

Certains risques potentiels de chute des cours pourraient aussi avoir un impact négatif sur le ralentissement modéré prévu. Bien évidemment toute hausse additionnelle des cours des matières premières, en particulier du pétrole, viendrait renforcer les craintes inflationnistes. Néanmoins il existe une forme de conviction qu'en dépit de la hausse des cours de matières premières une certaine retenue sur le plan des salaires l'emportera de sorte qu'une spirale inflationniste ne devrait pas naître. Si une telle spirale apparaissait toutefois, la politique monétaire, dans les grandes régions économiques, devrait être resserrée et

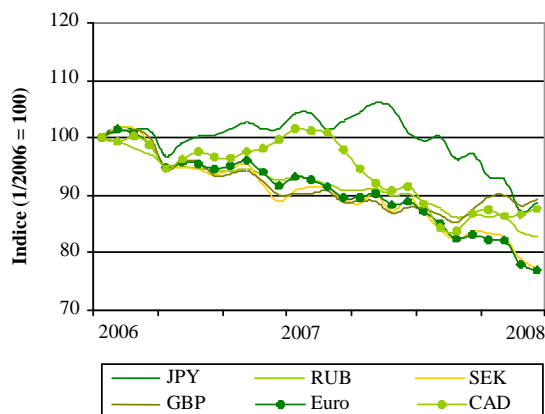
²⁴ Pays énumérés au tableau 3.1.1.

le stimulus monétaire craint pourrait ainsi être amorti. En outre des taux d'intérêt plus élevés pourraient avoir un impact négatif direct sur le logement en réduisant encore la demande et en multipliant les défauts de paiement. La valeur des titres garantis par des hypothèques subirait par conséquent une nouvelle baisse. Des baisses des prix plus fortes que prévu dans le secteur européen du logement pourraient également avoir un impact négatif sur les marchés financiers dans ces économies.

En raison du fort déficit commercial des États-Unis, qui a dépassé 6 % pendant une bonne partie de 2005-2006, la force du dollar a graduellement diminué (graphique 3.1.2). Ce déclin a porté préjudice à la compétitivité des économies européennes qui exportent vers les États-Unis et vers d'autres économies dont les monnaies sont indexées sur le dollar. La poursuite de la lente baisse du dollar des États-Unis pourrait toutefois déclencher un sursaut, combien nécessaire, dans l'économie des États-Unis, mais si cette baisse devient rapide et désordonnée, le bouleversement des marchés financiers pourrait renforcer encore le ralentissement mondial.

GRAPHIQUE 3.1.2

Taux de change d'un choix de devises au regard du dollar des États-Unis, 2006-2008



Notes: Unités de monnaie nationale pour un dollar. JPY = yen japonais, RUB = rouble russe, SEK = couronne suédoise, GBP = livre sterling britannique et CAD = dollar canadien.

Source: Fonds monétaire international, 2008.

Le dollar canadien s'est apprécié de 77 % au regard du dollar des États-Unis entre 2002 et l'automne 2007, sous l'effet de la concentration des exportations de produits; depuis il a reperdu 10 %, et était proche de la parité au premier trimestre 2008. Cette appréciation a eu un impact énorme sur les exportations canadiennes vers les États-Unis,

y compris de produits dérivés du bois. La rentabilité de l'industrie canadienne des produits forestiers a été sévèrement mise à mal en 2007 et 2008, vu que près de 90 % des exportations sont dirigées vers les États-Unis.

Dans une perspective à plus long terme, les économies émergentes en croissance rapide, y compris la Chine et l'Inde, sapent lentement le poids économique relatif de la région de la CEE. Celle-ci, qui se compose de 56 pays, comptait pour 53,5 % de la production mondiale réelle en 2007, contre 57,8 % en 1998. La seule sous-région de la CEE qui ait sensiblement augmenté son poids dans l'économie mondiale sur cette période est la CEI, dont la part est passée de 3,4 % à 4,5 % du produit mondial. Plus de la moitié de cette augmentation est imputable à la part de la Russie. La part mondiale de l'Allemagne, comme celle des États-Unis, a diminué de plus d'un point de pourcentage.

3.1.2 Amérique du Nord

Les États-Unis ont connu une croissance réelle de 2,2 % en 2007; il y a toutefois eu un tassement très marqué en fin d'année, la croissance au quatrième trimestre étant retombée à seulement 0,2 % en taux annuel (tableau 3.1.1). Le taux de croissance prévisionnel pour les États-Unis pour 2008 est hautement incertain, mais sera probablement inférieur à 1 %. Le déclin dans la croissance aux États-Unis a été déterminé par la baisse de l'investissement dans le logement, qui a commencé au début de 2006 et s'est poursuivie pendant neuf trimestres successifs jusqu'au premier trimestre 2008. C'est là la plus longue période de baisse de l'investissement dans le logement aux États-Unis sur les cinquante dernières années. Le ratio de l'investissement dans le logement dans le PIB, qui avait atteint 5,5 % en 2005, pourrait tomber jusqu'à 3,5 % si l'on se base sur les séries chronologiques antérieures.

La réponse politique au ralentissement aux États-Unis a été rapide et massive. Le taux directeur des fonds fédéraux des États-Unis a été ramené de 5,25 % à l'été 2007 à 2 % à la mi-2008 (dont deux baisses exceptionnellement fortes de trois quarts de point). Néanmoins en raison de craintes inflationnistes, cet assouplissement des taux à court terme n'a pas sensiblement affecté le taux d'intérêt moyen des hypothèques standard sur trente ans. Il devrait pourtant limiter le réajustement des taux d'intérêt pour des hypothèques à taux variable et stimuler l'économie dans d'autres secteurs pour compenser l'atonie de celui du logement.

TABLEAU 3.1.1

Taux de croissance du PIB réel dans la région de la CEE, 2006-2008
(en pourcentage)

Pays	2006	2007	2008 ^f	Pays	2006	2007	2008 ^f
Albanie	5,5	5,6	5,8	Danemark	3,9	1,8	1,3
Bosnie-Herzégovine	6,2	5,0	5,0	Suède	4,1	2,6	2,2
Croatie	4,8	6,0	5,0	Royaume-Uni	2,9	3,1	1,7
Monténégro	8,3	7,0	6,0	Bulgarie			
Serbie	5,7	7,5	6,0	République tchèque			
ex-République yougoslave de Macédoine	3,1	5,0	5,0		6,4	5,8	4,7
Turquie	6,9	5,1	4,0	Estonie	11,2	7,1	4,0
Europe du Sud-Est (non-UE)	6,6	5,3	4,2	Hongrie	3,9	1,3	2,5
Arménie	13,3	13,8	8,0	Lettonie	11,9	10,2	5,8
Azerbaïdjan	34,5	25,0	17,0	Lituanie	7,7	8,6	7,2
Bélarus	9,9	8,2	6,0	Pologne	6,2	6,5	5,1
Géorgie	9,4	11,0	9,0	Roumanie	7,9	6,0	5,8
Kazakhstan	10,6	8,5	7,0	Slovaquie	8,5	8,7	7,5
Kirghizistan	2,7	8,2	5,0	UE-27	3,2	3,0	2,1
République de Moldova	4,0	7,0	6,5	Islande	4,2	2,2	2,0
Russie	7,4	8,1	7,0	Norvège	2,2	2,9	2,9
Tadjikistan	7,0	7,8	7,4	Suisse	3,2	3,1	2,0
Turkménistan	9,0	8,0	8,0	Israël	5,2	5,1	3,5
Ukraine	7,1	7,3	6,2	Europe des Trente et un	3,2	3,1	2,1
Ouzbékistan	7,3	8,6	7,2	Canada			
CEI	8,1	8,4	7,1	États-Unis	2,8	2,0	1,4
Autriche	3,3	3,4	2,5	Amérique du Nord	2,9	2,2	0,8
Belgique	2,8	2,7	1,9		2,9	2,2	0,9
Chypre	4,0	4,4	4,0	CEE-52²⁵			
Finlande	4,9	4,4	3,0		3,6	3,2	2,1
France	2,0	1,9	1,6	<i>Pour mémoire</i>			
Allemagne	2,9	2,5	1,9	CEI (sans la Russie)	10,0	9,3	7,5
Grèce	4,2	4,0	2,4	UE-15 (avant 2004)	2,8	2,7	1,7
Irlande	5,7	4,9	2,4	NEM UE-10+2	6,5	6,0	5,1
Italie	1,8	1,5	0,7	Monde	5,0	4,9	3,7
Luxembourg	6,1	5,2	4,9	Danemark	3,9	1,8	1,3
Malte	3,4	3,8	2,9	Suède	4,1	2,6	2,2
Pays-Bas	3,0	3,5	2,1				
Portugal	1,3	1,9	1,8				
Slovénie	5,7	6,1	4,6				
Espagne	3,9	3,8	1,9				

Note: f = prévision.

Sources: FMI, OCDE et banques centrales nationales, 2007.

²⁵ Ce total ne comprend pas quatre pays de la région de la CEE (Andorre, Liechtenstein, Monaco et Saint-Marin) qui ne rendent pas compte de leur PIB.

L'abaissement des taux d'intérêt, en apportant des liquidités additionnelles aux marchés, modérera la crise, mais comme le problème sous-jacent n'est pas simplement le manque de liquidités mais la solvabilité des institutions financières du fait de l'effondrement du prix des biens garantis par des hypothèques, une politique monétaire seule ne peut suffire. En conséquence, la Réserve fédérale américaine a également mis en œuvre une politique qui permet aux banques d'emprunter (par le biais du mécanisme d'enchères trimestrielles) en se basant sur des nantissements de qualité inférieure (à savoir des valeurs garanties par des hypothèques invendables) qui avaient précédemment été autorisés. Le Gouvernement des États-Unis a également appliqué un certain nombre de changements dans la réglementation pour tenter de stabiliser ses marchés hypothécaires et du logement. Revêt à cet égard une importance particulière le relèvement des plafonds des hypothèques que les deux gros opérateurs du marché hypothécaire garantis par le Gouvernement, Fannie Mae et Freddie Mac, sont légalement autorisés à racheter. D'autres changements réglementaires encore ont réduit la dotation obligatoire en capital de ces opérateurs, et leur permettront ainsi d'acheter pour 200 milliards de dollars de plus d'hypothèques. L'administration fédérale du logement a également augmenté le nombre des hypothèques qu'elle garantit. Une rallonge budgétaire de 170 milliards de dollars (soit environ 1 % du PIB) a été appliquée en février de manière plutôt volontariste, et elle devrait commencer à produire un stimulus additionnel d'ici à l'été; pour les deux tiers cette rallonge s'est faite sous forme de dégrèvements d'impôt pour les consommateurs, et le reste a consisté en incitations fiscales à l'investissement pour les entreprises.

L'inflation aux États-Unis en 2007 a augmenté jusqu'à 4,1 % pour ce qui est de l'indice des prix à la consommation, et s'est établie à 2,4 % pour le taux central; de manière générale les taux ont repris légèrement dans la deuxième partie de l'année. En avril 2008, les prix à la consommation s'établissaient à 4,2 % de plus que leur niveau d'un an plus tôt. Les prix des importations, qui avaient été un facteur limitant pour les hausses de prix, ont commencé à augmenter vers la fin de 2007.

La croissance économique réelle au Canada a été de 2 % en 2007, mais elle a considérablement ralenti vers la fin de l'année, avec une croissance au quatrième trimestre de seulement 0,2 %, et elle a été légèrement négative avec moins 0,1 % au premier

trimestre 2008. Cependant la croissance en 2008 est prévue à 1,4 %. Les régions de l'ouest ont bénéficié de la hausse des cours de denrées de base, tandis que le secteur manufacturier, en particulier la construction automobile, se trouvait déprimé dans les régions de l'est. L'excédent actuel de la balance commerciale canadienne devrait diminuer en 2008 sous l'effet de l'appréciation du dollar canadien et du ralentissement de l'économie des États-Unis, qui achètent les trois quarts des exportations. Les exportations de bois, qui comptaient pour 8,3 % dans les exportations canadiennes en 2006, connaissent un déclin significatif du fait de la contraction du secteur de la construction de logements aux États-Unis. On craint que le chômage n'augmente en 2008 par rapport à son niveau de 5,8 % en 2007. Le marché du logement a perdu de la vigueur au Canada, les mises en chantier ayant atteint le plus bas niveau depuis cinq ans. L'inflation n'a été que de 1,4 % en janvier 2008 grâce à une croissance monétaire très encadrée et à l'appréciation de la monnaie. Le Canada dégage un excédent budgétaire depuis ces onze dernières années, et la situation devrait se maintenir en 2008 malgré une réduction des taux d'imposition en octobre 2007.

3.1.3 Europe occidentale

La croissance économique a été relativement forte en Europe en 2007 si l'on se base sur des comparaisons historiques sur la période récente et par rapport à celle des États-Unis, au regard de laquelle elle était restée à la traîne depuis une dizaine d'années. Dans une large mesure cela tient à des phénomènes cycliques, l'expansion économique se modérant aux États-Unis en général avant de s'infléchir en Europe. Il est moins évident de savoir si les réformes structurelles qui ont été appliquées en Europe pour améliorer les perspectives de croissance à long terme ont eu des effets significatifs. Par exemple les projections actuelles de croissance pour 2008 et 2009 donnent la croissance dans la zone euro pour inférieure au taux moyen sur la période 1995-2006. Les projections à moyen terme indiquent une croissance économique pour la zone euro sur la période 2007-2013 autour d'une moyenne de 1,9 % par an, ce qui est légèrement inférieur à la décennie précédente et considérablement moins que les estimations faites pour les États-Unis, à 2,8 %. La croissance de l'UE à 15 et de la zone euro a été tout à fait respectable, à 2,7 % et 2,6 %, pour 2007, mais elle a toutefois considérablement ralenti vers la fin de l'année; au quatrième trimestre 2007 la croissance dans la zone

euro n'a été que de 0,4 %, soit seulement la moitié du taux du troisième trimestre. La croissance en 2008 est prévue à 2,1 % dans l'UE à 27, de 1,7 % dans l'UE à 15, et de 1,7 % dans la zone euro.

L'inflation dans la zone euro en avril 2008 a été de 3,6 % (sur un an), soit le taux le plus haut depuis seize ans, avec un taux de 2,9 % prévu pour 2008. Ce taux varie considérablement entre les membres, les taux les plus élevés se rencontrant chez les nouveaux États membres. Depuis sa création, la Banque centrale européenne n'a pas encore vu se réaliser son objectif de maintenir l'inflation légèrement au-dessous mais proche de 2 % sur une quelconque année civile.

Vu la baisse des prix des logements qui a commencé aux États-Unis en 2007 et les problèmes financiers connexes, les marchés européens du logement donnent lieu à des inquiétudes, la hausse des prix sur ces marchés ayant été dans certains pays supérieure à ce qu'elle avait été aux États-Unis. Les prix des logements ont considérablement augmenté en Europe occidentale et en Europe orientale au cours des cinq dernières années, et les prix semblent surévalués dans un certain nombre d'économies, notamment en Belgique, en France, en Irlande, aux Pays-Bas, en Espagne et au Royaume-Uni. Toutefois la période d'appréciation rapide semble avoir pris fin au deuxième semestre 2007, et des baisses modérées se sont amorcées dans plusieurs de ces économies.

Le secteur bancaire européen semble moins exposé à une crise financière que celui des États-Unis, parce que les prêts hypothécaires ne sont généralement pas consentis aux emprunteurs à risques ou qui ont un revenu trop limité ou un mauvais profil d'endettement. Dans la majeure partie de l'Europe, à la différence des États-Unis, les propriétaires de logement sont responsables de la moins-value si la banque saisit un bien déprécié; ils sont donc plus fortement incités à continuer de racheter l'hypothèque. Par ailleurs en Espagne, quand l'immobilier est fragilisé à la suite d'une période de surconstruction, les banques n'ont créé que peu de véhicules de comptabilisation hors bilan pour leurs hypothèques. Généralement la réponse de l'offre à la hausse des prix des logements est plus modérée en Europe occidentale, et la surabondance est donc moindre; toutefois cela ne vaut pas pour l'Irlande et l'Espagne.

3.1.4 Nouveaux États membres de l'UE

On s'attend à ce que les nouveaux États membres de l'UE²⁶ continuent leur croissance à un taux nettement supérieur, de deux fois, à celui des économies d'Europe occidentale, bien que la croissance doive commencer à se modérer légèrement quand elle deviendra plus étroitement dépendante des accroissements intra sectoriels de productivité, et moins de la baisse du chômage et des déplacements de ressources d'un secteur vers un autre (notamment du transfert net de main-d'œuvre de l'agriculture vers les services). Pour 2008, il est projeté que la croissance réelle diminue pour passer à 5,1 %, contre 6 % en 2007. Les nouveaux États membres ont maintenant un revenu par habitant, à parité de pouvoir d'achat, qui s'établit à 56 % de la moyenne de l'UE à 27, et la convergence se fait à raison de légèrement plus d'un point de pourcentage par an; c'est là un taux légèrement supérieur à celui qu'ont connu les membres du Sud de l'UE sur les deux ou trois dernières décennies. Chypre et la Slovaquie, les nouveaux États membres les plus riches, ont maintenant un revenu par habitant supérieur à celui du Portugal, le pays le plus pauvre de l'UE à 15.

La date d'accession à la zone euro pour la plupart des pays restants parmi les nouveaux États membres est reportée en raison de leurs difficultés à satisfaire aux critères de Maastricht; seule la Slovaquie est susceptible d'être admise prochainement (janvier 2009). Parmi tous les critères, c'est l'objectif d'inflation qui pose le plus de problèmes. L'inflation a été particulièrement élevée dans les nouveaux États membres qui ont établi des taux de change indexés ou un conseil monétaire. Ramener les déficits publics au-dessous du seuil de Maastricht de 3 % du PIB demeure difficile pour certains des nouveaux États membres; le problème n'est généralement pas celui des dépenses publiques excessives, bien que certaines réformes soient nécessaires, mais celui des basses recettes de l'État.

Les prix des logements ont sensiblement augmenté dans les nouveaux États membres au cours des dernières années, mais ils ont récemment commencé à se tempérer, voire à baisser dans la région balte sous l'effet d'un resserrement des conditions financières. Néanmoins on s'attend à ce que la construction continue de se développer à un taux modéré sous l'effet de la demande latente, et la

²⁶ Pays énumérés au tableau 3.1.1.

disponibilité de prêts hypothécaires devrait continuer de s'améliorer. Plusieurs des nouveaux États membres ont des déficits courants considérables et une forte proportion d'hypothèques en devises, et sont donc perçus comme vulnérables à un resserrement des conditions de crédit; toutefois bien que la croissance ait ralenti, ils semblent avoir jusqu'ici assez bien surnagé dans la crise mondiale du crédit.

3.1.5 Europe du Sud-Est extérieure à l'UE

Malgré une incertitude significative concernant une éventuelle accession future à l'UE pour la majeure partie de ces économies, et parfois une instabilité politique qui perdure, la croissance économique et l'investissement étranger sont demeurés plutôt forts dans cette sous-région en 2007, quoique au-dessous des niveaux des quelques dernières années. L'Europe du Sud-Est extérieure à l'UE²⁷ s'est développée plus rapidement que les nouveaux États membres, mais la croissance est tombée au-dessous de celles des nouveaux États membres en 2007, pour la première fois depuis 2001 quand la Turquie a connu une crise monétaire. La croissance réelle dans ce groupe de pays a été de 5,3 % en 2007, une grande partie de ce recul relatif étant imputable au ralentissement de la croissance en Turquie, à 5,1 %. Cependant la Turquie a mis à jour début 2008 ses procédures d'estimation de son PIB afin de mieux tenir compte de l'activité dans le secteur de l'économie informelle. De ce fait la série du PIB a été revue à la hausse de près d'un tiers. On estime que la croissance ralentira à 4,2 % en 2008, après avoir été de 5,3 % en 2007.

3.1.6 CEI

La croissance dans la CEI, qui a atteint 8,4 % en 2007, a été la plus forte depuis 2000; cette augmentation a été due en grande partie au renforcement de la croissance russe, de 7,4 % en 2006 à 8,1 % en 2007. La croissance a été remarquablement forte dans les pays du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie), et elle a atteint les deux chiffres dans ces trois pays; la croissance de l'Azerbaïdjan, avec 25 %, a été la plus forte dans le monde. Ailleurs dans la CEI, la croissance a été assez uniforme, s'établissant entre 7 % et 9 %. Les prix records de l'énergie ont agi comme un stimulus pour la région, et les gains de revenus se sont diffusés aux autres secteurs, notamment les services et la construction, et se sont traduits, par le biais

d'importations accrues, par des gains pour d'autres économies, pauvres en énergie, de la CEI. On escompte pour la CEI une croissance réelle de 7,1 % en 2008.

L'inflation demeure un problème pour un certain nombre d'économies de la CEI. Les excédents de la balance commerciale résultant des exportations d'énergie ont entraîné une croissance de la masse monétaire sous l'effet d'interventions sur les marchés des changes que les banques centrales ne peuvent neutraliser en raison de la profondeur insuffisante des marchés pour absorber la dette publique. En outre, les secteurs bancaires en croissance rapide ont généré d'importants montants pour de nouveaux crédits, souvent à partir de fonds empruntés à l'étranger.

L'investissement étranger direct (IED) s'est considérablement accru dans la CEI au cours de la dernière année, approximativement les deux tiers étant absorbés par la Russie. On estime que la Russie a reçu plus d'IED en 2007 (55 milliards de dollars) que tous les nouveaux États membres de l'UE ensemble (51 milliards de dollars).

Les prix immobiliers, dans plusieurs des pays de la CEI, ont accusé une hausse rapide; cela a été le cas en particulier en Russie et en Ukraine. Les hausses ont été induites par la disponibilité croissante de prêts hypothécaires (bien que la pénétration globale demeure basse), les bas taux d'intérêt en valeur réelle, et le peu de solutions d'investissement de remplacement pour les consommateurs. L'amélioration de l'intermédiation financière reste un défi important à relever pour plusieurs des pays de la CEI. Les entrées de capitaux dans la CEI ont de plus en plus consisté en emprunts privés réalisés par des banques sur les marchés financiers internationaux, qui servent ensuite à financer le crédit localement. Avec le resserrement des liquidités sur les marchés mondiaux du crédit au deuxième semestre 2007, l'expansion du crédit s'est sensiblement ralentie dans un certain nombre de ces économies, en particulier au Kazakhstan; la disponibilité de crédit hypothécaire y a pareillement été affectée. Ces systèmes bancaires dépendent maintenant davantage des dépôts d'entités locales; toutefois beaucoup hésitent à déposer de l'argent dans ces banques qui pratiquent généralement des taux réels négatifs de rémunération.

²⁷ Pays énumérés au tableau 3.1.1.

L'Ukraine a signé l'accord d'accession à l'OMC en février 2008. Les négociations entre l'Ukraine et l'UE sur un accord de libre-échange ont également commencé. Outre qu'il accroît l'accès au marché dans les deux sens, cet accord est susceptible de libéraliser plus avant les flux d'investissement et d'aligner les normes réglementaires. L'accession de la Russie à l'OMC avance, bien qu'un problème significatif demeure pour l'UE en ce qui concerne les taxes à l'exportation de bois rond récemment décidées par la Russie, qui ont vocation de favoriser la diversification de l'économie en stimulant le développement des industries locales des produits forestiers.

3.2 Évolution du secteur de la construction

3.2.1 Amérique du Nord

3.2.1.1 Marché de la construction aux États-Unis – Aperçu et perspectives

L'année 2007 a été riche de contrastes. La construction résidentielle neuve (en valeur) a perdu 17 % en 2007, poursuivant une correction qui avait commencé en 2006, quand la valeur de la construction avait baissé de 5 % (tableau 3.2.1). En revanche les marchés non résidentiels ont affiché des gains de 15 % en 2007, après une progression de 12 % en 2006. Les rénovations et transformations résidentielles (R&T) ont été moins volatiles, avec un petit gain en 2007 après une progression de 6 % en 2006. Pour les années à venir, la plupart des prévisionnistes escomptent que la construction résidentielle en neuf touche le fond en 2008, mais ils ne s'attendent pas à un plein rétablissement avant 2010 au plus tôt. On escompte que le marché R&T résidentiel restera atone en 2008, et connaîtra une amélioration modeste en 2009. On s'attend à ce que les marchés non résidentiels se modèrent en 2008 et 2009, quand les problèmes de crédit sur les marchés résidentiels s'étendront à la construction commerciale et quand le ralentissement économique de 2008-2009 affectera négativement l'activité du marché de la construction non résidentielle.

Sur la base des statistiques de mise en chantier (par opposition à la base valeur comme ci-dessus), la contraction du marché aux États-Unis est encore plus spectaculaire. La construction de logements unifamiliaux a marqué un pic à l'automne 2005, puis a commencé à se contracter brutalement, le

recul devant selon toute vraisemblance se poursuivre au moins pendant toute l'année 2008 (graphique 3.2.1). La baisse est due presque entièrement à l'effondrement du marché du logement unifamilial, qui a vu les mises en chantier commencer à baisser de 15 % en 2006 puis continuer de baisser de 29 % en 2007, pour une baisse totale de 39 %. En avril 2008, le nombre des chantiers de construction de maisons unifamiliales était de 692 000, soit en taux annuel corrigé des variations saisonnières sur un an une baisse de 42 %. L'ajustement saisonnier lisse les statistiques mensuelles pour dégager une tendance annuelle et gommer les facteurs de caractère saisonnier comme les ralentissements de l'hiver. La construction multifamiliale, en revanche, ne s'est pas effondrée comme la construction unifamiliale, et elle est essentiellement restée stable au cours des dernières années.

TABLEAU 3.2.1

Valeur et changement prévisionnel de la construction aux États-Unis, 2006-2009

	2006	2007	2008 ^f	2009 ^f
	Milliards de dollars	Milliards de dollars	%	%
Résidentiel privé: unifamilial plus multifamilial	470	352	18,8	-3,6
Amélioration de résidences privées	172	173	0,9	6,0
Non résidentiel, total (privé et public)	545	629	2,4	2,3

Notes: f = prévisionnel. Prévisions de rénovations par l'Association nationale des constructeurs. Prévisions pour le secteur non résidentiel par l'APA – The Engineered Wood Association. Données chronologiques du Bureau du recensement.

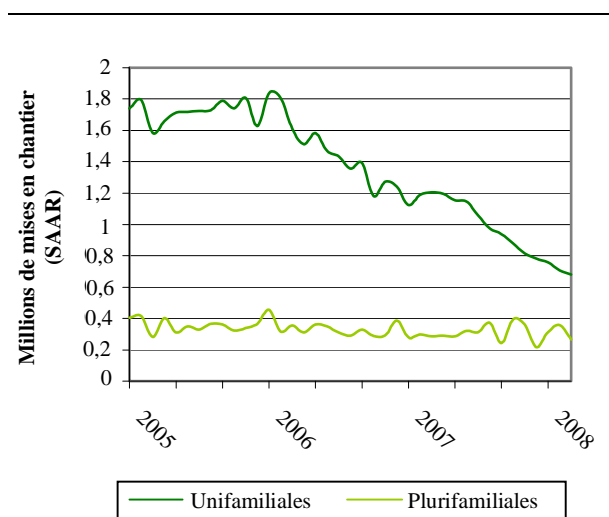
Sources: National Association of Homebuilders et APA – The Engineered Wood Association, 2008; Bureau du recensement des États-Unis, 2008a.

La bulle des prix de la construction et du logement qui a éclaté en 2006 avait gonflé sous l'effet de nombreux facteurs – bas niveau record des taux d'intérêt; normes de prêt relâchées; prolifération des hypothèques insolvables, dont beaucoup sur prêts à taux variable (révisables périodiquement), et acheteurs imprudents ou irréalistes. Les remboursements sont ensuite devenus totalement irréalistes au regard des niveaux normalement accessibles, et les taux hypothécaires ont commencé de monter en suivant les taux de la Réserve fédérale américaine qui tendaient à contrer

l'inflation. La demande s'est alors brutalement ralentie et le parc de maisons neuves et existantes s'est trouvé totalement engorgé, jusqu'à des niveaux records. Puis les prix ont entamé une spirale baissière, qui continuera probablement jusqu'à ce que les prix des maisons soient plus accessibles pour une plus forte proportion d'acquéreurs immobiliers. À la mi-2008, l'offre dépasse encore considérablement la demande. Pour corriger cette situation, il faut que les prix du logement baissent et que soient réduits les taux de saisie. L'Association nationale des constructeurs prévoyait en juin 2008 qu'un rétablissement ne pourrait guère commencer avant 2010. Il pourrait falloir plusieurs années pour résorber les excédents du parc construit et retrouver la tendance normale de la demande.

GRAPHIQUE 3.2.1

Mises en chantier de logements aux États-Unis, 2005-2008



Note: SAAR = taux annuel corrigé des variations saisonnières.

Source: Bureau du recensement des États-Unis, 2008.

À la fin de 2007, 2,04 % des emprunteurs sur hypothèque aux États-Unis étaient insolvable et 5,82 % avaient des retards de paiements; la combinaison des deux (7,86 %) atteignait le taux le plus élevé depuis que ces taux ont commencé d'être calculés en 1979. Pour les hypothèques «subprimes», 13 % étaient irrécouvrables, et 20 % étaient en arriérés. Les saisies se sont concentrées sur plusieurs États, la Californie et la Floride comptant presque un tiers de celles-ci. Le marché des locaux commerciaux aux États-Unis a également manifesté certaines faiblesses.

Les saisies-expulsions ont atteint des nombres records à la mi-2008, et ceci ajoute au parc de maisons existantes invendues, tandis que les constructeurs essaient de réduire le stock en réduisant les mises en chantier. Il s'exerce des pressions énormes à divers niveaux de gouvernement – fédéral, États, et municipalités – pour venir en aide aux propriétaires de maisons menacés de saisie. Plusieurs des solutions proposées prévoient un réaménagement des conditions de remboursement du crédit hypothécaire. Cela peut aider les propriétaires d'un bien, mais à long terme aura pour conséquence un resserrement du crédit (moins d'argent disponible pour les prêts) et des taux de crédit immobilier plus élevés pour les futurs acheteurs de maisons (les prêteurs se souviendront que si de nouvelles conditions de crédit leur sont imposées après signature du prêt hypothécaire initial, ils devront à l'avenir intégrer des primes de risque plus élevées dans leur produit).

Les prix des logements aux États-Unis ont doublé entre 1997 et 2006, et au début 2007 ils avaient atteint un record historique selon tous les paramètres standard, comme le ratio entre prix du logement et loyer, prix du logement et revenu, ou total des biens immobiliers des ménages et PIB; ce dernier atteignait près de deux fois le niveau observé au début des années 70. Ces prix élevés ont stimulé l'investissement dans les logements neufs, si bien que vers la fin 2007 l'offre de maisons neuves invendues a atteint son plus haut niveau depuis 1981, et le stock était le double du niveau normal. Les ventes de maisons existantes ont chuté de 12,8 % en 2007 par rapport à 2006, soit la plus forte baisse en un an sur vingt-cinq ans. En janvier 2008, les reventes de maisons étaient en baisse de près de 25 % au regard de 2006, à raison de 4,9 millions par an, tandis que les ventes de neuf retombaient à un volume annuel de 588 000, soit moins de la moitié du niveau atteint pendant le pic de 2005.

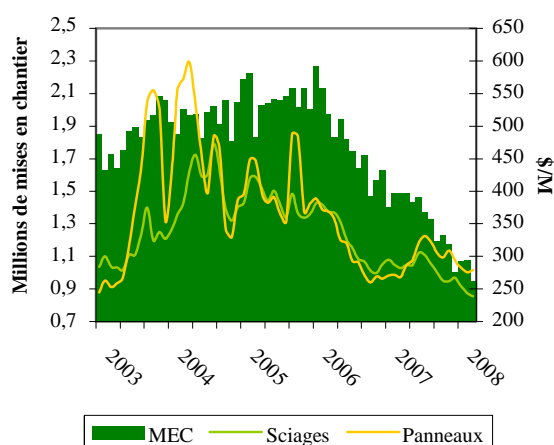
Le prix médian à l'échelle nationale d'une maison unifamiliale existante a baissé de 1,8 % en 2007; c'est là la première baisse annuelle depuis que cette valeur a commencé à être mesurée en 1968, et pourrait avoir été la première baisse annuelle dans tout le pays depuis la grande dépression de 1929. En janvier 2008, ce prix médian était de 201 000 dollars, soit 4,6 % de moins qu'en janvier 2007. L'indice des prix du logement de Standard and Poor's/ Case-Shiller pour les 10 principales villes accuse une baisse de 9 % en 2007, et les contrats à terme à la bourse commerciale de Chicago suggéraient qu'il fallait s'attendre à une nouvelle baisse de 18 % en 2008.

3.2.1.2 Marchés nord-américains des matériaux de construction

Considérant que 70 % des matériaux de construction dérivés du bois (sciages résineux et panneaux structuraux) ont été utilisés en 2007 dans la construction résidentielle (construction neuve plus transformation de logements), l'effondrement de la construction a entraîné une crise sur les marchés des produits bois. Les prix des sciages et des panneaux résineux sont en corrélation directe avec les mises en chantier (graphique 3.2.2). Avec l'effondrement du secteur du logement, la production et les prix du bois et des panneaux se sont effondrés. La production nord-américaine de sciages résineux était en 2007 en baisse de 14 % par rapport au maximum atteint en 2005, et les prix des sciages d'ossature étaient en baisse de 30 % par rapport au pic de 2004. La production de panneaux a chuté de 11 % en 2005, et les prix des panneaux composites de structure ont perdu 35 % par rapport à 2004 (Random Lengths, 2008). En Amérique du Nord les prix en 2008 ont été encore plus faibles, les fermetures d'usines se sont multipliées, et certaines compagnies ne survivront pas à cette crise. D'autres détails sur les sciages sont donnés au chapitre 4, et le détail de la situation pour les panneaux au chapitre 6.

GRAPHIQUE 3.2.2

États-Unis: prix des sciages résineux et des panneaux au regard des mises en chantier (MEC), 2003-2008

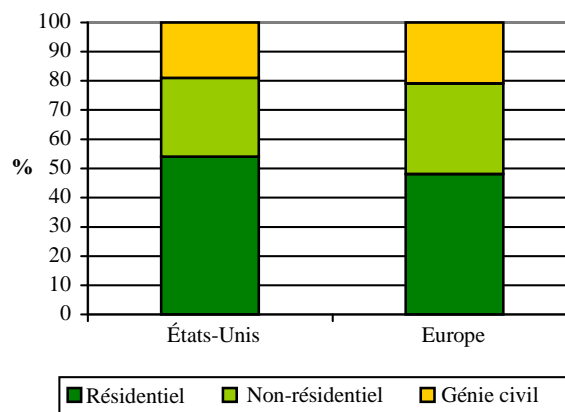


Notes: On entend par «sciages» les bois d'ossature composites (FLC) et par «panneaux» les panneaux polycarbonate structurés (SPC).

Sources: Random Lengths pour les prix et Association nationale des constructeurs pour les mises en chantier, 2008.

GRAPHIQUE 3.2.3

Dépenses de construction en Europe, au regard des États-Unis, 2007



Notes: La dépense totale de construction aux États-Unis est de 930 milliards d'euros, en Europe de 1 420 milliards d'euros.

Sources: Bureau du recensement des États-Unis, 2008, et Euroconstruct, 2007.

3.2.1.3 Marché canadien du logement

Le marché canadien du logement, en fort contraste avec celui des États-Unis, s'est bien porté en 2007, avec des mises en chantier proches des records historiques, à hauteur de quelque 228 000 unités. On s'attend toutefois à ce que les mises en chantier se modèrent courant 2008 et 2009, la hausse rapide des prix au cours des quelques dernières années ayant érodé l'accessibilité du neuf. L'accroissement de l'offre (nouvelles mises en vente et nouvelles constructions) dans cette période a été substantiel (Statistiques Canada, 2008). En outre on s'attend à ce que l'économie canadienne ralentisse sous l'effet des problèmes rencontrés par l'économie des États-Unis. On prévoit donc que les mises en chantier baissent de 3 % en 2008 à 221 000 unités, puis encore de 5 % en 2009 à 211 000 unités (Toronto Dominion Bank, 2008). Sur le marché de la revente, les prix tiennent bon – ici encore en contraste marqué avec le marché des États-Unis, où les prix du logement, au niveau national, ont baissé pour la première fois depuis la grande dépression. Au Canada, les prix de revente de logements ont augmenté de 11 % en 2007 après une hausse de 11 % déjà en 2006.

3.2.2 Marché européen de la construction²⁸

3.2.2.1 Marché européen de la construction – Aperçu et perspectives

Le secteur européen de la construction, comme celui de l'Amérique du Nord, est dominé par la construction résidentielle, à savoir celle de nouveaux logements plus les R&T (graphique 3.2.3). En Europe, il a représenté près de 50 % de la construction totale en 2006, en grande partie sous l'impulsion de l'Europe occidentale. La construction non résidentielle vient ensuite avec 31 %, suivie du génie civil avec 21 %. La dépense totale dans le secteur de la construction en Europe a été de 1,4 billion d'euros, soit beaucoup plus qu'aux États-Unis, avec 930 milliards d'euros (grâce en partie à l'appréciation de 50 % de l'euro au regard du dollar depuis quelques années). Il y a de fortes similitudes avec les tendances récentes constatées aux États-Unis au niveau macroéconomique, et quand on observe les tendances de la construction, il y a aussi des similitudes avec l'envol puis l'éclatement de la bulle de la construction résidentielle en neuf. Il y a également des similitudes entre l'Europe et les États-Unis pour ce qui est des dépenses de logement (54 % aux États-Unis contre 48 % en Europe) (tableau 3.2.2).

Toutefois l'Europe et les États-Unis diffèrent davantage dans les autres catégories: la construction non résidentielle aux États-Unis compte pour 27 %, contre 31 % en Europe, tandis que l'Europe dépense davantage dans le domaine du génie civil (21 % contre 19 % aux États-Unis). Rétrospectivement l'Europe dépense davantage dans les infrastructures, qui représentent un investissement dans les équipements à long terme, tandis que les États-Unis dépensent peut-être trop dans le domaine de la construction résidentielle (au moins jusqu'à 2006).

Selon Euroconstruct, le secteur européen de la construction connaîtra un ralentissement jusqu'à 2010 (graphique 3.2.4). La relance économique a conduit à un grand dynamisme de la construction, qui a culminé en 2006, et a commencé à ralentir en 2007, ralentissement qui devrait continuer en 2008 et jusqu'en 2010. La croissance de la construction a été de 3,8 % en 2006, mais elle est tombée ensuite à 2 % pour les 19 pays d'Euroconstruct. Comme cela a souvent été le cas dans le passé, il y a une différence considérable entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale. En Europe occidentale, la croissance réelle (corrigée de l'inflation) de la construction a été forte en 2006 (+3,6 %), mais elle a commencé à ralentir en 2007 (+1,7 %), et la croissance prévue pour 2008 devrait être encore plus faible et ne pas dépasser 1 %. L'Europe orientale a connu dans ce secteur une croissance forte en 2006 (+7,7 %) et 2007 (+7,6 %) et la tendance pour l'avenir proche devrait être une croissance encore plus forte, estimée à 9,2 % en 2008 et à 8,8 % en 2009.

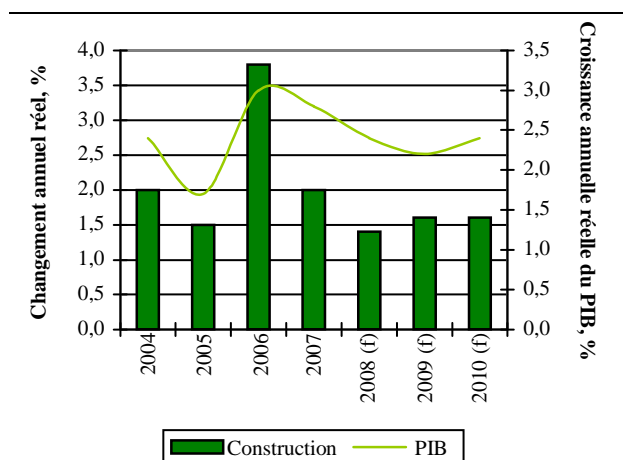
3.2.2.2 Tendances dans les différents secteurs

Un changement pour le moins spectaculaire s'est produit dans l'évolution de la construction résidentielle en neuf et dans les autres secteurs de la construction au cours de la période 2002-2009. De 2002 à 2006, les nouveaux logements ont été le moteur pour le secteur tout entier de la construction, et des bulles se sont développées dans certains pays, notamment en Espagne et au Royaume-Uni. Les européens bénéficiaient de bonnes conditions de crédit (par exemple des prêts à plus long terme) grâce pour partie à la forte concurrence entre les sociétés de prêt; les taux d'intérêt étaient attractifs; et la vigueur des économies et un marché du travail solide ont donné une excellente croissance des revenus, ce qui a amélioré l'accessibilité de l'immobilier; de ce fait les prêts au logement ont progressé de 123 % entre 2002 et 2006. Le climat a commencé à changer en 2006, et les ménages européens ont connu des problèmes de remboursement et parfois des défauts de paiement, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt et des prix du logement qui atteignaient des sommets. Cela a déclenché l'application de conditions de crédit plus strictes (taux des prêts hypothécaires plus élevés, majoration des apports initiaux, etc.), avec pour effet une croissance plus lente des prêts au logement. En outre les prix des logements ont entamé une baisse après des augmentations parfois spectaculaires au cours de la période 2002-2007.

²⁸ Cette section est basée sur des rapports d'Euroconstruct et sa région de 19 pays. La région occidentale inclut 17 États membres de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède), ainsi que la Norvège et la Suisse. Les pays d'Europe occidentale d'Euroconstruct ne sont pas les UE à 27, mais les 17 premiers pays énumérés ci-dessus. L'analyse d'Euroconstruct de la construction en Europe orientale est basée sur la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie, et la Pologne.

GRAPHIQUE 3.2.4

**Produit total dans le secteur de la construction
et PIB en Europe, 2004-2010**



Notes: f = prévision. Pour les 19 pays d'Euroconstruct.

Source: Euroconstruct, 2007.

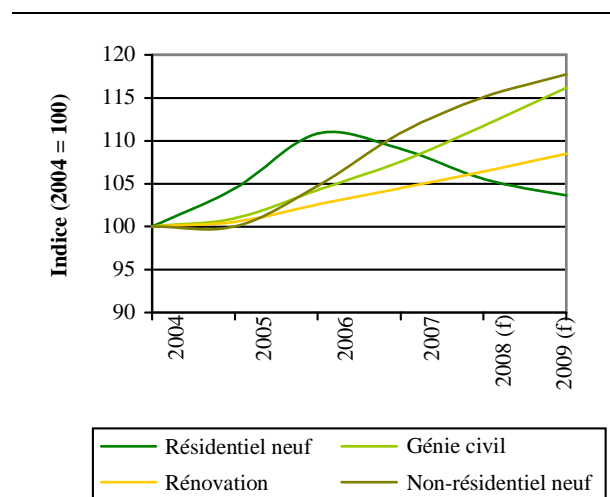
En 2007, la rénovation, le génie civil et la construction non résidentielle ont été les facteurs principaux dans l'évolution du secteur, et l'on s'attend à ce que cela dure au moins jusqu'à 2009 (graphique 3.2.5). Selon les données d'Euroconstruct, c'est la construction non résidentielle qui animera la croissance en Europe occidentale, fruit d'une économie encore saine. La forte croissance des travaux de génie civil dans tous les pays d'Euroconstruct sera un facteur important dans la croissance du secteur de la construction sur la période. En outre, la construction de logements neufs commence à s'accélérer en Europe orientale.

Si l'on compare l'Europe occidentale à l'Europe orientale, on constate des différences énormes tant dans les perspectives de croissance que dans la structure du secteur. Des marchés résidentiels forts, tant pour le neuf que pour la rénovation et la transformation, font de ce secteur le plus important en Europe occidentale, où la population et le produit intérieur brut sont plus élevés. L'Europe orientale investit davantage dans les infrastructures civiles et dans la construction non résidentielle, y compris les usines et autres bâtiments à usage commercial (graphique 3.2.6). Le ralentissement qui se poursuit sur les marchés résidentiels en Europe occidentale tient pour beaucoup au ralentissement prévu des dépenses globales de construction dans l'ensemble de la région d'Euroconstruct en 2008-2010, tandis que les perspectives en Europe orientale appellent une expansion robuste et continue dans tous les

secteurs, en particulier le génie civil et la construction non résidentielle.

GRAPHIQUE 3.2.5

**Produit du secteur de la construction en Europe,
par sous-secteur, 2004-2009**



Notes: f = prévision. Pour les 19 pays d'Euroconstruct.

Source: Euroconstruct, 2007.

3.2.2.3 Parts et croissance dans le secteur de la construction

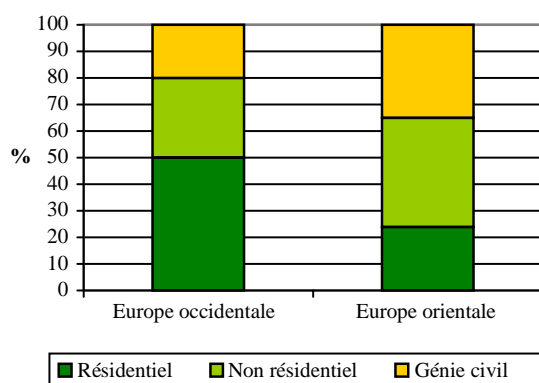
Pour toute la région d'Euroconstruct, les dépenses consacrées aux logements neufs ralentiront nettement, pour passer de 6,1 % en 2006 à -1,6 % en 2007, -3,2 % en 2008, et -1,9 % en 2009, ce qui aura un impact significatif sur la construction totale (graphique 3.2.7) (Euroconstruct, 2007).

Note: Les auteurs s'efforcent de générer davantage d'informations sur l'utilisation du bois dans la construction européenne, et nous avons l'intention d'inclure ces informations dans les livraisons futures de la *Revue*. Globalement, les techniques actuelles européennes de construction résidentielle favorisent les matériaux de construction autres que le bois, à savoir la pierre, l'acier et le béton dans le gros œuvre. Mais cette généralisation ne prend pas en compte la vigueur de la construction en bois dans certains pays ou régions, notamment en Écosse et dans les pays nordiques. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles le bois n'est pas le matériau de construction préféré, comme en Amérique du Nord: les primes d'assurance sont plus élevées pour la construction en bois; la tradition favorise les matériaux autres que le bois – en partie en raison du plus long cycle

de vie du logement en Europe occidentale; enfin le coût, la construction en bois étant meilleur marché en Amérique du Nord. Néanmoins la construction en bois gagne en popularité en Europe, poussée par les politiques menées par les associations professionnelles et les pouvoirs publics en faveur de la construction verte. Mais la construction à base de bois en Europe reste loin derrière celle de l'Amérique du Nord.

GRAPHIQUE 3.2.6

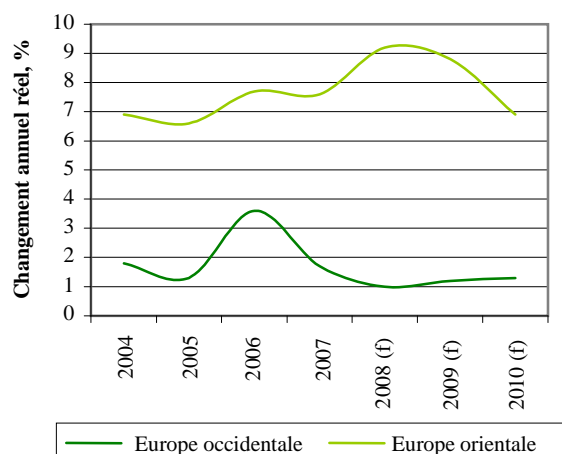
Les sous-secteurs en Europe occidentale et en Europe orientale, 2007



Source: Euroconstruct, 2007.

GRAPHIQUE 3.2.7

Produit total du secteur de la construction, Europe occidentale et Europe orientale, 2004-2010



Note: f = prévision.

Source: Euroconstruct, 2007.

3.3 Références

APA – The Engineered Wood Association. 2008. Market data, disponible à: <http://www.apawood.org>.

Euroconstruct. 2007. European construction market trends to 2010, soixante-quatrième Conférence d'Euroconstruct, Vienne, Autriche, 22 et 23 novembre 2007. Disponible à la vente à: <http://www.euroconstruct.org>.

Euroconstruct. 2007. Communiqué de presse de la soixante-quatrième Conférence d'Euroconstruct, Vienne, Autriche, 22 et 23 novembre 2007. Disponible à: <http://www.euroconstruct.org/pressinfo/pressinfo.php>.

National Association of Home Builders. 2008. Housing Economics, disponible à: http://www.nahb.org/reference_list.aspx?sectionID=140.

National Association of Realtors. 2008. Housing data, disponible à: <http://www.realtor.org/research/index.html>.

Random Lengths. 2008. Prices and production available in Random Lengths Yearbook 2007, Eugene, Oregon. Disponible à: www.randomlengths.com.

Statistiques Canada. 2008. Statistiques mensuelles du logement. Disponible à: <http://www.cmhc-schl.gc.ca/en/co>.

Toronto Dominion Bank. 2008. TD Economics – Special Report. Disponible à: http://www.td.com/economics/special/ca0408_housing.pdf.

US Census Bureau. 2008a. Housing starts, disponible à: <http://www.census.gov/const/www/newresconstindex.html>.

US Census Bureau. 2008b. Construction spending, Report C30. Disponible à: <http://www.census.gov/const/www/c30index.html>.

US Department of Energy, Energy Information Administration. 2008. Disponible à: <http://www.eia.doe.gov/oiaf/ieo/coal.html>.

Chapitre 4

Le secteur des produits forestiers entre la hausse des prix du bois et des marchés mollissants: Les marchés de la matière première bois, 2007-2008²⁹

Faits saillants

- Les prix de grumes de sciage en Europe se sont accrus plus rapidement que la moyenne mondiale au cours des deux dernières années, tandis que les prix chutaient en Amérique du Nord.
- Les coûts du bois pour l'industrie mondiale des pâtes de bois ont augmenté, atteignant de nouveaux records en 2008; les plus fortes hausses se sont appliquées à la fibre de résineux dans l'ouest des États-Unis, en Espagne, au Chili, en Finlande et au Japon.
- Les extractions totales de bois rond industriel dans la région de la CEE ont été en hausse de 4,3 % et ont atteint près de 1,17 milliard de m³ en 2007.
- La consommation totale de bois rond industriel dans la région de la CEE en 2007 a été de 4,3 % plus élevée qu'en 2006 et de 7,2 % de plus qu'il y a cinq ans, les plus fortes hausses étant le fait de la CEI (+18 % par rapport à 2006) et de l'Europe (+10 %); la consommation a baissé de 2 % en Amérique du Nord, accusant le niveau le plus bas depuis 2001.
- Près de 10 % de la production de bois rond dans la région de la CEE a été exportée en 2007, et cette part, qui est légèrement inférieure pour les résineux et plus élevée pour les feuillus, a été relativement stable au cours des dernières années.
- La consommation de fibre de bois par l'industrie européenne des pâtes de bois a augmenté de 4,1 % en 2007 et a atteint un nouveau record de 162 millions de m³, dont 121 millions de m³ de bois rond.
- Le commerce mondial de biomasse ligneuse, principalement pour l'énergie, a atteint un peu plus de 11 millions de tonnes en 2007, contre 5,6 millions de tonnes en 2003, les principaux flux commerciaux ayant eu lieu en Europe et entre le Canada et l'Europe occidentale.
- Comme le recherchaient les taxes appliquées par le Gouvernement russe à l'exportation de bois rond, les expéditions de grumes de résineux de Russie ont diminué en 2007, poursuivant leur chute de 44 % de plus vers l'Europe et de 15 % vers l'Asie au premier trimestre 2008; si elles sont appliquées comme prévu, ces taxes à l'exportation pourraient mettre fin aux exportations russes de bois rond en 2009.
- La consommation de bois rond industriel résineux aux États-Unis a baissé de 6,8 %, passant à 266 millions de m³ en 2007, principalement sous l'effet de l'effondrement record des mises en chantier.

²⁹ Par M. Håkan Ekström (Wood Resources International, États-Unis).

Introduction du secrétariat

Le secrétariat se félicite vivement de la collaboration qu'il continue d'entretenir avec M. Håkan Ekström³⁰, Président de Wood Resources International. Son expertise dans le domaine des marchés mondiaux ressort à l'évidence dans cette analyse. M. Ekström est rédacteur en chef de deux publications, *Wood Resource Quarterly* et *North American Wood Fiber Review*, qui suivent l'évolution des marchés mondiaux des fibres de bois, y compris les cours. Il fait partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers, et présente régulièrement ses analyses lors des Discussions conjointes sur les marchés organisées par le Comité du bois, comme il l'a fait en 2007 devant la Conférence internationale sur le bois résineux.

Nous remercions également ses collaborateurs, en commençant par M. Nikolai Burdin, Directeur de l'OAD NIPIElesprom (Moscou), qui est également notre correspondant chargé des statistiques pour la Russie. M. Burdin a été Président du Comité du bois de la CEE et du Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts. Il fait aussi partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. Nous remercions, en outre, M^{me} Riitta Hänninen et M. Yrjö Sevola, tous deux de l'Institut finlandais de recherche forestière, et M. Bernard Lombard, de la Confédération des industries papetières européennes et coauteur du chapitre 8 consacré aux pâtes de bois et papiers.

Le lecteur trouvera dans l'annexe à la présente *Revue* un diagramme schématique de la ventilation des bois ronds en différentes sous-catégories.

4.1 Introduction

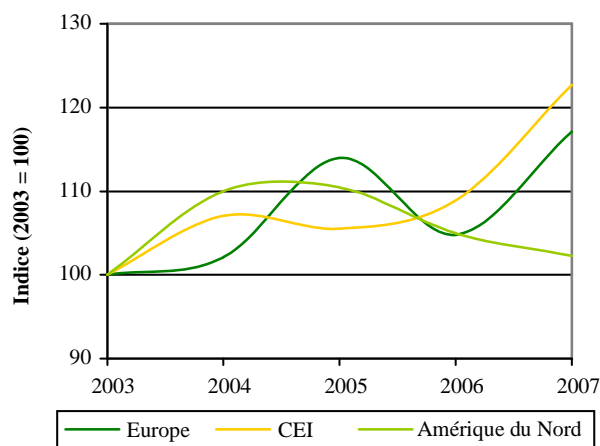
Principalement grâce à la fermeté des marchés des produits forestiers en Europe, les extractions totales de bois rond industriel dans la région de la CEE ont été en hausse de 4,3 %, atteignant près de 1,17 milliard de m³ en 2007. Toutefois les tendances ont divergé entre les sous-régions. La

plus forte augmentation s'est faite en Europe, où les extractions de résineux ont été en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente, tandis que les extractions de résineux aux États-Unis étaient en baisse de 6,4 % par rapport à 2006. Outre le bois rond d'usage industriel, ce sont environ 212 millions de m³ qui ont été prélevés pour la consommation énergétique. Pratiquement tous les grands pays d'Europe ayant des ressources forestières et la CEI accusent une production accrue de bois en 2007.

Plus de 80 % de la production mondiale de bois rond résineux est imputable à l'Europe, à la CEI et à l'Amérique du Nord, ce qui fait de la région de la CEE le principal producteur de produits dérivés des résineux. Cette région est également un producteur important de produits issus de feuillus, à raison d'environ la moitié des extractions mondiales de feuillus. La consommation totale de grumes de la région de la CEE en 2007 a été en hausse de 4,3 % par rapport à 2006, et de 7,2 % par rapport à il y a cinq ans. Les plus fortes hausses se sont produites dans la Fédération de Russie (+18 % par rapport à 2006) et en Europe (+10 %). À l'inverse la consommation a baissé de 2 % en Amérique du Nord, atteignant le niveau le plus bas depuis 2001. Une grande partie de la baisse en Amérique du Nord peut être directement imputée à la morosité des marchés du logement et de la consommation en 2007 et 2008.

GRAPHIQUE 4.1.1

Consommation de bois rond résineux dans la région de la CEE, 2003-2007



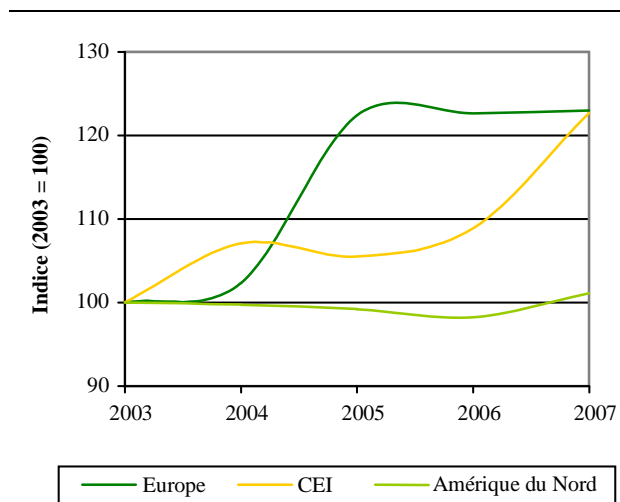
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

³⁰ M. Håkan Ekström, Président et rédacteur en chef, Wood Resources International, P.O. Box 1891, Bothell, Washington 98041 (États-Unis). Téléphone: +1 425 402 8809; télécopie: +1 425 402 0187; courriel: hekstrom@writd.com; site Web: www.woodprices.com.

La consommation totale de bois rond, y compris le bois industriel et le bois de feu, a manifesté une tendance à la hausse dans la plupart des sous-régions de la CEE, et a été plus forte en 2007 que l'année précédente. Les plus grands changements au cours des cinq dernières années ont été l'expansion rapide de la consommation de grumes de résineux et de feuillus dans la région de la CEI, où la Russie a été le principal acteur (graphiques 4.1.1 et 4.1.2). Depuis 2003, la consommation de grumes a augmenté plus de 20 % dans la CEI.

GRAPHIQUE 4.1.2

Consommation de bois rond de feuillus dans la région de la CEE, 2003-2007

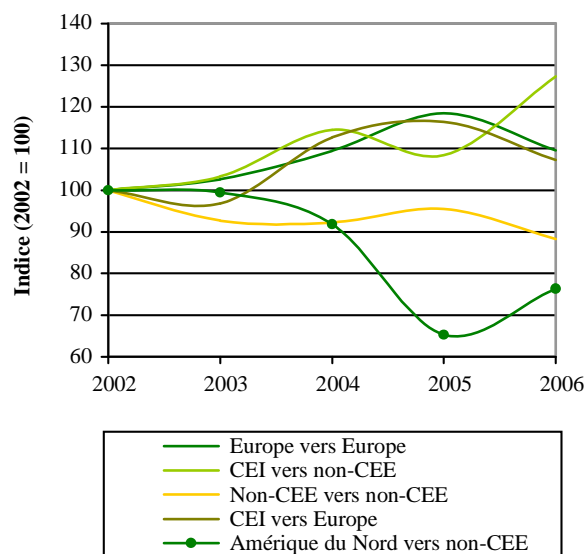


Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

Près de 10 % de la production de bois rond de la région de la CEE a été exportée en 2007. La part des exportations, légèrement plus basse pour les résineux et plus élevée pour les feuillus, a manifesté une stabilité relative ces dernières années. Il y a eu divers changements dans les flux commerciaux entre 2005 et 2006, le commerce vers l'Asie des États-Unis et de la Russie ayant sensiblement augmenté, tandis que le commerce intra-européen et les exportations russes de grumes vers l'Europe ont baissé, après avoir augmenté pendant quatre années consécutives (graphique 4.1.3). Ces flux sont dérivés des statistiques les plus récentes de la base Comtrade de l'ONU, telles que validées par l'Institut européen des forêts (EFI) pour la *Revue*, bien que certaines des tendances de 2006 aient nettement changé de direction en 2007 et 2008, par exemple les exportations de la CEI, comme on le verra ci-après.

GRAPHIQUE 4.1.3

Principaux flux commerciaux de bois rond industriel dans la région de la CEE, 2002-2006



Note: Le tableau correspondant des flux commerciaux figure dans l'annexe électronique.

Source: Comtrade ONU/EFI, 2008.

4.2 Europe

La consommation totale de bois rond a augmenté de 7,8 % en 2007, atteignant le record de 537 millions de m³. Le continent est importateur net, les extractions n'ayant été que de 513 millions de m³ (ce qui est déjà un record) en 2007 (tableau 4.2.1). Les extractions de bois rond industriel ont atteint près de 411 millions de m³, les 102 millions de m³ restants (bien que l'estimation soit incertaine) ayant été consommés pour la production d'énergie. Les plus forts accroissements des extractions de bois sont le fait de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suède, et reflètent l'impact des fortes tempêtes d'hiver de ces dernières années. Le changement le plus spectaculaire s'est produit en Allemagne, qui a récolté 50 % de plus de volume en 2007 qu'en 2003 (graphique 4.2.1).

Les deux fortes tempêtes qui ont frappé l'Europe en janvier 2008 ont eu pour conséquence de gros volumes d'arbres endommagés en Europe centrale pour la troisième année de suite. Les dommages, estimés à 16 millions de m³, se sont produits principalement en Autriche, en Allemagne et en République tchèque, mais ils ont été moins graves qu'en 2006 et en 2007 quand, respectivement, plus de 60 millions de m³ et 50 millions de m³ avaient

été touchés. Les tempêtes de 2008 se sont produites alors que l'industrie forestière baissait sa production et disposait déjà de stocks abondants de grumes touchées par des scolytinés (coléoptères s'attaquant à l'écorce) issus de la forte tempête de 2007. Ainsi il semble probable que les prix des grumes baisseront, en particulier en Allemagne et en Autriche, les deux pays les plus sévèrement touchés.

TABLEAU 4.2.1

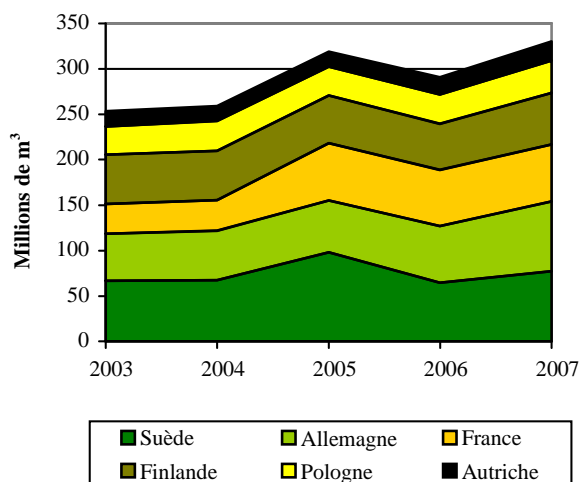
Bilan du bois rond en Europe, 2006-2007
(en milliers de m³)

	2006	2007	Changement %
Extractions	471 732	512 932	8,7
Importations	67 362	66 535	-1,2
Exportations	40 115	41 815	4,2
Solde	-27 247	-24 720	...
Consommation apparente			
dont: UE-27	498 979	537 653	7,8
Extractions	426 293	466 555	9,4
Importations	61 888	61 064	-1,3
Exportations	36 058	37 639	4,4
Solde	-25 831	-23 425	...
Consommation apparente	452 124	489 979	8,4

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

GRAPHIQUE 4.2.1

Extractions de bois rond industriel en Europe, 2003-2007



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

Bien qu'en 2008 il y ait eu des signes de ralentissement de la demande de produits dérivés du bois, l'industrie forestière européenne peut considérer que 2007 a été une bonne année, avec des niveaux élevés de production et de bons profits. La production de sciages résineux a été en hausse de 1,9 % par rapport à 2006, la production de sciages feuillus en hausse de 5,2 %, et la production de panneaux a augmenté de 2,8 %, tous ces résultats constituant des records.

Les extractions de bois rond industriel résineux, qui comptent pour 79 % dans les extractions totales de bois industriels, ont été en hausse de 11 % par rapport à 2006, et supérieures de 17 % à celles de cinq ans auparavant. Une grande partie de l'accroissement s'est fait dans les pays riches en forêt: Allemagne (31 % de plus qu'en 2006), Suède (+22 %), Autriche (+15 %), Pologne (+16 %) et Finlande (+13 %). En revanche, la Lettonie et l'Espagne ont connu des niveaux d'extraction réduits de 10 % et de 20 % respectivement sur les trois dernières années, et la disponibilité réduite de grumes a forcé les scieries à réduire leur capacité de production.



Source: Metsäliitto, 2008.

L'industrie forestière finlandaise, déjà aux prises avec des difficultés en raison du coût élevé du bois et de la perspective d'approvisionnements brutalement réduits en grumes provenant de Russie l'année prochaine, a commencé à changer sa stratégie d'approvisionnement en développant ses importations de pays autres que la Russie, et en intensifiant les campagnes pour inciter les propriétaires forestiers privés finlandais à accroître leurs prélèvements. L'extraction de bois a atteint des niveaux records en 2007, les propriétaires fonciers privés ayant accru leurs extractions de

25 % par rapport à l'année précédente. Pourtant l'industrie reste fortement tributaire du bois importé de Russie. La hausse des taxes à l'exportation de grumes de résineux (voir sect. 4.3) a fait chuter les importations de la Finlande de cette provenance de 37 % en 2007 par rapport à 2006. Les importations de grumes de feuillus étaient en baisse de 16 %. Pour compenser cela la Finlande a triplé ses importations de grumes, pour la plupart des grumes de sciage de résineux, en provenance de Suède, et a importé 39 % supplémentaires de grumes d'eucalyptus en provenance d'Uruguay. La Lettonie a livré 28 % de plus de grumes en Finlande, et la Lituanie a accru ses expéditions de 210 %. Au cours des années à venir, l'industrie forestière finlandaise pourrait devoir rationaliser ses capacités de transformation pour s'adapter au déclin prévisible des disponibilités en matière première bois à mesure que les taxes à l'exportation plus élevées se font plus durement sentir et réduisent encore les importations de grumes russes. Même en tenant compte de plus fortes extractions de bois local et d'importations accrues de bois rond et de copeaux de Suède, des États baltes et d'Amérique latine, une rationalisation des capacités semble inévitable.

La consommation de fibre de bois de l'industrie européenne des pâtes de bois a augmenté de 4,1 % en 2007, pour atteindre le nouveau record de 162 millions de m³ l'an dernier, selon la Confédération des industries papetières européennes (CEPI). Le secteur a consommé 121 millions de m³ de bois rond, soit 28 % de la consommation totale de bois industriel du continent. L'utilisation de fibre de bois a augmenté huit années sur dix depuis dix ans, et était de 14 % supérieure en 2007 à ce qu'elle était en 1998. Pour assurer l'expansion de la production de pâtes de bois vierge pendant une grande partie des années 90 et au début des années 2000, l'industrie a accru l'utilisation de copeaux et de résidus, tandis que le secteur des sciages se développait et consommait davantage de grumes de feuillus provenant d'opérations d'éclaircissage en Europe du Nord et de plantations à croissance rapide ibériques. Toutefois au cours des cinq dernières années plus de 70 % de l'utilisation additionnelle de fibre de bois sont provenus de bois rond résineux qui, dans une large mesure, ont consisté en bois endommagés par les tempêtes provenant de Suède, des États baltes et d'Europe centrale.

Il y a juste cinq ans, les échanges de copeaux de bois étaient pratiquement à l'équilibre en Europe. Depuis, le continent est devenu importateur net de

copeaux. En 2007, il a importé 28,7 millions de m³ tandis qu'il en exportait 21 millions de m³. Les destinations principales ont été les usines à pâte, les fabricants de panneaux composites et les centrales énergétiques en Italie, Finlande, Suède, Autriche, Pays-Bas et Allemagne, tandis que les principaux exportateurs européens ont été les pays d'Europe centrale, ainsi que l'Allemagne, la Lettonie, la France et la République tchèque.

Les fabricants de pâtes de bois des pays nordiques étudient de plus en plus les perspectives d'approvisionner leurs usines en fibre de bois en provenance d'Amérique latine et d'Amérique du Nord. Une usine de pâte de Suède méridionale a récemment commencé à substituer des copeaux d'érable en provenance de l'est du Canada aux coûteux copeaux de hêtre provenant d'Allemagne. Certains producteurs de pâtes de bois de Finlande importent des copeaux d'eucalyptus d'Amérique latine et une usine de pâte en Norvège importe maintenant des copeaux plutôt que des grumes d'Uruguay. Ces nouvelles sources d'approvisionnement en bois pourraient prendre une part plus grande dans les quelques années à venir.

L'une des évolutions les plus intéressantes dans le commerce mondial de la matière première bois ces dernières années a été la croissance substantielle du commerce du bois pour la génération d'énergie. Une grande partie de l'accroissement des expéditions résulte des politiques appliquées par les gouvernements européens pour produire davantage d'énergie verte tirée de ressources renouvelables en remplacement de combustibles fossiles. Les sous-produits des scieries ont toujours été la source de fibre de bois la plus utilisée pour la génération d'énergie, mais en raison d'une demande plus élevée d'énergie renouvelable et du coût croissant des combustibles fossiles, il est devenu rentable que les centrales électriques utilisent des résidus forestiers relativement coûteux, comme les houppiers, les branches et les troncs de petit diamètre. Le commerce global de biomasse ligneuse, tel qu'estimé par Wood Resources International sur la base des données douanières et des informations communiquées par les acteurs du marché, s'est élevé à un peu plus de 11 millions de tonnes en 2007, contre 5,6 millions de tonnes en 2003. Est inclus dans cette catégorie le bois destiné à la production d'énergie et une plus petite part des sous-produits de scierie utilisés pour la fabrication de panneaux. Les principaux flux commerciaux se situent à l'intérieur du continent européen et entre le Canada et les pays d'Europe occidentale. Les

granulés de bois, qui comptent pour une grande part dans le commerce de biomasse ligneuse, ont atteint le record de 3 millions de tonnes en 2007.

Le plus gros exportateur de biomasse en 2007 a été l'Allemagne, qui a exporté 1,4 million de tonnes vers l'Autriche voisine, les Pays Bas, la Belgique et l'Italie. Le Canada a exporté 1,3 million de tonnes, dont environ 600 000 tonnes de granulés de bois destinés aux marchés européens. La majeure partie du volume destiné à l'outre-mer a été embarquée en Colombie-Britannique (BC) à destination de la Belgique, des Pays-Bas et de la Suède, malgré le trajet qui pourrait paraître d'un coût prohibitif de 15 000 kilomètres de l'intérieur de la province jusqu'aux marchés européens. Cette situation peut s'expliquer par les coûts actuellement très bas de la matière première (copeaux et sciure) au Canada et par les prix élevés des granulés de bois en Europe.



Source: M. Fonseca, 2008.

L'expansion rapide du commerce mondial de biomasse est susceptible de se poursuivre dans les trois à cinq ans à venir à mesure que les pays favorisent les sources d'énergie renouvelables et que les approvisionnements locaux relativement peu coûteux en biomasse atteindront leurs limites. La question est de savoir combien de temps l'expansion du transport maritime outre-mer se poursuivra, vu le coût élevé du pétrole et le paradoxe de consommer de grandes quantités de fiouls lourds peu raffinés pour livrer de l'énergie verte aux clients européens.

Outre qu'ils importent de la biomasse, les pays européens promeuvent la production locale de biomasse ligneuse à usage énergétique. D'ici à 2011, les États membres de l'Union européenne doivent élaborer des plans nationaux pour les énergies renouvelables, y compris les bioénergies. Dans ces

plans, les pays de l'UE devront expliquer comment ils entendent atteindre leur objectif national pour atteindre l'objectif commun de consommation de 20 % d'énergie renouvelable d'ici à 2020.

Vu que la biomasse est susceptible de continuer d'être la source principale d'énergie renouvelable, des efforts significatifs sont déployés dans la plupart des pays de l'UE pour accroître la production de bois. À partir des derniers chiffres d'abattage et des ratios incrémentiels pris comme indicateurs du potentiel d'extraction en Europe, il semble y avoir un potentiel appréciable de croissance dans ce secteur. En 2005, 60 % seulement de l'incrément forestier disponible pour l'approvisionnement en bois était extrait en Europe (MCPFE/CEE/FAO, 2007). Mais mobiliser ces ressources additionnelles constituera un défi, car cette mobilisation n'est pas pilotée exclusivement par les prix du bois mais aussi par une combinaison de facteurs, notamment la structure de la propriété forestière, la motivation des propriétaires forestiers à procéder à des extractions, les infrastructures comme les voies d'exploitation forestières, et la disponibilité d'engins et de main-d'œuvre. Outre les approvisionnements en bois tirés de la forêt, 31 % de la fibre de bois utilisée en 2005 provenaient de sources non forestières, y compris les résidus et les coproduits des industries de transformation du bois, le bois récupéré par les consommateurs (par exemple bois de démolition); et le bois des arbres hors périmètre forestier, y compris de plantations à croissance rapide (Mantau *et al.*, 2008). Ces sources doivent être prises en compte comme devant apporter une contribution croissante aux futurs approvisionnements en bois. La CEE/FAO étudie actuellement avec des partenaires le potentiel d'approvisionnement durable en bois en Europe, et cette évaluation sera publiée fin 2008.

4.3 CEI

Dans la sous-région de la CEI, où seuls la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Bélarus ont des ressources forestières importantes, les extractions de bois rond ont atteint le nouveau record de 233 millions de m³ en 2007 (tableau 4.3.1). Le bois rond industriel a compté pour 76 % dans ce total, tandis que le bois de feu a atteint environ 24 %, soit 56 millions de m³.

Les extractions totales de bois rond industriel en Russie se sont montées à 162 millions de m³ en 2007. Ce chiffre correspond à 13,8 % du total des approvisionnements en grumes industrielles dans la

région de la CEE, contre 11,6 % en 2002 et seulement 7,7 % en 1998. Les niveaux d'extraction en Russie ont augmenté tous les ans depuis 1998, le marché d'exportation étant le moteur principal de l'accroissement de la demande de grumes. En 2007, la Russie a exporté 29 % du total de sa production de grumes de résineux, et 50 % de la production de grumes de feuillus ont été expédiés à l'étranger. En 2007, la part de la production de bois rond de la Russie d'Europe a été de 59 %, tandis que la Sibérie et les provinces orientales ont compté pour 41 %. Ces deux régions sont les principales exportatrices de grumes, la Chine, la Finlande et le Japon étant les principales destinations, malgré les coûts croissants de transport ferroviaire. Avec l'expansion de l'industrie forestière russe, en particulier celle du sciage de résineux et de la fabrication de contreplaqués, la demande intérieure en matière première s'accroît de manière constante, et a atteint 113 millions de m³ en 2007, soit 20 % de plus qu'en 2006 et 26 % de plus qu'il y a cinq ans. La majeure partie des investissements réalisés dans l'industrie forestière au cours de ces dernières années ont été faits dans le nord-ouest de la Russie, où ce sont principalement les entreprises forestières des pays nordiques qui ont vu l'occasion d'accroître la capacité de production pour commercialisation sur les marchés européens et sur un marché local russe en expansion.

TABLEAU 4.3.1

Bilan du bois rond dans la CEI, 2006-2007
(en milliers de m³)

	2006	2007	Changement %
Extractions	216 481	232 881	7,6
Importations	1 379	1 187	-13,9
Exportations	55 324	53 524	-3,3
Solde	53 945	52 337	-3,0
Consommation apparente	162 536	180 544	11,1

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

Le nouveau Code forestier qui a été institué en janvier 2007 a vocation de décentraliser la prise de décisions vers les administrations régionales, d'améliorer la transparence du système de gestion de la forêt, et de réduire la corruption par l'attribution des baux forestiers aux enchères publiques. Mais il n'a pas encore été appliqué avec succès, selon M. Valeriy Roshchupkin, ancien chef de Rosleskhoz (l'Agence fédérale des forêts de Russie). Les principaux problèmes ont été le

manque de clarté de la nouvelle législation et des difficultés de coordination entre les autorités fédérales et régionales. Les nouvelles mesures n'ont pas attiré assez d'investissement étranger et de nouvelles incitations gouvernementales seront nécessaires, selon M. Roshchupkin. En 2008, Rosleskhoz a été réorganisée, ce qui retardera probablement encore l'application du nouveau Code.

Le Gouvernement fédéral russe a soutenu le développement de l'industrie forestière en frappant les exportations de grumes de taxes qui limitent la concurrence étrangère pour l'approvisionnement en bois. En avril 2008, les taxes russes à l'exportation de grumes de résineux et de grumes de gros diamètre de bouleau (principalement pour la production de contreplaqué) ont été relevées de 20 % (minimum 10 euros /m³) à 25 % (minimum 15 euros/m³) de la valeur de la grume. Les grumes de bouleau de petit diamètre (moins de 15 centimètres), qui sont importantes pour l'industrie finlandaise des pâtes de bois, n'étaient pas taxées à la mi-2008. Bien que l'augmentation de la taxe de 5 euros/m³ ne représente qu'une petite partie du coût des grumes pour les scieries étrangères, elle a tout de même un impact sur les stratégies d'approvisionnement de beaucoup d'entreprises forestières, en particulier en Finlande voisine. Malgré des négociations continues entre les gouvernements des pays nordiques, les représentants de l'UE et les ministres russes, les autorités russes n'ont jusqu'ici manifesté aucune volonté de revoir l'augmentation annoncée de la taxe à l'exportation de grumes au taux de 80 % de la valeur du bois (minimum 50 euros/m³) pour les résineux en janvier 2009. Si la Finlande ne parvient pas à lever la barrière russe à l'exportation, et si le Gouvernement finlandais ne trouve pas une solution pour dédommager l'industrie forestière finlandaise, il est probable que la dernière expédition légale de grumes de résineux quittera la Russie fin décembre 2008.

Bien qu'à la mi-2008 les importateurs de grumes russes aient été fortement affectés par la taxe plus élevée sur les grumes, beaucoup d'entreprises forestières d'autres régions d'Europe et d'Amérique du Nord seront à terme aussi affectées, à mesure que les producteurs de pâtes de bois et de sciages actuellement fournis par la Russie rechercheront ailleurs la matière première bois. Du fait des taxes à l'exportation de grumes appliquées et prévues, les expéditions de grumes de résineux de la Russie ont diminué tant vers l'Europe que vers l'Asie en 2007

et 2008. Au premier trimestre 2008, les expéditions vers l'Europe étaient en baisse de 44 % par rapport à un an plus tôt, et en baisse de 15 % vers l'Asie. La Russie a exporté moins de matière première vers tous ses grands partenaires commerciaux sauf la Chine, qui a accru ses achats de 14 %. Les exportations de grumes de feuillus, qui sont principalement de petites grumes de trituration, n'ont pas été touchées par la hausse de la taxe sur les grosses grumes de bouleau, et elles accusaient un accroissement de pas moins de 28 % au premier trimestre 2008 par rapport à 2007.

Les exportations en baisse de grumes de résineux ont bénéficié à l'industrie locale en raison de la plus grande disponibilité et des coûts inférieurs des grumes de sciage et des grumes de trituration. Cela a particulièrement été le cas en 2008, quand les coûts de la matière première ont sensiblement chuté en Russie du Nord-Ouest et en Sibérie.

4.4 Amérique du Nord

Les extractions de bois rond industriel en 2007 ont été en baisse pour la deuxième année en Amérique du Nord, en raison de l'affaiblissement du marché de tous les produits forestiers aux États-Unis et au Canada (tableau 4.4.1). Aux États-Unis, la production de grumes a baissé de 4,6 % pour revenir à 393 millions de m³, niveau le plus bas depuis 1986. Au Canada, un volume estimatif (mais incertain) de 193 millions de m³ de bois industriel a été prélevé en 2007, soit, étonnamment, une augmentation de 4,2 % par rapport à 2006, malgré une baisse de la production nationale de pâtes de bois, de sciages et des panneaux dérivés du bois.

TABLEAU 4.4.1

**Bilan du bois rond en Amérique du Nord,
2006-2007**
(en milliers de m³)

	2006	2007	Changement %
Extractions	645 241	639 910	-0,8
Importations	8 969	7 666	-14,5
Exportations	14 631	13 710	-6,3
Solde	5 662	6 044	6,8
Consommation apparente	639 579	633 866	-0,9

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

La consommation de bois rond industriel de résineux aux États-Unis était en baisse de 6,8 %, à 266 millions de m³, en 2007. Bien que les niveaux de consommation aient été en baisse pendant deux années successives, ils n'étaient en 2007 que de 3 % inférieurs à leur niveau de cinq ans auparavant. L'une des raisons pour laquelle la consommation de grumes n'a pas baissé davantage, malgré le repli spectaculaire de la production de sciages, tient à une plus grande utilisation de grumes de trituration par l'industrie des pâtes de bois. Historiquement, le secteur des pâtes de bois aux États-Unis s'est longtemps fortement approvisionné en fibre de bois en exploitant les sous-produits relativement peu coûteux des activités de scierie et de l'industrie du contreplaqué. En raison de la production réduite de sciages et, par conséquent, de la moindre disponibilité de copeaux et résidus, beaucoup d'usines à pâte ont dû accroître leurs approvisionnements en copeaux à partir de bois rond, ce qui a accru la demande de grumes de faible diamètre. Cette évolution s'est produite non seulement dans le sud des États-Unis, mais aussi dans le nord-ouest, ainsi que dans une très grande mesure en Colombie-Britannique.

Les usines de pâte de l'intérieur de la Colombie-Britannique consommaient normalement entre 85 et 100 % des copeaux relativement bon marché d'une forte industrie des sciages, en expansion vigoureuse. La situation a changé quand le marché des sciages s'est affaibli aux États-Unis et quand les scieries de la province ont commencé à réduire leur production. Ainsi les usines à pâte de la région se sont de plus en plus tournées vers les copeaux de bois rond, certaines usines ayant vu passer leur consommation de grumes de trituration, plus chères, à plus de 25 % de leur utilisation totale de fibre. Il n'y a, il est vrai, aucune pénurie de grumes à triturer dans la province: l'infestation des forêts par le dendroctone du pin *ponderosa*, qui est passée de 320 000 hectares (ha) en 1999 à plus de 13,5 millions d'hectares en 2007, a pour effet que d'immenses volumes d'arbres sont en train de mourir dans la province. Quelque 600 millions de m³ de bois infectés peuvent être utilisés par les usines à pâte aussi bien que par les scieries, à condition que les infrastructures soient en place. De manière générale les scieries peuvent accepter les arbres morts pendant seulement trois à cinq années après la mort des aiguilles, parce qu'au-delà la qualité du bois se détériore. Malheureusement, l'épidémie ne s'est pas arrêtée à la frontière orientale de la province, et des arbres sont

maintenant infectés dans la province voisine d'Alberta.

La consommation de bois rond en Amérique du Nord est directement en prise avec la santé de l'économie des États-Unis, et en particulier avec la vigueur du marché du logement. En 2007 et 2008, ce marché a entamé un fort tassement, et en mai 2008 le nombre des mises en chantier avait baissé de non moins de 32 % en tout juste douze mois, et était tombé au-dessous des 950 000 unités (en taux annuel corrigé des variations saisonnières) pour la première fois depuis les années 80. Comme près de 40 % des sciages consommés aux États-Unis le sont dans la construction résidentielle neuve, cette évolution a eu un impact très négatif sur l'industrie des sciages et la consommation de grumes en 2007 et 2008. Dans le sud des États-Unis, qui est la plus grande région productrice de sciages d'Amérique du Nord, la production des scieries a été inférieure de 10 % en 2007 à ce qu'elle était en 2006, ce qui a eu pour effet une baisse de la demande de grumes de sciage et de leur prix dans toute la région. La plupart des autres régions des États-Unis et du Canada ont connu le même scénario, la production moindre de sciages, de panneaux et de pâtes de bois ayant pour effet une réduction de l'utilisation de la matière première bois.

L'Amérique du Nord continue d'être exportatrice nette de grumes de résineux. En 2007, les exportations ont dépassé les importations de 4,4 millions de m³. Pratiquement toutes les expéditions de grumes outre-mer ont été le fait de l'ouest des États-Unis et du Canada, à destination de l'Asie. Le sapin douglas et le tsuga (*hemlock*) sont les principales essences exportées vers le Japon, la République de Corée et la Chine. Les expéditions d'*hemlock* vers la République de Corée ont augmenté de 33 % en 2006, et ont atteint 1,2 million de m³ l'an dernier. La Chine achète elle aussi de plus en plus de grumes de résineux et de feuillus originaires des États-Unis. En 2007, les exportations totales vers la Chine ont atteint 675 000 m³, soit 30 % de plus qu'en 2006 et 73 % de plus qu'il y a cinq ans. Le dollar des États-Unis, affaibli par rapport à de nombreuses monnaies d'Asie, a été utile aux propriétaires de bois et aux négociants en grumes pour trouver des solutions de remplacement devant le ralentissement du marché des grumes aux États-Unis. Au cours des années à venir, il est également possible que se produise un accroissement des exportations de grumes, en particulier des États-Unis vers l'Asie, à mesure que

les grumes russes atteignent des prix prohibitifs sous l'effet des nouvelles taxes à l'exportation.

La vigueur du dollar canadien fait que les grumes canadiennes sont devenues moins compétitives et les exportations de grumes vers les États-Unis et l'Asie ont baissé au cours des trois dernières années, donc depuis 2005. En 2007, le Canada a exporté 3,8 millions de m³ de grumes, soit 22 % de moins qu'en 2006, et 28 % de moins qu'en 2003. À moins que le marché des sciages des États-Unis ne s'améliore ou que le dollar canadien faiblisse, ce qui est peu probable à court terme, les exportations de grumes du Canada continueront de diminuer en 2008 et 2009.



Source: M. Fonseca, 2007.

4.5 Coût de la matière première

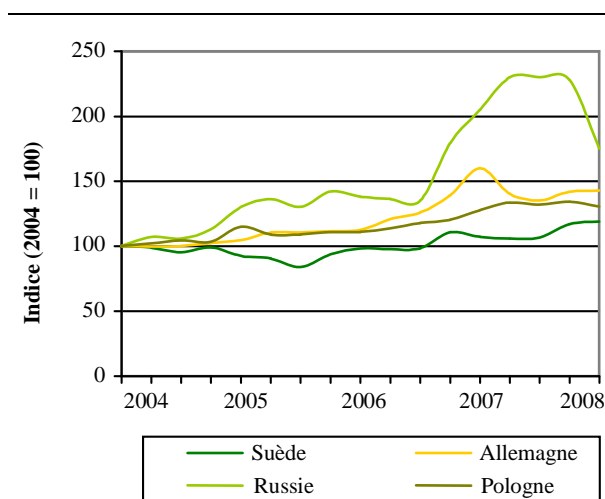
Les prix des grumes de sciage de résineux (en dollars des États-Unis et en monnaies locales) ont évolué à la hausse plus rapidement en Europe que dans n'importe quelle autre région du monde au cours des deux dernières années, selon le *Wood Resource Quarterly* (WRQ). Le coût du bois compte pour 65 à 75 % dans les coûts de production des sciages de résineux, et il est donc le facteur principal qui détermine la compétitivité d'une région ou d'une entreprise.

Début 2008, les prix des grumes de sciage de résineux ont augmenté en Europe centrale et en Europe orientale, tandis qu'ils baissaient en Finlande, en Norvège et dans les États baltes, par rapport aux prix moyens de 2007. La baisse des prix dans le nord de l'Europe au cours de l'hiver 2007/08, qui a marqué une césure dans la tendance durable à la hausse, est à attribuer principalement à un fléchissement de la demande de grumes (graphique 4.5.1).

En 2006 et 2007, les prix des grumes en Europe ont accusé une hausse de 40 à 60 % libellés en dollars, certes en raison de la hausse des coûts en monnaie locale mais principalement sous l'effet de la faiblesse du dollar des États-Unis. Les principales raisons aux hausses des prix en monnaie locale ont été la réduction des exportations de grumes de Russie, les coûts des carburants plus élevés, et la vigueur des marchés des sciages au cours des années précédentes. En 2007, la production totale de sciages en Europe était en hausse de plus de 9 % par rapport à 2005, les accroissements les plus notables étant le fait de l'Allemagne, de la République tchèque et de la Pologne.

GRAPHIQUE 4.5.1

Prix de grumes de sciage de résineux en Europe et en Russie, 2004-2008



Note: L'indice des prix est basé sur les prix en monnaie locale.

Source: Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, 2008.

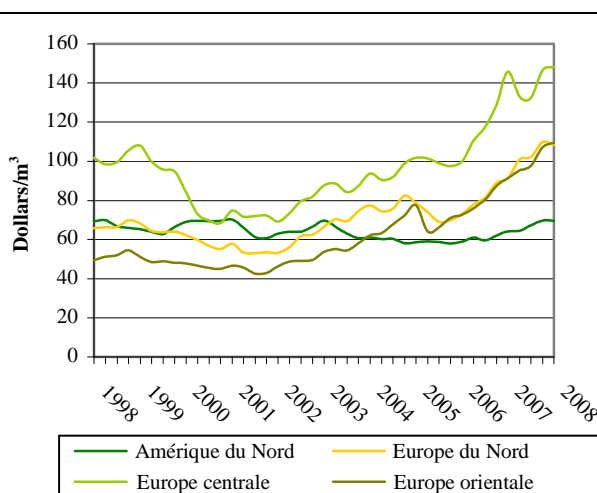
Les scieries d'Europe supportent les coûts de matière première les plus élevés au monde, tous les grands pays forestiers se situant au-dessus de la moyenne mondiale, tandis que les scieries d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et d'Océanie continuent d'avoir des coûts de production sensiblement inférieurs. Les scieries de Suède et de Pologne ont les coûts de matière première les plus bas d'Europe, tandis que l'Allemagne et l'Autriche continuent d'être les marchés qui ont les coûts les plus élevés, avec un prix des grumes supérieur de plus de 40 % à la moyenne mondiale. Au premier trimestre 2008, le prix mondial des grumes de sciage de résineux établi par le WRQ a baissé pour la première fois en presque trois ans. L'indice, qui est basé sur le coût des grumes de sciage livrées aux

scieries dans 20 grandes régions réparties dans le monde, a atteint son point culminant absolu à 91,85 dollars/m³ au quatrième trimestre 2007, mais il est retombé au premier trimestre 2008 à 90,50 dollars/m³ sous l'effet de la baisse des prix de grumes en Amérique du Nord et dans les pays nordiques. Le prix moyen mondial des grumes de sciage a oscillé entre 55 dollars/m³ et 75 dollars/m³ dans la plus grande partie de ces treize dernières années. Mais en 2006 la tendance a changé, et ce prix s'est accru régulièrement pour passer de 73 dollars/m³ à 92 dollars/m³ en tout juste deux ans.

Une autre évolution remarquable réside dans le différentiel entre les marchés à bas prix et les marchés à prix élevé. On a longtemps cru que les prix de la matière première bois dans les différentes régions auraient tendance à converger vers la moyenne mondiale, mais cette attente n'a pas été satisfaite. Au milieu des années 90, la différence entre la région à plus bas prix (l'Amérique latine) et la région à prix les plus hauts (l'Europe centrale) était de 75 dollars/m³. En 2000, cette disparité de coût est tombée à 45 dollars/m³, mais elle s'est de nouveau creusée au cours des huit dernières années, pour atteindre le record de 88 dollars/m³ au premier trimestre 2008 (graphique 4.5.2). Cependant un certain nombre de facteurs, y compris les coûts du bois plus élevés au Brésil du fait d'une concurrence accrue, donnent le signe d'une réduction du différentiel de prix du bois entre les régions du monde au cours des douze mois à venir.

GRAPHIQUE 4.5.2

Prix mondiaux des grumes de sciage de résineux, 1998-2008



Source: Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, 2008.

Les prix intérieurs russes pour les grumes se sont vivement contractés au premier trimestre 2008 après avoir fait un pic au quatrième trimestre de l'année précédente. Les prix de grumes de sciage de pin ont baissé de 22 %, les prix des bois de trituration résineux étaient en baisse de 20 % et les prix des bois de trituration feuillus ont baissé d'un peu plus de 15 %. Les principales raisons à ces baisses de prix ont été d'une part l'amélioration des approvisionnements en grumes grâce à des conditions d'abattage favorables, et de l'autre la réduction substantielle des exportations de bois en grumes. Au premier trimestre 2008, les exportations de résineux étaient en baisse de 44 % par rapport au même trimestre un an plus tôt, et de 64 % inférieures à celles du premier trimestre 2006. Avec la baisse récente du prix des grumes, les scieries russes sont celles qui ont les plus bas coûts de matière première au monde.

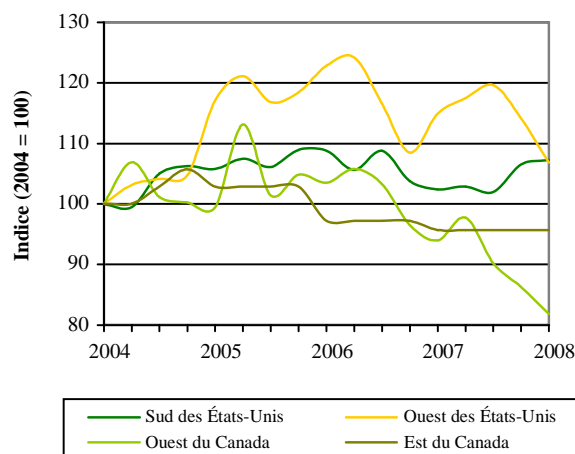
Les prix des grumes de sciage de Colombie-Britannique ont chuté brusquement en 2007 et en 2008 (en monnaie locale). Malgré cette tendance à la baisse de leurs coûts, les scieries continuent de payer davantage pour leur matière première (en dollars des États-Unis) qu'elles ne le faisaient il y a quatre ou cinq ans. La raison principale à la baisse du coût des grumes est la frilosité du marché; un certain nombre de scieries se sont arrêtées, ou ont réduit leur production cette dernière année. La production totale dans la province a chuté de pas moins de 29 % en 2007 par rapport à l'année précédente, les niveaux de production baissant en Colombie-Britannique plus vite que dans le reste du Canada. Le coût des grumes de sciage a également baissé dans l'ouest des États-Unis, tandis qu'il est resté relativement stable dans l'est du Canada et dans le sud des États-Unis (graphique 4.5.3).

Les prix des grumes de sciage de feuillus, en particulier de chêne, ont manifesté une tendance à la hausse aux États-Unis comme en Europe depuis 2006 (graphique 4.5.4). Beaucoup de scieries de feuillus sur les principaux marchés d'Europe, notamment en Allemagne, en France et en Roumanie, ont dû payer des prix plus élevés pour leur matière première bois en 2008 parce que les prix de grumes en bord de route et les frais de transport ont augmenté. Depuis 2006, les prix de grumes de chêne en Allemagne ont augmenté de 10 à 25 % selon la catégorie, les dimensions, et la région du pays. La pression à la hausse est en partie le résultat d'un hiver doux en 2008, qui a réduit les volumes extraits des forêts. Les prix des grumes de chêne en France ont augmenté d'environ 25 % depuis le début de 2007, alors que les grumes de hêtre ont légèrement baissé. L'un des

facteurs qui a affecté le prix des grumes de hêtre en Europe centrale est l'accroissement de l'approvisionnement des consommateurs locaux sous l'effet de la baisse des exportations de grumes vers l'Asie. Avec les taux plus élevés de fret maritime, les exportations de l'Allemagne vers la Chine ont baissé de 44 % dans les cinq premiers mois de 2008 par rapport à 2007. La demande de grumes de sciage de hêtre et de grumes de qualité inférieure de chêne a aussi récemment ralenti sous l'effet de marchés déprimés pour les parquets dans l'ensemble de l'Europe, et l'on peut s'attendre à ce que les prix des grumes aient atteint leur sommet l'hiver dernier et commenceront à baisser plus tard en 2008.

GRAPHIQUE 4.5.3

Prix de grumes de sciage de résineux en Amérique du Nord, 2004-2008



Note: L'indice des prix est basé sur les prix en monnaie locale.

Source: *Wood Resource Quarterly*, Wood Resources International, 2008.

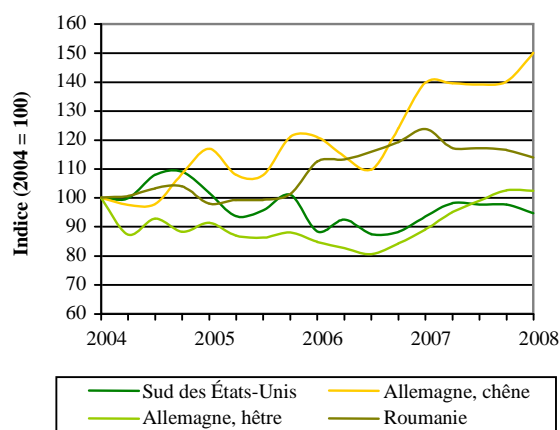
Aux États-Unis, les prix des grumes de feuillus ont étonnamment bien tenu le coup en 2007 et 2008, en dépit de la récession sur le marché du logement dans tout le pays. Cela tient à la fois au fait que les exportations de grumes vers l'Asie ont légèrement augmenté, et à celui que la demande de sciages au Canada, en Chine, au Viet Nam et au Mexique est demeurée assez forte.

Les prix mondiaux du bois de trituration ont atteint de nouveaux sommets en 2008. L'approvisionnement restreint en résidus, les coûts des carburants en hausse, l'alourdissement des taxes à l'exportation de grumes et des conditions météorologiques défavorables ont été autant de facteurs qui ont poussé les coûts du bois, pour

l'industrie mondiale des pâtes de bois, vers de nouveaux niveaux records au premier trimestre 2008. Les coûts totaux du bois ont grimpé dans la plupart des régions du monde, comme le constate le WRQ. Un pays a échappé à cette tendance, à savoir la Russie, où l'approvisionnement plus élevé en grumes a réduit le coût du bois à pâte d'un peu plus de 15 % au premier trimestre 2008, soit vers un niveau constaté la dernière fois en 2006. Les prix sont également tombés en France, où la concurrence pour les petites grumes que se livrent les scieries et les fabricants de panneaux à base de bois s'est atténuée en début d'année, avec pour effet des prix de la fibre de résineux inférieurs de plus de 10 % à ceux d'un an avant. Les plus fortes augmentations des prix de la fibre de résineux ont été constatées dans l'ouest des États-Unis, en Espagne, au Chili, en Finlande et au Japon, comme le resserrement des approvisionnements obligeait beaucoup d'usines à pâte à s'adresser à des fournisseurs extérieurs à leur région normale d'approvisionnement et à accroître la proportion de bois rond, plus cher (graphique 4.5.5). Ces événements ont eu pour effet de faire passer le prix mondial moyen du bois de résineux à un nouveau niveau record de 109,67 dollars/tonne de fibre séchée au four, soit 2 % de plus qu'au trimestre précédent et 7,8 % de plus qu'un an avant.

GRAPHIQUE 4.5.4

Prix de grumes de sciage de feuillus, 2004-2008



Note: L'indice des prix est basé sur les prix en monnaie locale.

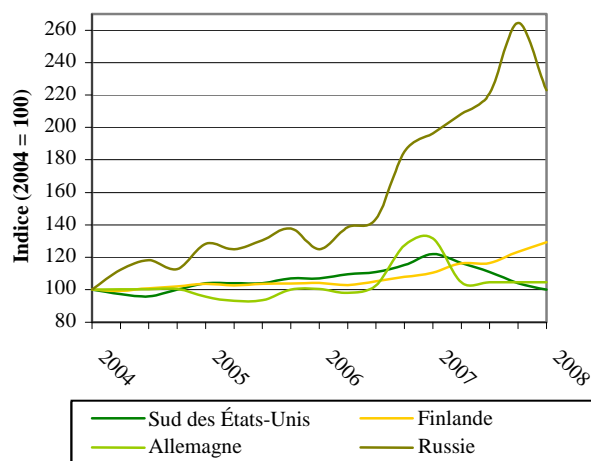
Sources: Timber Mart-South, ZMP et EUWID, 2008.

Le prix moyen mondial de la fibre de bois est une moyenne pondérée des prix de la fibre de bois livrée à l'industrie des pâtes de bois dans 17 régions du monde, que calcule pour chaque trimestre le WRQ. Ces régions représentent, ensemble, de 85 à 90 % de la capacité de production de pâtes de bois à base de bois dans le monde. Comme le coût du bois

entre à hauteur de 40 à 50 % dans le coût de production des pâtes de bois, il est souvent le facteur prédominant qui détermine la compétitivité de l'entreprise ou de la région. Les coûts moyens de la fibre de bois non résineux ont aussi augmenté début 2008, et ont atteint le niveau record de 106,11 dollars/tonne de fibre séchée au four, soit 16 % de plus qu'un an avant. Les plus fortes hausses des prix se sont produites en Espagne, en Finlande, au Chili, en Australie et en Indonésie, tandis que les prix étaient plus bas en Russie et dans le sud des États-Unis.

GRAPHIQUE 4.5.5

Prix des grumes de trituration de résineux, 2004-2008



Note: L'indice des prix est basé sur les prix en monnaie locale.

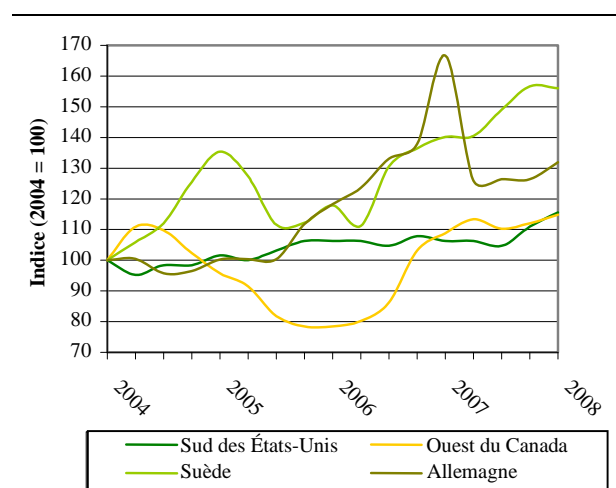
Source: Wood Resource Quarterly, Wood Resources International, 2008.

La santé du secteur de la scierie est très importante pour l'industrie des pâtes de bois, car les usines à pâte en Amérique du Nord et en Europe comptent à des degrés divers sur les résidus relativement peu coûteux des scieries. Selon la région, l'approvisionnement en fibre de bois peut varier sensiblement; de 25 à 30 % de résidus dans le volume total de fibre de résineux dans le sud des États-Unis et dans les pays nordiques, à plus de 75 % dans l'ouest des États-Unis et au Canada. Comme la production de sciages a baissé en 2007 et en 2008, beaucoup d'usines à pâte ont été contraintes soit d'étendre leur bassin d'approvisionnement, soit de consommer un pourcentage plus élevé de bois rond; les deux scénarios augmentent immanquablement le coût moyen de l'approvisionnement en bois de l'usine. Début 2008, les prix des copeaux de bois dans plusieurs des pays de la région de la CEE, y

compris les États-Unis, le Canada, la Suède et l'Espagne, étaient proches de niveaux records ou les avaient atteints (graphique 4.5.6). Outre la disponibilité réduite de copeaux et résidus et les coûts de transport majorés, la concurrence du secteur de l'énergie a aussi fait monter les prix des chutes de bois sur certains marchés.

GRAPHIQUE 4.5.6

Prix des copeaux de bois de résineux en Europe et en Amérique du Nord, 2004-2008



Note: L'indice des prix est basé sur les prix en monnaie locale.

Source: *Wood Resource Quarterly*, Wood Resources International, 2008.

Les tendances à la baisse des prix des grumes de sciage de résineux qui se sont dessinées au premier trimestre 2008 dans la plupart des régions de la CEE sont susceptibles de se prolonger en 2008 et en 2009. Elles sont principalement l'effet d'un marché maussade pour les sciages en Europe et aux États-Unis, qui a pour résultat une demande réduite de grumes. On escompte que le secteur de la fabrication de pâtes de bois demeure plutôt sain au cours des douze mois à venir, ce qui maintiendrait les prix des grumes de trituration et des copeaux et chutes à leurs niveaux actuels en Amérique du Nord, et les porterait à des niveaux légèrement supérieurs en Europe.

4.6 Références

- Confédération des industries papetières européennes. 2008. Disponible à: www.cepi.org.
- Europäischer Wirtschaftsdienst (EUWID). 2008. Disponible à: www.euwid-wood-products.com.
- Mantau, U., Steierer, F., Hetsch, S., Prins, Ch. (2008): Ressources en bois: disponibilités et demande – Partie I: Bilan des ressources nationales et régionales en bois, 2005; Exposé introductif à l'atelier de la CEE/FAO sur les bilans bois, Genève, 2008. Disponible à: www.unece.org/trade/timber/workshops/2008/wood-balance/docs/wood%20availability_part1_final.pdf.
- MCPFE/CEE/FAO. 2007. Situation des forêts en Europe. Disponible à: www.mcpfe.org/system/files/u1/publications/pdf/state_of_europes_forests_2007.pdf.
- Timber Mart-South. 2008. Disponible à: www.tmart-south.com.
- Base de données TIMBER de la CEE/FAO. 2008. Disponible à: <http://www.unece.org/trade/timber>.
- Wood Resources International, LLC. 2008. *North American Wood Fibre Review*. Disponible à: www.woodprices.com.
- Wood Resources International, LLC. 2008b. *Wood Resource Quarterly*. Disponible à: www.woodprices.com.
- Zentrale Markt- und Preisberichtsstelle für Erzeugnisse der Land-, Forst- und Ernährungswirtschaft. 2007. Disponible à: www.zmp.de.

Chapitre 5

L'effondrement du marché aux États-Unis affecte le secteur tout entier: Les marchés des sciages résineux, 2007-2008³¹

Faits saillants

- La baisse sans précédent, de plus de 50 %, des mises en chantier aux États-Unis entre 2005 et 2008 a eu un impact radical sur la production nord-américaine de sciages et sur la capacité commerciale du secteur, ainsi que sur les prix.
- La crise actuelle du marché de l'immobilier aux États-Unis a contraint jusqu'à un quart des capacités industrielles nord-américaines à réduire leur production ou à fermer pour s'ajuster aux niveaux beaucoup plus bas de la demande.
- En 2007, la croissance modérée de la production et de la consommation de sciages résineux en Europe a continué d'être emmenée par l'Allemagne, qui a renforcé sa position dominante dans la production et a même exporté vers le marché déprimé des États-Unis.
- En 2007 et à la mi-2008, les prix européens des sciages résineux ont hésité, puis ont diminué, alors qu'en Amérique du Nord ils ont plongé vers leur plus bas niveau depuis 1991.
- Depuis le début de 2007, le marché nord-américain de la «construction verte» s'est rapidement renforcé pour devenir une branche en soi, en expansion en Amérique du Nord.
- Après une année 2006 rentable, les recettes de la plupart des scieries européennes ont décliné à la mi-2007, et le secteur dérivait à la mi-2008 vers une situation financière plus difficile.
- La production et les exportations russes se sont accrues, et un nombre significatif de nouveaux investissements dans la scierie ont été annoncés, probablement du fait de la hausse des taxes à l'exportation de grumes de sciage.
- La production nord-américaine a chuté brutalement de 10,6 % à 109,6 millions de m³ en 2007, les effets de la baisse ayant touché de manière égale les États-Unis et le Canada; ce recul a fait qu'en 2007 la production européenne a pour la première fois dépassé celle de l'Amérique du Nord.
- À la mi-2008, on constatait un léger excédent sur la plupart des marchés, et des sciages initialement prévus pour le Japon et les États-Unis ont été redirigés vers l'Europe ou le Moyen-Orient.
- L'état catastrophique du marché en Amérique du Nord et le tassement en Europe constituent autant de défis qui exigeront d'innover sur le plan commercial pour que les scieries puissent maintenir leur production et leurs débouchés commerciaux, et conserver une main-d'œuvre bien formée et une clientèle fidèle.

³¹ Par MM. Nikolai Burdin, OAO NIPIEIllesprom (Fédération de Russie), Thorsten Leicht et Mathias Lundt, Pöyry Forest Industry Consulting (Allemagne), et Russell E. Taylor, International WOOD MARKETS Group Inc., (Canada).

Introduction du secrétariat

Le secrétariat exprime de nouveau ses remerciements au coordonnateur du chapitre sur les marchés des sciages résineux, M. Russell E. Taylor³², Président de International WOOD MARKETS Group Inc., qui a aussi analysé les marchés nord-américains. Il a présenté le marché des produits forestiers et les évolutions des politiques en 2004, 2006 et 2007 dans le cadre des discussions sur les marchés du Comité du bois et il est pressenti pour présenter en 2008 ce chapitre devant le Comité du bois et la Commission des forêts européennes, ainsi que dans le cadre des Discussions sur les marchés lors de la Semaine de la forêt européenne, à Rome, les 21 et 22 octobre.

Comme les années précédentes, M. Nikolai Burdin³³, Directeur de l'OAO NIPIEIllesprom, qui est notre correspondant chargé des statistiques pour la Russie, a rédigé l'analyse concernant la Fédération de Russie. M. Burdin a été Président du Comité du bois de la CEE et du Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts. Il fait partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

Nous accueillons avec plaisir deux nouveaux analystes, et leurs vues novatrices, à la *Revue*, MM. Thorsten Leicht³⁴, consultant principal, et Mathias Lundt³⁵, analyste, de Pöyry Forest Industry Consulting, qui ont rédigé l'analyse concernant l'Europe, avec des contributions de deux anciens auteurs de Pöyry Forest Industry Consulting, MM. Antti Koskinen et Jarno Seppälä. Avec M. Taylor, M. Leicht présentera ce chapitre lors des

³² M. Russell E. Taylor, Président d'International WOOD MARKETS Group Inc., Forest Industry Strategic Services, Ste 501, 570 Granville Street, V6C 3P1 Vancouver, Colombie-Britannique (Canada). Téléphone: +1 604 801 5996; télécopie: +1 604 801 5997; courriel: retaylor@woodmarkets.com et site Web: www.woodmarkets.com.

³³ M. Nikolai Burdin, Directeur de l'OAO NIPIEIllesprom, Klinskaya ul. 8, RU-125889 Moscou (Fédération de Russie). Téléphone: +7 095 456 1303, télécopie: +7 095 456 5390, courriel: nipi@dialup.ptt.ru.

³⁴ M. Thorsten Leicht, Consultant principal, Pöyry Forest Industry Consulting, Amtsgericht München HRB 119191, Erdinger Strasse 43b, Freising, Allemagne, D-85356, tél: +49 8161 4806 87, télécopie: +49 8161 4806 71, courriel: thorsten.leicht@poyry.com et site Web: www.poyry.com.

³⁵ M. Mathias Lundt, Analyste, Pöyry Forest Industry Consulting, Amtsgericht München HRB 119191, Erdinger Strasse 43b, Freising, Allemagne, D-85356, tél: +49 8161 4806 88, télécopie: +49 8161 4806 71, courriel: mathias.lundt@poyry.com et site Web: www.poyry.com.

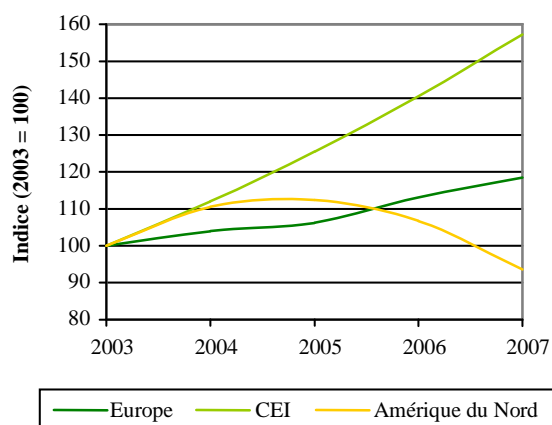
Discussions sur les marchés du Comité du bois et de la Commission des forêts.

5.1 Introduction

En 2007, la consommation de sciages résineux dans la région de la CEE a manifesté des tendances divergentes, avec un fort déclin en Amérique du Nord et la poursuite d'une croissance régulière en Europe (graphique 5.1.1). La consommation dans la CEI a été estimée par le secrétariat comme s'étant développée parallèlement à la croissance du secteur de la construction. L'analyse des moteurs de ces tendances est développée dans les sections suivantes.

GRAPHIQUE 5.1.1

Consommation de sciages résineux dans la région de la CEE, 2003-2007



Note: La consommation apparente dans la CEI correspond à une estimation du secrétariat.

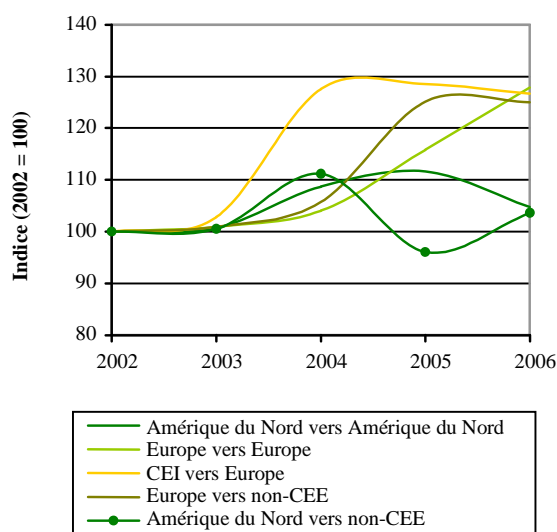
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

En 2007, les tendances opposées de la consommation de sciages résineux de part et d'autre de l'Atlantique ont été équivalentes à celles de la production. La production européenne a augmenté de 1,8 % pour atteindre 114,9 millions de m³, tandis que la production nord-américaine a chuté de 10,6 % jusqu'à 109,6 millions de m³. Pour la première fois, la production européenne a donc rattrapé celle de l'Amérique du Nord. L'année a notamment été caractérisée par des approvisionnements bien justes en grumes de sciage en Europe, par la poursuite du développement des capacités allemandes de sciage, et par des tendances de prix très volatils, les prix ayant fluctué entre baisse et hausse en Europe, tandis qu'ils restaient proches des coûts de production en Amérique du Nord.

Les flux commerciaux des sciages résineux ont indiqué des marchés en expansion, les producteurs nord-américains recherchant des marchés outre-mer (graphique 5.1.2). Cette tendance était estimée devoir se poursuivre en 2007 et 2008; mais il faut tenir compte du fait que le graphique ci-dessous prend pour base les statistiques Comtrade de l'ONU, laquelle, en tant que base de données mondiales, accuse un an de retard sur les autres statistiques présentées dans la *Revue*. Les données Comtrade de l'ONU ont été validées par l'Institut européen des forêts avant d'être reprises dans la présente analyse. Le renforcement du commerce intra-européen est également avéré, vu que la demande européenne dans le domaine de la construction était vigoureuse en 2006 et que cette tendance promettait de se poursuivre en 2007.

GRAPHIQUE 5.1.2

Principaux flux commerciaux pour les sciages résineux dans la région de la CEE, 2002-2006



Note: Le tableau correspondant figure dans l'annexe électronique.

Source: Comtrade ONU/EFI, 2008.

5.2 Europe

En 2007, la production de sciages résineux en Europe s'est élevée à 114,9 millions de m³, la part des pays de l'Union européenne étant proche de 90 % (tableau 5.2.1). Avec près de 2,1 millions de m³, l'Europe a manifesté une croissance légèrement inférieure à 1,8 % de la production de sciages résineux en 2007 par rapport à l'année précédente. L'Allemagne a pu renforcer sa position dominante, et a enregistré un accroissement de sa production de

près de 800 000 m³ (+3,4 %), facilité par le fait que la casse lors de la tempête Kyrill de janvier 2007 a donné des grumes meilleur marché. Il en est allé de même pour l'Autriche, qui a enregistré une progression semblable et de loin la croissance la plus forte en proportion de sa base forestière (+7,4 %). La République tchèque, la Suède et la Finlande ont enregistré des accroissements majeurs (357 000 m³, 300 000 m³, et 255 000 m³, respectivement) en 2007, tandis que tous les autres pays ont plus ou moins maintenu leurs niveaux de 2006. On escompte que la production diminue légèrement en 2008. Des baisses de la production sont prévues, en particulier dans les pays nordiques ainsi que dans les états baltes, principalement en raison de la faiblesse des marchés d'exportation et de la disponibilité réduite de grumes. L'impact des hausses des taxes russes à l'exportation de grumes de sciage a été ressenti principalement par la Finlande et les pays baltes.

TABLEAU 5.2.1

Bilan des sciages résineux en Europe, 2006-2007 (en milliers de m³)

	2006	2007	Changement %
Production	112 902	114 969	1,8
Importations	41 149	43 105	4,8
Exportations	49 624	48 676	-1,9
Solde	8 475	5 571	-34,3
Consommation apparente			
dont: UE-27	104 427	109 398	4,8
Production	100 895	102 868	2,0
Importations	38 143	39 954	4,7
Exportations	48 272	47 400	-1,8
Solde	10 129	7 447	-26,5
Consommation apparente	90 765	95 422	5,1

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

Dans le même temps, la consommation européenne en 2007 s'est montée à approximativement 109,4 millions de m³, soit une forte croissance de 5 millions de m³ (+4,8 %). Plus de 87 % de la consommation totale peuvent être attribués aux pays de l'UE (95,4 millions de m³), qui ont également absorbé 4,7 millions de m³ (93,7 %) de la croissance totale de la consommation européenne. Avec 2,2 millions de m³ (+42,8 %), la Suède a manifesté une croissance extraordinaire de la consommation totale de sciages résineux. La consommation apparente doit toutefois être prise avec circonspection, car le secteur suédois de la

scierie a connu un pic historique de ses stocks (4 millions de m³ en avril 2008, selon l'Organisation européenne des scieries (EOS)). Les raisons de la hauteur des stocks résident principalement dans les accroissements récents de capacité, ainsi que dans la transformation de grumes abattues par les vents de la tempête Per début 2007. La hauteur des stocks a dans le passé précédé des fluctuations des prix et leur baisse. Par ailleurs l'accroissement de la consommation de la Slovaquie a été considéré comme proportionnellement le plus fort (+152,7 %), suivi par celui constaté en Roumanie (+54,1 %). On a également observé une croissance remarquable de la consommation en Finlande (+950 000 m³), au Royaume-Uni (+830 000 m³) et en France (+795 000 m³). En revanche l'Allemagne (près de -800 000 m³), l'Autriche (-380 000 m³) et la Lettonie (-370 000 m³) sont les pays qui ont accusé les plus fortes baisses de consommation en 2007, sous l'effet des niveaux plus bas d'activité dans le secteur du bâtiment.

Le marché intérieur continue de jouer un rôle important dans l'activité européenne de sciage. Toutefois la part des exportations a augmenté. L'Europe demeure exportatrice nette de sciages résineux, avec un excédent de balance commerciale d'approximativement 5,6 millions de m³. Néanmoins 2007 a été la première année depuis longtemps où l'excédent de la balance commerciale a diminué de manière significative, avec une baisse de 2,9 millions de m³ (-34,3 %), due principalement à la diminution des volumes exportés (- quelque 950 000 m³), en combinaison avec une croissance significative des importations (près de 2 millions de m³). Bien que les pays de l'UE à 27 aient aussi accusé une baisse des échanges nets d'environ 2,7 millions de m³ (-26,5 %), ils ont toujours un excédent de balance commerciale plus élevé que celui de l'Europe dans son ensemble (7,4 millions de m³).

Avec un volume d'exportations de 11,3 millions de m³, la Suède a maintenu sa position de plus gros exportateur européen, bien qu'elle ait enregistré un recul de presque 1,9 million de m³ (-14,2 %) par rapport à l'année record de 2006. Les records de production et d'exportation de la Suède en 2006 étaient liés aux tempêtes, et sont heureusement intervenus quand les marchés d'exportation étaient vigoureux. En 2007, l'Allemagne a pu renforcer sa position d'exportateur n° 2, et elle rapporte une croissance de 460 000 m³ (+5,8 %), qui porte sa production à 8,4 millions de m³. Vu que la consommation intérieure a baissé de manière significative en 2007, les scieurs allemands ont été

contraints de renforcer leurs exportations. Des marchés prometteurs ont été trouvés principalement au Royaume-Uni et en Afrique du Nord, où les exportateurs allemands ont pu affronter la concurrence dans un contexte de coûts relativement bas de la matière première. La Suède et l'Allemagne ont été suivies par l'Autriche (7,6 millions de m³), qui avec une croissance de 14,1 % a dépassé la Finlande (7,1 millions de m³), dont les exportations ont baissé de 8,4 %. Ces quatre pays dominent les exportations européennes, loin devant la République tchèque et la Lettonie, cette dernière affichant des volumes d'exportation décroissants pour la deuxième année consécutive (-18,6 %).



Source: Fédération finlandaise des industries forestières, 2008.

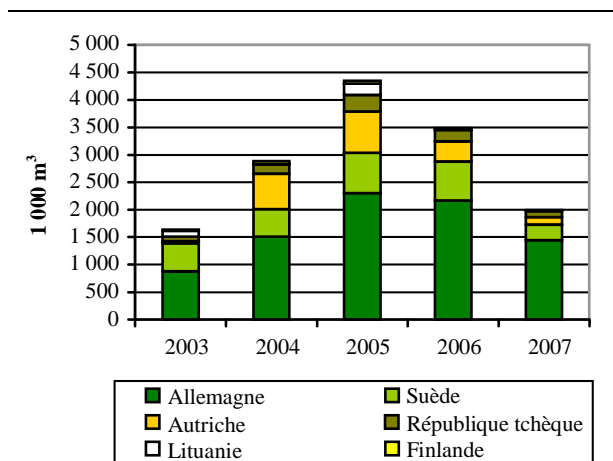
Parmi les principaux pays importateurs, l'Espagne (+536 000 m³), le Royaume-Uni (+513 000 m³), et les Pays-Bas (+495 000 m³) ont accru leurs volumes, tandis que l'Allemagne (-1,1 million de m³) a enregistré une baisse importante de volume de ses importations. Les importations des pays de l'UE se sont montées à près de 40 millions de m³ (+4,7 %) en 2007, et ces pays sont demeurés les importateurs les plus importants, avec 92,7 % des importations européennes totales.

Après avoir déjà diminué de 17,8 % en 2006, les exportations européennes vers les États-Unis ont encore baissé considérablement (-54,4 %), et se sont montées à moins de 2 millions de m³ en 2007 (graphique 5.2.1). Ce phénomène est principalement dû à la récession économique (crise des *subprimes* qui a bouleversé le secteur de la construction de logements) et aux prix en forte baisse des sciages nord-américains, qui ont eu un impact négatif sur les importations en provenance d'Europe.

L'orientation défavorable des taux de change et les coûts plus élevés de fret ont également mis les importations européennes sous pression. Toutefois avec 1,4 million de m³ en 2007, les exportateurs allemands ont su renforcer leur position dominante, comptant pour 72,3 % du total des exportations européennes vers les États-Unis. Plus étonnamment, cette tendance s'est intensifiée dans les quatre premiers mois de 2008, les volumes exportés par l'Allemagne ayant encore progressé de 35 % (soit près de 131 000 m³) par rapport à la même période de l'année précédente.

GRAPHIQUE 5.2.1

Exportations de sciages résineux vers les États-Unis d'un choix de pays européens, 2003-2007



Source: Service des échanges agricoles extérieurs, Département de l'agriculture des États-Unis, 2008.

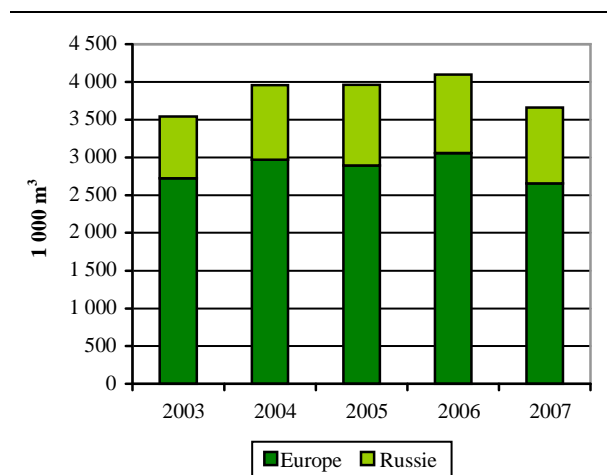
Contrairement à l'Allemagne, tous les autres grands exportateurs ont enregistré des baisses significatives sur le marché des États-Unis. Il y a plusieurs raisons au succès de l'industrie allemande à cet égard. D'une part les gros exportateurs allemands étaient liés par des contrats de vente à terme, ils ont su établir des rapports durables avec leurs clients aux États-Unis, et ils ont manifesté une plus grande souplesse que leurs concurrents dans l'établissement des prix, dans un contexte de baisse du coût de la matière première.

En 2007, les exportateurs européens ont également trouvé au Japon un marché défavorable, principalement en raison des mises en chantier en baisse du fait de la nouvelle réglementation de la délivrance de permis de construire. Par ailleurs la concurrence entre exportateurs européens a été intense, davantage de producteurs s'étant tournés vers l'Asie pour rediriger les sciages à l'origine

destinés au marché des États-Unis. En conséquence, les exportations européennes vers le Japon ont diminué de 13,1 % pour passer à 2,6 millions de m³ (graphique 5.2.2). Malgré une baisse significative de 15,9 %, la Finlande a renforcé sa position de leader en exportant 1 million de m³. Les exportations de la Suède vers le Japon ont diminué de 24,3 %, pour tomber à 689 000 m³, alors que les exportations de l'Autriche progressaient de 9,9 %, jusqu'à 434 000 m³. La Roumanie s'est infiltrée dans le peloton de tête des gros fournisseurs européens du marché japonais, avec des volumes d'exportation vers le Japon d'environ 210 000 m³, soit une croissance de 5,2 %.

GRAPHIQUE 5.2.2

Exportations européennes et russes de sciages résineux vers le Japon, 2003-2007



Source: Ministère des finances du Japon, 2008.

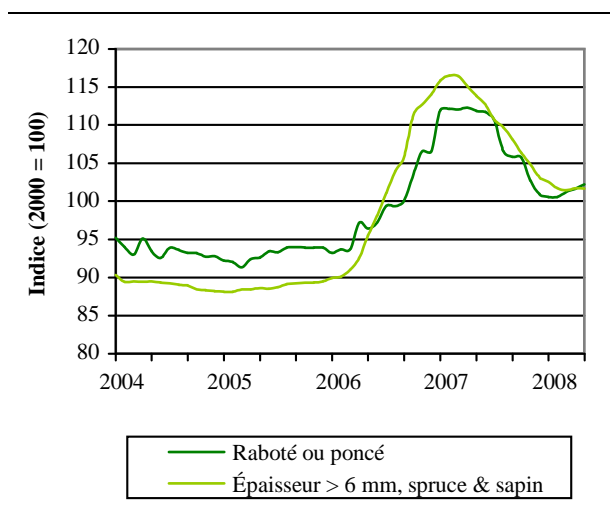
Dans la perspective de marchés difficiles aux États-Unis et au Japon, les expéditeurs d'Europe centrale ont porté leur attention vers d'autres marchés d'exportation extra-européens. Les pays de l'UE ont pu accroître de manière significative les volumes exportés vers l'Afrique du Nord, qui ont atteint près de 6,5 millions de m³ en 2007. L'Algérie demeure la destination d'exportation la plus importante pour les expéditeurs européens, et reçoit plus de 35 % des exportations totales vers cette région, suivie par l'Égypte et le Maroc. À la mi-2008 toutefois ces marchés se caractérisaient par une situation de léger engorgement, et les européens ont dû, de plus en plus, livrer concurrence aux exportateurs russes et nord-américains. Cela vaut aussi pour les marchés du Moyen-Orient, où dominent les approvisionnements russes. Cependant les exportateurs européens – Roumanie, Slovaquie et Autriche par exemple – pourraient encore accroître

de manière significative leurs exportations. L'Arabie saoudite, en particulier, est devenue un «point chaud» pour les expéditions de sciages résineux ces dernières années, l'UE y ayant exporté au total 882 000 m³ en 2007; les exportations roumaines comptent pour près d'un tiers de ce volume, les niveaux de production et les exportations ayant progressé.

L'accroissement des capacités et le démarrage de nouvelles entreprises en Europe centrale ont produit quelque 6 millions de m³ de sciages résineux depuis 2005. Toutefois le boom des investissements dans le secteur du sciage en Europe centrale a culminé en 2007. Les capacités de scierie installées dépassent légèrement le potentiel d'extraction, du moins dans certaines régions, et sont la cause d'un léger excédent de sciages. Par conséquent on s'attend à ce que le secteur européen de la scierie entre dans une phase de consolidation.

GRAPHIQUE 5.2.3

Prix des sciages résineux en Allemagne, 2004-2008



Source: Bureau fédéral de statistique, Allemagne, 2008.

Après une année 2006 très profitable pour la plupart des scieries, 2007 s'est révélée être une année délicate, caractérisée par de fortes fluctuations des prix et une situation relativement déprimée des marchés. Par exemple les prix des sciages résineux allemands ont été en forte hausse entre le début de 2006 et avril 2007 (graphique 5.2.3). Sur la toile de fond d'une matière première relativement bon marché à la suite des dégâts causés par la tempête Kyrill, combinée à un climat commercial déprimé, les prix ont ensuite diminué sensiblement jusqu'au début de 2008, et sont restés à un niveau relativement bas depuis. La légère

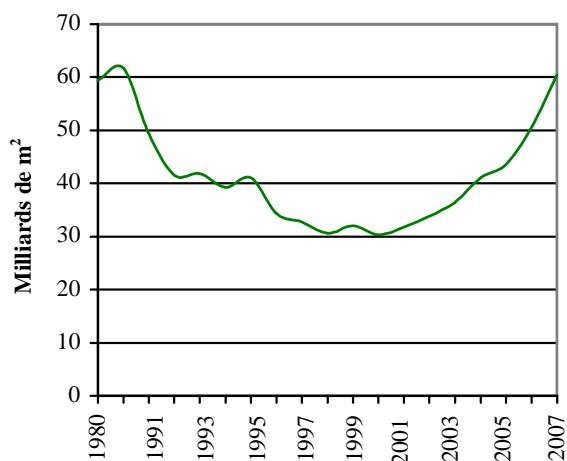
surproduction de sciages résineux sur les principaux marchés devrait se faire sentir tout au long de 2008, et avoir un impact négatif sur la rentabilité des scieries. Cette situation a mis certaines scieries en difficulté financière, et la consolidation du secteur en est un effet qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin du cycle.

5.3 CEI, et principalement Russie

La consommation de sciages résineux a progressé dans la CEI, et en particulier en Russie, où la croissance économique positive stimule l'essor de la construction depuis dix ans (graphique 5.3.1).

GRAPHIQUE 5.3.1

Construction résidentielle russe, 1980-2007



Source: Pöyry Forest Industries Consulting, 2008.

Les exportations de sciages résineux ont continué de croître, et ont atteint le nouveau record de 18,9 millions de m³ en 2007 (tableau 5.3.1). Les nouvelles taxes à l'exportation des grumes de sciage russes sont censées favoriser une expansion de la transformation locale: si la capacité est présente, et couplée à une demande suffisante du marché, les exportations pourraient croître en 2008, comme le prévoyait le Comité du bois et la Conférence internationale sur les résineux en octobre 2007. La consommation apparente est estimée avoir augmenté de 12 %, et donc la production de 10 %, comme il est indiqué ci-dessous.

Les estimations du secrétariat portées dans le tableau ci-dessus peuvent s'expliquer comme suit. Les statistiques officielles reçues en mai 2008 concernant la production russe ont été reconnues

par notre correspondant comme étant considérablement sous-estimées. Les analystes extérieurs à la Russie imputent cette sous-estimation au fait que les scieries, principalement de petites ou moyennes entreprises, ne rendent pas compte de leur activité réelle, et que les plus grosses unités de production peuvent ne pas avoir toutes leurs données de production à jour avant la date de soumission des statistiques. Par ailleurs les statistiques d'exportation sont jugées être plus fiables, en partie parce que les exportations sont comptabilisées par les pays d'importation. Comme les exportations accusent une croissance plus rapide que la production enregistrée, les statistiques officielles indiquent une consommation apparente en baisse, comme il était signalé dans les livraisons précédentes de la *Revue*, tandis qu'en réalité les mises en chantier en hausse indiquent l'inverse.

TABLEAU 5.3.1

Bilan des sciages résineux dans la CEI, 2006-2007
(en milliers de m³)

	2006	2007	Changement %
Production*	29 185	32 119	10,1
Importations	1 743	1 744	0,1
Exportations	17 603	18 939	7,6
Solde net	15 860	17 195	8,4
Consommation apparente*	13 325	14 924	12,0

Note: * = estimations du secrétariat.

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

Pour dépeindre plus fidèlement l'évolution positive de la consommation apparente dans la CEI, le secrétariat a utilisé les statistiques de la construction résidentielle pour la Russie. Le graphique 5.3.1 ci-dessus montre l'expansion du secteur de la construction, et pour les cinq dernières années, de 2003 à 2007, c'est une moyenne de 12 % qui a été calculée. Cette croissance de 12 % a été appliquée à la consommation apparente de l'année 2003 prise comme année de référence, et les valeurs des années suivantes ont été révisées en conséquence. Cet accroissement rectiligne est évident dans le graphique de la consommation apparente de la région de la CEE au début du présent chapitre. Sans changer les volumes des échanges officiels de la CEI pour 2003-2007, les chiffres de production ont été estimés en procédant à reculons à partir de la consommation apparente. Évidemment, ni les estimations de la consommation apparente ni celles de la production ne peuvent être

parfaitement exactes; mais elles sont plus fidèles à la réalité que la baisse de consommation signalée dans les livraisons antérieures de la *Revue*. L'analyse qui suit des marchés russes de sciages résineux ne comporte aucune rectification des statistiques opérée par le secrétariat, et le lecteur est averti de s'attacher aux tendances de la production, et non pas aux volumes en valeur absolue. Il convient aussi de noter que les tableaux de l'annexe électronique³⁶ ne contiennent que les statistiques officielles, et aucune estimation du secrétariat, et qu'il y a donc des anomalies dans les chiffres de production et de consommation pour 2006 et 2007 entre l'analyse faite dans le présent chapitre (qui repose sur les évaluations du secrétariat) et les tableaux de l'annexe électronique.

La production de sciages dans la Fédération de Russie en 2007 s'est élevée à 23,1 millions de m³, dont 20,4 millions de m³ (88,3 %) de sciages résineux et 2,8 millions de m³ (11,7 %) de sciages feuillus.

En 2007, la production de sciages résineux a augmenté de 4,6 % par rapport à 2006, et les exportations ont augmenté de 9,1 %. La production de sciages résineux devrait croître encore en 2008, en partie du fait des accroissements de capacités annoncés.

En 2007, les destinations principales des sciages résineux et leur part dans les exportations de la Russie en 2007 (chiffres 2006 entre parenthèses) s'établissaient comme suit:

- Pays de la CEI 27,3 % (23 %);
- Égypte 11,3 % (15 %);
- Chine 9,8 % (10 %);
- Pays baltes 9,5 % (7 %);
- Japon 6,5 % (6 %);
- Allemagne 4,5 % (5,4 %);
- Royaume-Uni 3,6 % (4,2 %);
- Autres 27,5 % (29,4 %).

Le secteur russe de la scierie s'est adapté aux hausses de la taxation à l'exportation de grumes qui sont censées encourager la transformation en Russie. Un nombre significatif de nouveaux investissements dans le secteur de la scierie ont été

³⁶ www.unece.org/trade/timber/docs/fpama/2008/table-list-2008.htm.

annoncés tout au long de 2007 et au premier semestre 2008. Ces investissements devraient renforcer sensiblement la production et les exportations de sciages résineux russes dans les années à venir.

5.4 Amérique du Nord

La consommation nord-américaine de sciages résineux a accusé en 2007 un vif repli, avec 107,1 millions de m³ contre 122,2 millions de m³ en 2006, du fait de l'effondrement du nombre des mises en chantier aux États-Unis – qui représente un recul de plus de 15 millions de m³ (-12,3 %) par rapport à 2006 (tableau 5.4.1). Les États-Unis ont compté en 2007 pour plus de 82 % dans la consommation nord-américaine totale de sciages résineux. La demande est entraînée principalement par la nouvelle construction résidentielle, comme l'indiquent les mises en chantier, les taux d'intérêt et les prêts hypothécaires, ainsi que par la rénovation et la transformation des logements. La consommation apparente des États-Unis a été de 88,1 millions de m³ en 2007 – soit une baisse de 14,4 millions de m³ (-14,1 %) par rapport à 2006, alors que la consommation du Canada a été plus stable, à 19 millions de m³ (baisse de 3,2 %).

TABLEAU 5.4.1

**Bilan des sciages résineux en Amérique du Nord,
2006-2007**
(en milliers de m³)

	2006	2007	Changement %
Production	122 616	109 639	-10,6
Importations	38 986	31 515	-19,2
Exportations	39 392	34 014	-13,7
Solde net	406	2 499	515,7
Consommation apparente	122 210	107 140	-12,3

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

Les États-Unis ont subi un lourd revers économique dans la dernière partie de 2007, en liaison avec des corrections majeures dans le secteur du logement résidentiel. Les difficultés actuelles sont le résultat de problèmes financiers dans le secteur du marché des prêts hypothécaires titrisés, qui menacent l'économie des États-Unis dans son ensemble et génèrent un déficit de balance des paiements. (Ce facteur est pertinent en ceci que l'appréciation des logements avait accru la richesse

des consommateurs et réduit l'incitation à épargner.)

Vu que les mises en chantier sont le moteur principal de la demande de produits dérivés du bois, leur vif repli aux États-Unis a eu un impact radical sur la consommation nord-américaine de sciages. Après un pic à 2,07 millions en 2005, les mises en chantier sont tombées à 1,35 million d'unités en 2007, et les perspectives pour 2008 sont bien inférieures au million d'unités. Cette baisse de moitié du nombre des mises en chantier est sans précédent, et a un impact énorme sur l'industrie du sciage, les importations et les prix. Tandis que les importations de sciages d'outre-mer diminuaient de moitié, les producteurs des États-Unis et du Canada continuent de réduire leur production pour satisfaire une demande rétrécie aux États-Unis. Davantage de détails sur la crise de la construction et du logement aux États-Unis et ses effets concentriques sur le reste de la région de la CEE, ainsi qu'un graphique des mises en chantier aux États-Unis, figurent au chapitre 3.

Entre la mi-2006 et la mi-2008, les niveaux de la demande de sciages aux États-Unis ont chuté tellement rapidement que des approvisionnements excessifs ont continué de s'accumuler, entraînant les prix dans un plongeon au-dessous des niveaux d'équilibre des coûts pour beaucoup de scieries industrielles (et dans certaines régions pour toutes). La consommation de sciages continuera d'être négativement affectée pour le reste de 2008, où l'on s'attend à ce que la baisse des mises en chantier atteigne le point le plus bas du cycle.

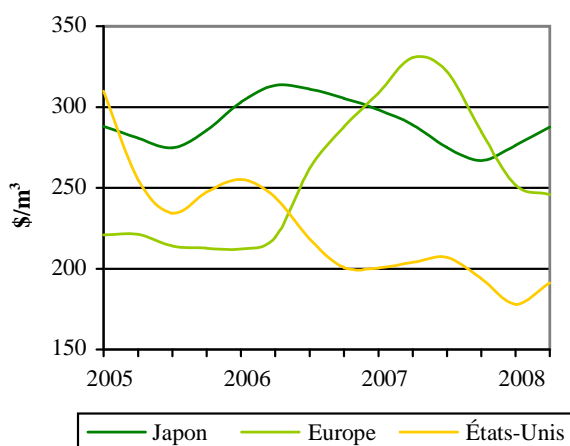
Une demande faible, des prix déprimés et une capacité excédentaire demeurent au cœur des préoccupations des producteurs de sciages en Amérique du Nord, ainsi que pour les exportateurs d'Europe et d'ailleurs. L'effondrement en trois ans du marché du logement a provoqué des réductions de production, voire des fermetures complètes, à hauteur d'un quart de la capacité nord-américaine de sciage pour s'adapter aux niveaux réduits de la demande. Une grande partie de cette réduction de capacité est liée à l'état actuel du marché et devrait n'être que provisoire. Quand la demande reprendra, il est peu probable que les scieurs puissent bénéficier d'une hausse même temporaire des prix, car les capacités seront rapidement remises en production pour suivre la demande.

La demande totale aux États-Unis en 2007 a été inférieure de 14,4 millions de m³ (-14,1 %) à ce

qu'elle était en 2006, et en recul de 19,5 % par rapport à 2005. Avec une nouvelle réduction de 15 % de la demande prévue pour 2008, on s'attend à ce que les prix des sciages nord-américains demeurent à des niveaux qui sont déjà les plus bas depuis 1991, et qui ont été inférieurs aux coûts de production pour une grande partie du deuxième semestre 2007 et du premier semestre 2008 (graphique 5.4.1).

GRAPHIQUE 5.4.1

Tendances des prix des sciages résineux aux États-Unis, en Europe et au Japon, 2005-2008



Notes: Les prix à l'exportation concernent les sciages structuraux (dimensions nettes) vendus sur les principaux marchés: 2 x 4, J-Grade, FOB Japon; 47 x 100 mm, bois de charpente, FOB Europe; et 2 x 4, #2 et plus, livré à Chicago. Les fluctuations des monnaies expliquent une partie de la baisse des prix européens.

Source: WOOD MARKETS, Bulletin mensuel, 2008.

La demande en baisse et les prix plus bas ont déterminé une production en recul en Amérique du Nord. La production a baissé de 10,6 %, à 109,6 millions de m³ en 2007, soit 13 millions de m³ de moins qu'en 2006. Les baisses ont été assez également distribuées entre les États-Unis, avec 6,8 millions de m³ (-15 %) et le Canada, avec 6,2 millions de m³ (-13 %). Des réductions supplémentaires se sont déjà produites au premier semestre 2008, où la production a encore été fortement abaissée (d'environ 19 %).

La production de sciages résineux des États-Unis en 2007 a été de 58,8 millions de m³ (-11,6 %) contre 65,6 millions de m³ en 2006. Toutes les régions productrices des États-Unis ont enregistré des baisses à deux chiffres en 2007, tandis que des fermetures ou des réductions de production étaient

annoncées chaque semaine. Toutefois les exportations se sont accrues de 10,2 % (à 1,63 million de m³) à mesure que le dollar des États-Unis, affaibli, contribuait à la réalisation de gains sur tous les marchés. Les importations des États-Unis ont diminué en 2007 de 19,5 % par rapport à 2006 (-7,50 millions de m³) pour tomber à 31 millions de m³, le plus fort impact ayant été subi par les exportateurs européens, dont les volumes exportés ont baissé de 54,4 % (-1,7 million de m³).

La production canadienne de sciages résineux en 2007 a été de 50,9 millions de m³, contre 57,1 millions de m³ en 2006. Les gains de production dans la région intérieure de la province de Colombie-Britannique (BC), dus au programme de récupération du bois contaminé par le dendroctone du pin *ponderosa* en 2006, ne se sont pas étendus à l'année 2007 (comme prévu) en raison de l'affaiblissement du marché aux États-Unis. La production s'est établie à 24 millions de m³ (-7 %) par rapport à près de 26 millions de m³ en 2006, et une nouvelle baisse est attendue pour 2008.

Les baisses de production dans l'est du Canada se sont montées à 3 millions de m³ (-13,7 % de moins en 2007 qu'en 2006). Les exportateurs canadiens vers les États-Unis continuent d'être assujettis à un droit d'exportation (aux termes de l'accord sur les bois résineux signé en 2006) qui a atteint son niveau maximum en 2007 (15 % pour la Colombie-Britannique et l'Alberta, et 5 % pour le reste du Canada). Le taux en est plus haut quand les prix sont au plus bas, et il est nul quand les seuils de prix sont atteints. Quelques plaintes officielles ont déjà été déposées, la première, portée contre le Canada par les États-Unis, ayant été faite auprès de la Cour d'arbitrage de Londres en mars 2008. Les exportations canadiennes vers les États-Unis ont été réduites de 6 millions de m³, soit 17,3 %, avec pour effet des fermetures de scieries, provisoires ou permanentes, qui se comptent par douzaines.

Le fait que les scieries nord-américaines aient continué de travailler dans des périodes où les prix étaient inférieurs au prix coûtant pourrait être lié à des stratégies ou à des facteurs commerciaux susceptibles d'avoir des conséquences encore plus graves s'il est ensuite décidé de fermer purement et simplement pour éviter des pertes immédiates, par exemple:

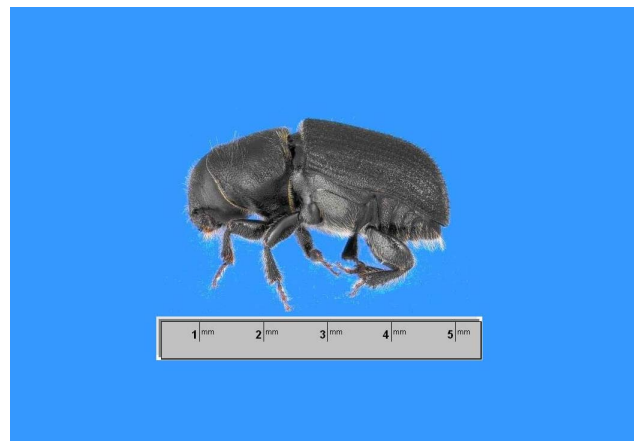
- Les scieries appartenant à des fabricants de pâtes doivent continuer à fonctionner pour produire

des volumes minima de copeaux, en particulier quand ces usines à pâte à fort coefficient d'investissement opèrent à des prix quasi records. Certaines scieries doivent donc continuer de produire indépendamment du prix courant sur le marché des sciages.

- Les scieries, intégrées dans des compagnies ou indépendantes ont des contrats ou des obligations à honorer en ce qui concerne leur approvisionnement en grumes, que ce soit vis-à-vis de leur propres équipes de bûcheronnage ou de prestataires extérieurs. Dénoncer un contrat d'approvisionnement en grumes peut aussi rendre bien plus difficile un redémarrage quand l'état du marché commence à s'améliorer, puisque cet approvisionnement risque d'être verrouillé par un concurrent.
- Beaucoup de scieries ont des engagements de longue durée avec de gros clients contractuels (par exemple Home Depot, Lowe's ou d'autres négociants en matériaux de construction qui approvisionnent les professionnels). Rompre un contrat ou ne pas honorer les clients de longue date sur un marché déprimé peut avoir un coût que certaines compagnies ne sont pas prêtes à risquer.
- Lorsqu'elles envisagent d'arrêter temporairement leur activité sur des marchés déprimés, bien des scieries doivent veiller à conserver leur main-d'œuvre qualifiée, en particulier les travailleurs les plus jeunes qui sont plus mobiles. Avec un chômage général très bas dans beaucoup de régions d'Amérique du Nord, une mise à l'arrêt risque de compliquer encore le redémarrage si les travailleurs les plus qualifiés sont passés à la concurrence, en particulier à des postes mieux rémunérés dans d'autres scieries ou dans une autre branche.
- Les coûts fixes qui doivent être absorbés pendant l'arrêt de la scierie ou pendant une période d'activité réduite peuvent être très élevés (et même prohibitifs en cas d'arrêt temporaire), en particulier si des crédits bancaires doivent être remboursés sur la marge brute d'autofinancement.

Bien que l'on puisse prétendre qu'exploiter une scierie à perte sur toutes les ventes est parfaitement déraisonnable, c'est pourtant une stratégie qui a souvent été adoptée dans la situation présente, très dure et inhabituelle, du marché.

En Colombie-Britannique, la pullulation du dendroctone du pin *ponderosa* continue de ravager les forêts. Le cause profonde de cette épidémie tient aux vastes superficies de forêts de pins à maturité présentes actuellement dans la province (trois fois le volume et la superficie d'il y a cent ans, en grande partie du fait de la prévention fructueuse des incendies de forêts) et aux hivers plus doux (les périodes prolongées de températures comprises entre -30 et -40 °C ont de tous temps efficacement contrôlé les populations de coléoptères). Les dernières évaluations indiquent que plus de 900 millions de m³ de pins de montagne seront morts d'ici à 2017, soit environ un tiers du volume total de bois des superficies exploitables de l'intérieur de la province. Si tout ce bois pouvait être converti en sciages standard, le volume correspondrait à plus de 15 millions de maisons nord-américaines types à ossature bois (soit un approvisionnement pour dix à douze ans).



Source: E. Vallery, 2008.

Le dendroctone du pin *ponderosa* a déjà franchi les Montagnes Rocheuses pour s'installer en Alberta, et s'attaque maintenant à de nouvelles essences, comme le pin gris boréal, qui constituent plus de 20 % de la forêt boréale canadienne. Bien que les périodes prolongées de grands froids soient plus probables en Alberta et plus à l'Est, le coléoptère a tout ce qu'il faut pour représenter une grave menace pour l'industrie forestière canadienne tout entière. Les approvisionnements très tendus en pin de qualité supérieure ont constitué une contrainte pour les expéditions de sciages de classe J de la Colombie-Britannique vers le Japon, ce qui a permis à d'autres fournisseurs de prendre pied sur ce marché, vu que les prix se sont maintenus ou ont légèrement augmenté. Les exportations canadiennes totales vers le Japon ont baissé de 19,8 %, soit de 520 000 m³.



Source: M. Fonseca, 2008.

Depuis le début de 2007, le marché de la «construction verte» a pris un essor rapide, et il est devenu un créneau nouveau qui a trouvé un accueil porteur en Amérique du Nord. À partir d'une base d'environ 2 % en 2006, on s'attend à ce que les constructeurs incorporent des pratiques «vertes» à la définition des cahiers des charges, à la conception et à la construction de plus de 40 % des nouvelles constructions d'ici à 2011. Comme dans les premiers jours de la définition des produits bois certifiés, il y a déjà polémique sur les méthodes de conception et de ressources durables concernant les matériaux de construction efficaces et respectueux de l'environnement. Les principaux groupes aux États-Unis sont: Leadership in Energy and Environmental Design (LEED); Green Globes; et la norme de construction verte de la National Association of Home Builders.

Les premières polémiques liées aux programmes de construction verte ont porté sur les désignations plutôt vagues des matériaux de construction environnementalement souhaitables, ainsi que sur le flou des normes. Toutefois sur un marché déprimé, de nombreuses entreprises du secteur de la distribution agiront avec célérité pour adopter les pratiques de construction verte afin d'acquérir ou de consolider leur avantage concurrentiel.

Les perspectives pour 2008 sont à une consommation nord-américaine de sciages très en recul, en raison de la baisse des mises en chantier. La capacité intérieure excédentaire de production de sciages devrait contenir les prix à des niveaux très bas, qui devraient contraindre d'autres scieries à réduire encore leur production ou à fermer. Les importations d'outre-mer devraient conserver une

présence discrète sur le marché des États-Unis jusqu'à ce que la tendance s'inverse, mais cela ne se produira sans doute pas avant la fin 2009 au plus tôt.

5.5 Références

British Columbia Ministry of Forests. 2008. Mountain Pine Beetle Action Plan Update, 2007. Disponible à: www.for.gov.bc.ca.

OAO NIPIIEIlesprom. 2007. Joint Stock Company Research and Design Institute on Economics, Production Management and Information of Forestry, Pulp & Paper and Woodworking Industry, Moscow.

EUWID Wood Products and Panels. 2007. Nadelschnittholzpreise haben Talsohle erreicht. No. 48, November, p. 7. Disponible à: www.euwid.de.

EUWID Wood Products and Panels. 2008. Levante: Nadelschnittholznachfrage blieb im Februar weitgehend schwach. No. 9, February, p. 3. Disponible à: www.euwid.de.

EUWID Wood Products and Panels. 2008. Nachfragebelebung in Japan setzt nur langsam ein. No. 19, May, p. 3. Disponible à: www.euwid.de.

EUWID Wood Products and Panels. 2008. Nadelschnittholzproduktion in der EOS zeigt erstmals rückläufige Entwicklung. No. 25, June, p. 5. Disponible à: www.euwid.de.

Holzkurier. 2008. Probleme kurzfristig. No. 25, June, pp. 3-4.

International WOOD MARKETS Group – Global Database. 2008. Disponible à: www.woodmarkets.com.

Japan Lumber Journal. 2008. Japan's Imports of Wooden Products in 2007. Vol.49, No. 8, April.

Pöyry Forest Industry Consulting databases. 2008. Disponible à: www.poyry.com.

Random Lengths International. 2007. Fading markets squeezing sawmills in Central Europe. Vol. 40, Issue 17, September. Disponible à: www.randomlengths.com.

Random Lengths International. 2008. Vol. 41, Issue 6, March. Disponible à: www.randomlengths.com.

The Global WOOD Book – Trends & Statistics. 2007. Country Profiles of Softwood & Hardwood Wood Product Industries. Disponible à: www.woodmarkets.com.

Base de données Comtrade ONU/EFI. 2008. Base de données de l'ONU Comtrade, validée par l'Institut européen des forêts. Comtrade est disponible à: <http://comtrade.un.org/> et les sources EFI sont disponibles à: www.efi.fi.

Base de données TIMBER de la CEE/FAO. 2008. Disponible à: www.unece.org/trade/timber.

WOOD MARKETS International Monthly Report. 2007 and 2008. Various issues: Vol. 12, No. 7 (Global Lumber Benchmarking); Vol. 12, No. 9 (Global Lumber Outlook: 2008); Vol. 12, No. 10 (B.C. Mountain Pine Beetle Update); Vol. 13, No. 1 (US Commodities Meltdown); Vol. 13, No. 4 (Lumber Prices to Spike?; The B.C. Industry Story). Disponible à: www.woodmarkets.com.

Chapitre 6

Diminution significative de la production et de la consommation aux États-Unis, tandis que la Chine importe ses grumes de feuillus de la région de la CEE: Les marchés des sciages feuillus, 2007-2008³⁷

Faits saillants

- Les achats chinois de grumes de feuillus partout dans la région de la CEE pour assurer l'approvisionnement d'un vaste secteur du déroulage et du placage se sont accrus de manière significative en 2007, et devraient continuer de croître en 2008.
- Les baisses d'activité dans les secteurs du logement aux États-Unis et en Europe, couplées à l'inflation élevée et au coût croissant des carburants, continuent d'affecter négativement la demande et la production de sciages feuillus en 2008.
- En 2007, la production et la consommation de sciages feuillus dans la région de la CEE ont baissé d'environ 2,1 %, à 47,2 et 47 millions de m³, respectivement.
- La production de sciages feuillus en Europe s'est accrue de 5,4 % pour atteindre un total de 16,1 millions de m³ en 2007, principalement sous l'effet d'un vif rétablissement de la production en Roumanie.
- La production et la consommation de parquets de feuillus en Europe ont considérablement progressé en 2007 et atteint des niveaux records en poursuivant la tendance, malgré des importations concurrentielles toujours plus massives d'Asie.
- Le chêne blanc européen et américain domine de plus en plus le marché mondial des sciages feuillus, et a compté pour près de 57 % dans la production européenne de parquets de feuillus en 2007.
- En 2007, la production de sciages feuillus en Amérique du Nord a été de 27 millions de m³, soit une baisse de 6,9 % par rapport à 2006, reflétant la faiblesse de la demande aux États-Unis ainsi que la concurrence accrue de la Chine pour l'achat de grumes.
- Les accroissements marginaux de la production russe de sciages feuillus, ainsi que les exportations réduites de grumes de feuillus, sont des indications que les taxes russes à l'exportation de grumes pourraient déjà produire leurs effets; les ressources importantes de la Russie en feuillus, combinées à une augmentation de 8,7 % des exportations de sciages feuillus vers l'Europe et la Chine en 2007, signifient que le pays est prêt à jouer un rôle important sur le marché mondial des bois de feuillus.
- L'influence des initiatives de construction verte comme LEED et BREEAM va croissant, architectes et constructeurs prescrivant des bois feuillus tempérés certifiés pour répondre aux normes.
- La lenteur de la certification dans certains secteurs, et les préoccupations croissantes vis-à-vis du commerce illégal de bois, signifient que l'efficacité des politiques d'approvisionnement vert dans les secteurs public et privé peut être accrue en s'attachant non seulement à récompenser les bonnes pratiques par la certification des forêts, mais aussi en s'assurant que les bois non certifiés ne proviennent pas d'opérations forestières illégales.

³⁷ Par M. Roderick Wiles (Broadleaf Consulting).

Introduction du secrétariat

Une fois encore l'équipe chargée de la *Revue* a la chance de collaborer avec l'American Hardwood Export Council (AHEC), et plus particulièrement avec son bureau européen, qui a de nouveau chargé M. Roderick Wiles³⁸, de Broadleaf Consulting, d'analyser les orientations du marché des sciages feuillus dans la région. M. Wiles a apporté beaucoup d'informations et sa vaste expérience de spécialiste du commerce des bois feuillus. Il a été secondé par M. Rupert Oliver³⁹, de Forest Industries Intelligence Limited. Tous deux sont intervenus lors des débats du Comité du bois sur les marchés et doivent de nouveau faire un exposé sur le présent chapitre lors du débat conjoint sur les marchés organisé par le Comité du bois; ils font également partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

Nous remercions pour son soutien continu M. David Venables⁴⁰, Directeur européen de l'AHEC (American Hardwood Export Council) à Londres (Royaume-Uni) et pour la collaboration fructueuse entre l'AHEC et le secrétariat. M. Venables fait aussi partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. Il est également intervenu lors des débats du Comité du bois sur les marchés.

Le présent chapitre porte principalement sur les feuillus tempérés, même si certains passages évoquent la concurrence des feuillus tropicaux. Le lecteur trouvera une analyse plus détaillée de la situation des feuillus tropicaux au chapitre 12.

³⁸ M. Roderick Wiles, Broadleaf Consulting, Milehouse Cottage, Chittlehampton, Umberleigh, Devon, EX37 9RD (Royaume-Uni). Téléphone et télécopie: +44 1769 540 092; courriel: rod@broadleafconsulting.com; site Web: www.broadleafconsulting.com.

³⁹ M. Rupert Oliver, Forest Industries Intelligence Limited, 19 Raikeswood Drive, Skipton, North Yorkshire, BD23 1NA (Royaume-Uni). Téléphone et télécopie: +44 1756 796 992; courriel: Rupert@sustainablewood.com; site Web: www.sustainablewood.com.

⁴⁰ M. David Venables, Directeur européen, American Hardwood Export Council, 3 St. Michael's Alley, Londres EC3V 9DS (Royaume-Uni); Téléphone: +44 20 7626 4111; télécopie: +44 20 7626 4222; courriel: David.Venables@ahec.co.uk; site Web: www.ahec-europe.org.

6.1 Introduction

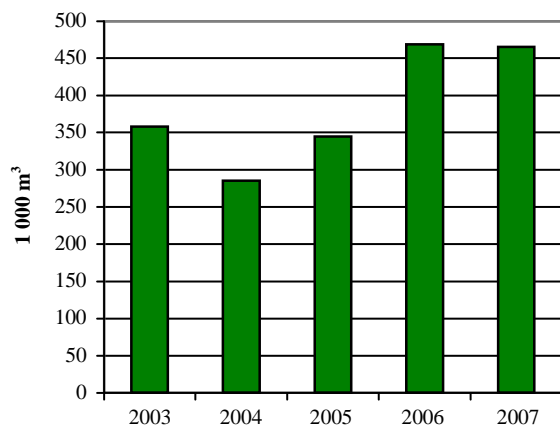
Le renversement de la tendance sur le marché du logement aux États-Unis, le ralentissement de la croissance économique en Europe et aux États-Unis, la crise du crédit et la hausse des coûts de fabrication et des coûts énergétiques ont eu un impact sur le commerce mondial des sciages feuillus en 2007 et dans une bonne partie de 2008. L'influence de la Chine en tant qu'acteur mondial important sur le marché s'est encore affirmée, tandis que les transformateurs secondaires de feuillus ont continué de rechercher une main-d'œuvre bon marché, et que l'investissement et le commerce dans le secteur des sciages feuillus continuaient de gagner en souplesse géographique.

En 2007 et début 2008, la Chine, le Viet Nam et les pays voisins d'Asie du Sud-Est ont maintenu l'expansion de leur production et de leurs exportations de produits dérivés de feuillus autres que des meubles, ce qui a continué à détourner une part significative de la matière première feuillue (grumes tant de sciage que de placage) de la destination des transformateurs traditionnels, et a généré une concurrence croissante sur les marchés d'exportation pour les fournisseurs traditionnels de sciages feuillus. Les chiffres les plus récents montrent que la Chine a exporté environ 465 000 m³ de sciages feuillus en 2007, ce qui, bien que ce volume soit en retrait de 1,1 % par rapport à 2006, confirme l'accroissement substantiel au regard des années précédentes (graphique 6.1.1). Les importations de bois feuillus de la Chine en 2007 ont atteint le volume record de 13,8 millions de m³, soit 11,3 % de plus qu'en 2006, sous l'effet d'une demande apparemment insatiable de matière première pour alimenter l'industrie massive des placages (graphique 6.1.2). La baisse des importations de sciages a été compensée par une production nationale plus élevée à partir de grumes importées.

La production de sciages feuillus en 2007 dans les trois sous-régions de la CEE s'est élevée à un total de 47,2 millions de m³, soit une baisse de 2,2 % par rapport à l'année précédente. Un accroissement de 5,4 % de la production en Europe, couplé à une progression de 3,3 % dans la Communauté des états indépendants (CEI), a été compensé par une diminution de 6,9 % de la production de sciages feuillus en Amérique du Nord. L'accroissement de la production européenne souligne à nouveau combien la ressource européenne en bois feuillus devient importante sur

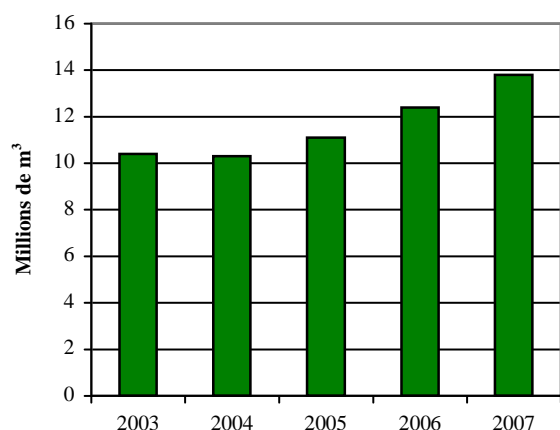
le marché mondial, les essences feuillues tempérées demeurant très demandées dans toute la région de la CEE et au-delà.

GRAPHIQUE 6.1.1

Exportations chinoises de sciages feuillus, 2003-2007

Source: Global Trade Atlas, 2008.

GRAPHIQUE 6.1.2

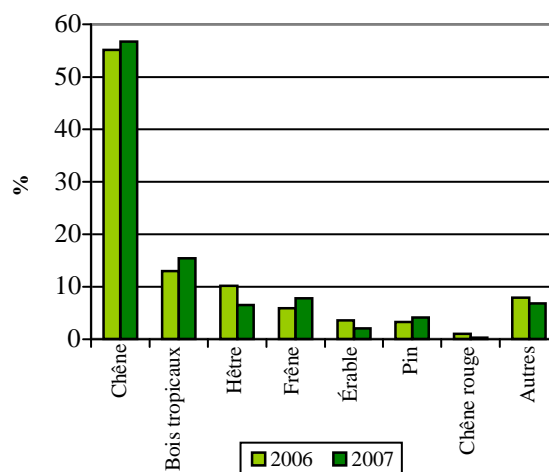
Importations chinoises de grumes de feuillus, 2003-2007

Source: Global Trade Atlas, 2008.

La tendance pour ce qui est du chêne (d'Europe et, à un moindre degré mais sur une pente ascendante, du chêne blanc d'Amérique) est que cette essence continue de dominer dans toute la région de la CEE, et les derniers chiffres de la production européenne de parquet bois le montrent bien, 56,7 % du total des parquets ayant été réalisés à partir de chêne en 2007, soit un accroissement de 2,9 % par rapport à l'année précédente (graphique 6.1.3). Contrairement au chêne, la demande de la

principale essence feuillue d'Europe – le hêtre – dans la région de la CEE demeure faible. Toutefois les exportations de grumes de hêtre, vers la Chine en particulier, ont manifesté une croissance soutenue et même spectaculaire au cours des deux dernières années, étant passées à 5,4 millions de m³ en 2007 contre 3,8 millions de m³ en 2005.

GRAPHIQUE 6.1.3

Essences européennes pour parquets de feuillus, 2006-2007

Note: «Autres» inclut les essences dont la part de marché est inférieure à 3 %: cerisier, bouleau, eucalyptus, acacia et châtaigner.

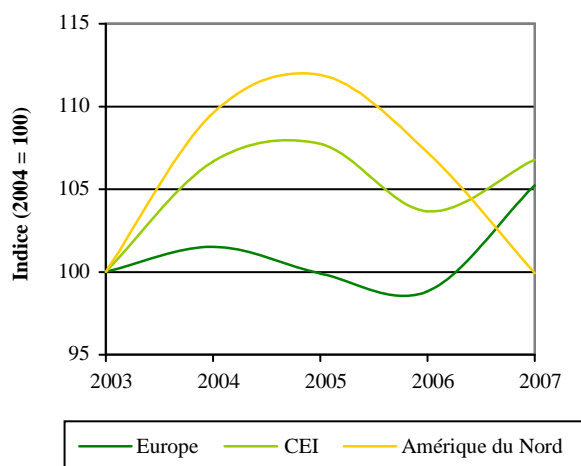
Source: Fédération européenne de l'industrie des parquets, 2008.

La consommation apparente totale de sciages feuillus en 2007 dans la région de la CEE a été en baisse de 2,1 % par rapport à 2006, pour redescendre à 47 millions de m³ (graphique 6.1.4). Une baisse significative de la consommation nord-américaine de sciages feuillus a compensé la hausse remarquable de la consommation en Europe et un accroissement marginal dans la CEI. La contraction significative du secteur de l'ameublement aux États-Unis, couplée à la situation excédentaire du logement et à un marché hypothécaire difficile, a fortement influencé la production et les importations américaines de sciages feuillus. Dans le même temps toutefois les sciages feuillus deviennent de plus en plus importants dans le secteur de la construction en Europe, malgré une baisse de la demande dans le secteur, en contraction, de la fabrication de meubles de la sous-région. Il ne fait aucun doute que les architectes et autres prescripteurs se tournent de plus en plus vers les bois de feuillus comme matériau de construction et de finition, à la fois à la

mode et durable. En outre la production de parquets de feuillus en Europe continue de croître d'année en année, ce qui contribue à compenser une partie de la baisse de la production de meubles.

GRAPHIQUE 6.1.4

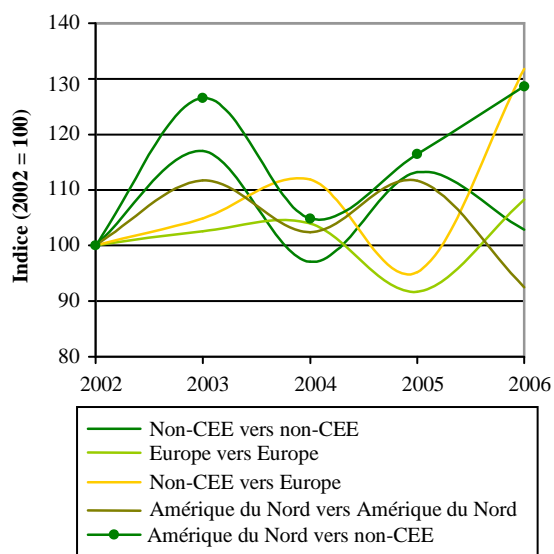
Consommation de sciages feuillus dans la région de la CEE, 2003-2007



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

GRAPHIQUE 6.1.5

Principaux flux commerciaux de sciages feuillus dans la région de la CEE, 2002-2006



Note: Le tableau correspondant figure dans l'annexe électronique.

Source: Base de données Comtrade ONU/EFI, 2008.

Les données relatives aux flux commerciaux de sciages feuillus dans la région de la CEE ne sont pas encore disponibles pour 2007, mais on peut s'attendre à ce que certaines des tendances indiquées ci-dessous se poursuivent (graphique 6.1.5). La tendance la plus positive est celle des flux de la région de la non-CEE vers l'Europe, et elle est dominée par les fournisseurs de sciages de feuillus tropicaux expédiés vers les marchés européens. Le commerce intra-européen manifeste aussi une croissance, de même que les exportations nord-américaines vers les marchés de la région de la non-CEE, qui se concentrent principalement sur l'Asie.

6.2 Europe

La production de sciages feuillus en Europe a atteint 16,1 millions de m³ en 2007, soit un accroissement de 5,4 % par rapport à 2006 (tableau 6.2.1). Cette expansion s'explique en partie par une forte hausse de la production de la Roumanie, qui a gagné 20,1 % par rapport à 2006 pour atteindre 2 millions de m³. Après les graves inondations dans de vastes régions du pays en 2005 et les problèmes résultant d'accès aux terres forestières qui se sont fait sentir jusqu'en 2006, la production a repris du dynamisme. En outre, l'exportation de grumes de feuillus d'autres pays européens vers la Chine a renforcé la demande de sciages de hêtre (et d'autres essences) provenant de Roumanie. L'Espagne a également enregistré un accroissement de 21,8 % dans sa production, et a accru de manière significative ses importations de grumes de feuillus.

TABLEAU 6.2.1

Production de sciages feuillus en Europe, 2006-2007
(1 000 m³)

	2006	2007	Changement %
Europe	15 305	16 125	5,4
dont:			
Turquie	2 368	2 373	0,2
Roumanie	1 644	1 974	20,1
France	1 943	1 890	-2,7
Espagne	946	1 152	21,8
Allemagne	1 178	1 142	-3,1
Lettonie	1 024	1 038	1,4
UE-27	11 068	11 763	6,3

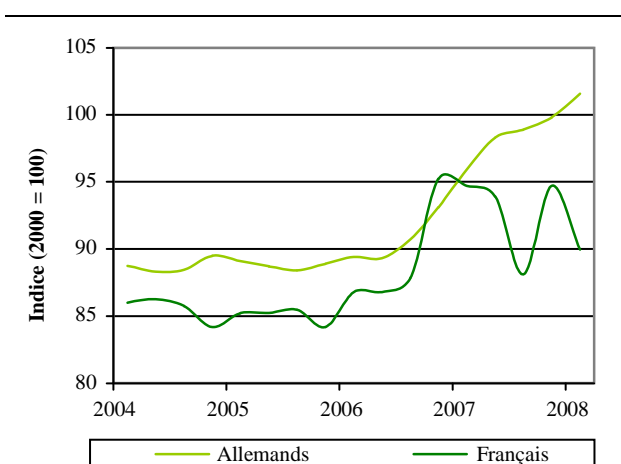
Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

La Turquie est restée le plus gros producteur de sciages feuillus en Europe, sa production ayant atteint 2,4 millions de m³ en 2007. Ce volume est important et il a une forte incidence sur les statistiques de l'ensemble de la région. Mais la réalité veut que la majeure partie des sciages feuillus produits en Turquie provient de forêts locales de qualité inférieure, ainsi que de grumes de faible diamètre de plantations, et que seul un petit pourcentage de la production peut être exporté. Le peuplier représente une grande partie des produits de plantation, et il est utilisé pour le conditionnement de produits, sous forme de sciages et de bois de déroulage.

La production de sciages feuillus en France a continué son recul régulier en 2007, tandis que celle de l'Allemagne a aussi baissé après quatre années consécutives de croissance. Les prix des sciages ont augmenté en Allemagne, et après avoir fluctué en France, ils se sont orientés à la baisse en 2008 (graphique 6.2.1). Certaines des raisons à cette évolution à la baisse sont les mêmes que pour les sciages résineux, notamment la crainte d'un manque de matière première et les prix élevés des grumes dus aux exportations accrues vers la Chine, ainsi qu'une demande moindre du fait des perspectives moins porteuses sur le marché européen du logement, qui suit les tendances récentes aux États-Unis.

GRAPHIQUE 6.2.1

Prix allemands et français des sciages de hêtre, 2004-2008



Sources: Centre d'économie du bois et Statistisches Bundesamt Preise, 2008.

L'accroissement des exportations européennes de grumes de feuillus vers la Chine provoque un

déséquilibre important dans les approvisionnements des scieries d'Europe. La Chine a importé environ 553 000 m³ de grumes de hêtre et 207 000 m³ de grumes de chêne en provenance d'Europe en 2007, soit des accroissements de 69,7 % et de 3,5 %, respectivement, par rapport à l'année précédente. Par ailleurs quelque 457 000 m³ des importations chinoises de grumes européennes de hêtre sont venues d'Allemagne, contre 285 000 m³ l'année précédente. Si l'on considère l'avenir, la rationalisation continue (réduction des capacités) de l'industrie du meuble en Europe occidentale, la baisse de la demande de hêtre dans le secteur des parquets et des changements dans les schémas de consommation des consommateurs les plus jeunes, ensemble, ont de bonnes chances d'influencer le secteur des sciages feuillus et d'abaisser les niveaux de production.

À la différence du hêtre, la demande de chêne en Europe est demeurée vigoureuse et a été soutenue par la demande dans le secteur des parquets, ainsi que par la demande élevée de barils dans le secteur vinicole. Mais la force de l'euro et la faiblesse du dollar ont fait que certains fabricants ont commencé à utiliser du chêne blanc d'Amérique en lieu et place du chêne d'Europe; par ailleurs la demande de grumes de chêne en Asie du Sud-Est a en grande partie été satisfaite en provenance des États-Unis ces derniers mois.

Les exportations de sciages feuillus en provenance d'Europe et en Europe se sont accrues de 5,3 % par rapport à 2006 pour atteindre 5,9 millions de m³ en 2007 (tableau 6.2.2). Cet accroissement s'explique presque entièrement par la progression significative des exportations de la Croatie, qui ont équilibré la baisse des exportations de la Roumanie et de l'Allemagne. On notera en particulier que la bonne santé de la demande intra-européenne de chêne s'est maintenue, et que la Croatie est devenue ces dernières années un gros fournisseur de sciages de chêne de qualité.

La consommation apparente totale de sciages feuillus en Europe a atteint 18,2 millions de m³ en 2007, soit 3,7 % de plus qu'en 2006. Tandis que le transfert de la transformation vers l'Est et l'importation de produits semi-finis et de composants vers l'UE ont continué de croître, cette tendance a été compensée par deux secteurs déterminants dans l'UE, où la consommation de sciages feuillus s'est accrue. Un des principaux moteurs du marché en Europe a été la production de parquet d'essences feuillues, qui s'est sensiblement

développée en 2007 (graphique 6.2.2). L'autre a été la vigueur relative du secteur européen de la construction, en dépit d'une performance économique générale médiocre, avec un intérêt croissant pour la spécification de bois feuillus comme matériaux de construction et de finition intérieure.

TABLEAU 6.2.2

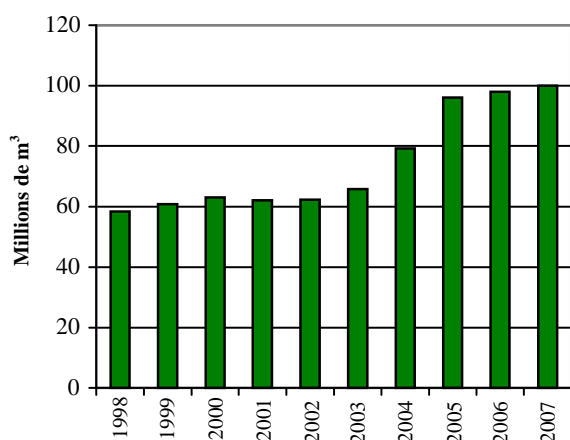
Bilan des sciages feuillus en Europe, 2006-2007
(1 000 m³)

	2006	2007	Changement %
Europe			
Production	15 305	16 125	5,4
Importations	7 876	8 007	1,7
Exportations	5 628	5 928	5,3
Solde net	-2 249	-2 079	...
Consommation apparente dont: UE-27	17 554	18 204	3,7
Production	11 068	11 763	6,3
Importations	7 379	7 409	0,4
Exportations	4 577	4 567	-0,2
Solde net	-2 801	-2 841	...
Consommation apparente	13 869	14 605	5,3

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

GRAPHIQUE 6.2.2

Production européenne de parquet d'essences feuillues, 1998-2007



Source: Fédération européenne de l'industrie des parquets, 2008.

6.3 Amérique du Nord

La production de sciages feuillus en Amérique du Nord a été de 27 millions de m³ en 2007, en baisse de 6,9 % par rapport à 2006 (tableau 6.3.1). S'il y a eu une baisse de 14,7 % de la production canadienne, le plus gros du recul est imputable aux États-Unis, qui comptent pour 94,8 % de la production nord-américaine totale (et pour 54,3 % de la production de la région de la CEE). La baisse en 2007 a été plus prononcée que celle des années précédentes. Le secteur des feuillus aux États-Unis a subi des restructurations et des contractions majeures en 2007, avec une rationalisation de nombreuses unités de production et points de vente, ainsi que de nombreuses fermetures de scieries. La demande réduite de sciages feuillus dans les secteurs de l'ameublement et des parquets aux États-Unis a continué d'être un facteur important, tandis que la situation globale y était aggravée par la baisse du marché du logement.

TABLEAU 6.3.1

Bilan des sciages feuillus en Amérique du Nord, 2006-2007
(1 000 m³)

	2006	2007	Changement %
Production	28 997	27 009	-6,9
Importations	2 669	2 333	-12,6
Exportations	4 198	3 551	-15,4
Solde net	1 529	1 218	...
Consommation apparente	27 467	25 791	-6,1

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

Les prix de grumes de feuillus sont demeurés assez élevés en 2007, ce qui a bridé la rentabilité du secteur des sciages aux États-Unis. En outre la demande intérieure de chêne rouge – le produit de base du secteur – a considérablement diminué, conduisant de nombreuses scieries à se tourner vers d'autres essences ou à cesser complètement leur production. Un autre facteur important de la baisse de la transformation de grumes par les scieries ces dernières années, et en particulier en 2007, a été la croissance globale des exportations de grumes de feuillus des États-Unis. Tandis que les exportations de grumes vers le Canada ont toujours été élevées, ce commerce a maintenant commencé à s'ouvrir à des marchés d'exportation plus diversifiés partout dans le monde. Les exportations totales de grumes de feuillus des États-Unis ont atteint l'année dernière tout près de 2 millions de m³, et leurs

principales destinations (à l'exclusion du Canada) ont été l'Asie et l'Europe. De fait les exportations vers l'Asie du Nord-Est, y compris la Chine, Hong Kong (RAS), le Japon, la République de Corée et la province chinoise de Taiwan, ont atteint un total de 621 927 m³ en 2007, dont 419 521 m³ importés par la Chine, soit un accroissement de 42 % par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, les exportations de grumes de feuillus des États-Unis vers l'UE ont atteint un volume de 452 953 m³ en 2007, soit 65,2 % de plus qu'en 2006. Cet accroissement significatif des échanges tient en partie à la baisse du dollar des États-Unis et au renforcement de l'euro, qui rend les grumes de feuillus des États-Unis beaucoup plus concurrentielles.



Source: AHEC, 2007.

Les exportations de sciages feuillus des États-Unis ont baissé de 12,1 % en 2007, pour se monter à 2,7 millions de m³. À l'exception de l'Asie du Sud-Est, tous les principaux marchés traditionnels des États-Unis ont acheté moins de sciages feuillus, le Canada accusant une baisse de 9,4 %, à 833 283 m³, l'UE de 10,6 %, à 646 774 m³, la Chine de 22,6 %, à 499 412 m³, et le Mexique de 18,8 %, à 236 729 m³. En revanche, les exportations vers l'Asie du Sud-Est (Viet Nam, Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines, Singapour, Brunéi Darussalam, Myanmar et Cambodge) se sont

développées de 18,6 %, à 276 439 m³. La baisse des expéditions vers la Chine et l'amélioration des exportations vers l'Asie du Sud-Est sont indicatives de la manière dont l'activité de fabrication continue de se déplacer vers les pays où la main-d'œuvre est la plus concurrentielle, comme le Viet Nam. Il faut aussi y voir le fait que la Chine a acheté plus de grumes de feuillus aux États-Unis, plutôt que des sciages. Cette tendance croissante est symptomatique de la manière dont les placages concurrencent directement les sciages dans les secteurs de l'ameublement et des parquets en Asie, où de plus en plus de produits utilisent des panneaux ou des matériaux multicouches plutôt que du bois massif.

Malgré une diminution tant de la production que des exportations de sciages feuillus des États-Unis, l'importance relative des marchés d'exportation est demeurée élevée en 2007, 10,7 % de la production ayant été expédiée outre-mer. Bien que sensiblement plus élevées qu'il y a une dizaine d'années, quand les exportations représentaient tout juste 7,5 % de la production totale, les exportations ont été moindres qu'en 2006, quand elles ont culminé avec 11,4 % de la production.

Sans surprise, vu la baisse du marché du logement aux États-Unis, les importations de sciages feuillus vers l'Amérique du Nord ont diminué de 12,6 %, à 2,3 millions de m³ en 2007, après avoir fait un pic à 4 millions de m³ en 2004. En 2006, la baisse avait été entièrement due à la diminution des importations au Canada de sciages feuillus provenant des États-Unis, alors que les importations des États-Unis de sciages feuillus marquaient un accroissement réel de 3 %. Mais en 2007 la situation a été quelque peu différente. En fait, les importations totales du Canada de sciages feuillus ont marqué une croissance réelle en 2007 – de 5,8 % pour se monter à 1,1 million de m³ – tandis que les importations des États-Unis baissaient de 9,4 %, pour descendre à 833 283 m³. Le Canada a également importé une quantité significative de sciages tropicaux. Dans le même temps les importations des États-Unis de sciages feuillus ont baissé de 24,4 % pour revenir à 1,2 million de m³, des diminutions significatives étant enregistrées dans les achats faits au Canada (en baisse de 41,6 %, à 481 942 m³) et en Amérique du Sud, tandis que les importations d'Europe et d'Asie du Sud-Est demeuraient relativement stables. Des reculs ont notamment été enregistrés dans les expéditions en provenance du Brésil, de la Bolivie et de l'Argentine, où les États-Unis

s'approvisionnent traditionnellement en grande partie en feuillus tropicaux destinés au secteur des parquets, qui s'est sensiblement contracté sous l'effet de la mauvaise passe dans le secteur du logement aux États-Unis.

6.4 CEI

En 2007, la production de sciages feuillus a atteint 4 millions de m³, soit l'équivalent de 8,6 % de la production de la région de la CEE, ce qui représente un accroissement marginal au regard de la part de 8,1 % enregistrée pour 2006 (tableau 6.4.1). La production de la Fédération de Russie a été de 2,8 millions de m³ en 2007. La production totale de la CEI est entachée d'incertitude faute de statistiques pour certains pays. Sur la base des tendances et des analyses faites par les observateurs du marché en Europe et ailleurs, la production de sciages feuillus en Ukraine et au Bélarus a presque certainement augmenté ces dernières années, et s'est probablement située dans une plage comprise entre 550 000 et 650 000 m³ dans chacun de ces pays en 2007.

TABLEAU 6.4.1

Bilan des sciages feuillus dans la CEI, 2006-2007 (1 000 m³)

	2006	2007	Changement %
Production	3 921	4 049	3,3
Importations	166	168	1,2
Exportations	1 071	1 169	9,2
Solde net	904	1 001	...
Consommation apparente	3 016	3 048	1,0

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

Bien qu'encore faible au regard des ressources en feuillus, la production de sciages feuillus dans la Fédération de Russie s'est accrue régulièrement au cours des cinq dernières années. En effet, cette production se développe au même rythme que les efforts qui encouragent la transformation locale du bois en Russie, mais l'industrie n'évolue pas rapidement. Les incitations gouvernementales significatives, couplées à l'investissement public et privé dans le secteur, ont aidé à développer la transformation locale des grumes, mais les exportations de grumes de feuillus de la Russie, tant officielles qu'illégales, ont continué d'augmenter ces dernières années, sous l'effet de la demande accrue de la Chine et d'autres marchés. Cependant

2007 a été une année pivot pour le secteur du bois russe, avec l'introduction de la première phase de la taxation des exportations de grumes, sur les trois prévues. Jusqu'ici, les statistiques officielles indiquent que les exportations de grumes de feuillus de la Russie ont baissé de 3,4 % en 2007, à 14 millions de m³, alors que la production de sciages feuillus a progressé de 4,8 %, à 2,8 millions de m³. Il est difficile de déterminer au stade actuel si cela est un effet direct de la taxe à l'exportation ou s'il s'agit d'une indication du développement de l'industrie de transformation du bois en Russie. Cependant il semble clair que ce devrait être l'amorce d'une tendance à long terme.

Bien que le profil se modifie assurément, pour l'instant la demande de la Chine en matière première bois feuillus continue de représenter un facteur dissuasif important pour le développement du secteur de la transformation en sciages en Russie. Les statistiques officielles signalent que la Chine a importé l'année dernière 4,6 millions de m³ de grumes de feuillus de Russie, contre 3,9 millions de m³ en 2006, ce qui représente un tiers du total des importations chinoises de grumes de feuillus. Parmi ceux qui travaillent dans le secteur des bois feuillus, l'opinion est très largement partagée que le volume réel de grumes de feuillus russes expédiées vers la Chine serait beaucoup plus grand que les chiffres officiels, et peut-être du double.



Source: AHEC, 2006.

La demande d'importation de sciages feuillus de la Russie et d'autres marchés de la CEI manifeste peu d'uniformité, les ressources nationales abondantes, la capacité de transformation secondaire limitée, et le manque d'organisation dans les secteurs de l'utilisation finale étant les principaux facteurs. De ce fait les importations de sciages feuillus faites par la sous-région de la CEI ont de nouveau été peu importantes l'an dernier, et ne se sont élevées qu'à 168 000 m³ au total. Bien que l'on ne dispose pas de statistiques fiables, les principaux importateurs de sciages de feuillus en 2007 dans la CEI ont été le Kazakhstan, la République de Moldova et le Tadjikistan, et la majeure partie de leurs importations se seraient faites à l'intérieur de la CEI, surtout en provenance de Russie.

6.5 Le marché des sciages feuillus en 2008

6.5.1 Ensemble de la région de la CEE

L'année 2007 a été marquée par des ajustements significatifs du marché des sciages feuillus dans la région de la CEE, et les premières indications pour 2008 donnent à croire que d'autres défis se présenteront. Le rôle de la Chine sur le marché mondial des sciages feuillus se fait toujours plus significatif. Sa demande croissante de grumes de feuillus détourne de plus en plus de matière première des filières des transformateurs traditionnels et des marchés classiques. Les achats chinois de grumes de feuillus dans toute la région de la CEE pour alimenter en matière première le vaste secteur du déroulage et des placages se sont accrus de manière significative en 2007, et semblent partis pour continuer de croître en 2008. Cette tendance a un impact énorme sur la production et le commerce des sciages feuillus dans toute la région de la CEE. Bien que les exportations de sciages feuillus de la Chine aient diminué en 2007, elles sont demeurées fortes et ont continué de concurrencer directement les sciages des fournisseurs plus traditionnels sur le marché mondial.

Comme il est indiqué dans d'autres chapitres, les questions environnementales deviennent un déterminant de plus en plus important de la compétitivité sur certains marchés. Les attitudes se sont nettement modifiées ces dernières années en faveur d'approvisionnements en bois respectueux de l'environnement. La lenteur de la progression de

la certification dans certains secteurs, combinée aux inquiétudes accrues au sujet des 8 à 10 % du bois commercé dans le monde qui sont soupçonnés de provenir de sources illégales, a conduit à réaliser que l'efficacité des politiques d'approvisionnement «vert» du secteur public comme du secteur privé aurait tout à gagner si l'on ne se concentre pas seulement sur les récompenses distribuées aux acteurs vertueux, avec la certification des forêts, pour chercher aussi à éradiquer les mauvais joueurs, en s'assurant que les bois non certifiés ne proviennent pas d'opérations forestières illégales, qui ont tendance à être particulièrement destructrices.

La nécessité que les fournisseurs de tous les produits dérivés du bois puissent démontrer que les matières proviennent de sources licites a été mise en relief avec l'adoption par le Congrès des États-Unis d'un amendement à la loi Lacey, dans le cadre du projet de loi sur l'agriculture, en mai 2008. La nouvelle législation veut qu'il soit désormais illégal aux États-Unis d'importer ou de commercer des bois ou des produits dérivés de bois extraits en violation de la loi du pays de provenance, quel qu'il soit. Cette nouvelle législation, qui prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 250 000 dollars et une peine d'emprisonnement ferme jusqu'à cinq ans, constitue une forte incitation pour les entreprises des États-Unis à évaluer et à réduire au minimum le risque que leurs fournisseurs ne leur livrent des produits issus de sources illicites. De même, s'efforçant de réduire les importations de bois illicites dans l'UE, la Commission européenne élabore une proposition de directive qui imposerait directement aux acteurs européens le devoir de diligence en ce qui concerne leurs achats de bois.

Tandis que ces mesures tendront à soutenir les fournisseurs de bois de feuillus tempérés capables de livrer des produits certifiés FS ou PEFC, elles favoriseront aussi le développement d'autres mécanismes pour démontrer que le bois est à faible risque en termes de lutte contre les approvisionnements illicites. Par exemple, le Conseil américain d'exportation de feuillus mène une action pionnière basée sur la recherche objective indépendante pour établir un faible risque à un niveau régional. Cette approche est particulièrement appropriée en ce qui concerne les petits propriétaires forestiers non industriels qui, du fait de la fragmentation de la chaîne d'approvisionnement, et de prix de revient unitaires relativement plus élevés, doivent souvent batailler pour livrer des bois sous certification indépendante.

Les décideurs de l'UE continuent d'investir du temps et des efforts considérables pour affiner les détails des politiques d'approvisionnement en bois du secteur public. Les Gouvernements des Pays-Bas, de la Belgique, du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne, et du Danemark ont élaboré des critères fins pour les marchés publics du bois. S'ils diffèrent notablement pour ce qui est des divers mécanismes qui seront acceptés pour établir la conformité à la norme, il apparaît de plus en plus clairement que la certification des forêts, sous une forme ou une autre, sera en définitive la meilleure méthode pour garantir l'accès aux contrats de marchés publics de construction, du moins en Europe du Nord.

Dans le même temps, l'influence d'initiatives de construction verte comme les programmes LEED et BREEAM sur les marchés des bois de feuillus tempérés se renforce à mesure que l'on se préoccupe davantage des changements climatiques, des coûts énergétiques et de la sécurité énergétique, et que les gouvernements sont portés à imposer des normes et des labels à ces égards, en commençant par la construction relevant du secteur public.

L'impact global des politiques de marchés publics et des initiatives de construction verte doit néanmoins être mis en perspective. Actuellement, les projets de construction à la norme LEED ne représenteraient guère plus de 1 % des mises en chantier totales, estimées en dollars aux États-Unis. Les marchés publics ne comptent que pour moins de 10 % de la demande totale de bois d'œuvre dans la plupart des pays européens. En outre l'efficacité de ces politiques est sapée par une application parfois contradictoire entre les États membres de l'UE et en leur sein. Néanmoins, ces mesures prennent une signification nouvelle avec la forte baisse de la construction dans le secteur privé sur beaucoup de grands marchés, y compris les États-Unis et certaines régions d'Europe, ce qui signifie que les projets de construction du secteur public sont appelés à prendre une place relativement plus importante. Comme le marché global s'est contracté cette année, les fournisseurs de bois prennent de plus en plus conscience de la nécessité de répondre aux attentes environnementales pour gagner des parts sur un marché rétréci.

6.5.2 États-Unis

En 2007, le secteur des sciages de feuillus des États-Unis s'est trouvé en crise, et la situation est partie pour durer tout au long de 2008. Les

exploitants forestiers, producteurs de sciages feuillus et utilisateurs finals ont tous été frappés par la récession. Les marchés du logement demeurent déprimés – les ventes de maisons neuves unifamiliales en mars étaient au plus bas depuis octobre 1991, et en mai 2008 étaient inférieures de 40,3 % à leur niveau du même mois de l'année d'avant, l'activité de rénovation et de transformation s'était ralentie, et le secteur commercial ne suffisait pas pour faire tourner la filière bois dans son ensemble. Il est donc peu probable qu'un retournement de tendance se produise en 2008 et que reprenne la demande de meubles, placards, planchers, parquets et autres produits. La faiblesse du marché a rendu difficile, pour tous les acteurs de la filière, de répercuter les hausses des prix de l'énergie et du transport qui, dans certains cas, s'élèvent à des dizaines de milliers de dollars annuellement. En outre les transports routiers et océaniques ont absorbé une part substantielle des marges et entraîné des annulations de commandes, tandis que les faillites mettent à mal producteurs de feuillus et négociants en bois, sur un pied d'égalité.

Les observateurs du marché prévoient qu'une inversion de tendance n'arrivera pas avant au moins douze mois et conseillent aux producteurs et aux marchands de sciages de feuillus des États-Unis de travailler dans l'hypothèse que la demande ne reprenne pas vraiment avant la mi-2009. Dans les mois qui viennent, les scieries continueront vraisemblablement d'aligner la production sur une demande faible, et il est attendu que la production totale de sciages de feuillus en 2008 s'établisse à environ 20 % de moins que le niveau relevé pour 2007.

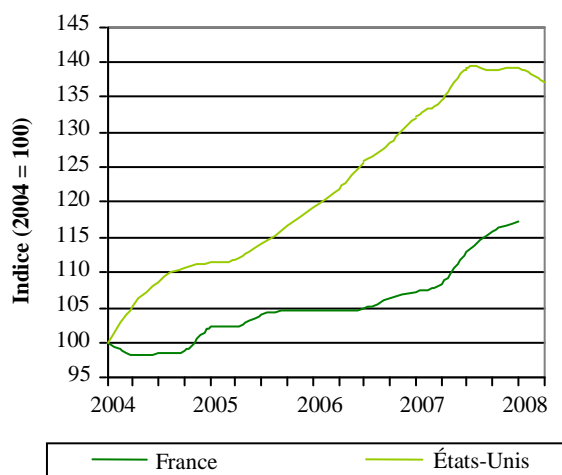
La baisse de la demande intérieure de sciages feuillus a également incité beaucoup de scieries à s'investir davantage dans le développement de leurs exportations, voire à s'intéresser pour la première fois aux marchés d'exportation. Si certaines entreprises ont trouvé le succès, en particulier celles qui scient du chêne blanc, qui reste très prisé partout dans le monde, il a été difficile pour d'autres de s'immiscer dans des marchés bien établis. D'un autre côté cette stratégie ne peut guère être valable qu'à court terme, car les exportations des sciages d'essences des États-Unis manifestent une tendance à la baisse qui n'est pas escomptée devoir s'inverser dans l'avenir proche.

Certaines entreprises des États-Unis ont choisi de vendre des grumes de sciages de feuillus sur les marchés d'outre-mer afin de s'assurer une certaine marge. Cela élimine aussi la nécessité de trouver des marchés aux sciages de qualité inférieure qu'elles ne peuvent pas exporter. Le résultat en est toutefois que la disponibilité de grumes de feuillus a subi des pressions accrues, et que les marchés d'exportation de sciages se sont réduits.

Le chêne blanc d'Amérique est maintenant l'une des quelques essences qui maintiennent à flot le secteur des feuillus aux États-Unis. Avec la baisse de la demande intérieure et de la demande d'exportation de presque toutes les autres essences, la production et les exportations de sciages de chêne blanc sont devenues le pain quotidien du secteur. Quelque 19,4 % du total des exportations de sciages feuillus des États-Unis ont consisté en chêne blanc l'an dernier, et cette tendance s'est maintenue au premier trimestre 2008 (graphique 6.5.1). Depuis le début de cette année, en particulier, la force de l'euro et la faiblesse du dollar ont aussi favorisé ces échanges, le chêne blanc américain devenant souvent meilleur marché que le chêne européen.

GRAPHIQUE 6.5.1

Prix des sciages de chêne blanc de France et des États-Unis, 2004-2008



Sources: Centre d'économie du bois et *Weekly Hardwood Review*, 2008.

Le chêne rouge d'Amérique a également tiré bénéfice d'une demande globale accrue, ainsi que des taux de change. Dans les quatre premiers mois de 2008, les exportations de sciages de chêne rouge des États-Unis sont demeurées stables, sinon légèrement plus fortes que dans la même période en

2007. Excepté l'hickory et le peuplier jaune d'Amérique, le chêne rouge est la seule essence pour laquelle aucune baisse des exportations n'a été constatée début 2008. Quelques fabricants d'Asie et d'Europe ont choisi de passer au chêne rouge pour des raisons d'aspect ou de prix, ou les deux, mais la demande future de cette importante essence des États-Unis demeure incertaine.

6.5.3 Europe

En Europe, le secteur des sciages feuillus se trouve confronté à plusieurs des problèmes rencontrés aux États-Unis. Cependant les facteurs sont, jusqu'ici, beaucoup moins prononcés et il reste même un bon niveau d'optimisme dans le secteur des parquets de feuillus, ainsi que des spécifications plus nombreuses d'usage de sciages feuillus dans la construction. Il fait néanmoins peu de doute que le resserrement du crédit a induit un fléchissement du secteur de la construction en Europe, tandis que l'inflation et les coûts croissants de l'énergie et des denrées alimentaires ont certainement un impact négatif sur la demande de meubles, ouvrages de menuiserie et autres produits réalisés à partir de sciages feuillus. Les observateurs du marché estiment que la demande globale de sciages feuillus en Europe baissera de manière significative pendant la suite de 2008, et que cette tendance pourrait subsister assez longtemps en 2009.

La demande de parquets de feuillus en Europe est également susceptible de fléchir dans les mois à venir. Grâce aux efforts assidus et bien ciblés des producteurs européens de parquets (en particulier pour ce qui est de la qualité, de l'innovation et de l'esthétique) et de leurs différents partenaires, la Fédération européenne de l'industrie des parquets observe que le marché européen des parquets de feuillus est actuellement sain, mais qu'il commencera à rencontrer des difficultés plus tard en 2008. Au nombre de celles-ci il faut citer le ralentissement dans le secteur de la construction, la concurrence toujours croissante et féroce (celle des marchés asiatiques émergents à bas coût notamment), le nombre de plus en plus grand de fusions, acquisitions et regroupements en Europe, et l'accès au marché des matières premières.

6.5.4 Taxes russes sur les grumes

Un autre facteur majeur sur le marché des sciages de feuillus dans la région de la CEE est l'augmentation récente et les hausses prévues des taxes russes à l'exportation de grumes, tant de

feuillus que de résineux. Elles ont pour objet de favoriser l'accroissement de la production russe de sciages feuillus, et elles sont susceptibles d'aviver encore la concurrence avec les autres fournisseurs traditionnels. En outre, il est probable qu'une grande partie des sciages feuillus qui seront à terme produits en Russie le seront dans le cadre de coentreprises ou en participation avec des investissements étrangers. La Chine étant tellement tributaire de ses importations de feuillus russes, les transformateurs de bois chinois sont invités par leur gouvernement à envisager la possibilité de déplacer la transformation du bois en Russie. Ces taxes serviront également à améliorer la situation globale du marché au bénéfice d'autres exportateurs de grumes de feuillus.

En avril 2008, la Russie a appliqué la deuxième tranche de hausse de la taxe à l'exportation de grumes non transformées, le taux passant de 20 % à 25 % de la valeur, le seuil passant de 10 à 15 euros par m³. La prochaine étape dans ce processus sera un saut de la taxe à l'exportation à 80 % de la valeur, avec un minimum de 50 euros par m³, programmé pour janvier 2009. Si d'aucuns spéculent que la Russie pourrait reporter l'application de ce taux, et/ou autoriser des exemptions pour les entreprises qui investissent dans des projets de transformation en Russie, des changements sur les marchés mondiaux des produits forestiers sont déjà évidents.

6.6 Références

- American Hardwood Export Council. 2008. Disponible à: www.ahec-europe.org.
- Organisation européenne des scieries. 2008. Disponible à: www.eos-oes.eu.
- Fédération européenne du secteur des parquets. 2008. Disponible à: www.parquet.net.
- Gesamtverband Deutscher Holzhandel. 2008. Disponible à: www.holzhandel.de.
- Global Trade Atlas. 2008. Disponible à: www.gtis.com/gta.
- Hardwood Review Express. 2008. Disponible à: www.hardwoodreview.com.
- Hardwood Journal. 2008. Disponible à: www.hardwoodjournal.com.
- OIBT, 2008. Disponible à: www.itto.or.jp.
- Base de données Comtrade ONU/EFI. 2008. Base de données Comtrade validée par l'Institut européen des forêts. Disponible à: <http://comtrade.un.org/> et EFI disponible à: www.efi.fi.
- Base de données TIMBER de la CEE/FAO. 2008. Disponible à: www.unece.org/trade/timber/mis/fp-stats.htm.
- CEE, Comité du bois, prévisions commerciales. 2008. Disponible à: www.unece.org/trade/timber/mis/forecasts.htm.
- US Bureau of the Census. 2008. Disponible à: www.census.gov.
- US Department of Agriculture, Foreign Agriculture Service. 2008. Disponible à: www.fas.usda.gov.
- USDA Forest Service. 2008. Disponible à: www.fs.fed.us.

Chapitre 7

Les marchés d'Europe et d'Amérique du Nord manifestent des tendances divergentes: Les marchés des panneaux dérivés du bois, 2007-2008⁴¹

Faits saillants

- L'industrie européenne des panneaux a connu un début d'année prometteur en 2007, puis une fin d'année décevante, la demande liée à la construction ayant ralenti; l'année 2008 s'est révélée délicate en raison des hausses des coûts et du durcissement de la réglementation, ainsi que de problèmes de disponibilité de matière première.
- L'escalade des prix du pétrole accroît non seulement les coûts de transport, mais aussi les prix des résines pour tous les fabricants de panneaux dérivés du bois.
- La production et la consommation nord-américaines de panneaux ont été fortement affectées par l'effondrement du secteur du logement aux États-Unis, la demande devant rester faible tout au long de 2008; la fermeture de scieries dans l'ouest des États-Unis et au Canada a entraîné des problèmes d'approvisionnement en matière première pour les fabricants de panneaux composites.
- En 2007, l'industrie nord-américaine des panneaux structurés a vu la fermeture de 11 usines, mais l'ouverture de trois unités de production, soit une perte nette de capacité de 2 millions de m³, et l'utilisation des capacités est tombée à son niveau le plus bas depuis le début des années 90.
- La production de panneaux en Russie devrait s'accroître sensiblement en 2008, avec de nouvelles capacités de production et une consommation intérieure accrue sous l'effet de la croissance de la construction résidentielle.
- La baisse de la consommation aux États-Unis, ainsi que la faiblesse du dollar, ont déterminé une chute de 27 % des importations de panneaux, la baisse la plus marquée étant enregistrée pour les importations de panneaux OSB en provenance du Canada; réciproquement, la faiblesse du dollar a joué en faveur des exportations de panneaux des États-Unis, qui ont progressé de 6 %.
- L'Europe est restée exportatrice nette de panneaux de particules, de MDF et d'OSB, en dépit d'une concurrence croissante et du renforcement de l'euro par rapport au dollar des États-Unis.
- Le fait que les panneaux dérivés du bois soient officiellement classés comme «produits ligneux extraits du milieu naturel», donc comme puits à carbone aux termes du Protocole de Kyoto, pourrait contribuer à accroître leur utilisation dans les programmes de construction verte.
- La réglementation du Comité californien des ressources en air sur les émissions de formaldéhyde obligera les fabricants de panneaux à modifier les produits exportés vers les États-Unis.
- Les importations extraeuropéennes de contreplaqués ont poursuivi leur vive croissance, alors que les importations à plus bas prix provenant de Chine et du Brésil sont bridées par des droits de douane et des quotas.

⁴¹ Par M. Ivan Eastin, Université de Washington (États-Unis), M^{me} Bénédicte Hendrickx, Fédération européenne des fabricants de panneaux (Belgique) et M. Nikolai Burdin, OAO NIPIElesprom (Russie).

Introduction du secrétariat

Le secrétariat remercie sincèrement à nouveau les auteurs de cette analyse des marchés des panneaux dérivés du bois dans la région de la CEE. M. Ivan Eastin⁴², Directeur du Center for International Trade in Forest Products à l'Université de Washington, a de nouveau coordonné la rédaction de ce chapitre et analysé les marchés nord-américains. Il présentera les résultats de l'étude dans le cadre des discussions sur les marchés organisées conjointement par le Comité du bois CEE et la Commission des forêts de la FAO, lors de la Semaine européenne des forêts, les 21 et 22 octobre 2008, à Rome.

M^{me} Bénédicte Hendrickx⁴³, conseillère économique à la European Panel Federation (EPF), a réalisé l'analyse des marchés européens, qui s'appuie principalement sur le *Rapport annuel 2007/2008* de l'EPF, et sur le *Rapport annuel 2007/2008* de la Fédération européenne des contreplaqués. M^{me} Hendrickx a présenté ce chapitre lors des discussions sur les marchés organisées conjointement par le Comité du bois et la Conférence internationale sur les résineux, en octobre 2007. Parfois les statistiques de l'EPF divergent de celles de la base de données TIMBER de la CEE/FAO, en raison du nombre des membres – un groupe de 11 pays d'une part contre les 41 pays membres que compte la sous-région Europe de la CEE; toutefois les grandes tendances sont cohérentes.

Nous remercions aussi M. Nikolai Burdin⁴⁴, Directeur de l'OAO NIPIEllesprom (Moscou), qui a apporté sa contribution à l'analyse des marchés russes des panneaux. M. Burdin a présidé par le passé le Comité du bois et le Groupe de travail CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts. Ces trois spécialistes collaborent à la réalisation du présent chapitre depuis maintenant plusieurs années, et nous nous en félicitons. Ils sont

⁴² M. Ivan Eastin, Directeur du Center for International Trade in Forest Products à l'Université de Washington, Seattle (États-Unis). Téléphone: +1 206 543 1918, télécopie: +1 206 685 3091, courriel: eastin@u.washington.edu, site Web: www.cintrafor.org.

⁴³ M^{me} Bénédicte Hendrickx, conseillère économique à la European Panel Federation, 24 rue Montoyer, Boîte 20, 1000 Bruxelles (Belgique). Téléphone: +32 2 556 25 89, télécopie: +32 2 287 08 75, courriel: benedicte.hendrickx@europanel.org, site Web: www.europanel.org.

⁴⁴ M. Nikolai Burdin, Directeur de l'OAO NIPIEllesprom, Klinskaya ul. 8, RU-125889 Moscou (Fédération de Russie). Téléphone: +7 095 456 1303, télécopie: +7 095 456 5390, courriel: nipi@dialup.ptt.ru.

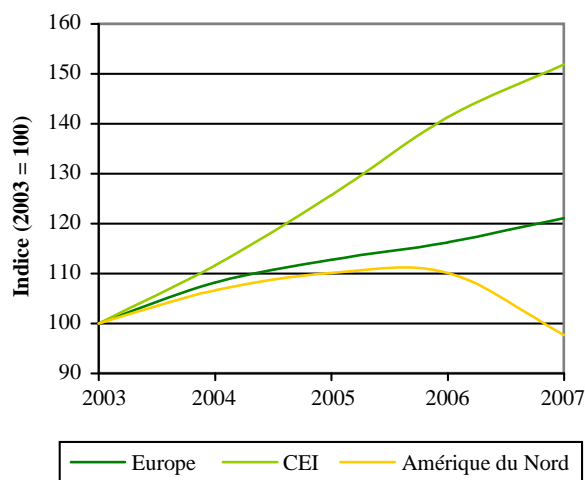
tous trois membres de l'Équipe de la CEE/FAO de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

7.1 Introduction

Une forte divergence apparaît entre les marchés des panneaux dérivés du bois en Europe et en Amérique du Nord. La crise dans le secteur de la construction et la faiblesse du dollar ont défavorablement touché le secteur des panneaux en Amérique du Nord, la production et la consommation affichant des baisses de plus de 10 % (graphique 7.1.1). En revanche, la croissance économique régulière en Europe a eu pour effet un accroissement de la production et de la consommation de panneaux. Cette tendance positive a été particulièrement manifeste dans la région de la CEI, et elle s'est aussi exprimée dans le commerce. Si l'on prévoit que ces mêmes tendances se poursuivront en 2008 en Amérique du Nord et dans la CEI, les fabricants européens se trouvent en 2008 face à des marchés déprimés. Les coûts énergétiques élevés continueront d'affecter les fabricants de panneaux, en déterminant une hausse des coûts de transport et des prix des résines. Par ailleurs la concurrence croissante pour les matériaux de base que sont les sciures et copeaux continuera de pousser à la hausse les prix de la matière première bois. Cette tendance est aggravée en Amérique du Nord par la fermeture d'un grand nombre de scieries, qui étaient traditionnellement les principales pourvoyeuses de sciure, copeaux et chutes pour l'industrie des panneaux.

GRAPHIQUE 7.1.1

Consommation de panneaux dérivés du bois dans la région de la CEE, 2003-2007

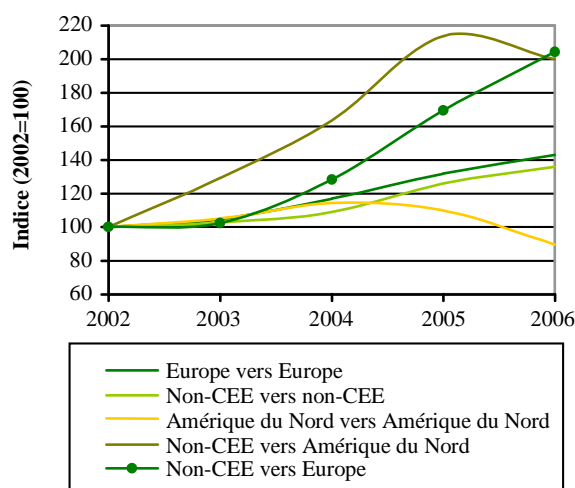


Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

Les perspectives des marchés ont été différentes en ce qui concerne le commerce international des panneaux. La faiblesse constante du dollar des États-Unis au regard de l'euro et du dollar canadien a donné aux fabricants de panneaux des États-Unis un avantage concurrentiel sur les marchés d'outre-mer, ainsi qu'au Canada. Le plus gros impact de ce changement a été la baisse subite des exportations canadiennes vers les États-Unis, tandis que les exportations des États-Unis vers le Canada ont commencé à augmenter en 2007 et ont continué de gonfler en 2008. La consommation accrue dans l'Union européenne (UE) et dans les pays de la CEI devrait se traduire par une croissance substantielle des échanges intra-européens en 2008 (graphique 7.1.2).

GRAPHIQUE 7.1.2

Principaux flux commerciaux pour les panneaux dérivés du bois dans la région de la CEE, 2002-2006



Note: Le tableau correspondant figure dans les annexes électroniques.

Source: Base de données Comtrade ONU/EFI, 2008.

7.2 Europe

De façon générale, 2007 a de nouveau été une année positive pour les producteurs européens de panneaux. L'année a commencé sur une note prometteuse, même si les fabricants ont dû faire face à un marché de moins en moins tonique au long de l'année. Dans les premiers mois de 2007, l'activité de construction a entamé un repli qui a affecté l'industrie du meuble à mesure que l'année avançait. Les pays d'Europe occidentale en particulier ont subi les effets secondaires de la décélération macroéconomique mondiale et de la crise financière aux États-Unis. Dans les pays

d'Europe orientale, l'industrie du bâtiment a continué de se reprendre, ce qui a soutenu la demande de panneaux et de meubles. Néanmoins l'aggravation de la situation macroéconomique en Europe occidentale a sensiblement tempéré la demande européenne globale de panneaux, en particulier au dernier trimestre 2007.

La production européenne de panneaux a augmenté de 2,8 % en 2007, tandis que la consommation progressait fortement, à raison de 4,1 % (tableau 7.2.1). Les échanges nets sont restés positifs, avec des accroissements tant des exportations que des importations. Toutefois l'accroissement des importations de panneaux a fait chuter d'un tiers le solde commercial net. Les importations extraeuropéennes ont bénéficié de l'euro plus fort, bien que les expéditions de certains pays exportateurs aient été restreintes par les droits de douane, comme on le verra plus loin.

TABLEAU 7.2.1

Bilan des panneaux dérivés du bois en Europe, 2006-2007 (1 000 m³)

	2006	2007	Changement %
Production	72 436	74 433	2,8
Importations	31 281	34 396	10
Exportations	33 929	36 165	6,6
Solde net	2 649	1 769	-33,2
Consommation apparente			
dont: UE-27	69 788	72 664	4,1
Production	65 382	66 828	2,2
Importations	28 186	30 848	9,4
Exportations	31 979	33 922	6,1
Solde net	3 794	3 074	-19
Consommation apparente	61 588	63 754	3,5

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

La production totale de panneaux de particules de l'Union européenne s'est accrue en 2007 de 3,5 % pour atteindre 39,4 millions de m³. Cette progression peut être attribuée aux renforcements antérieurs des capacités, qui sont devenus pleinement opérationnels en 2007. La demande de panneaux de particules, qui avait fortement augmenté en 2006, n'a progressé que bien plus lentement en 2007, à raison de 2 %, pour s'établir à 35,5 millions de m³. Le commerce intra et extraeuropéen, qui avait fortement progressé pendant les cinq années précédentes, s'est

sensiblement replié en 2007 sous l'effet de l'affaiblissement de la demande. Néanmoins l'Europe est restée exportatrice nette de panneaux de particules, avec un excédent net de balance commerciale de près de 3,9 millions de m³.

La production et la consommation de panneaux de fibres de moyenne densité (MDF) dans l'UE se sont accrues sans interruption au cours de la dernière décennie. En 2007, la croissance de la production de MDF a été relativement modérée avec 2,5 %, atteignant néanmoins 12,8 millions de m³. L'accroissement de la production a été facilement absorbé par le marché, la consommation de MDF dans l'UE ayant augmenté de 8 % en 2007. Au premier semestre la demande de MDF était vive, le niveau élevé d'activité dans le secteur du meuble donnant une impulsion supplémentaire. Mais comme dans le cas des panneaux de particules, la demande de MDF a ralenti au deuxième semestre 2007, et la tendance s'est maintenue début 2008. L'UE a continué à manifester une balance commerciale fortement positive pour le MDF en 2007, avec un excédent de plus de 3,4 millions de m³. Cependant sous l'effet de la baisse d'activité dans le secteur de la construction aux États-Unis et des exportations accrues des producteurs nord-américains, la concurrence sur les marchés d'outre-mer s'est intensifiée.

Le secteur européen des panneaux de lamelles orientées (OSB) a continué de croître tout au long de 2007, quoique affecté par le déclin de la construction de logements en Amérique du Nord ainsi que par une demande en baisse au deuxième semestre. Selon l'EPF, qui représente tous les producteurs européens d'OSB⁴⁵, la production de panneaux OSB a progressé en suivant la demande, toutes deux accusant une progression de 6 %. La production et la consommation ont marqué un ralentissement au regard des années précédentes, bien que l'OSB ait continué d'être le segment à plus forte croissance sur le marché des panneaux. La capacité a été accrue de 15 % et elle devrait encore progresser d'autant en 2008. En grandeurs absolues, la production européenne d'OSB s'est accrue jusqu'à plus de 4,3 millions de m³, tandis que la part du marché européen dans la production mondiale d'OSB atteignait 14 %. La demande européenne d'OSB a atteint 3,6 millions de m³, soit 6 % de plus qu'en 2006. La demande d'OSB a été beaucoup

plus forte au premier semestre 2007. Mais avec l'essoufflement de l'activité de construction et la concurrence féroce des producteurs nord-américains d'OSB, la demande a sensiblement diminué au dernier trimestre 2007.



Source: Coopérative de Metsäliitto, 2008.

La production de contreplaqués a continué de croître lentement en 2007, tandis que le secteur affrontait la rude concurrence des producteurs d'outre-mer ainsi que les contraintes d'approvisionnement intérieur en bois. Selon la Fédération européenne des fabricants de contreplaqués, la production de contreplaqués (à l'exclusion des panneaux lattés) de ses membres⁴⁶ s'est accrue de 1,5 % pour atteindre 3,4 millions de m³, tandis que, comme les années précédentes, la demande augmentait au rythme beaucoup plus rapide de 10 %. Le commerce intra-européen s'est intensifié, bien que les importations extra-européennes aient progressé de 13,8 % pour atteindre 4,8 millions de m³. Parmi les principaux fournisseurs étrangers, les importations en provenance de Chine ont enregistré la croissance la plus forte, avec 38 %. Elles ont donc dépassé 1,4 million de m³, et la Chine est devenue le plus gros fournisseur étranger de contreplaqué de l'UE, bien que la Commission européenne ait continué d'imposer des droits antidumping de 66,7 % au contreplaqué d'okoumé d'origine chinoise. Ces droits antidumping sont appliqués depuis 2004, et ont eu pour effet que l'UE importe moins de contreplaqués chinois classés dans la catégorie des contreplaqués tropicaux et, de plus en plus, de

⁴⁵ Allemagne, Belgique, Bulgarie, France, Irlande, Lettonie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni.

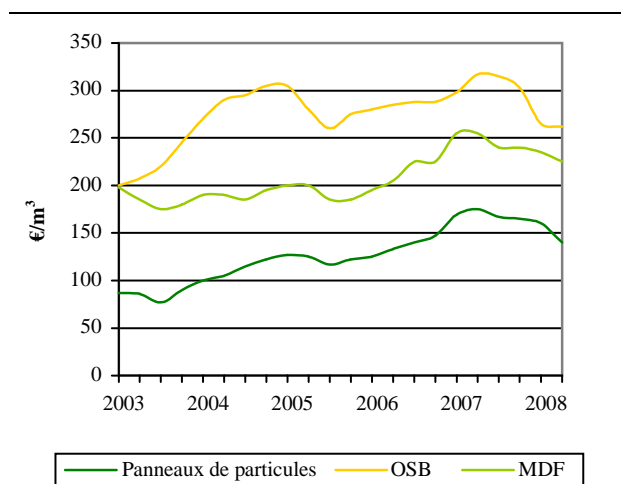
⁴⁶ Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Russie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine.

contreplaqués classés comme latifoliés. Les importations de contreplaqués brésiliens se sont accrues de 18 %, faisant du Brésil le deuxième fournisseur de contreplaqués de l'UE, devant la Russie. Les importations de contreplaqués de Russie ont progressé au rythme modéré de 5 %. Les exportations de contreplaqués ont également enregistré une augmentation, quoique à un taux inférieur, en particulier sur les marchés d'outre-mer, où les producteurs européens se heurtent à la rude concurrence des producteurs chinois et sud-américains.

La CEE/FAO a suivi les prix EUWID et a observé que les prix européens des panneaux de particules, du MDF et de l'OSB ont été en hausse jusqu'à la mi-2007, puis ont amorcé une baisse (graphique 7.2.1).

GRAPHIQUE 7.2.1

Prix des panneaux européens, 2003-2008



Source: EUWID, 2008.

Les tendances relativement positives observées en 2007 doivent être considérées dans le contexte des menaces sérieuses qui pèsent sur l'avenir proche. La disponibilité de la matière première bois s'est améliorée temporairement dans beaucoup de pays début 2007, en partie sous l'effet des dégâts faits par les vents de la tempête Per en janvier. Mais les coûts du bois sont demeurés élevés. En outre les coûts de l'énergie et des transports ont augmenté à un rythme régulier, suivant la tendance à la forte hausse des prix du pétrole. Le renforcement de l'euro contre le dollar des États-Unis représente un défi additionnel pour les producteurs européens sur les marchés internationaux.

La disponibilité de bois, les coûts énergétiques croissants, les taxes à l'exportation de grumes appliquées par la Russie, et des règlements toujours plus rigoureux imposés aux usines de panneaux et à leurs produits sont les principaux défis que doivent affronter les fabricants européens de panneaux dans l'avenir proche. Par ailleurs la reconnaissance croissante du rôle positif qu'ont les panneaux dans la séquestration de carbone, dans le cadre du Protocole de Kyoto relatif aux changements climatiques, devrait donner une impulsion positive à la consommation de panneaux.

La situation positive du marché est néanmoins éclipsée par les hausses particulièrement vives qui frappent presque tous les facteurs de coûts, mais en particulier les colles et la matière première bois. Les coûts du bois ont grimpé en flèche en 2005 et 2006, et ont continué leur hausse en 2007, avec 10 % de plus. L'expansion de l'industrie de la biomasse a continué de pousser vers le haut la demande de bois, et a donc renforcé la concurrence pour la matière première bois. Par ailleurs les niveaux généraux des coûts des matières premières augmentent dans le monde entier. Les coûts des colles ont suivi la tendance à la forte hausse des prix du pétrole en 2005 et 2006, et ont augmenté d'environ 20 % en 2007, et de nouvelles hausses sont intervenues début 2008. Le transport et les coûts énergétiques ont suivi la même tendance. Cette évolution représente manifestement un défi pour les entreprises qui tentent de sauvegarder leur compétitivité et d'assurer leur avenir.

7.3 CEI (Russie principalement)

Depuis le milieu des années 90, la production de panneaux dans la sous-région de la CEI, et en particulier en Fédération de Russie, a régulièrement progressé (tableau 7.3.1). En 2007, la production de contreplaqués dans la CEI a atteint 3,1 millions de m³ (soit un accroissement de 5,1 %), la Russie comptant pour 2,76 millions de m³ dans ce total, soit 5,7 % de plus qu'en 2006. Plus important encore, la consommation de contreplaqués dans la CEI s'est accrue de 22,3 % (de 28,2 % en Russie) par rapport à 2006, ce qui peut être attribué à une forte croissance de l'utilisation de contreplaqué dans la construction résidentielle. Une croissance accrue de la production et de la consommation de contreplaqué est prévue pour la CEI, et notamment la Russie, pour 2008.

TABLEAU 7.3.1

**Bilan des panneaux dérivés du bois
dans la CEI, 2006-2007**
(1 000 m³)

	2006	2007	Changement %
Production	11 550	12 401	7,4
Importations	3 481	3 629	4,2
Exportations	3 150	3 284	4,3
Solde	-331	-345	4,2
Consommation apparente	11 881	12 746	7,3

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

La croissance a aussi été forte pour les importations de contreplaqués, principalement de Chine. Une grande partie de cette croissance de la demande d'importations en provenance de Chine a été pilotée par les prix plus bas des contreplaqués chinois par rapport à ceux d'autres fournisseurs étrangers. Les exportations de contreplaqués ont baissé de 4,7 % en 2007, et leur volume devrait demeurer à un niveau sensiblement égal en 2008. Les principaux marchés d'exportation pour le contreplaqué russe en 2007 ont été les États-Unis (16,5 % des exportations russes), l'Allemagne (9,8 %), l'Italie (6,6 %), l'Égypte (6,4 %) et le Royaume-Uni (4,9 %).

La production de panneaux de particules a dépassé 7 millions de m³ (soit un accroissement de 9,1 %), la Russie comptant pour 5,31 millions de m³, soit un accroissement de 12,5 % en 2006. La CEI a enregistré un accroissement de 5,1 % de sa consommation de panneaux de particules. Les exportations de panneaux de particules de la CEI ont progressé de 26,5 %, avec une croissance remarquable de 61,8 % des exportations de la Russie. Les principaux pays qui ont exporté des panneaux de particules vers la Russie en 2007 ont été l'Allemagne, la Pologne, le Bélarus, la Chine, et l'Ukraine. Les destinations principales des exportations des producteurs russes ont été le Kazakhstan et l'Ouzbékistan. Le secteur russe des panneaux de particules prévoit que la production, l'exportation et la consommation de ces panneaux dans la CEI augmenteront en 2008, tandis que l'on s'attend à ce que les importations baissent légèrement du fait de nouvelles expansions des capacités.

La production totale de panneaux de fibres (panneaux pressés et MDF) en Russie s'est montée à 1,6 million de m³ en 2007, dont 739 000 m³ de MDF. En 2007, la production de panneaux de fibres s'est accrue de 8,7 % par rapport à 2006, tandis que la croissance de la production de MDF a été encore plus forte, avec 14,8 %. Il est intéressant de noter qu'actuellement de nouvelles usines de MDF sont en construction dans plusieurs pays de la CEI sous l'impulsion de la demande accrue dans la sous-région, en particulier dans le secteur de la construction résidentielle. Toutefois, vu l'insuffisance actuelle de la capacité locale de production de MDF, il est attendu que les importations en continuent de croître. En 2007, les importations de MDF dans la CEI se sont montées à 958 000 m³ (hausse de 9 %), celles de la Russie s'étant montées à 676 000 m³, soit 13,2 % de plus qu'en 2006. En octobre 2007 le Comité du bois a projeté que la consommation de MDF dans la CEI atteindrait jusqu'à 1,8 million de m³ en 2008 (soit une croissance de 23,5 %), tandis que la croissance en Russie devrait être de 8,3 %.

7.4 Amérique du Nord

Le tourbillon dans lequel a plongé le marché du logement aux États-Unis se poursuivait à la mi-2008, avec des saisies records de biens sous hypothèque, une économie ralentie, des prix immobiliers en baisse et des stocks énormes de maisons anciennes et neuves invendues, ce qui donne à penser que le marché du logement aux États-Unis n'est pas près de se reprendre dans des temps proches. Les données immobilières récentes indiquent que le parc de logements neufs met onze mois pour se vendre, tandis que le délai pour le parc de logements existants est de dix mois. Cette combinaison de facteurs non seulement grèvera les mises en chantier dans l'avenir proche, mais réduira aussi les dépenses des consommateurs dans la rénovation et la transformation, ce qui réduira la demande de panneaux dans les deux plus grands secteurs de consommation aux États-Unis. Les mises en chantier de maisons unifamiliales, qui sont passées de 1,8 million en 2006 à 1,36 million en 2007, devraient passer sous la barre du million en 2008, pour la première fois depuis presque quarante ans. La consommation de panneaux a été en baisse de près de 11,3 % en 2007 (tableau 7.4.1), et la faiblesse de la demande a eu pour effet une chute rapide des prix (graphique 7.4.1). La consommation de panneaux de structure dans le secteur du logement neuf a accusé une forte baisse, de 19,9 millions de m³ en 2006 à 15,2 millions de m³

en 2007, et elle est projetée par l'Association américaine des contreplaqués (APA) à seulement 11,5 millions de m³ pour 2008 (APA, 2008).

TABLEAU 7.4.1

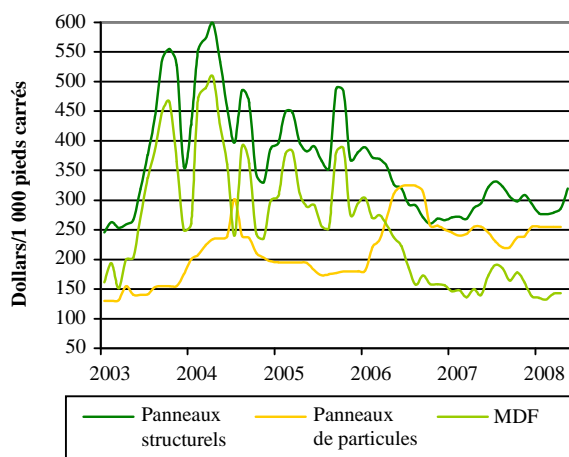
**Bilan des panneaux dérivés du bois
en Amérique du Nord, 2006-2007**
(1 000 m³)

	2006	2007	Changement %
Production	61 992	55 736	-10,1
Importations	22 935	19 002	-17,1
Exportations	15 206	12 895	-15,2
Solde	-7 729	-6 107	21
Consommation apparente	69 721	61 843	-11,3

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

GRAPHIQUE 7.4.1

**Panneaux de particules, OSB et panneaux structurels:
prix aux États-Unis, 2003-2008**



Source: Random Lengths, 2008.

Au cours des vingt dernières années, les différentes crises traversées par l'économie des États-Unis ont eu pour conséquence une baisse de la consommation de panneaux dans le secteur du logement neuf, qui a souvent été compensée, en partie, par une consommation accrue dans le secteur de la rénovation et de la transformation. Toutefois la baisse de la valeur des biens immobiliers a sérieusement affecté la perception qu'ont les propriétaires de leur patrimoine immobilier et de leur aisance économique. Pour la première fois depuis presque vingt ans, la valeur des maisons existantes a sensiblement baissé sous l'effet d'une correction massive du marché, qui est revenu sur

l'appréciation massive du bâti qui avait commencé en 2000. L'indice des prix Case & Schiller indique que l'indice des prix du logement individuel serait passé de 100 en 2000 à 226 en 2006, avant la correction qui l'a fait retomber à 183 en avril 2008. Cette chute rapide des prix s'est produite juste après que beaucoup de propriétaires avaient refinancé leur hypothèque pour exploiter le capital accru que représentait leur logement du fait de la hausse générale des prix de l'immobilier. La combinaison de remboursements hypothécaires accrus et de la chute des prix des biens a eu pour conséquence un nombre record de défauts de remboursements et de saisies, et les propriétaires qui tiennent le coup sont peu enclins à investir dans la rénovation ou la transformation. La consommation de panneaux structurels pour la rénovation et la transformation a chuté de 7,8 millions de m³ en 2006 à 7,7 millions de m³ en 2007, et l'APA prévoit qu'elle tombera à 7,6 millions de m³ en 2008.

En revanche la consommation de panneaux structurels n'a baissé que légèrement dans le segment industriel du marché, tandis qu'elle s'est accrue sur le marché de la construction non résidentielle. Ces deux tendances ont été le résultat d'efforts agressifs de commercialisation de la part des fabricants de panneaux, et notamment des fabricants d'OSB pour accroître l'utilisation de panneaux dans les segments non traditionnels du marché.

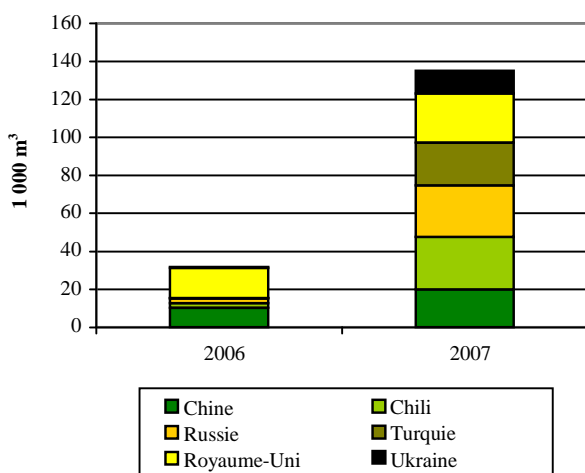
En 2007, le secteur des panneaux structurels a vu l'ouverture de deux usines de contreplaqué et d'une usine d'OSB (toutes aux États-Unis), et la fermeture de quatre usines d'OSB (trois au Canada et une aux États-Unis) et de trois usines de contreplaqué (toutes aux États-Unis). Le résultat net de ces changements de capacité de production a été la perte de 675 000 m³ de capacité de production de contreplaqués et de 870 000 m³ de capacité de production d'OSB. Vu le marché déprimé en Amérique du Nord, en 2007 les fabricants de panneaux structurels ont donc atteint les niveaux les plus bas d'utilisation de la capacité de production depuis le début des années 90, à savoir 86 % pour les fabricants de contreplaqués et d'OSB. D'encore plus mauvais augure pour l'industrie sera l'impact des nouvelles et substantielles additions à la capacité de production d'OSB qui devaient entrer en activité en 2008 (estimées à 1,4 million de m³), qui devraient faire tomber l'utilisation des moyens de production d'OSB à seulement 68 % de la capacité théorique totale de production en 2008.

La faible demande de panneaux structurels, combinée à la surcapacité, a fait chuter les prix des OSB à leurs niveaux les plus bas depuis 2001. En revanche, les prix de contreplaqué ont augmenté sensiblement au premier semestre 2007 avant de fléchir légèrement au deuxième semestre. La meilleure résistance du contreplaqué tient en grande partie au fait que seulement 21 % de la consommation est imputable à la construction neuve, contrairement à l'OSB, où près des deux tiers de la consommation sont absorbés par ce secteur.

La combinaison du dollar des États-Unis faible et de la dépression du marché du logement a eu pour effet une croissance subite des exportations d'OSB et de panneaux non structurels des États-Unis. La demande intérieure étant sensiblement en baisse, les fabricants de panneaux se sont de plus en plus tournés vers les marchés d'outre-mer, et en particulier vers les marchés nouveaux et émergents. Leurs efforts de renforcement de leurs exportations ont été considérablement facilités par la faiblesse du dollar des États-Unis, qui, depuis 2002, a perdu 23 % contre le yen japonais, 37 % contre l'euro et 44 % contre le dollar canadien. Les exportations de panneaux des États-Unis vers des marchés nouveaux ou émergents se sont accrues de 32,3 % en 2007 par rapport à 2006, atteignant 234 000 m³ (graphique 7.4.2).

GRAPHIQUE 7.4.2

Exportations des États-Unis de panneaux dérivés du bois vers les marchés émergents, 2006-2007



Source: Base de données commerciales en ligne, Foreign Agricultural Service, USDA, 2008.

La combinaison de la faiblesse du dollar et des taxes à l'importation a réduit les importations de contreplaqué et d'OSB aux États-Unis, de 14,6 millions de m³ en 2006 à 10,4 millions de m³ en 2007. Les importations de contreplaqué de résineux ont chuté de plus de 40 %, pour s'établir à tout juste 960 000 m³, les importations du Brésil ayant diminué de près des deux tiers tandis que les importations du Canada reculaient de 28 %. Les importations de contreplaqué de feuillus ont baissé d'environ 15 %, à 3,4 millions de m³ en 2007, les plus fortes baisses étant constatées dans les importations en provenance de Chine, de Malaisie et d'Indonésie, bien que des reculs substantiels soient aussi enregistrés dans les importations en provenance de Russie et du Brésil. Les importations d'OSB de toutes provenances sont tombées à zéro en 2007, à l'exception de celles en provenance du Canada, qui ont néanmoins enregistré une baisse de presque 3 millions de m³.

La production de panneaux non structurels (panneaux pressés, MDF et panneaux de particules) a baissé de 6,8 % en 2007, poursuivant un déclin amorcé quatre ans avant qui a fait passer la production de 17,3 millions de m³ en 2004 à 14,3 millions de m³ en 2007. On a observé des réductions de la production pour chacune des trois catégories de produits: panneaux pressés (baisse de 13 %), MDF (baisse de 1,9 %) et panneaux de particules (baisse de 5,6 %). La demande toujours faible a conduit à la fermeture de trois usines de panneaux de particules (représentant 540 000 m³ de production) et d'une usine de panneaux pressés (représentant 28 000 m³ de production) en 2007. Toutes ces usines étaient situées au Canada, et la plupart des fermetures se sont produites tard par année. En outre, une usine de MDF située aux États-Unis, qui représentait 212 000 m³ de production, a fermé début 2008. Aucune de ces usines n'a été démantelée, et elles sont toutes officiellement classées comme intactes et aptes à être remises en service.

Les changements intervenus dans les utilisations finales ainsi que dans les coûts et la disponibilité des matières premières et facteurs de production ont déterminé une redistribution dans la gamme des panneaux non structurels entre 2004 et 2007. La part des panneaux de particules dans la production totale de panneaux a baissé, de 64,3 % à 59,3 %, tandis que la part des panneaux pressés baissait elle aussi, de 8,2 % à 7,6 %. En revanche, la part de la production de MDF a fait un saut de 27,5 % à 33,1 %. La disponibilité de matière première

continue d'être problématique pour les producteurs des panneaux non structurels, en particulier dans l'ouest des États-Unis et au Canada. Une grande partie de la pénurie est imputable à la fermeture de scieries qui dans ces régions étaient les principales sources de matière première bois pour beaucoup de fabricants de panneaux non structurels. Par ailleurs, comme il a été noté plus haut, tout le secteur des panneaux a été frappé par la hausse des prix du pétrole, qui a eu pour conséquence une hausse des coûts de transport et du prix des résines, certains fabricants signalant que les coûts pour le poste résine avaient augmenté de 30 à 40 % entre 2006 et 2007.

Les importations de panneaux pressés, de MDF et de panneaux de particules, si elles ont baissé en 2007, ne se sont pas tassées autant que celles du contreplaqué et l'OSB. Les importations de ces types de panneaux n'ont baissé que de 14,2 %. La majeure partie de la baisse des importations de MDF est le fait du Canada, alors que dans le cas des panneaux de particules elle est le fait du Mexique. Les exportations de panneaux se sont accrues de 24,7 %, pratiquement la totalité de l'augmentation correspondant à la croissance des exportations de MDF et de panneaux de particules vers le Canada. Les exportations de panneaux de particules vers le Canada, qui sont passées à 185 146 m³ en 2007, représentent une évolution étonnante, puisque entre 2000 et 2006 il n'y avait aucune exportation de ce produit des États-Unis vers le Canada.



Source: APA, 2007.

Sur le front de la réglementation, le Comité des ressources en air de la Californie (CARB) a récemment décidé d'un plafond d'émission de

formaldéhyde pour les panneaux de particules et le MDF, ainsi que pour les produits à valeur ajoutée contenant des panneaux de particules et MDF (par exemple les articles d'ameublement) qui sont commercés ou consommés en Californie. Ces règlements s'appliquent aux produits de fabrication locale tout comme aux produits importés. Vu l'importance et la taille des États-Unis et, en particulier, du marché californien, les fabricants d'outre-mer de MDF, de panneaux de contreplaqué et de panneaux de particules (et de meubles dans lesquels entrent ces produits) devront respecter ces normes pour conserver leur accès au marché californien. Ce changement de la réglementation aura sans nul doute pour conséquence une demande accrue de résines propres, à faible taux d'émission de formaldéhyde, ainsi que de services d'analyse des produits, ce qui se traduira probablement par une augmentation significative des coûts des produits fabriqués à l'étranger, qui pourrait éroder leur compétitivité sur le marché américain. Les règles CARB en matière d'émissions seront appliquées en deux temps. La phase I entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2009. La phase II, pour les panneaux de particules et le MDF (épais) entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011 et les exigences phase II pour le MDF mince entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2012. On compte que cette réglementation touchera plus les producteurs d'outre-mer que les producteurs nord-américains, que les experts estiment être mieux placés pour se conformer rapidement aux règles CARB. Vu que le marché californien représente 10 % de la demande de panneaux aux États-Unis, il est fort probable que tous les fabricants des panneaux modifieront leurs procédés de production. Cette évolution viendra particulièrement à point, car plusieurs autres États envisagent d'adopter des règlements sur les émissions de formaldéhyde analogues à celles de la Californie. Enfin, il convient de noter que tandis que la question de l'émission de formaldéhyde est de plus en plus prise en compte au niveau des États, le Sierra Club a récemment déposé une pétition auprès de l'Agence de protection de l'environnement pour que soit adoptée la norme CARB à l'échelle de la nation.

Une enquête menée récemment auprès de constructeurs de maisons individuelles par le Centre pour le commerce international des produits forestiers (CINTRAFOR) à l'Université de Washington a interrogé quelque 210 constructeurs sur leur sensibilisation à la question du bois certifié et l'utilisation qu'ils en font. Les résultats indiquent que globalement quelque 40 % des constructeurs

disent connaître de l'existence de bois certifiés, et un peu plus d'un tiers (34,5 %) des répondants qui sont au fait de l'existence de cette classe de bois rapportent en avoir effectivement utilisé. En ce qui concerne les utilisateurs de sciages certifiés, le pourcentage moyen des maisons à ossature bois réalisées en sciages certifiés est un peu inférieur à 50 %, et près de 15 % des constructeurs disent réaliser toutes leurs constructions en bois certifié. Ces résultats montrent clairement qu'un nombre appréciable de constructeurs sont au courant, et que beaucoup emploient déjà des bois certifiés pour construire. Enfin, une majorité des répondants signalent qu'ils prévoient d'utiliser davantage de bois certifiés dans les trois années à venir.

La plus forte utilisation de bois certifié est entraînée en grande partie par plusieurs facteurs, notamment l'introduction de codes de construction verte aux niveaux national et local, la réponse des constructeurs aux attentes environnementales dans des communautés spécifiques, et l'effort volontaire des constructeurs de projeter une image plus soucieuse de respect de l'environnement. On peut donc s'attendre à ce que l'utilisation de bois certifié dans la construction résidentielle se développe.

7.5 Références

- APA – The Engineered Wood Association. 2008a. *Regional Production and Market Outlook, 2007-2012*. Disponible à: www.apawood.org.
- APA – The Engineered Wood Association. 2008b. *Structural Panel and Engineered Wood Yearbook, 2007*. Disponible à: www.apawood.org.
- Composite Panel Association. 2008. Disponible à: www.pbmdf.com.
- European Federation of the Plywood Industry (FEIC). 2006. *Annual Report 2006/2007*. Disponible à: www.europlywood.org.
- European Panel Federation. 2008. *Annual Report 2007/2008*. Disponible à: www.europanel.org.
- EUWID. 2008. Wood Products and Panels. Disponible à: www.euwid-wood-products.com.
- Random Lengths. 2006. New emissions laws draw fire from producers. Vol. 62, Issue no. 25. p. 2. Disponible à: www.randomlengths.com.
- Random Lengths. 2006. Low emission particleboard moving into the mainstream. Vol. 62, Issue no. 36. p. 2. Disponible à: www.randomlengths.com.
- Standard & Poor's. 2008 http://www2.standardandpoors.com/spf/pdf/index/CSHomePrice_Release_062418.pdf.
- ONU, COMTRADE/EFI. 2008. Base de données Comtrade validée par l'Institut européen des forêts. Comtrade est disponible à: <http://comtrade.un.org/> et EFI disponible à: www.efi.fi.
- CEE/FAO, base de données TIMBER, 2008. Disponible à: www.unece.org/trade/timber.
- US Department of Agriculture (USDA), Foreign Agricultural Service. 2008. Online Trade Database. Disponible à: www.fas.usda.gov/ustrade/USTExBICO.asp?QI=.

Chapitre 8

Les marchés des pâtes et papiers culminent sur un fond de ralentissement de l'économie, de coûts croissants des intrants et d'érosion des bénéfices: Les marchés des papiers, cartons et pâtes de bois, 2007-2008⁴⁷

Faits saillants

- À la mi-2008, les prix des pâtes et papiers atteignaient des niveaux historiques ou tout près, mais la demande mondiale donnait des signes d'essoufflement.
- Les bénéfices du secteur se sont érodés en 2007 et 2008 sous l'effet de la brusque hausse des coûts énergétiques qui ont affecté les carburants, le fret, le bois de trituration, le papier de récupération, les produits chimiques et d'autres intrants.
- L'extension de la capacité de production de pâtes et de papiers en Chine a un impact énorme sur les marchés des papiers et cartons, et sur la concurrence globale pour le bois, le papier récupéré, et les pâtes.
- Les exportations nettes de papiers et de cartons des États-Unis ont fortement augmenté, amplifiées par la faiblesse du dollar des États-Unis, tandis que la force du dollar canadien a fait baisser les exportations nettes et la production de papier au Canada.
- Aux États-Unis la collecte de papier à recycler et l'exportation de papier récupéré ont atteint des niveaux records en 2007, et la demande a continué en 2008, les prix des papiers récupérés atteignant des niveaux proches du record.
- La production de biocarburants et les inquiétudes concernant les bioénergies produites à partir de denrées vivrières ont appelé l'attention de l'industrie sur la compétitivité des biocarburants à base de bois, ainsi que sur les rapports entre pratiques forestières, production vivrière, changements climatiques et changements des modes d'utilisation des terres.
- La Fédération de Russie a continué de voir croître sa production de pâtes, papiers et cartons; toutefois ses exportations ont baissé pour la deuxième année en 2007 sous l'effet de l'accroissement de la consommation intérieure.
- Des concepts de bioraffinage intégré des produits forestiers sont étudiés en Europe et en Amérique du Nord en vue de faire l'usage optimal de l'énergie et des produits chimiques, ainsi que des produits classiques, papiers et pâtes, tirés des ressources en bois.
- Globalement, la demande européenne et nord-américaine de papiers d'impression et d'écriture a reculé, tandis que la demande de cartons et de papier d'emballage augmentait.
- La demande de papier s'est accrue en Europe, mais la production s'est stabilisée sous l'effet d'importations accrues.

⁴⁷ Par MM. Peter J. Ince (USDA Forest Service), Eduard Akim (Université technique d'État des polymères végétaux de Saint-Pétersbourg et Institut russe de recherche de l'industrie des pâtes et papiers), Bernard Lombard (Confédération des industries papetières européennes) et Tomás Parik (Wood and Paper, A.S., République tchèque).

Introduction du secrétariat

Le secrétariat se félicite de la poursuite de la collaboration des quatre auteurs du présent chapitre sur les marchés des pâtes et papiers. Grâce à leur fidélité, la *Revue* peut donner une vue d'ensemble des évolutions des marchés et des orientations concernant les pâtes et papiers dans l'ensemble de la région de la CEE. M. Peter Ince⁴⁸, chercheur forestier à l'USDA Forest Service, est tout particulièrement remercié d'avoir coordonné les contributions de ses collègues, et d'avoir assuré l'analyse des faits nouveaux en Amérique du Nord.

Par ordre alphabétique, nous remercions M. Eduard Akim⁴⁹, de l'Université technique d'État des polymères végétaux de Saint-Pétersbourg et de l'Institut russe de recherche de l'industrie des pâtes et papiers, qui a analysé la situation de l'industrie des pâtes et papiers dans la Fédération de Russie, M. Bernard Lombard⁵⁰, Directeur pour le commerce et la concurrence à la Confédération des industries papetières européennes (CEPI), qui expose les tendances observées dans les pays membres de la CEPI en Europe, et M. Tomás Parik⁵¹, Directeur de Wood and Paper, A.S., qui a analysé l'évolution de la situation en Europe centrale et orientale.

M. Eric Kilby, responsable des statistiques, et M^{me} Ariane Crèveœur, assistante en statistique, tous deux de la CEPI, ont fourni cette année encore les données européennes recueillies auprès des associations membres de la CEPI, laquelle non seulement contribue à l'analyse mais aussi valide la base de données sur les marchés des pâtes et papiers. Les lecteurs voudront bien noter que les membres européens de la CEPI ne coïncident pas exactement avec la composition de la sous-région

Europe de la CEE. C'est pourquoi les auteurs ont veillé, s'agissant de l'Europe, à préciser s'il est question des 20 pays de la CEPI, de l'UE à 27 ou des 41 pays de la sous-région Europe de la CEE. En raison de certains écarts entre les définitions de la CEPI et de la CEE/FAO, les chiffres peuvent être légèrement différents, mais les tendances demeurent valables.

8.1 Introduction

En 2008, les pays de la région de la CEE ont compté pour environ 55 % dans la production et la consommation mondiales de papiers et cartons, et ils ont produit près des trois quarts des pâtes de bois qui servent à réaliser papiers et cartons. L'Europe produit légèrement plus de papier et de carton que l'Amérique du Nord, mais moins de pâtes de bois, les producteurs européens faisant une plus grande part à la fibre réutilisée que les producteurs d'Amérique du Nord. Les États-Unis restent le plus gros producteur et consommateur mondial de pâtes, papiers et cartons. En dehors de la région de la CEE, la Chine gagne rapidement du terrain comme deuxième plus gros producteur et consommateur de papiers et cartons à l'échelle mondiale. Une grande part de la croissance rapide de la Chine est basée sur la fibre qu'elle recycle et les pâtes importées. L'expansion rapide de la capacité chinoise de production de pâtes et papiers a un impact énorme sur les marchés des papiers et cartons, ainsi que sur la concurrence mondiale pour la matière première bois, le papier récupéré, et les pâtes.

À la mi-2008, les prix libellés en dollars des États-Unis atteignaient des niveaux proches des records historiques pour les pâtes marchandes et la plupart des produits de papier et de carton, bien que ces mêmes prix libellés en monnaies européennes ou canadienne n'aient progressé que plus graduellement, ces monnaies s'étant appréciées au regard du dollar. Les prix élevés et la demande forte ont amélioré les bénéfices de l'industrie pendant une bonne partie de 2007, mais les coûts plus élevés des intrants les ont érodés en 2008, malgré la poursuite de la hausse des prix des produits. L'escalade des prix de l'énergie et les cours plus élevés des matières premières se sont traduits dans les montants plus élevés absorbés par les postes carburants, produits chimiques, fibre et fret. À la mi-2008, les facteurs économiques donnaient l'impression que les marchés des pâtes et papiers marquaient un sommet, sur un fond de ralentissement économique, de coûts croissants des facteurs et d'érosion des marges.

⁴⁸ M. Peter J. Ince, chercheur forestier, USDA Forest Service, Forest Products Laboratory, One Gifford Pinchot Drive, Madison, Wisconsin 53726-2398 (États-Unis). Téléphone: +1 608 231 9364, télécopie: +1 608 231 9592; courriel: pince@fs.fed.us; www.flp.fs.fed.us.

⁴⁹ M. Eduard Akim, Université technique d'État des polymères végétaux de Saint-Pétersbourg et Institut russe de recherche de l'industrie des pâtes et papiers, 4, rue Ivana Chernykh, Saint-Pétersbourg, RF-198095 Russie. Téléphone: +7812 53 213, télécopie: +7812 786 5266, courriel: akim-ed@mail.ru.

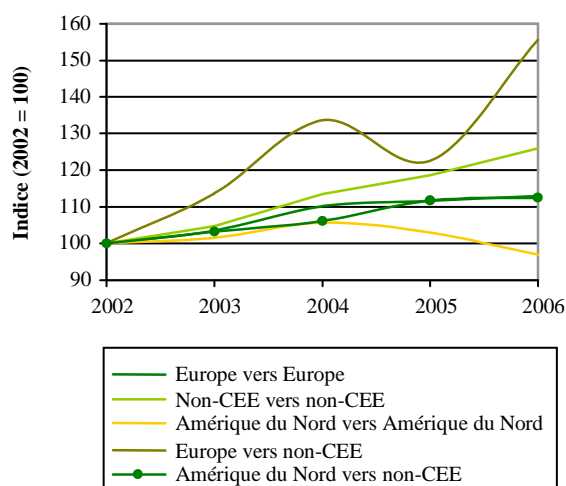
⁵⁰ M. Bernard Lombard, Confédération des industries papetières européennes, 250, avenue Louise, B-1050 Bruxelles (Belgique). Téléphone: +32 2 627 49 11, télécopie: +32 2 646 81 37, courriel: b.lombard@cepi.org; www.cepi.org.

⁵¹ M. Tomás Parik, Directeur, Wood and Paper, A.S., Hlina 18, CZ-66491 Ivancice (République tchèque). Téléphone: +420 546 41 82 11, télécopie: +420 546 41 82 14, courriel: t.parik@wood-paper.cz; www.wood-paper.cz.

Les flux commerciaux de papiers et cartons se sont accrus en 2006 de l'Europe et de l'Amérique du Nord vers les pays non-CEE, mais ils ont diminué en Amérique du Nord, sous l'effet des perturbations des exportations du Canada vers les États-Unis en raison d'un dollar canadien renforcé (graphique 8.1.1). Dans le même temps les flux commerciaux de pâtes de bois en Europe se sont accrus et le flux de pâtes d'Amérique du Nord vers l'Europe a baissé, reflétant encore l'impact négatif de la vigueur du dollar canadien sur les exportations canadiennes de pâtes (graphique 8.1.2).

GRAPHIQUE 8.1.1

Principaux flux commerciaux de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2002-2006



Note: Le tableau correspondant figure dans l'annexe électronique.

Source: Comtrade ONU/EFI, 2008.

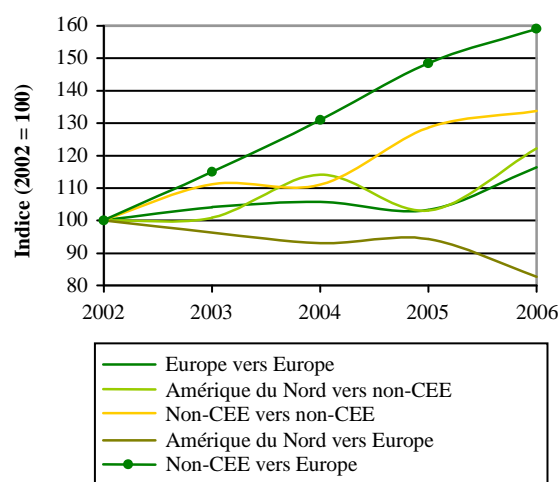
8.1.1 Demande de produits affaiblie, approvisionnements en fibre plus tendus

La demande de papiers et cartons s'est mondialement dégradée en 2008. Les conditions générales de fabrication ont rencontré de plus en plus de contraintes en 2008, à mesure que les fabricants devaient faire face à des hausses records des prix des matières premières et intrants, tandis que les perspectives de croissance étaient au ralentissement, selon le rapport mondial de JP Morgan sur l'activité manufacturière (JPMorgan Chase, 2008). Les craintes d'un ralentissement économique se sont accrues en juin 2008, tandis que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris revoyait à la baisse sa

prévision de croissance économique mondiale, en citant la forte hausse des prix pétroliers et des matières premières, et le refroidissement des marchés du logement; elle projetait alors que la croissance des 30 pays membres de l'OCDE ne serait que de 1,8 % en 2008 et de 1,7 % en 2009, contre les prévisions de 2,3 % et de 2,4 % faites en janvier. La croissance aux États-Unis se profilait comme devant être encore plus lente (tout juste 1,2 % en 2008 et 1,1 % en 2009). Or la demande de papiers, cartons et pâtes de bois est réputée suivre de très près la tendance du PIB.

GRAPHIQUE 8.1.2

Principaux flux commerciaux de pâtes de bois dans la région de la CEE, 2002-2006



Note: Le tableau correspondant figure dans l'annexe électronique.

Source: Comtrade ONU/EFI, 2008.

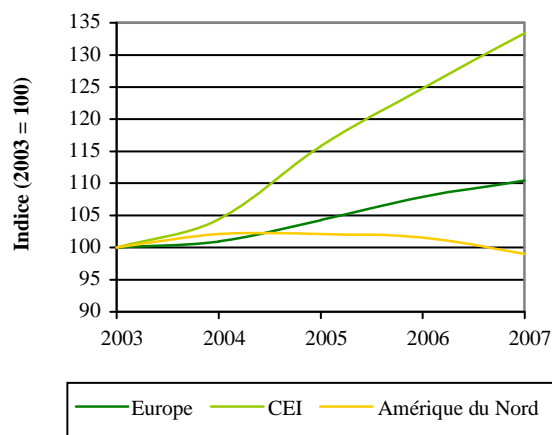
Les indices de consommation de papiers et cartons pour les sous-régions de la CEE manifestent que les taux de croissance ont été les plus élevés au cours des cinq dernières années dans la région de la CEI, et non pas en Europe ou en Amérique du Nord (graphique 8.1.3), mais en grandeurs absolues la CEI consomme encore beaucoup moins que l'Europe ou l'Amérique du Nord. Un accroissement plus lent de la consommation a été généralement manifeste en 2007, et les données préliminaires pour 2008 indiquent une économie mondiale en ralentissement, ainsi que le ralentissement de la croissance de la demande de papiers et cartons.

Malgré une demande mondiale moins tonique, des situations plus tendues des approvisionnements en fibre ont été manifestes partout en 2007-2008, avec des prix plus élevés pour les pâtes marchandes

et les papiers de récupération, ainsi que des prix en hausse pour les bois de trituration dans beaucoup de régions. Les prix plus élevés des carburants ont directement contribué à la hausse des coûts d'extraction et de transport du bois de trituration. Les coûts plus élevés de fret maritime et l'énorme demande d'importation de fibre de la Chine ont contribué à la hausse des prix des pâtes de bois et des papiers récupérés. Les taxes à l'exportation frappant le bois de trituration de la Fédération de Russie ont été programmées pour s'accroître de manière significative. La production accrue de granulés de bois a eu pour conséquence de renforcer la concurrence pour les résidus de bois, tandis que le ralentissement du secteur de la construction et des sciages en Amérique du Nord depuis 2005 a généralement réduit les disponibilités en résidus. Le rapport apparent entre la production de biocarburants et les prix de denrées alimentaires (par exemple l'accroissement de la production d'éthanol à partir de maïs, et donc les cours plus élevés du maïs en grain) ainsi que l'expansion de la production d'énergie à partir de la biomasse ont appelé l'attention sur la future concurrence dont pourraient faire l'objet les ressources en fibre de bois pour fabriquer des biocarburants pour les transports. Dans le même temps, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, sont étudiés des concepts de bio-raffinage intégré des produits forestiers, en recherchant de nouveaux moyens de valoriser de façon optimale l'énergie et les produits chimiques, ainsi que les produits classiques des ressources en bois.

GRAPHIQUE 8.1.3

Consommation de papiers et cartons dans la région de la CEE, 2003-2007



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

8.2 Europe

8.2.1 Le commerce européen touché par l'euro fort

La consommation de papiers et cartons dans la sous-région européenne s'est accrue de 2,3 % en 2007 pour atteindre 100,4 millions de tonnes, alors qu'un accroissement moindre de la consommation (1,7 %) a été observé pour les pays de l'UE (tableau 8.2.1), les pays membres de la CEPI⁵² ayant enregistré un accroissement encore plus réduit de la demande (+1,2 %). Il y a eu stagnation de la production européenne de papiers et cartons en 2007 au regard de 2006, le solde des échanges ayant sévèrement chuté pour les producteurs européens.

TABLEAU 8.2.1

Bilan des papiers et cartons en Europe, 2006-2007 (1 000 tonnes)

	2006	2007	Changement %
Production	108 344	108 298	0,0
Importations	60 255	65 629	8,9
Exportations	70 502	73 559	4,3
Solde	10 247	7 930	-22,6
Consommation apparente			
dont: UE-27	98 097	100 368	2,3
Production	101 791	101 846	0,1
Importations	55 304	59 897	8,3
Exportations	66 958	70 041	4,6
Solde	11 654	10 144	-13,0
Consommation apparente	90 137	91 702	1,7

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

La force de l'euro au regard du dollar des États-Unis mais aussi d'autres monnaies en 2007 a eu une forte incidence sur le commerce. La force de l'euro a réduit les marges bénéficiaires sur les volumes exportés, et a accru le poids des importations sur les marchés européens. L'euro a gagné plus de 23 % sur le dollar des États-Unis au cours des deux dernières années, comme il a été dit au chapitre 3.

⁵² Sont membres de la CEPI les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

8.2.2 La croissance de la production européenne de papier ralentit

La croissance de la production européenne de papiers et de cartons a été nulle en 2007 (tableau 8.2.1 ci-dessus), et la production de papiers et cartons des pays de la CEPI n'a augmenté que de 0,4 % cette même année. Cela a néanmoins constitué un nouveau niveau record de production annuelle pour les pays de la CEPI, mais une croissance relativement moins vigoureuse. La production de papiers et cartons des pays de la CEPI avait progressé en moyenne de 2,8 % par an depuis 1991, et de 1,6 % par an depuis 2000. La capacité de production de papier des pays de la CEPI ayant été de 110 millions de tonnes (baisse de 0,6 % en 2007), le taux apparent d'utilisation des capacités pour 2007 a été de 93,2 %, soit 0,9 point de plus qu'en 2006 (CEPI, 2008). C'est là un taux d'utilisation de la capacité relativement élevé, ce qui explique en partie pourquoi les prix des produits de papier et de carton sont demeurés relativement forts en 2007-2008.

La production a diminué en 2007 dans le secteur des papiers d'impression et d'écriture, mais elle s'est renforcée pour les catégories de papiers d'emballage, d'hygiène et autres papiers de spécialité. Des tendances analogues se sont exprimées en Amérique du Nord, où la demande de papier journal a brutalement baissé. Ces tendances reflètent les variations dans la demande de papiers d'impression, notamment la croissance forte des dépenses publicitaires dans les médias électroniques aux dépens des médias imprimés, et des changements dans l'utilisation de papier dans les bureaux et les foyers du fait des technologies informatiques. La production globale pour les catégories de papiers d'impression dans les pays de la CEPI a baissé de 0,6 %. La production de papier journal a baissé de 1,5 %, à 10,8 millions de tonnes, soit le niveau le plus bas depuis 2003. Pour le secteur des papiers d'emballage, la production s'est accrue de 0,4 % dans les pays de la CEPI. La majeure partie de cette augmentation a concerné les panneaux de carton, dont la production a augmenté de 1,8 %. La production de matériaux pour boîtes et caisses a baissé de 0,3 %. Vu que seules les variations de tonnage sont mesurées, il convient de noter que ces volumes sont également affectés par la tendance permanente à l'allégement des emballages (poids standard de base inférieurs pour les cartons).

8.2.3 Croissance de la consommation européenne de papier, et des importations

La consommation européenne de papiers et cartons a crû de 2,3 % en 2007 (tableau 8.2.1 ci-dessus), tandis que celle des pays de la CEPI augmentait 1,2 %, atteignant 90,1 millions de tonnes, un niveau record. Les importations vers les pays de la CEPI en provenance de pays non-CEPI se sont hissées à 5,1 millions de tonnes (+22,7 %). Les importations en provenance d'Asie ont connu une augmentation rapide, de 95,1 % en 2007, et elles rendent compte de 13,4 % des importations. En dépit de cet accroissement des importations, les pays de la CEPI ont conservé un solde commercial positif pour ce qui est des papiers, les exportations nettes ayant été de 12,4 millions de tonnes en 2007 (bien que le volume soit en recul par rapport aux 13,5 millions de tonnes de 2006).

Dans les pays de la CEPI il y a eu en 2007 une croissance marginale de la consommation des catégories de papiers d'impression, avec seulement 0,2 % par rapport à 2006, tandis que les importations de papiers des catégories d'impression de pays extérieurs à la CEPI ont augmenté de 32 %, les exportations vers les pays extérieurs à la CEPI ne gagnant que 0,1 %. La consommation de papier journal par les pays de la CEPI a baissé pour descendre à 10,4 millions de tonnes en 2007 (-4,6 %). La demande de papiers de qualité emballage s'est accrue de 1,8 % par rapport à 2006. La demande des catégories hygiène et ménage s'est accrue de 3,6 %.

8.2.4 La production européenne de pâtes a diminué de 0,5 %

La production de pâtes de bois a diminué de 1 % en 2007 pour l'Europe dans son ensemble (tableau 8.2.2). Dans les pays de la CEPI, la production de pâtes a baissé de 0,5 % en 2007. La production européenne totale de pâtes à transformer et de pâtes marchandes en 2007 a été de 44,2 millions de tonnes (tableau 8.2.2), et a été de 43,5 millions de tonnes dans les pays de la CEPI. Bien que les exportations et les importations globales de pâtes se soient accrues en Europe (tableau 8.2.2), les exportations de pâtes de pays de la CEPI vers des pays extérieurs à sa région sont tombées à 2,1 millions de tonnes (-5,2 %), l'Asie ayant été la principale destination (59,7 %).

TABLEAU 8.2.2

Bilan des pâtes de bois en Europe, 2006-2007
(1 000 tonnes)

	2006	2007	Changement %
Production	44 609	44 164	-1,0
Importations	19 735	20 111	1,9
Exportations	12 770	13 054	2,2
Solde	-6 966	-7 057	1,3
Consommation apparente dont: UE-27	51 574	51 222	-0,7
Production	41 687	41 347	-0,8
Importations	18 471	18 759	1,6
Exportations	11 980	12 272	2,4
Solde	-6 491	-6 488	-0,1
Consommation apparente	48 178	47 834	-0,7

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.



Source: Fédération finlandaise des industries forestières, 2008.

La consommation apparente de pâtes en Europe s'est tassée, à 51,2 millions de tonnes (-0,7 %), et parmi les pays de la CEPI elle n'a accusé qu'une baisse légère, à 49,6 millions de tonnes (-0,1 %). Les importations de pâtes dans les pays de la CEPI sont tombées à 7,8 millions de tonnes (-1,3 %), les sources les plus importantes restant l'Amérique latine (50,1 %) et l'Amérique du Nord (38,9 %), bien que les importations en provenance du Canada soient devenues moins attrayantes vu la force du dollar canadien.

Les approvisionnements en bois de trituration en Europe ont été tendus, sous l'effet de la concurrence accrue des usages énergétiques du bois et des subventions à production énergétique de sources renouvelables. Dans le même temps le Gouvernement de la Russie a décidé que tout bois rond destiné à l'exportation (excepté le bouleau de diamètre inférieur à 15 cm) serait frappé de taxes à compter de juillet 2007 (voir sect. 8.3.3). Cela a eu pour effet une hausse des coûts de matière première bois pour le secteur européen des pâtes et papiers, en particulier pour les pays nordiques, et les volumes échangés vont décroissant. Ces hausses pourraient finir par produire les mêmes effets qu'une interdiction pure et simple des exportations, et c'est là un sujet de grave préoccupation pour l'industrie européenne.

8.2.5 *L'utilisation de papier de récupération s'est accrue de 1,4 %*

La consommation de papier récupéré a continué de progresser en Europe. L'utilisation a été en hausse de 1,4 % en 2007 dans les pays de la CEPI, atteignant 49,6 millions de tonnes. La collecte apparente de vieux papiers a augmenté de 3,6 %, à 58,2 millions de tonnes. Les exportations de papier de récupération vers des pays extérieurs à la CEPI ont atteint 9,6 millions de tonnes, dont 91,7 % ont été destinés aux marchés asiatiques. En Asie, c'est la Chine qui a été la destination principale, en raison principalement d'une expansion énorme dans sa capacité de fabrication de papier en 2007. Les pâtes de bois représentent 41,6 %, et les papiers récupérés 42,7 % de la fibre utilisée pour la fabrication de papier dans les pays de la CEPI.

8.2.6 *Entrée de pays d'Europe orientale dans l'UE: perspectives et défis*

Presque tous les pays d'Europe orientale sont entrés dans l'UE ces dernières années, et un certain nombre de ces pays sont membres de la CEPI depuis déjà un certain temps, notamment la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie. Pour ces pays, l'adhésion à l'UE semble attirer l'investissement de capital dans des équipements, mais représente une menace pour les orientations et la réglementation, trop générales, de l'UE.

Les pays d'Europe orientale ont des avantages de coûts pour ce qui est de l'énergie, des fibres et de la main-d'œuvre, et bénéficient d'une demande croissante de pâtes et de produits papetiers. Il existe, naturellement, aussi des menaces à la poursuite du

développement, comme la distance des principaux marchés, l'insuffisance des infrastructures et la disponibilité de capital. Les capacités existantes dans ces pays sont encore axées sur l'exportation. La plupart des pays d'Europe orientale connaissent une appréciation rapide de leurs monnaies. Avec la croissance globale des prix de l'énergie, l'appréciation des monnaies exerce une pression sur les coûts et réduit de manière significative les marges bénéficiaires à l'exportation. Cela suggère de se concentrer davantage sur les marchés locaux, non seulement pour des raisons économiques mais aussi en raison de l'émergence des aspects écologiques et sociaux du secteur.

Les taxes à l'exportation de grumes en Russie n'ont actuellement que peu d'influence sur l'Europe orientale, en raison des tempêtes qui ont ravagé les forêts et amplifié les approvisionnements locaux en bois de trituration et chutes de bois. Néanmoins un «effet domino» peut être attendu si les pays nordiques déplacent leur demande de bois rond vers des pays voisins autres que la Russie.

Comme les pays d'Europe orientale restent attrayants pour de nouvelles entreprises, le secteur des pâtes et papiers dans certains sites pourrait commencer à ressentir une concurrence pour la main-d'œuvre, ainsi que d'autres pressions sur les infrastructures. Néanmoins le secteur des pâtes et papiers dans la région n'a manifestement pas encore atteint son potentiel maximum.

8.2.7 *Orientations des politiques de l'UE liées au secteur des pâtes et papiers*

Au niveau de l'UE, l'année 2007 a été dominée par des discussions politiques sur les changements climatiques et les bioénergies. En janvier 2008, la Commission européenne a publié un train de mesures en matière de changement climatique et d'énergies renouvelables. Ces mesures visent à réduire d'ici à 2020 les émissions dans l'UE de gaz à effet de serre d'au moins 20 %, et à porter à 20 % la part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation d'énergie, comme convenu en mars 2007. Les discussions se sont poursuivies depuis, en particulier sur les manières de relever encore les divers objectifs et sur la question du partage des coûts.

L'application de la directive sur l'échange de quotas d'émission (ETS) dans l'UE a affecté et continuera d'affecter de manière significative le secteur européen tout entier des pâtes et papiers, qui

devra réduire ses émissions pour satisfaire à des plafonds plus restrictifs et supporter les coûts correspondants. Des effets directs et indirects des échanges de quotas d'émission sur le commerce européen des pâtes et papiers doivent être attendus, y compris l'achat de quotas de CO₂ et des prix majorés pour l'énergie et les matières premières. Le coût total de la directive ETS pour le secteur européen des pâtes et papiers pourrait se monter au minimum à 2 milliards d'euros par an, d'après les calculs de la CEPI. Les objectifs ambitieux fixés par le Conseil des ministres en mars 2007 concernant la part de l'énergie renouvelable (20 % d'ici à 2020) accroîtront encore la pression de la demande sur la biomasse ligneuse et le bois pour la fabrication de biocarburants. Des études récentes montrent que l'approvisionnement en bois devra être sensiblement accru pour satisfaire la demande future (Steierer, F. et Fisher-Ankern, A., 2007).



Source: Fédération finlandaise des industries forestières, 2008.

Les négociations de l'OMC sont restées axées sur la libéralisation du commerce. Au niveau mondial et dans le contexte du Cycle de Doha, le Gouvernement du Canada a avancé (en octobre 2007) une proposition relative à un accord sectoriel qui réduirait les taxes sur les produits forestiers. Cette proposition peut être considérée comme une tentative d'étendre l'accord de 1994 du Cycle d'Uruguay à d'autres pays en ce qui concerne les marchés des pâtes, des papiers et des produits

dérivés, ainsi qu'aux produits dérivés du bois et aux meubles en bois. Cette proposition a été appuyée par Hong Kong (RAS), la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Suisse, la Thaïlande et les États-Unis. Elle pourrait mener à une nouvelle libéralisation du commerce dans ce secteur, après l'ouverture depuis 2004 des marchés des pâtes et papiers de plusieurs pays développés, y compris les pays de l'UE.

Le Conseil international des associations forestières et papetières (ICFPA) a porté son attention sur les questions liées aux biocarburants, les pratiques forestières et l'utilisation des terres. Lors d'une réunion récente de l'ICFPA et de la FAO en Afrique du Sud, l'attention a été appelée sur les rapports complexes entre les pratiques forestières, les pressions de la production vivrière, la production de biocarburants liquides et les choix d'utilisation du territoire. Il est probable que les changements climatiques, et les politiques visant à en atténuer les effets, auront aussi un impact sur la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité et l'utilisation des denrées alimentaires. Il a même été envisagé que la situation de changements énergétiques et climatiques pourrait induire des conflits sur les ressources aux niveaux national et international, et des pressions accrues sur les forêts existantes. Les membres de l'ICFPA ont souligné le rôle critique de la gestion durable des forêts pour parer à ces problèmes.

8.3 CEI, et principalement Russie

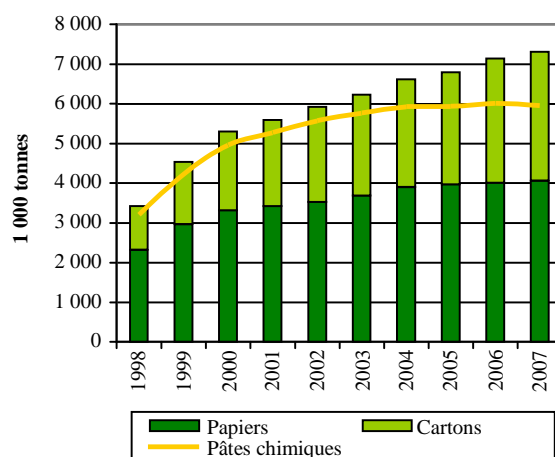
8.3.1 La Russie et la CEI en croissance plus lente

En 2007 et au premier semestre 2008, la Russie a continué d'enregistrer une croissance de la production de pâtes et de papiers (graphique 8.3.1). Mais la croissance de la production de papiers et cartons en Russie a été plus lente ces dernières années que plus tôt dans la décennie, avec 2,3 % en 2007, 2,8 % en 2006, et 1,7 % en 2005, contre 6,8 % en 2004. La production dans la sous-région de la CEI a progressé encore plus lentement en 2007, de 1,5 % (contre 4,2 % en 2006), et s'est établie à 8,7 millions de tonnes (tableau 8.3.1). La demande de pâtes et de produits papetiers s'est accrue en Russie de 2004 à 2007, ainsi qu'au premier semestre 2008. En 2007-2008, le secteur russe des pâtes et papiers a continué d'accroître sa production de pâtes, papiers et cartons, et en particulier sa production de papiers d'emballage. Mais en 2007 la production totale de pâtes de la Russie (pâtes pour papiers et cartons et pâtes marchandes) a diminué de 0,9 %, alors que la

production de pâtes marchandes augmentait tout juste de 1,6 %. La production russe de papiers et cartons s'est accrue de 2,3 %, y compris l'accroissement de 4,2 % de la production de papier.

GRAPHIQUE 8.3.1

Production de pâtes, papiers et cartons en Fédération de Russie, 1998-2007



Sources : Goscomstat de la Fédération de Russie, PPB-Express, et interprétation des données par l'auteur, 2008.

TABLEAU 8.3.1

Bilan des papiers, cartons et pâtes de bois dans la CEI, 2006-2007 (1 000 tonnes)

Papiers et cartons	2006	2007	Changement %
Production	8 612	8 737	1,5
Importations	2 393	2 634	10,1
Exportations	2 979	2 790	-6,3
Solde	586	156	-73,4
Consommation apparente	8 026	8 581	6,9
Pâtes de bois			
Production	7 129	7 076	-0,7
Importations	191	229	19,9
Exportations	1 920	1 901	-1,0
Solde	1 729	1 672	-3,3
Consommation apparente	5 400	5 404	0,1

Source : Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

8.3.2 Solde commercial russe

Bien que le tonnage des exportations russes de pâtes, de papiers et de cartons soit largement supérieur à celui des importations, le solde commercial en valeur a continué de se détériorer,

car la Russie continue de développer ses importations de produits papetiers de plus haute valeur. Le solde commercial annuel pour les papiers et cartons est déficitaire depuis 2001, et en 2007 le déficit a dépassé 1,6 milliard de dollars. Depuis 2006, il y a déficit commercial non seulement pour les papiers et cartons, mais aussi pour les produits pâtes et papiers en général. La valeur plus élevée des papiers et cartons importés au regard des exportations est principalement due au fait que la Russie importe des produits plutôt chers, comme des matériaux de haute qualité pour le conditionnement et l'emballage, papiers enduits et papiers absorbants, tandis qu'elle exporte des produits moins chers comme du papier journal et du papier d'emballage.

8.3.3 Taxes russes à l'exportation de bois rond

En février 2007, le Gouvernement russe a adopté en tant que loi sa résolution 75 relative aux nouveaux taux des taxes à l'exportation de bois rond, y compris les grumes de trituration, pour 2007-2011. Les taxes sur les résineux sont passées à 15 euros du m³ en avril 2008. On s'attend à ce que la taxe d'exportation sur les grumes de sciage passe au niveau prohibitif de 50 euros du m³ en 2009, et à ce qu'elle soit appliquée au bois de trituration de bouleau en 2011. Des quantités significatives de bois de trituration de bouleau sont actuellement exportées vers la Finlande, et ces futures taxes d'exportation, si elles sont appliquées, perturberont certainement le commerce. La taxation des exportations de bois rond a été l'un des axes des pourparlers d'adhésion de la Russie à l'OMC, et fait l'objet de la négociation d'un nouvel accord entre l'UE et la Russie.

8.4 Amérique du Nord

8.4.1 Baisse des capacités mais prix proches de sommets historiques

La production et la consommation nord-américaines de papiers et cartons ont toutes deux diminué en 2007, mais les exportations nettes se sont sensiblement accrues (tableau 8.4.1). La croissance de la demande de papiers et de cartons aux États-Unis a été lente, mais les prix aux États-Unis de la plupart des produits papetiers, cartons et pâtes de bois ont atteint des sommets historiques ou s'en sont approchés. Les indices des prix aux États-Unis pour les papiers, cartons et

pâtes de bois ont généralement augmenté depuis 2002, tandis que la valeur d'échange du dollar des États-Unis baissait (graphique 8.4.1).

TABLEAU 8.4.1

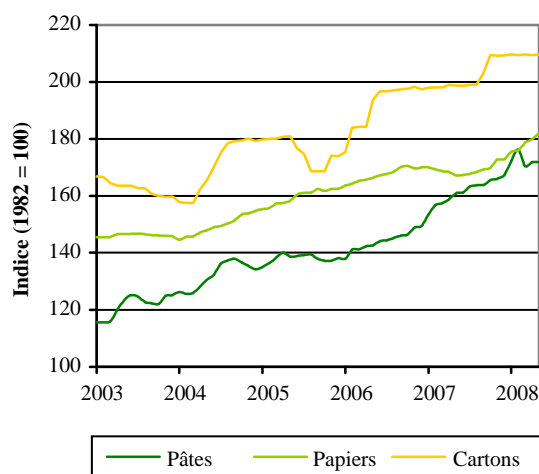
Bilan des papiers et cartons en Amérique du Nord, 2006-2007 (1 000 tonnes)

	2006	2007	Changement %
Production	102 506	101 939	-0,6
Importations	19 419	17 803	-8,3
Exportations	23 844	24 103	1,1
Solde	4 426	6 300	42,3
Consommation apparente	98 080	95 639	-2,5

Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

GRAPHIQUE 8.4.1

Indices des prix mensuels des pâtes de bois, papiers et cartons aux États-Unis, 2003-2008



Source: Département du travail des États-Unis, Bureau des statistiques du travail, indices des prix à la production, 2008.

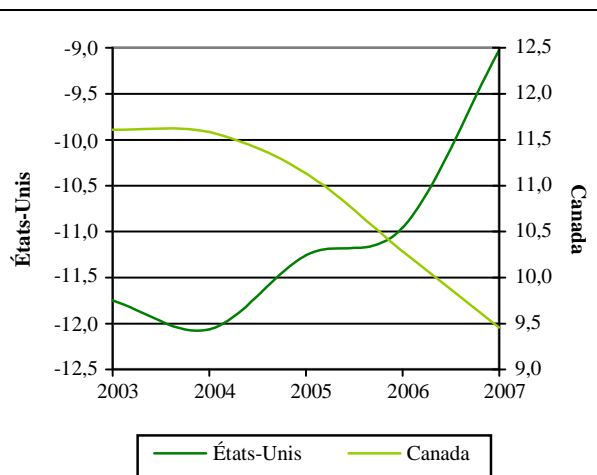
8.4.2 Le commerce répond aux variations de valeur des monnaies

Les exportations nettes des producteurs de pâtes et papiers des États-Unis ont augmenté en 2007-2008, tandis que les exportations nettes se dégradaient pour le Canada (graphique 8.4.2). Le Canada a continué d'être un gros exportateur net et les États-Unis un gros importateur net, mais les exportations canadiennes nettes de papiers d'impression et d'écriture ont diminué de plus de 2 millions de tonnes depuis 2003, tandis que les

exportations nettes des États-Unis se sont accrues de plusieurs millions de tonnes. Une rationalisation des capacités est en cours au Canada, le dollar canadien renforcé et le prix plus élevé de la matière première ayant entamé la compétitivité des entreprises canadiennes de pâtes et papiers. Réciproquement, les importations des États-Unis de papiers d'impression et d'écriture ont baissé en pourcentage du volume de la consommation intérieure. Généralement la faiblesse du dollar des États-Unis a favorisé les exportations des États-Unis et a fait baisser les importations, par les États-Unis, de pâtes, papiers et cartons.

GRAPHIQUE 8.4.2

Bilan net des papiers d'impression et d'écriture des États-Unis et du Canada, 2003-2007
(en millions de tonnes)



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2008.

Les producteurs de pâtes, papiers et cartons aux États-Unis et au Canada ont dû faire face aux coûts plus élevés de l'énergie, des produits chimiques, des fibres et du fret, qui ont érodé les marges bénéficiaires au cours de l'année passée. Les prix des produits (libellés en dollars des États-Unis) ont continué d'augmenter en 2007 et au premier semestre 2008, mais les coûts de production ont grimpé plus vite, et les bénéficiaires ont souffert. L'absence d'accroissement des capacités et les fermetures d'usines ont permis d'éviter la surproduction et, avec un dollar des États-Unis plus faible et les prix en hausse des matières premières, ont généralement paré à l'érosion des prix des pâtes et papiers libellés en dollars des États-Unis, malgré la paresse de la demande.

8.4.3 La demande de papiers d'impression et d'écriture reflue tandis que d'autres demandes croissent

La production et la consommation de papier journal en Amérique du Nord ont poursuivi leur baisse. La consommation de papier journal aux États-Unis baisse chaque année depuis 2002, en moyenne d'environ 675 000 tonnes par mois en 2003 et de moins de 500 000 tonnes par mois début 2008 (Newspaper Association of America, 2008). Cette baisse est liée à la circulation moindre de la presse écrite et à une évolution structurelle des dépenses de publicité, qui délaissent les journaux au profit des médias électroniques. Après avoir atteint le record absolu de 6,8 millions de tonnes en 2000, la capacité de production de papier journal des États-Unis a baissé de 29 % pour revenir à seulement 4,8 millions de tonnes en 2007, capacité équivalente à celle de 1980 selon l'Association américaine des forêts et du papier (AF&PA).

Les papiers d'impression et d'écriture des différentes catégories ont également commencé à connaître une érosion de la demande en Amérique du Nord, principalement pour le papier non enduit en feuilles libres, mais pas aussi rapide que celle de la demande de papier journal. La capacité totale de production des États-Unis en papiers d'impression et d'écriture a diminué à un taux annuel moyen de 1 % depuis 2000, pour revenir à 23 millions de tonnes en 2007, selon l'AF&PA. La principale catégorie de ces papiers, la feuille libre non enduite, a subi le plus gros de la contraction de la capacité aux États-Unis, avec une baisse de 3,1 % en 2007, pour tomber à 11,8 millions de tonnes, et un recul annuel moyen de 2 % depuis 2000, toujours selon l'AF&PA.

Par ailleurs, des accroissements de capacité sont signalés aux États-Unis pour le papier d'emballage non blanchi (accroissement de 2,3 % en 2007), le papier d'emballage blanchi et le papier recyclé (+4,4 %), le carton de garnissage (+1,9 %), et le papier blanchi (+3,2 %), selon l'AF&PA. La capacité de production de papier absorbant a diminué légèrement en 2007, et la capacité de carton ondulé de 2,8 %, mais il était prévu que pour ces deux catégories de produits les capacités se reprennent et augmentent en 2008, encore selon l'AF&PA.

8.4.4 *Tendances des pâtes de bois, de bois de trituration et des papiers de récupération*

Les exportations et les prix des pâtes marchandes des États-Unis ont augmenté en 2007-2008, tandis que les importations diminuaient, la compétitivité des États-Unis ayant été amplifiée par le dollar affaibli. En conséquence, la capacité de production de pâtes marchandes a augmenté aux États-Unis de 3,8 % en 2007 pour atteindre 9,7 millions de tonnes, inversant la tendance à une réduction. La capacité de production de pâtes marchandes devrait continuer de croître en 2008 et 2009, selon l'AF&PA. L'expansion continue des capacités concerne notamment les pâtes blanchies de résineux et les pâtes blanchies de feuillus pour papier d'emballage.

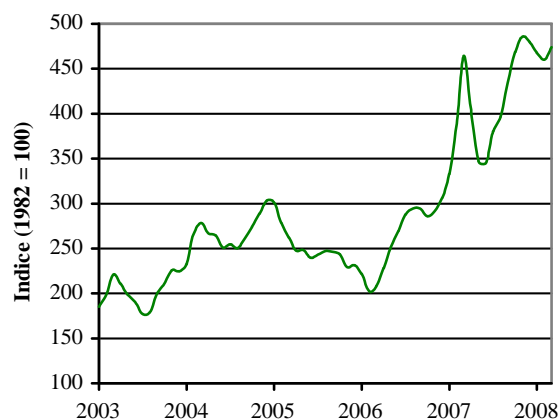
Les prix nord-américains des bois de trituration à livraison ont tendu à la hausse en 2007-2008 dans la plupart des régions, les coûts croissants du carburant diesel ayant pour effet des coûts majorés d'extraction et de transport du bois. En outre depuis 2006 l'impact de la chute du secteur de la construction sur la production nord-américaine de sciages et de contreplaqués a réduit les approvisionnements en résidus de sciage et de fabrication, ce qui a fait monter les prix des copeaux à pâte dans les régions qui dépendent des résidus pour la majeure partie de leur approvisionnement en matière première bois, comme dans l'ouest des États-Unis et au Canada.

Les tendances de 2007-2008 en ce qui concerne les marchés des papiers de récupération aux États-Unis confirment les schémas qui se dessinaient depuis la fin des années 90, avec généralement une récupération accrue de papier pour recyclage et des exportations accrues de papier récupéré, mais une baisse de la transformation locale de ces matériaux. La récupération de papier aux États-Unis pour recyclage a atteint le record de 49 millions de tonnes en 2007, soit un peu plus de 56 % de la consommation nationale de papier, selon l'AF&PA. Les exportations de papier récupéré des États-Unis ont augmenté de 14 %, pour atteindre le niveau sans précédent de 18 millions de tonnes en 2007, puis encore de 26 % au premier trimestre 2008 par rapport au niveau du premier trimestre 2007, avec une explosion des expéditions vers la Chine. La demande asiatique en forte hausse, associée aux coûts élevés de fret, a contribué à une hausse sensible des prix du papier récupéré aux

États-Unis en 2007-2008. Par exemple l'indice des prix des vieux cartons ondulés, catégorie importante de matériau de récupération, a plus que doublé depuis 2006 (graphique 8.4.4), et a approché le pic historique en 2008.

GRAPHIQUE 8.4.4

Indice des prix du papier récupéré aux États-Unis, 2003-2008



Note: Cartons ondulés de récupération.

Source: Département du travail des États-Unis, Bureau des statistiques du travail, indices des prix à la production, 2008.

8.4.5 *Potentiel de concurrence de la conversion du bois en biocarburants*

La loi de 2007 sur l'indépendance et la sécurité énergétiques des États-Unis (voir chap. 9) prévoit un quota obligatoire de carburants dérivés de sources renouvelables, qui rend nécessaire une production accrue de «biocarburants avancés», désigne spécifiquement des carburants tirés de la biomasse cellulosique (comme le bois). Selon l'association professionnelle des producteurs d'éthanol des États-Unis (Association des carburants renouvelables), l'industrie de l'éthanol aux États-Unis est en train de développer et de diversifier rapidement le panier de matières premières disponibles pour la production d'éthanol, et s'attache en particulier à la biomasse cellulosique. De manière générale il est probable que le secteur des pâtes et papiers devra porter son attention sur les questions de durabilité future des approvisionnements en fibre devant la concurrence que le bois subira du fait de la montée en puissance du secteur des biocarburants.

8.5 Références

- American Forest & Paper Association. 2008. 48th Annual Survey of Paper, Paperboard, and Pulp Capacity. Synopsis disponible à: www.paperage.com/AF&PA_Capacity_Survey_2008.pdf.
- Confédération européenne des industries papetières (CEPI). 2008. Statistiques. Disponible à: European Pulp and Paper Industry. Disponible à: www.cepi.org/Content/Default.asp?PageID=4.
- Goscomstat (Comité des douanes) de la Fédération de Russie. 2008. Disponible à: www.fsgs.ru/wps/portal/english.
- JPMorgan Chase. 2008. JP Morgan Global Report on Manufacturing. 2 June Communiqué de presse. Disponible à: www.ism.ws/files/ISMReport/JPMorgan/JPMorganMfg060208.pdf.
- Lynch, Heather. 2008. State of the Industry. Pulp & Paper Canada. 109:4. pp. 8-11. Disponible à: www.pulpandpapercanada.com/issues/ISarticle.asp?id=198652&story_id=460440091610&issue=04012008&PC.
- Newspaper Association of America. 2008. Newsprint Consumption (monthly data chart). Disponible à: www.naa.org/TrendsandNumbers/Newsprint-Consumption.aspx.
- PPB-Express, PPB Exports, PPB Imports. 2008. Disponible à: www.cbk.ru/eng/cbk_mag.php.
- Pulp. Paper. Board Magazine. 2008. Disponible à: www.cbk.ru/eng/cbk_mag.php.
- Renewable Fuels Association. 2008. Changing the Climate, Ethanol Industry Outlook 2008. Disponible à: www.ethanolrfa.org/objects/pdf/outlook/RFA_Outlook_2008.pdf.
- Steierer, F. and Fisher-Ankern, A. 2007. Wood Energy in Europe and North America: A New Estimate on Volumes and Flows. UNECE/FAO/IEA/EU. Étude en cours. Disponible à: www.unece.org/trade/timber/docs/stats-sessions/stats-29/english/report-conclusions-2007-03.pdf.
- ONU, Comtrade/EFI. 2007. Base de données Comtrade de l'ONU, validée par l'Institut européen des forêts (EFI). Comtrade disponible à: <http://comtrade.un.org/> et EFI disponible à: www.efi.fi.
- Base de données TIMBER de la CEE/FAO. 2008, disponible à: www.unece.org/trade/timber.

Chapitre 9

Les prix records des combustibles fossiles entraînent les marchés de la dendroénergie: Les marchés de la dendroénergie dans la région de la CEE, 2007-2008⁵³

Faits saillants

- À la mi-2008, les prix du pétrole ont franchi des records absolus, bien au-dessus des 100 dollars du baril, et ont même touché les 145 dollars en juillet, alimentant ainsi l'intérêt pour les énergies renouvelables.
- Le marché européen des granulés de bois continue de se développer, bien que les reculs imputables aux fluctuations marquées des prix ces dernières années aient été fâcheux pour l'industrie.
- Le secteur russe des granulés de bois a souffert de la lenteur du développement du marché en Europe occidentale, mais de gros accroissements de production sont prévus pour les années à venir.
- L'industrie canadienne des granulés de bois, tournée vers l'exportation, continue de se développer, bien que les coûts élevés d'acheminement rendent le transport transatlantique moins concurrentiel.
- L'impression de non-durabilité que donne la production des biocarburants de première génération fait controverse, en particulier à la lumière de la hausse subite récemment constatée des cours mondiaux des denrées alimentaires, qui donne un coup de fouet à la dendroénergie.
- Les inquiétudes auxquelles donne lieu la production de biocarburants à partir de cultures vivrières comme le maïs et le blé ont joué en faveur de la dendroénergie, y compris des biocarburants de deuxième génération comme l'éthanol cellulosique.
- En 2007 et début 2008, le développement de l'éthanol cellulosique s'est accéléré, avec dans le monde 40 usines à divers stades de planification ou de réalisation.
- La plupart des projets d'usines de conversion en éthanol cellulosique sont situés aux États-Unis, où le Ministère de l'énergie a lancé un vaste programme d'aides avec pour objectif de rendre concurrentiel l'éthanol cellulosique d'ici à 2012.
- Tandis que le débat sur l'énergie met l'accent sur l'électricité et les carburants destinés aux transports, c'est le chauffage des volumes et de l'eau qui compte pour la majeure partie de la demande énergétique dans la région de la CEE.

⁵³ Par MM. Bengt Hillring (Université suédoise d'agronomie (SLU)), Olle Olsson (SLU), Christopher Gaston (FPInnovations-Forintek Division), Warren Mabee (Université de Colombie-Britannique), Kenneth Skog (USDA Forest Service), Henry Spelter (USDA Forest Service), et M^{me} Tatjana Stern (SLU).

Introduction du secrétariat

À sa cinquième session, tenue à Varsovie en novembre 2007, la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe a adopté une résolution concernant les forêts, le bois et l'énergie, laquelle met l'accent sur le rôle des forêts dans l'atténuation des changements climatiques et pour accroître la sécurité des approvisionnements énergétiques en utilisant la biomasse forestière, les résidus de transformation du bois et le bois de récupération. Dans cette résolution, il est reconnu qu'il y a concurrence entre le secteur de l'énergie et celui de la transformation du bois, et il est souhaité que des informations plus complètes soient réunies sur les ressources en bois et la consommation de bois, afin de bien fonder les décisions d'orientation.

Le bois est la source la plus importante d'énergie renouvelable dans la région de la CEE. Par conséquent les décisions cherchant à atténuer les changements climatiques ou à diversifier les paniers de sources d'énergie déclenchent une demande accrue de fibre de bois à usage énergétique. Le présent chapitre prend donc en compte l'orientation de plus en plus transsectorielle de la question des usages énergétiques du bois. Outre l'examen des marchés de la dendroénergie, il est donné une vue d'ensemble des décisions d'orientation pertinentes dans d'autres secteurs qui déterminent ou influenceront l'avenir de la dendroénergie.

Dans son travail sur le potentiel de la dendroénergie et sur les possibilités futures de concilier les besoins en énergie et les autres applications du bois, le secrétariat constate les interactions transsectorielles croissantes, et s'efforce d'améliorer la coopération et la communication avec d'autres secteurs. En coopération avec l'Agence internationale de l'énergie, le secrétariat a publié en 2006 la première évaluation régionale détaillée des sources et des applications de la dendroénergie. En 2008 le secrétariat réalise la deuxième enquête commune sur le bois source d'énergie afin d'évaluer les faits nouveaux et les orientations dans ce secteur depuis 2006.

Le secrétariat remercie à nouveau M. Bengt Hillring⁵⁴, chargé de cours à l'Université suédoise d'agronomie, d'avoir coordonné ce chapitre. M. Hillring a régulièrement collaboré aux travaux de la CEE/FAO sur les marchés de l'énergie et a, par le passé, dirigé l'équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés. Nous remercions M. Olle Olsson⁵⁵, de l'Université suédoise d'agronomie, qui a travaillé avec tous les coauteurs de ce chapitre, et qui est plus particulièrement le principal auteur de la section consacrée à l'Europe. MM. Hillring et Olsson font partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

Le secrétariat exprime sa gratitude au Ministère suédois de l'industrie, de l'emploi et des communications, qui a fourni le soutien financier nécessaire pour la rédaction du présent chapitre, et en particulier à M. Peter Blombäch, chef de la Division internationale de l'agence suédoise des forêts. M. Blombäch est Vice-Président de la Commission européenne des forêts de la FAO, et nous lui sommes hautement redevables.

Nous avons à nouveau bénéficié de l'analyse de la situation au Canada réalisée par MM. Warren Mabee⁵⁶, associé de recherche en biotechnologie appliquée aux produits forestiers, à l'Université de Colombie-Britannique et Christopher Gaston⁵⁷, National Group Leader, Markets & Economics, FPInnovations-Forintek Division, tous deux experts établis à Vancouver, en Colombie-Britannique (Canada).

⁵⁴ M. Bengt Hillring, chargé de cours, Département de bioénergie, Université suédoise d'agronomie (SLU), P.O. Box 7032, SE-75007 Uppsala (Suède). Téléphone: +46 1867 3548, télécopie: +46 1867 3800, courriel: Bengt.Hillring@bioenergi.slu.se, site Web: www2.bioenergi.slu.se.

⁵⁵ M. Olle Olsson, licencié es sciences, Département de bioénergie, Université suédoise d'agronomie (SLU), P.O. Box 7032, SE-75007 Uppsala (Suède). Téléphone: +46 1867 3809, télécopie: +46 1867 3800, courriel: Olle.Olsson@bioenergi.slu.se, site Web: www2.bioenergi.slu.se.

⁵⁶ M. Warren Mabee, associé de recherche en biotechnologie appliquée aux produits forestiers, Université de Colombie-Britannique (UBC), 4043-2424 Main Mall, Vancouver, Colombie-Britannique, (Canada) V6T 1Z4. Téléphone: +1 604 822 2434, télécopie: +1 604 822 9104, courriel: warren.mabee@ubc.ca, site Web: www.ubc.ca.

⁵⁷ M. Christopher Gaston, National Group Leader, Markets & Economics, FPInnovations-Forintek Division, 2665 East Mall, V6T 1W5 Vancouver (Canada). Téléphone: +1 604 222 5722, télécopie: +1 604 222 5690, courriel: gaston@van.forintek.ca, site Web: www.forintek.ca.

Nous remercions M. Kenneth Skog⁵⁸, Directeur de projets, Economics and Statistics Research, USDA Forest Service, Forest Products Laboratory, qui a rédigé le rapport sur les États-Unis. Il a été épaulé par M. Henry Spelter⁵⁹, chercheur en économie et statistique à l'USDA Forest Service, Forest Products Laboratory. Il a auparavant été l'auteur des chapitres sur les sciages et les panneaux de la *Revue*. Nous remercions à nouveau M^{me} Tatjana Stern⁶⁰, professeur associé à l'Université suédoise d'agronomie, qui a fourni des informations pour la partie consacrée à la Russie.

9.1 Introduction

Avec des prix du pétrole maintenant supérieurs aux niveaux records ajustés de l'inflation qui avaient été atteints au début des années 80, avec un record absolu de 145 dollars du baril en juillet 2008, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour tirer de l'énergie du bois. La construction de nouvelles centrales mixtes, thermiques et électriques, de centrales de génération d'électricité et de centrales mixtes biomasse-charbon, souvent sous l'impulsion des politiques gouvernementales, doit être perçue comme devant induire une croissance rapide de la demande de bois, qui ne fera qu'accroître la concurrence pour la matière première.

L'un des défis que doivent relever les auteurs, et au-delà tous les observateurs de la dendroénergie, est l'absence de données fiables sur la consommation et l'offre de bois. C'est là une question sur laquelle le secrétariat a lancé des initiatives importantes pour améliorer la qualité et la disponibilité des données, comme il est exposé en fin de chapitre. Une complication supplémentaire vient de la vitesse à laquelle la situation de l'offre et de la demande de dendroénergie change.

⁵⁸ M. Kenneth Skog, Directeur de projets, Economics and Statistics Research, USDA Forest Service, Forest Products Laboratory, One Gifford Pinchot Drive, Madison, Wisconsin 53726-2398 (États-Unis). Téléphone: +1 608 231 9360, télécopie: +1 608 231 9508, courriel: kskog@fs.fed.us, site Web: www.fpl.fs.fed.us/econ.

⁵⁹ M. Henry Spelter, chercheur, Economics and Statistics Research, USDA Forest Service, Forest Products Laboratory, One Gifford Pinchot Drive, Madison, Wisconsin 53726-2398, USA, tel. +1 608 231 9380, fax +1 608 231 9592, courriel: hspelter@fs.fed.us, www.fpl.fs.fed.us/econ.

⁶⁰ M^{me} Tatjana Stern, professeur associé, Département de bioénergie, Université suédoise d'agronomie (SLU), P.O. Box 7061, SE-75007 Uppsala (Suède). Téléphone: +46 1867 1922, télécopie: +46 1867 3800, courriel: Tatjana.Stern@bioenergi.slu.se, site Web: www2.bioenergi.slu.se.

Il existe un commerce international croissant de bois destiné à la génération d'énergie, sous forme aussi bien de copeaux que de combustibles ligneux transformés, et en particulier de granulés de bois, secteur dans lequel la demande et l'offre augmentent. Sur ce marché en développement rapide, l'offre et la demande ne se suivent pas toujours de près. Cela a été le cas dans l'hiver 2005/06, quand une vague de froid soutenue en Europe a poussé la demande à tel point que les prix des granulés ont accusé une hausse rapide avant de retomber légèrement. Néanmoins la demande continue de croître.

Une grande partie des nouvelles évolutions dépendra presque entièrement de la mise en place d'échanges commerciaux intercontinentaux réguliers (en particulier d'Amérique du Nord vers l'Europe). Tandis que les coûts d'expédition poursuivent leur hausse rapide, on ne peut que spéculer quant à la façon dont cela affectera le développement du commerce du bois à usage énergétique. Alors que les prix du pétrole ne montrent aucun signe d'affaiblissement, et dans le souci croissant de la sécurité des approvisionnements en énergie et des effets de la combustion de combustibles fossiles sur le changement climatique et le réchauffement mondial, la demande de bois semble partie pour s'accroître.

9.2 Europe

9.2.1 Politiques et orientations des marchés

9.2.1.1 Politiques de l'UE sur les énergies renouvelables à l'horizon 2020

L'évolution des marchés de la dendroénergie, en particulier en Europe, a été pilotée par les politiques convenues au niveau de l'UE. La proposition de projet de directive sur «la promotion de l'utilisation d'énergie de sources renouvelables» a été une étape importante de la politique menée sur les énergies renouvelables, et la dendroénergie en particulier. Des objectifs obligatoires pour la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie des états membres de l'UE sont définis dans cette proposition, allant de 10 % pour Malte à 49 % pour la Suède (voir graphique 2.2.1 au chapitre 2). Il est demandé aux pays de se doter de plans d'action pour l'énergie d'ici à 2011, qui devraient inclure des plans d'action concernant la biomasse.

Des critères de durabilité pour les biocarburants et autres bioliquides sont exigés par le projet de directive. Si certains critères sont proposés dans la directive, comme un évitement d'émission de gaz à effet de serre (GES) de 35 % par rapport à l'usage de combustibles fossiles, les critères spécifiques sont actuellement en cours d'élaboration à la Commission européenne et dans les états membres (voir aussi le chapitre 2). Les exigences relatives à une maîtrise de la durabilité de l'usage de sources d'énergie tirées de la biomasse autre que les bioliquides et les biocarburants seront analysées par la Commission européenne à compter de 2010.

9.2.1.2 Le chauffage des locaux absorbe 50 % de l'énergie

Au cours des débats sur les questions d'énergie et de climat, aux niveaux aussi bien national qu'international, les besoins en énergie calorifique ont été éclipsés par la question de l'électricité et des carburants de transport. Toutefois le chauffage des locaux et de l'eau compte pour une grande partie, et probablement pour l'essentiel dans la demande énergétique dans la région de la CEE. Le chauffage des locaux et de l'eau représente aussi un coût majeur et croissant pour les ménages. Approximativement 75 % de la consommation totale d'énergie dans les bâtiments correspond au chauffage des volumes et de l'eau, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE, 2007). «La part de la chaleur dans la demande globale est probablement supérieure à 40 %, et dépasse probablement 50 %» (Philibert, 2006).

Par ailleurs, alors qu'une grande partie du développement futur de l'électricité et du transport se fonde lourdement sur le développement de technologies avancées, beaucoup des solutions d'utilisation de sources renouvelables sur le marché du chauffage n'exigent que des niveaux relativement bas de technologie. C'est pour cette raison que le marché du chauffage est quelque chose comme «un géant en sommeil» dans les débats sur l'énergie et le climat. La dendroénergie joue un rôle dominant en termes de moyen renouvelable de chauffage, et l'on s'attend à ce que cela continue d'être le cas dans l'avenir. Environ 95 % de la chaleur renouvelable produite provient de la biomasse, selon l'AIE (2007). La majeure partie de cette biomasse est du bois. L'UE et ses états membres ont mis en œuvre des politiques pour améliorer l'efficacité énergétique, tant des nouveaux bâtiments que dans la rénovation des bâtiments existants.

Dans un rapport de l'AIE publié en 2007, les solutions politiques pour la promotion de la «chaleur renouvelable» sont évaluées en répartissant les instruments politiques entre quatre catégories: les «carottes» (incitations financières), les «bâtons» (mesures réglementaires), les «conseils» (information et formation) et les «initiatives pilotées par le marché». Pour ce qui est de la chaleur tirée de la biomasse, les auteurs citent la Suède, le Danemark, le Canada et la Nouvelle-Zélande, respectivement, comme donnant le bon exemple de politiques nationales fructueuses dans chacune des catégories. Le rapport donne aussi les résultats d'une enquête sur la rentabilité des différents systèmes nationaux de promotion de la génération de chaleur à partir de la biomasse. Si les résultats du rapport sont dits n'être qu'un indicateur sommaire de l'efficacité des politiques», il peut valoir la peine de noter certains de ces résultats (AIE, 2007).



Source: CMS Energy, 2008.

Selon ce rapport, l'Allemagne et le Canada sont des pays qui ont obtenu un développement assez fort du chauffage à partir de la biomasse moyennant des investissements publics relativement modestes sous forme de subventions ou autres incitations. À l'inverse la Norvège, l'Irlande et les Pays-Bas semblent n'avoir réalisé qu'une petite croissance du chauffage par la biomasse malgré des subventions relativement importantes. Enfin le Danemark et la Suède ont fortement investi dans des dispositifs de promotion de la biomasse qui ont également eu pour effet une diffusion plus forte du chauffage à partir de la biomasse. Certes ces résultats sont

préliminaires, mais ils semblent montrer que des subventions lourdes à elles seules ne se traduisent pas automatiquement en croissance de la chaleur provenant de la biomasse. La manière dont les choix politiques sont construits et mis en œuvre est également importante, voire plus, pour le succès d'un plan de promotion donné.

9.2.2 Évolution des marchés

Selon Vinterbäck (2008), la production mondiale de granulés s'élève maintenant à environ 9 millions de tonnes, la plupart du temps, mais pas entièrement, obtenus à partir de bois, et plus de 3 millions de tonnes sont commercées internationalement. On estime qu'environ 60 % de la consommation mondiale de granulés se fait dans des unités de combustion de taille petite à moyenne (poêles et fourneaux, chaudières individuelles et petites centrales de chauffage urbain), et 40 % dans de grosses unités, y compris les grosses centrales de chauffage urbain et les centrales électriques (Rakos, 2008a). Il est intéressant de noter que la proportion de la production totale qui est internationalement commercée (soit environ un tiers) est considérablement plus élevée que la part du charbon, à savoir 15 % (Ministère de l'énergie des États-Unis, 2007). En outre, une forte proportion du commerce de granulés de bois est non seulement international, mais bel et bien intercontinental, avec des flux importants en provenance d'Amérique du Nord destinés à l'Europe ainsi qu'à l'Asie.

Il a pu être projeté que d'ici à 2010, la production mondiale de granulés atteindra environ 16 millions de tonnes, soit un taux de croissance de plus de 30 % par an, dont 12 millions seront consommés en Europe. On estime également qu'environ un tiers de la consommation européenne consistera en produits importés du Canada (Vedelsparre, 2006). Pour le plus long terme, certains analystes prévoient qu'en 2020 la demande mondiale de granulés de bois s'élèvera à non moins de 150 millions de tonnes (Rakos, 2008b).

Les flux du commerce international de granulés évoluent rapidement (tableau 9.2.1). Il n'est pas étonnant que des pays dont l'industrie forestière est restreinte, comme la Belgique, le Danemark et les Pays-Bas, figurent haut dans la liste des importateurs. La consommation de granulés de bois, en particulier en Belgique et aux Pays-Bas, est dominée par les grandes compagnies d'électricité qui alimentent des centrales mixtes en granulés de bois et en charbon.

TABLEAU 9.2.1

Cinq premiers importateurs et exportateurs de granulés de bois, 2007

Exportateurs	1 000 tonnes	Importateurs	1 000 tonnes
Canada	1 000	Pays-Bas	1 400
Allemagne	650	Danemark	750
Autriche	420	Belgique	400
Estonie	300	États-Unis	300
Russie	250	Suède	300

Notes: Chiffres indicatifs. Exportations calculées comme production moins consommation. Importations calculées comme consommation moins production.

Source: Vinterbäck, 2008.

Le programme Énergie intelligente-Europe (IEE)⁶¹ a lancé le projet Pellets@tlas en janvier 2007. Les objectifs de ce projet sur trois ans sont de développer et de promouvoir la transparence du marché européen des granulés de combustible et d'en faciliter le commerce (Centre européen des granulés, 2008). Il devrait lever les barrières commerciales, combler les principales lacunes d'information, mais aussi ouvrir les goulets locaux d'étranglement dans les approvisionnements, ventiler les excédents de production et lever les incertitudes en matière de gestion de la garantie de qualité. D'autres buts en sont de contribuer à la mise en œuvre de la future législation européenne, en fournissant des données détaillées sur le marché des granulés de bois, notamment les prix courants, et les quantités et qualités disponibles en Europe, et d'appuyer la participation aux marchés en rendant les informations sur les marchés disponibles en temps réel sur un atlas européen des granulés.

Il est intéressant de noter les exportations autrichiennes relativement élevées de granulés de bois, qui sont principalement dirigées vers l'Italie. La consommation de granulés de l'Italie s'est envolée ces dernières années, les poêles à granulés étant devenus très populaires dans les régions du nord du pays, en partie sous l'effet des politiques et des incitations gouvernementales. Le marché italien des poêles à granulés de bois est non seulement le plus gros d'Europe, mais la forte demande a également poussé les prix italiens des granulés à 300 euros la tonne, soit plus que dans n'importe quel autre pays de la région de la CEE (Vinterbäck, 2008). Le fioul léger est fortement taxé en Italie, et

⁶¹ www.ec.europa.eu/energy/intelligent.

fait du pays le marché le plus cher d'Europe pour le fioul (1,46 euro/litre pour une livraison d'au moins 2 000 litres en mai 2008)⁶². Les prix extrêmement élevés des combustibles fossiles constituent des incitations indirectes pour faire passer les consommateurs italiens aux combustibles de substitution commodes et moins chers, comme les granulés.

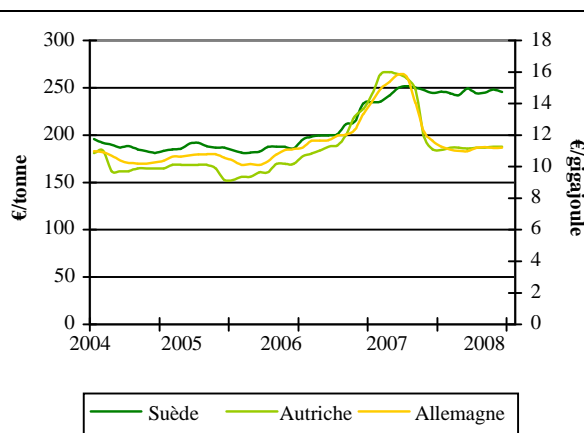
Outre qu'elle est l'un des plus gros importateurs de granulés de bois, la Suède en est également le plus gros producteur et consommateur au monde (Vinterbäck, 2008).

La Norvège, où le développement des bioénergies est en retard sur celui de ses voisins nordiques, sera bientôt dotée d'une des plus grandes usines de granulés de bois au monde. La compagnie norvégienne BioWood Norway AS investit l'équivalent de 55 millions d'euros dans une nouvelle usine de granulés d'une capacité annuelle de 450 000 tonnes de produit, soit 2 térawatts/heure (TWh). On escompte qu'elle entre pleinement en production en 2010, et son site, stratégique, offre la possibilité d'exporter vers d'autres pays (Rapport sur l'énergie, 2008).

Tandis que le froid et les prix élevés du pétrole ont déterminé une forte demande de granulés à des prix élevés en Europe durant l'hiver 2005/06, l'hiver suivant, 2006/07, a été exceptionnellement doux et l'on a estimé que les ventes de granulés sur «tous les principaux marchés» en 2007 n'ont atteint qu'environ 50 % du volume vendu en 2006 (Rakos, 2008a). Cette forte turbulence semble avoir déterminé un déplacement des marchés (graphique 9.2.1). Précédemment, les prix des granulés de bois en Suède, en Autriche et en Allemagne avaient semblé se suivre de façon plutôt constante. Mais après les hausses de prix s'est dessinée une différence significative entre ces deux derniers pays et la Suède. Les prix allemands et autrichiens des granulés de bois ont chuté de 25 % au printemps de 2007, et sont demeurés juste au-dessous de 200 euros/tonne tout au long de l'hiver 2007/08. Les prix suédois des granulés de bois ont subi une baisse beaucoup plus faible après leur hausse rapide, et sont depuis demeurés stables à un niveau tout juste inférieur à 250 euros/tonne.

GRAPHIQUE 9.2.1

Prix des granulés de bois en Europe, 2004-2008



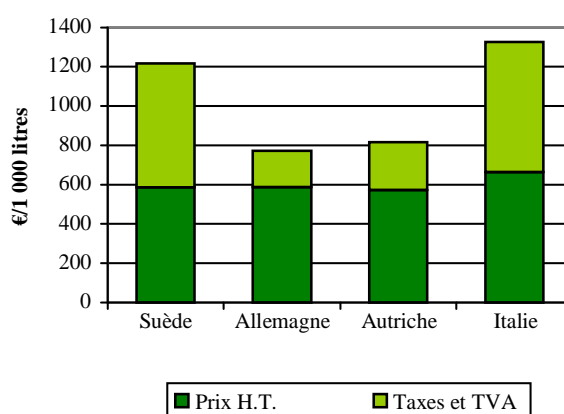
Note: Prix des granulés pour consommation des ménages.

Sources: ÁFAB, DePV et ProPellets, 2008.

Cela signifie que si les marchés des granulés de bois dépendent fortement de l'évolution générale des prix de l'énergie (avec pour repère par exemple le prix du pétrole brut), il existe des facteurs additionnels à prendre en compte quand on examine l'évolution des prix des granulés. Les contraintes d'approvisionnement et en particulier les politiques énergétiques locales jouent un rôle important. Il peut à cet égard valoir la peine de noter la différence de taxation entre granulés et combustibles fossiles de remplacement dans différents pays (graphique 9.2.2).

GRAPHIQUE 9.2.2

Prix du fioul domestique, 2008



Note: Prix en mars 2008.

Source: Bulletin des produits pétroliers de la Commission européenne, 2008.

⁶² www.bmwa.gv.at/BMWA/Service/Benzinpreismonitor/EU/Bruttopreise_HeizoelLeicht.

Les granulés de bois retiennent une attention considérable de la part des décideurs et de l'industrie, ce qui a pour résultat des taux de croissance exceptionnels pour ce jeune produit. Néanmoins, au regard des approvisionnements et de l'utilisation totale de fibre de bois, les «combustibles ligneux transformés», y compris les granulés et briquettes, ne comptent que pour environ 1 % de la fibre consommée dans le secteur de la production d'énergie (CEE/FAO, «Ressources en bois: disponibilité et demande – Première partie», 2007).

9.3 Russie

La Russie dispose de vastes ressources énergétiques sous forme de pétrole, de charbon et de gaz naturel. Le secteur russe des bioénergies, quant à lui, n'en est qu'aux premiers stades de développement. Bien que ce soit la Russie qui dispose des plus grandes ressources forestières au monde, l'utilisation locale de bioénergies est faible, et est estimée à seulement environ 1 % des approvisionnements totaux en énergie primaire (AIE, 2008).

9.3.1 Évolution du marché

Si l'accroissement prévu de la demande mondiale de granulés de bois impose de trouver les approvisionnements correspondants, il semble probable que c'est la Russie, avec son énorme potentiel de matière première, qui deviendra un acteur important sur le marché mondial des granulés.

Actuellement toutefois, on peut dire que le secteur russe des granulés est en voie de rétablissement après les difficultés récentes, qui sont étroitement liées à la turbulence susmentionnée sur le marché européen des granulés. Vu que la majeure partie de la production russe de granulés est destinée à l'exportation, l'Europe étant la destination principale, cette turbulence a porté un rude coup au secteur. Le prix des granulés russes (FOB à Saint-Petersbourg) ont chuté de 125 euros/tonne en décembre 2006 à 80-90 euros/tonne au printemps 2007. En conséquence, la production russe de granulés, qui était estimée pour 2007 à 900 000 tonnes dans la *Revue* de l'an dernier, n'a pas atteint ce niveau. Les estimations révisées indiquent pour 2007 une production totale d'environ 500 000 tonnes (Ovsyanko, 2008).

En dépit de ce récent repli dans le développement de l'industrie russe des granulés de bois, l'avenir semble prometteur, et plusieurs nouvelles usines sont en projet. Le projet le plus spectaculaire est celui d'une usine de granulés d'une capacité de 500 000 tonnes par an en Sibérie (Ovsyanko, 2008). Comme l'hiver 2007/08 a été relativement doux, et vu que les prix ont été ajustés à la baisse l'année précédente, les analystes russes écartaient la possibilité d'une nouvelle crise au printemps 2008 (ibid.). La hausse des coûts de transport en revanche donnait des inquiétudes aux producteurs et aux exportateurs de granulés vers la mi-2008.

9.4 Amérique du Nord

9.4.1 Les politiques qui pilotent les marchés

9.4.1.1 Canada

En 2006, deux objectifs concernant les biocarburants ont été annoncés par le Gouvernement du Canada. D'ici à 2010, la consommation d'éthanol devrait atteindre 5 % de l'utilisation d'essence (sur une base énergétique), ce qui demandera de produire environ 3,1 milliards de litres de ce biocarburant. D'ici à 2012, la consommation de biodiesel devra atteindre 2 % de l'utilisation de diesel (sur une base énergétique), soit approximativement 517 millions de litres. Ces objectifs se fondent sur une croissance annuelle de l'utilisation d'essence d'approximativement 0,25 % par an, et sur une croissance annuelle de l'utilisation de diesel d'approximativement 0,37 % par an; toutefois au moment où nous écrivons, en mai 2008, la croissance prévue de l'utilisation d'essence et de diesel n'a pas été révisée pour refléter l'impact probable de la hausse des cours du pétrole.

Au moment où le Gouvernement a annoncé ces objectifs, la tendance à produire des carburants à partir de productions agricoles avait le vent en poupe. Mais avec l'envolée des prix des denrées alimentaires, le consensus politique en faveur des biocarburants a nettement décliné au sein du Gouvernement fédéral. Le programme canadien pour les biocarburants était évalué à environ 2,2 milliards de dollars canadiens⁶³, ce qui en faisait le programme «environnemental» le plus coûteux du Gouvernement (Curry et Carmichael, 2008). Le

⁶³ Le dollar canadien et le dollar É.-U. sont pratiquement à parité au moment où nous écrivons.

parti libéral d'opposition a complètement inversé sa position sur les biocarburants, passant du choix de doubler l'objectif fédéral de production d'éthanol (fait en 2007) à la suggestion de mettre purement et simplement fin au programme.

La législation canadienne en matière de réglementation des biocarburants, comme l'indiquent les objectifs, est rattachée au projet de loi C-33: loi portant modification de la loi canadienne de protection de l'environnement de 1999. Ce projet de texte est soumis au débat devant la Chambre des communes canadienne depuis décembre 2007. Au moment où nous écrivons, la loi n'a pas encore été adoptée, mais on peut penser qu'elle le sera avec quelques modifications. Il importe de noter que chacun des trois partis d'opposition souhaite y inclure une clause rendant obligatoire une étude des impacts environnementaux et économiques que suppose l'objectif d'une production d'éthanol de 5 % au bout d'un an, à savoir en 2009.

Le revirement en défaveur des biocarburants tirés de la production agricole peut donner une impulsion additionnelle à l'amélioration des biocarburants tirés du bois. Le Gouvernement canadien a décidé de financer un programme appelé écoÉnergie pour les biocarburants, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation de carburant, à encourager une plus forte production de biocarburants, à accélérer la commercialisation de nouvelles technologies de production de biocarburants, et à ouvrir de nouvelles perspectives commerciales aux producteurs agricoles et aux communautés rurales. Ce programme investira jusqu'à 1,5 milliard de dollars canadiens sur neuf ans pour développer la production canadienne de biocarburants, y compris des biocarburants à base de bois. Pour l'essentiel ce programme offrira une incitation pour chaque litre de carburant produit à partir de sources renouvelables, avec une marge de rentabilité de 0,29 dollar/litre pour l'éthanol (neuf ans garantis), et de 0,32 dollar/litre pour le biodiesel (la première année seulement). Le paiement de la prime sera subordonné à la réalisation d'une évaluation environnementale. Ce programme étudie actuellement les candidatures, en collaboration avec Ressources naturelles Canada (écoÉnergie pour les biocarburants, 2008).

Les compagnies canadiennes qui travaillent au développement des technologies qui permettront d'utiliser du bois comme matière première pour la

production de biocarburants liquides peuvent également solliciter des financements auprès d'une agence appelée Technologie pour le développement durable Canada (SDTC). Un fonds doté de 550 millions de dollars canadiens a été créé par la SDTC pour soutenir le développement dans les phases ultimes et la démonstration précommerciale des solutions technologiques propres, y compris de biocarburants de seconde génération. La SDTC a aussi constitué le fonds NextGen Biocarburants, doté de 500 millions de dollars, conçu pour encourager les fournisseurs de technologies à accroître leurs chances de succès commercial en mettant en œuvre leurs solutions technologiques en grandeur réelle dans des usines de démonstration (SDTC, 2008).

9.4.1.2 États-Unis

L'utilisation cumulée de bois pour la production énergétique aux États-Unis a été relativement constante sur plusieurs années, mais a augmenté à partir de niveaux modestes pour la génération d'électricité. L'utilisation de bois pour fabriquer des biocarburants pourrait le cas échéant croître de manière significative à mesure que les entreprises se développent pour satisfaire à la nouvelle norme révisée relative aux carburants renouvelables (RFS) et proposer des biocarburants avancés, conformément à la loi sur l'indépendance et la sécurité énergétiques de 2007. L'effet de la RFS sur l'utilisation de bois dépendra du coût et de la disponibilité de la matière première au regard des matières premières agricoles, et de la compétitivité des technologies de production de biocarburants à base de bois. Il est aussi possible que cette norme RFS, dans certains états, favorise la génération d'énergie électrique à partir de bois (se reporter à la *Revue* 2007).

La loi de 2007 sur l'indépendance et la sécurité énergétiques⁶⁴ établit une nouvelle norme RFS, plus exigeante, pour le pourcentage d'utilisation de biocarburants, qui commence à 34 milliards de litres (9 milliards de gallons) de biocarburants en 2008 et prévoit d'arriver à 136 milliards de litres (36 milliards de gallons) en 2022. Si le niveau d'objectif pour les biocarburants pour 2022 était du tout éthanol, l'équivalent énergie serait d'environ 18 % de l'équivalent énergie de la consommation d'essence auto en 2007. À partir de 2009, des quantités spécifiées de production sont prescrites

⁶⁴ Voir titre II de la loi: <http://thomas.loc.gov/cgi-bin/bdquery/z?d110:h.r.00006>.

pour les biocarburants avancés (biocarburants non produits à partir de maïs), qui incluent les biocarburants celluloseux et le biodiesel tiré de la biomasse. La norme révisée demande 0,4 milliard de litres (0,1 milliard de gallons) de biocarburants tirés de matières celluloseux en 2010, pour passer à 61 milliards de litres (16 milliards de gallons) en 2022. L'éthanol tiré du maïs n'est pas comptabilisé dans ces valeurs d'objectif, après avoir atteint une production de 57 milliards de litres (15 milliards de gallons).

Pour donner une idée du point auquel l'utilisation de bois pourrait augmenter pour répondre à la norme RFS en 2022, il faut supposer que 61 milliards de litres (16 milliards de gallons) de biocarburants celluloseux sont produits à raison de 333 litres (80 gallons) par tonne sèche de biomasse, et exigent donc environ 181 millions de tonnes de biomasse sèche. Si un quart de ces 61 milliards de litres de biocarburants celluloseux proviennent de bois, cette utilisation du bois pourrait être de 20 % plus élevée que les extractions de bois des États-Unis en 2006, soit environ 45 millions de tonnes de bois pour les biocarburants au regard des 225 millions de tonnes sèches d'extraction de bois en 2006. L'étude intitulée «Un approvisionnement d'un milliard de tonne» calcule que 151 millions de tonnes sèches de bois actuellement non commercialisable sont potentiellement disponibles pour les biocarburants ou la bioénergie, avec une possibilité d'accroissement dans le temps (Perlack *et al.*, 2005). Seule une fraction de cette biomasse bois serait disponible à des coûts concurrentiels. Les sources de biomasse ainsi identifiées incluent les résidus d'abattage, traitements d'éclaircissage en forêt, autres extractions (par exemple défrichage de terres), résidus d'usinage, et résidus de bois urbains. Des quantités additionnelles de biomasse bois pourraient être fournies par des récoltes de produits ligneux à cycle court sur les terres agricoles. Il existe des restrictions aux sources de bois admises à contribuer à la satisfaction de la norme RFS. Pour se qualifier, les biocarburants obtenus à partir de bois provenant du domaine forestier ne peuvent être tirés que du bois «des arbres plantés et des résidus d'arbre de plantations activement gérées sur des terres autres que fédérales»; «de nettoyage et d'éclaircies précommerciales de forêts non fédérales»; et de la biomasse enlevée à proximité des constructions ou des infrastructures pour prévenir les incendies. Le bois provenant de terres tribales serait admis; mais le bois provenant de la plupart des terres fédérales ne le serait pas.

L'une des principales préoccupations concernant le développement de biocarburants a été la réduction du cycle de vie des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour la production d'éthanol à partir de maïs et de biocarburants avancés par rapport à l'essence. La norme révisée exige que les nouvelles usines de conversion maïs-éthanol réalisent une réduction de 20 % des émissions de GES par rapport à l'essence, et que les technologies d'obtention de biocarburants celluloseux réalisent une réduction de 60 %. Les biocarburants à base de bois (celluloseux) peuvent avoir un avantage par rapport à certaines autres matières premières celluloseux, parce qu'ils permettent de réaliser de grosses réductions des émissions de GES – jusqu'à 89 % (Wu, Wang et Huo, 2006). Il est aussi reconnu que le degré de réduction des GES lié à une matière première donnée pourrait être fortement influencé par l'impact de la mise en valeur de la matière première sur le changement d'utilisation des sols, parce que ce changement pourrait donner lieu à des émissions de carbone.

L'industrie des biocarburants à base de bois en est aux États-Unis à ses tout premiers pas, et elle est en grande partie expérimentale, sa viabilité économique n'étant pas encore avérée (ce qui est aussi le cas dans d'autres pays). Pour réaliser l'objectif national que l'éthanol celluloseux soit concurrentiel d'ici à 2012, le Ministère de l'énergie des États-Unis (USDOE) a lancé en 2007 un vaste programme de subventions, dans le cadre du financement à hauteur de plus d'un milliard de dollars de projets pluriannuels de recherche-développement sur les biocarburants.



Source: J. Bolles, 2007.

Les premiers projets financés consistent en six usines d'échelle commerciale utilisant diverses matières premières et utilisant des procédés du commerce à cycle court. Deux de ces usines doivent

être alimentées exclusivement en bois (tableau 9.4.1) (USDOE, 2007). En moyenne, ces bioraffineries d'échelle commerciale traiteront 700 tonnes de matière non alimentaire par jour, pour une production annuelle de 75 à 110 millions de litres.

La deuxième vague de financement prévoit sept installations de type démonstration, donc de petite taille, qui auront vocation de vérifier la faisabilité d'opérations intégrées à petite échelle en utilisant des matériaux de base diversifiés et des technologies de conversion novatrices. Ces bioraffineries opéreront à un niveau équivalent à environ 10 % de celui d'une usine commerciale complète (USDOE, 2008). La consommation de ces installations de démonstration sera d'environ 70 tonnes de matériau de base par jour, pour une production estimée à 10 millions de

litres. Ensemble, ces sept projets de bioraffinerie devraient recevoir jusqu'à 200 millions de financements de l'USDOE. Si l'on ajoute la part de financement fédéral à la part des entreprises, ce sont plus de 634 millions de dollars qui seront investis dans ces projets entre 2008 et 2012. Des négociations entre les compagnies retenues et l'USDOE sont en cours pour arrêter les plans finals et les niveaux de financement. Les financements au-delà de 2008 sont toutefois subordonnés au vote de crédits par le Congrès des États-Unis.

Sur les cinq usines de biocarburants appuyées par l'USDOE qui utiliseront du bois (tant commerciales que de démonstration), trois pratiquent la conversion biochimique, et deux appliquent des procédés de conversion thermochimique.

TABLEAU 9.4.1

Usines de production d'éthanol cellulosique et d'autres carburants programmées aux États-Unis, 2008-2011

État	Alimentation	Tonnes par jour	Procédé	Produit	Litres par tonne	Millions de litres par an	Date de début
Kansas *	A	363	Gazéification/fermentation	Éthanol	330	43	2008
Floride *	A	699	Gazéification/fermentation	Éthanol	313	79	2010
Californie *	B	635	Chemhydrol/fermentation	Éthanol	313	72	n.d.
Iowa *	A	907	Enzymhydrol/fermentation	Éthanol	355	114	2011
Californie	A	363	Procédé breveté – n.d.	Éthanol	371	47	n.d.
Missouri	B	181	Pyrolyse haute température	Diesel	709	46	2009
Kentucky *	A	91	Enzymhydrol/fermentation	Éthanol	n.d.	4	2010
Missouri *	A	64	Bio et thermomécanique	Éthanol	n.d.	9	2009
Idaho *	A	635	Enzymhydrol/fermentation	Éthanol	296	68	2010
Colorado *	B	64	Biochimique	Éthanol	n.d.	9	2009
Tennessee	S	n.d.	Hydrolyse/fermentation	Éthanol	n.d.	19	2009
Michigan	B	n.d.	Hydrolyse/fermentation	Éthanol	n.d.	151	n.d.
Oregon *	A&B	64	Biochimique	Éthanol	Na	9	2010
Géorgie *	B	1089	Gazéification/reformage	Éthanol/méthanol	472	185	2011
Maine *	B	n.d.	Hydrolyse/fermentation	Éthanol	n.d.	8	2010
Wisconsin *	B	64	Gazéification/reformage	Diesel	n.d.	9	2009
Minnesota	B	n.d.	Hydrolyse/biochimique	Éthanol	n.d.	38	n.d.
Louisiane	A	n.d.	Enzymhydrol/fermentation	Éthanol	296	5	2008
Wyoming	B	n.d.	Enzymhydrol/fermentation	Éthanol	n.d.	6	2008

Notes: A = agricole. B = bois. S = switchgrass (*Panicum virgatum*). «Enzymhydrol» se rapporte à l'hydrolyse enzymatique. «Reformage» se rapporte au reformage de gaz synthétiques en carburants synthétiques. * = ces usines reçoivent des subventions du DOE. n.d. = non disponible. Tonne = 1000 kilogrammes, poids sec sortie four (0 % d'humidité).

Sources: USDOE 2007, 2008 et projections des entreprises.

9.4.2 Orientations du marché

9.4.2.1 Canada

La croissance rapide de la consommation européenne de granulés de bois a déclenché une croissance analogue de la production de granulés en Amérique du Nord, en particulier au Canada, en majeure partie pour exportation vers l'UE. Le Canada est le premier exportateur mondial, et (avec la Russie) le pays qui est souvent décrit comme «la future Arabie saoudite du granulé» (Flynn, 2008). Toutefois un marché local des granulés de bois pour le chauffage individuel et collectif commence à émerger dans certaines zones, évolution qui pourrait par la suite exercer sa pression sur les disponibilités pour l'exportation.



Source: Université de Colombie-Britannique du Nord, 2008.

On compte maintenant 26 usines à granulés au Canada, trois autres sont en construction et au moins six au stade de la planification; cela représente un gain de sept nouvelles installations industrielles depuis le rapport de l'an dernier. Les nouveaux équipements continuent de tirer profit de la pullulation du dendroctone du pin *ponderosa* actuellement en cours en Colombie-Britannique et en Alberta, quoiqu'il y ait quelque 3,5 millions de tonnes de sciure, copeaux et écorces issues de l'industrie des produits forestiers au Canada et disponibles pour être valorisées en granulés ou par la production d'énergie. L'installation la plus récente, qui a ouvert l'été 2007 à Houston, en Colombie-Britannique, est l'une des plus grandes usines de granulés au monde, avec une capacité supérieure à 100 000 tonnes par an.

La disponibilité d'énormes volumes de pins de montagne morts du fait des coléoptères représente une ressource énorme qui peut être utilisée pour la

production de granulés. Cependant les plans ambitieux pour produire à grande échelle des granulés à partir de ces ressources ne se sont pas encore concrétisés. La consommation intérieure de granulés de bois est encore basse au Canada, ce qui signifie que la production canadienne reste dépendante des exportations vers les marchés européens et des ventes en Allemagne, en Suède, au Danemark et dans d'autres pays de l'UE. Or les hausses récentes des coûts de fret ont rendu l'acheminement de granulés vers l'Europe moins rentable, et cela restera un facteur significatif qui déterminera le devenir de cette filière au Canada. Récemment s'est néanmoins manifesté au Canada un intérêt significatif pour l'idée d'utiliser des granulés sur le marché intérieur, en particulier pour des applications de chauffage de locaux commerciaux (Rakos, 2008b).

9.4.2.2 États-Unis

En 2007, l'utilisation aux États-Unis de biomasse ligneuse pour produire de l'énergie a correspondu à la génération de 2 283 pétajoules ($2,2 \times 10^{15}$ BTU), ce qui correspond approximativement à 220 millions de m³. L'utilisation cumulée a été relativement constante depuis 2001, mais inférieure au pic atteint en 1985 avec 2 848 pétajoules. Depuis plusieurs années, la biomasse ligneuse compte pour environ 3 % de la production énergétique des États-Unis (USDOE, 2008b). Les autres sources de biomasse comptent pour 1 % additionnel dans la production énergétique. La part de la consommation de dendroénergie a baissé régulièrement dans la consommation d'énergie de sources renouvelables, de 45 % en 1981 à 32 % en 2007. Depuis 2000, on estime que l'utilisation de biomasse bois pour l'énergie est relativement constante dans les utilisations résidentielles, commerciales et industrielles, mais une augmentation à partir d'un niveau relativement bas s'est produite pour la génération d'électricité. La production d'énergie électrique à partir du bois est passée de 137 pétajoules en 1990 à 200 pétajoules en 2007. La loi sur l'indépendance et la sécurité énergétiques de 2007 a fixé pour l'horizon 2022 des objectifs de production de biocarburants, à partir de matériaux de base autres que le maïs, qui pourraient avoir pour conséquence une utilisation substantielle du bois pour produire des biocarburants.

9.5 La CEE/FAO s'efforce de produire des informations fiables

Le manque de données et de statistiques fiables représente un problème important dans beaucoup de pays pour traiter de la dendroénergie et des marchés correspondants. Cela tient principalement au fait que jusqu'ici la dendroénergie trouvait ses applications principales dans les ménages ou dans de petites entreprises (utilisation du bois des jardins, résidus d'abattage, etc.); ainsi ce commerce était souvent absent des statistiques nationales et internationales. Avec l'importance croissante que prennent les énergies de sources renouvelables en général, et en particulier le bois comme source d'énergie renouvelable la plus importante, l'attention est appelée sur les quantités non répertoriées de bois de feu. Des efforts ont été faits au niveau international pour améliorer la disponibilité de données sur la dendroénergie en conduisant l'enquête commune sur l'énergie tirée du bois, menée par la CEE, la FAO, l'AIE et la Commission européenne en 2006. Une nouvelle enquête est en cours, et ses résultats sont attendus pour octobre 2008.

En 2008, une première étude sur «la disponibilité et la demande de ressources en bois» a été entreprise par la CEE/FAO et ses partenaires (Mantau *et al.*, 2008, CEE/FAO, 2008). Il a été procédé à un recensement systématique des différentes sources et utilisations de bois (tant pour l'industrie de transformation du bois que pour la génération d'énergie) sur la base des meilleures données disponibles dans les pays de l'UE et de l'AELE. Les résultats indiquent qu'en 2005, 42 % du total de la fibre de bois utilisée a servi à la génération d'énergie, allant de moins de 1 % à Chypre jusqu'à 87 % au Danemark. Les résultats de cette étude, ainsi que d'autres travaux de collecte de données, sont examinés plus avant dans le chapitre consacré à la matière première bois.

S'efforçant d'améliorer plus avant les données relatives en particulier à la dendroénergie, les experts statisticiens du secteur forestier se sont réunis en mars 2008⁶⁵ dans le cadre d'un atelier sur les bilans nationaux de ressource bois. Parmi les principales conclusions auxquelles ils sont

parvenus, ressort la nécessité d'effectuer des recherches empiriques, notamment au moyen d'enquêtes auprès des ménages, et des études conjoncturelles pour améliorer encore les statistiques sur la dendroénergie.

La deuxième partie de l'étude sur «la disponibilité et la demande de ressources bois» évalue les perspectives de la demande et de l'approvisionnement en bois, et analyse les objectifs d'énergie renouvelable de l'UE et leur interaction avec le secteur forestier (CEE/FAO, 2008). Dans l'hypothèse que la part de la dendroénergie restera élevée au regard des autres sources d'énergies renouvelables, la consommation de fibre de bois pour la génération d'énergie égalerait le volume utilisé par les industries de transformation du bois en 2010. En 2020, sensiblement plus de la moitié du total de la fibre de bois extraite serait absorbée par la génération d'énergie. Sont essentiels pour ces prévisions les véritables potentiels économiques et techniques des approvisionnements futurs en bois, le développement des industries de transformation du bois en Europe, le développement global des énergies renouvelables, et le fait que les objectifs pour les énergies de sources renouvelables sont atteints ou non.

9.6 Perspectives à long terme – biocarburants liquides issus de la biomasse

À mesure que croît la demande de carburants renouvelables et durables, les failles de la génération de biocarburants deviennent de plus en plus évidentes. L'éthanol de maïs et le biodiesel d'huile de palme ne sont que deux exemples de biocarburants qui pourraient ne pas avoir le caractère écologiquement viable qu'on espérait initialement (voir chap. 2 sur les orientations). Comme il a été dit dans ce même chapitre l'an dernier, les plantations de palmier à huile dans le sud-est asiatique pourraient en fait majorer les émissions de GES plutôt que d'être un remède aux changements climatiques, et des arguments analogues ont été avancés au sujet du manque de durabilité de la production d'éthanol à partir de maïs.

En outre les prix des céréales en général ont été en forte hausse depuis 2007, ce qui a entraîné un tassement dans la progression des biocarburants classiques (de première génération), du moins dans

⁶⁵ «Empirical data gathering on current sources of wood supply and use, focusing on wood energy», Genève (Suisse), 31 mars-1^{er} avril 2008.

la région de la CEE⁶⁶. Beaucoup de projets d'usines de fabrication d'éthanol, par exemple les projets à base de blé en Suède et les usines alimentées au maïs aux États-Unis, ont dû être remis à plus tard en raison des hausses des prix de la matière première (USDA, 2007 et Ethanol Statistics, 2008). En outre beaucoup de commentateurs ont lié la hausse mondiale subite des prix des denrées alimentaires à l'accroissement de la production de biocarburants. Des travaux considérables de recherche-développement sont actuellement menés sur les biodiesels et l'éthanol cellulosique.

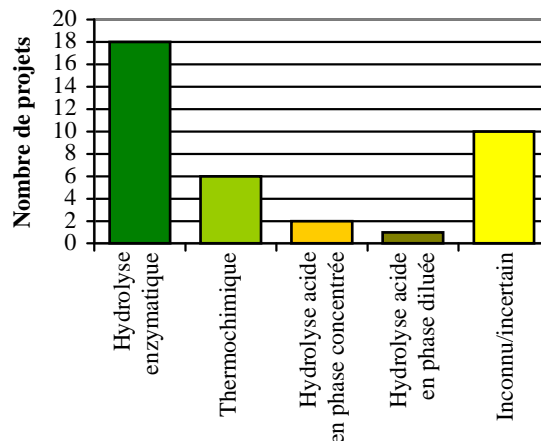
L'éthanol cellulosique ne concurrence pas la production alimentaire, et il présente d'autres avantages sur la production classique d'éthanol (à base de sucre ou d'amidon). Il subsiste néanmoins des embûches, la plus sérieuse étant qu'il est sensiblement plus difficile de produire de l'éthanol à partir de cellulose que de canne à sucre, de maïs ou de blé. La structure chimique fibreuse et rigide de la cellulose est ce qui rend la production d'éthanol cellulosique plus complexe et, par conséquent, plus coûteuse (Environmental and Energy Study Institute, 2006).

Tandis qu'il n'existe actuellement aucune usine commercialement viable d'éthanol cellulosique en activité, environ 40 unités de production d'éthanol cellulosique en sont à divers stades de planification ou de construction à l'échelle du monde, dont 31 aux États-Unis (Ethanol Statistics, 2008). On peut estimer que d'ici à 2020, la production mondiale annuelle d'éthanol cellulosique pourrait atteindre entre 50 et 100 milliards de litres (Ethanol Statistics Monthly Market Review, 2008).

Bien que l'on présente souvent la production d'éthanol cellulosique comme relevant d'une méthode unique, il importe de rappeler qu'il existe plusieurs manières de produire de l'éthanol à partir de matières premières cellulosiques. Les technologies actuelles emploient différents procédés biologiques, chimiques et thermochimiques, seuls ou combinés. Vu que la production d'éthanol cellulosique n'en est qu'aux étapes initiales de commercialisation, il est trop tôt pour déterminer quelle combinaison de technologies prendra le dessus dans l'avenir (graphique 9.6.1).

GRAPHIQUE 9.6.1

Ventilation mondiale des technologies dans les projets en cours de production d'éthanol cellulosique, 2008



Source: Ethanol Statistics Monthly Market Review, 2008.

Bien que l'éthanol cellulosique permette de couper court au débat sur l'usage comme carburant de produits qui pourraient devenir des aliments, en faisant valoir que la matière première est prélevée sur des terres peu propices à la production vivrière (ce qui n'est pas toujours le cas), il renforcera néanmoins la concurrence pour la matière première dans le secteur forestier. Par exemple un projet de production d'éthanol cellulosique dans le nord de la Suède a déjà dû être reporté en raison de contraintes d'approvisionnement en matière première. L'idée qui sous-tendait le projet était de construire une usine où l'éthanol cellulosique serait dérivé de résidus forestiers (par exemple cimes et branches). Mais il est apparu clairement qu'aucune technologie disponible ne permettait de produire valablement de l'éthanol à partir d'une cellulose de qualité inférieure, dont on ne pouvait faire que du bois de trituration. Par conséquent l'entreprise forestière suédoise SCA a abandonné le projet de crainte de la concurrence des industries existantes pour l'approvisionnement en matière première (Chemicalnet.se, 2008)⁶⁷.

En ce qui concerne les carburants de deuxième génération résultant de la conversion de biomasse en liquides (BTL), le biodiesel de synthèse offre des avantages par rapport aux carburants de première génération, en ceci qu'il ne concurrence pas les

⁶⁶ Par exemple la production brésilienne d'éthanol de canne à sucre a mieux tiré son épingle du jeu dans les turbulences de l'année écoulée.

⁶⁷ Pour un complément d'information sur l'éthanol cellulosique, voir les sections du présent chapitre consacrées à l'Amérique du Nord.

cultures vivrières pour l'utilisation des terres et qu'une variété de matières de base brutes peut être exploitée, allant de la valorisation des sous-produits de la transformation du bois aux arbres de qualité médiocre et aux résidus agricoles. En Allemagne, l'entreprise Choren Industries GmbH a ouvert la première usine commerciale de BTL au monde en avril 2008. Choren, dans laquelle Royal Dutch Shell, Daimler et Volkswagen ont une participation minoritaire, compte produire 18 millions de litres de biocarburants annuellement, à partir de 65 000 tonnes de bois (poids sec) provenant de résidus forestiers et de chutes et déchets. Elle projette pour 2012 d'exploiter une autre usine qui produirait jusqu'à 250 millions de litres de biodiesel à partir d'un million de tonnes (poids sec) de biomasse. Ce que sera l'avenir de cette filière dépendra de la capacité de réduire les coûts de production, estimés actuellement à 1 euro du litre. Néanmoins cette orientation recèle des promesses considérables.

9.7 Références

- ÄFAB – site Web. 2008. Disponible à: <http://www.afabinfo.com/bioguiden/pellets/pelletsprijs/pelletsternometern.htm>.
- Chemicalnet – site Web. 2008. Disponible à: <http://www.chemicalnet.se/iuware.aspx?pageid=792&ssoid=75519>.
- Curry, B. and Carmichael, K. 2008. Biofuels Running on Empty. *The Globe and Mail*, 30 April 2008. Disponible à: www.theglobeandmail.com/servlet/story/RTGAM.20080430.wethanol30/BNStory/National.
- DEPV – site Web: <http://www.depv.de/marktdaten/pelletspreise>.
- ecoEnergy for Biofuels. 2008. Disponible à: <http://oee.nrcan.gc.ca/transportation/ecoenergy-biofuels/index.cfm?attr=16>.
- Energy report (Energirapporten). 2008. Tekniske Nyheter DA, Norway. No.17.
- Environmental and Energy Study Institute (EESI). 2006. "Cellulosic Ethanol State-of-the-Art Conversion Processes". Disponible à: www.ef.org/documents/ce_conversion_factsheet_ef_eesi_final_1-08-07.pdf.
- European Commission / Commission européenne, Bulletin pétrolier / Oil Bulletin. 2008. *Weekly prices with taxes*. Disponible à: http://ec.europa.eu/energy/oil/bulletin/2008/with_taxes/2008_03_31.pdf.
- Ethanol Statistics Monthly Market Review. 2008. Volume 1, issue 1.
- Ferret, Grant. 2007. "Biofuels 'Crime Against Humanity'", BBC News – site Web, 27 October 2007. Disponible à: <http://news.bbc.co.uk/2/hi/americas/b7065061.stm>.
- Flynn, Robert. 2008. "Wood pellet loading". *Bioenergy International*. No. 30.
- International Energy Agency (IEA) statistics for Russia. 2008. Disponible à: www.iea.org/textbase/stats/pdf_graphs/RUTPESPI.pdf.
- IEA. 2007. *Renewables for Heating and Cooling – Untapped Potential*, 2007. Disponible à: www.iea.org/textbase/nppdf/free/2007/Renewable_Heating_Cooling_Final_WEB.pdf.
- Mantau, U., Steierer F., Hetsch S., Prins C. 2008: Wood resources availability and demands – Part I: National and regional wood resource balances 2005; Background paper to the UNECE/FAO Workshop on Wood balances, Geneva, 2008. Disponible à: http://www.unece.org/trade/timber/workshops/2008/wood-balance/docs/wood%20availability_part1_final.pdf.
- Nexterra corporate – site Web. 2008. Disponible à: www.nexterra.com.
- Ovsyanko, Anton. 2008. "Russian Pellets Update". *Bioenergy International*, No. 31.
- Perlack, R.D.; Wright, L.L.; Turhollow, A.; Graham, R.L.; Stokes, B.; Erbach, D.C. 2005. Biomass as Feedstock for a Bioenergy and Bioproducts Industry: The Technical Feasibility of a Billion-ton Annual Supply. Washington DC. US Department of Energy and US Department of Agriculture, Forest Service.
- Philibert, Cédric. 2006. *Barriers to Technology Diffusion: The Case of Solar Thermal Technologies*, IEA Information Paper, 2006, disponible à: www.oecd.org/dataoecd/46/14/37671704.pdf.

- Pinnacle Pellet. 2008. Pinnacle Pellet corporate - site Web. Disponible à: www.pinnaclepellet.com.
- ProPellets – site Web. 2008. Disponible à: www.propellets.at/images/content/pdfs/200805_pelletpreis_to.pdf.
- Rakos, Christian. 2008a. “The development of European pellet markets”, presentation at the Central European Biomass Conference, January 2008.
- Rakos, Christian. 2008b. “Time for Stability: An Update on International Wood Pellet Markets”. *Renewable Energy World*, Volume 11, issue 1.
- SDTC funding programs. 2008. Disponible à www.sdte.ca/en/funding.
- Steierer, F. and Fisher-Ankern, A. 2007. Wood Energy in Europe and North America: A New Estimate on Volumes and Flows. UNECE/FAO/IEA/EU. Study in progress. Disponible à: www.uncece.org/trade/timber/docs/stats-sessions/stats-29/english/report-conclusions-2007-03.pdf.
- TimberBuySell.com. 2008. Tall Oil Canada Sells Business Assets. Disponible à: www.timberbuysell.com/Community/DisplayNews.asp?id=2139.
- UNFCCC. 2008. “Initial reports under Article 7, paragraph 4, of the Kyoto Protocol and initial review reports”. Disponible à: http://unfccc.int/national_reports/initial_reports_under_the_kyoto_protocol/items/3765.php.
- US Department of Agriculture. 2008. “Sweden Plans to Abolish Ethanol Duty”. GAIN Report Number: SW7014. Disponible à: www.fas.usda.gov/gainfiles/200709/146292426.pdf.
- US Department of Energy (USDOE). 2007. “DOE Selects Six Cellulosic Ethanol Plants for Up to \$385 Million in Federal Funding”. Disponible à: www.doe.gov/news/4827.htm.
- USDOE. 2008. “DOE Selects Three Small-Scale Biorefinery Projects for up to \$86 Million of Federal Funding in Maine, Tennessee and Kentucky”. Disponible à: www.doe.gov/6164.htm.
- USDOE Energy Information Administration (EIA). 2007. *International Energy Outlook 2007 – Coal*. Disponible à: www.eia.doe.gov/oiaf/ieo/coal.html.
- USDOE EIA – site Web. 2008a. Disponible à: http://tonto.eia.doe.gov/dnav/pet/xls/pet_pri_spt_s1_m.xls.
- USDOE EIA. 2008b. *Monthly Energy Review, April 2008*. Disponible à: www.eia.doe.gov/emeu/mer/renew.html.
- Wu, M., Wang, M. and Huo, H. 2006. Fuel-Cycle Assessment of Selected Bioethanol Production Pathways in the US. ANL/ESD/06-7. Center for Transportation Research, Energy Systems Division, Argonne National Laboratory, Argonne, Illinois, US.
- Vedelsparre, Pia. 2006. “Markedsituationen i Danmark og Europa” [“The market situation in Denmark and Europe”], presentation at the Danish Wood Pellet Conference, 8 November 2006. Disponible à: http://www.danbio.info/Admin/Public/DWSDownload.aspx?File=%2fFiles%2fFiler%2fTrpillkonf+2006%2fMarkedsituationen_DK-EUROPA_081106.pdf.
- Vinterbäck, Johan. 2008. “Internationell pelletsmarknadsutveckling” [“International pellet market development”]. Presentation at the Swedish Wood Pellet Conference, Sundsvall, Sweden, 30 January 2008.

Chapitre 10

La construction verte, moteur du marché de la construction et de la certification des forêts: Les marchés des produits forestiers certifiés, 2007-2008⁶⁸

Faits saillants

- Entre 2007 et 2008, la superficie mondiale de forêts certifiées a progressé de 8,8 %, atteignant 320 millions d'hectares, soit 8,3 % de la superficie forestière totale, et 13,4 % de la superficie des forêts aménagées.
- Si le taux d'accroissement de la certification des périmètres forestiers a ralenti depuis 2006, la traçabilité s'est accrue de 50 % en 2007, et 12 600 certificats avaient été délivrés dans le monde en 2008.
- Les systèmes de construction verte servent de moteur à la certification sur les marchés de la construction aux États-Unis et en Europe.
- Les pays d'Europe occidentale ont certifié plus de 50 % de leur superficie forestière, l'Amérique du Nord plus d'un tiers, mais l'Afrique et l'Asie seulement 0,1 %.
- Environ 80 à 90 % de la forêt certifiée dans le monde est située dans l'hémisphère Nord, d'où viennent les deux tiers du bois rond produit dans le monde; plus de la moitié (57 %) de la forêt certifiée se trouve en Amérique du Nord.
- Le Canada et les États-Unis continuent de venir en tête, dans la région de la CEE, en termes de superficie forestière certifiée, tandis que l'Australie et le Brésil se partagent la plus grande superficie certifiée en dehors de la région de la CEE.
- Dans la région tropicale, 40 % de la forêt certifiée sont régis par des dispositifs de certification qui ne sont pas validés par des tiers indépendants.
- Globalement ce sont le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Allemagne qui délivrent le plus de certificats de traçabilité, tandis qu'en dehors de la région de la CEE, ce sont le Japon, la Chine et le Brésil qui viennent en tête.
- Les politiques d'achats verts et les politiques de marchés publics demeurent les principaux moteurs pour la certification des produits forestiers et la certification des forêts.
- La double certification par des dispositifs multiples gagne du terrain à mesure que les industries du bois et du papier obtiennent un accès plus ouvert au marché.
- Les avantages les plus saillants dont bénéficient les produits forestiers certifiés (PFC) sont un meilleur accès au marché et une bonne image de marque; en Europe et en Amérique du Nord, il est exceptionnel que le fait qu'ils soient labellisés détermine un prix plus élevé pour les PFC.

⁶⁸ Par M. Florian Kraxner (Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués), M^{me} Catherine Mater (Mater Engineering) et M. Toshiaki Owari (Université de Tokyo).

Introduction du secrétariat

Le présent chapitre fait le point des évolutions des marchés et des politiques se rapportant aux produits forestiers certifiés (PFC). Les politiques d'achats publics des gouvernements et des grandes organisations, ainsi que les associations professionnelles, demandent souvent une certification pour garantir que le papier et les produits dérivés du bois utilisés proviennent licitement de forêts gérées durablement. Le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO rendent compte de l'évolution des marchés des PFC et de la certification de la gestion des forêts depuis 1998. Pour appuyer ce travail rédactionnel, ils ont établi un réseau officiel de correspondants de pays sur la certification et les marchés des produits forestiers certifiés. Les auteurs du présent chapitre ont cette année interrogé le réseau tout entier pour réunir les informations présentées ci-après.

Nous remercions tous ces correspondants de pays, qui ont répondu sans retard, ce qui nous a permis d'incorporer leurs contributions à l'analyse qui suit. Cette source d'information est particulièrement importante puisqu'il n'existe actuellement pas de statistiques officielles sur le commerce des PFC. Le groupe de travail CEE/FAO sur l'économie et les statistiques forestières avait en 2006 confirmé le fait que les PFC ne figurent pas dans le système harmonisé de descriptions et de codage des produits (SH) administré par l'Organisation mondiale des douanes. Sauf quand elles sont imputées à leurs auteurs, toutes les évaluations et opinions qui sont mentionnées dans le présent chapitre sont basées sur les interprétations des auteurs.

Ce chapitre servira de base pour les échanges de PFC sur les marchés dans le cadre des discussions communes sur les marchés que tiendront le Comité du bois et la Commission européenne des forêts les 21 et 22 octobre 2008. Une autre base pour ces discussions sera constituée par les rapports par pays, dans lesquels les gouvernements rendront compte des évolutions dans le domaine de la certification et des politiques de marchés publics pour les produits dérivés du bois et les produits papetiers, et de leur impact sur la gestion forestière durable (GFD) et les marchés du bois. Le thème central de ces discussions sera l'impact des systèmes de construction verte sur le secteur forestier, et l'exploration de systèmes conduisant à construire plus de bâtiments écologiques et d'un rendement

énergétique optimal qui exigent du bois certifié. Ce facteur peut soit faciliter le commerce, soit créer des obstacles, selon la disponibilité des PFC et la réglementation en matière de construction verte.

M. Florian Kraxner⁶⁹, expert en marchés des PFC à l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, à Laxenburg (Autriche), qui a supervisé la réalisation et écrit la plus grande partie du présent chapitre. M^{me} Catherine Mater⁷⁰, Présidente de Mater Engineering Ltd. et maître de recherche au Pinchot Institute, à Corvallis, en Oregon (États-Unis d'Amérique), a contribué spécialement à l'analyse relative à l'Amérique du Nord. M. Kraxner et M^{me} Mater ont présenté les marchés des PFC au cours des discussions sur les marchés organisées par le Comité du bois. Nous remercions de nouveau M. Toshiaki Owari⁷¹, de l'Université de Tokyo, pour l'éclairage qu'il apporte sur les marchés asiatiques des PFC. Le chapitre a été revu par M^{me} Ruth Nussbaum⁷², Directrice de ProForest, du Royaume-Uni.

10.1 Introduction

Les marchés des PFC de la région de la CEE sont analysés dans un chapitre de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* de la CEE/FAO depuis 1998. Le chapitre de cette année donne un aperçu statistique détaillé du marché et du commerce des PFC, et met également l'accent sur la «construction verte» et les aspects de la certification liés aux politiques générales concernant le secteur forestier. Les PFC sont munis d'un label prouvant, d'une manière vérifiable par des organes indépendants, qu'ils proviennent de forêts exploitées conformément aux normes de gestion

⁶⁹ M. Florian Kraxner, expert en marchés des produits forestiers certifiés, Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, A-2361 Laxenburg, (Autriche). Téléphone: +43 2236 807 233, télécopie: +43 2236 807 599, courriel: kraxner@iiasa.ac.at, site Web: www.iiasa.ac.at/Research/FOR.

⁷⁰ M^{me} Catherine Mater, Présidente, Mater Engineering Ltd., 101 SW Western Boulevard, Corvallis, Oregon 97333 (États-Unis). Téléphone: +1 541 753 7335, télécopie: +1 541 752 2952, courriel: Catherine@mater.com, site Web: www.mater.com.

⁷¹ M. Toshiaki Owari, maître de conférence, Forest Business and Management, University Forest in Hokkaido, Graduate School of Agricultural and Life Sciences, Université de Tokyo, Yamabe, Furano 079-1561 (Japon). Téléphone: +81 167 42 2111, télécopie: +81 167 42 2689, courriel: owari@uf.a.u-tokyo.ac.jp.

⁷² M^{me} Ruth Nussbaum, Directeur, ProForest, South Suite, Frewin Chambers, Frewin Court, Oxford, UK, OX1 3HZ, téléphone: + 44 1865 243439, courriel: info@proforest.net, website: www.ProForest.net.

durable. Les consommateurs peuvent trouver ces labels sur le mobilier et les articles en bois, et les fabricants peuvent vérifier la provenance des bois qu'ils utilisent grâce aux procédures de traçabilité du système de certification. Une section porte sur les forêts certifiées par des organismes autres qu'indépendants ou des tierces parties, comme l'Institut indonésien d'écocertification⁷³ (LEI). Sont aussi examinés les systèmes nationaux de certification tels que le Conseil malaisien de certification du bois⁷⁴ (MTCC). Leurs produits sont importants parce qu'ils sont importés dans la région de la CEE. Les systèmes de certification tels que l'ISO 14001⁷⁵ ne sont pas inclus dans cette comparaison. Le chapitre porte sur les systèmes de certification établis dans la région de la CEE.

Bien que les auteurs se soient efforcés d'être impartiaux et objectifs, la certification et les marchés des PFC demeurent controversés dans le secteur forestier. Il n'y a certainement pas de consensus pour reconnaître que la certification est nécessaire. Comme il est noté dans l'analyse au chapitre 4, les coûts de certification et de maintien de celle-ci sur les terres forestières peuvent être perçus comme relativement élevés. Tel est particulièrement le cas quand une double certification est nécessaire pour accéder à différents marchés. Quand il n'y a aucun avantage de prix pour les PFC, comme c'est souvent le cas, les coûts de certification doivent être supportés par les propriétaires forestiers. Les coûts de traçabilité sont à la charge des propriétaires, ainsi que de la chaîne d'approvisionnement tout entière. Par conséquent il peut y avoir polémique quant à savoir si ces coûts ne peuvent pas être directement couverts par des prix plus élevés. Les marchés et les prix déprimés en 2007 et à la mi-2008 ont encore aggravé la situation.

Si les coûts dépassent les profits, qui tire bénéfice de la certification et des PFC? Voici approximativement quinze ans, quand la certification de la gestion durable des forêts (GDF) a commencé, les propriétaires forestiers, y compris les gouvernements et les entreprises de produits forestiers comme les détaillants, ont envisagé les coûts initiaux comme des coûts normaux de «démarrage». Ils ont supposé que ces coûts seraient résorbés à moyen terme. Or après quinze ans sans avantage de prix homogène ou significatif, il doit y

avoir d'autres avantages à la certification pour inciter à supporter les coûts. Pour certaines industries forestières, les coûts de certification sont assurément inférieurs aux frais de publicité, et la certification est ainsi intégrée dans le poste de responsabilité sociale d'entreprise.

La section 4 présente les moteurs et les avantages du marché tels que récapitulés à partir de l'enquête du réseau de certification CEE/FAO. Par exemple l'accès au marché est extrêmement important pour approcher les détaillants et les consommateurs soucieux de respect de l'environnement. La responsabilité sociale d'entreprise conduit les compagnies et leurs associations commerciales à promouvoir le respect de l'environnement, et ouvre ce faisant des marchés à leurs produits. Une autre raison peut être de pouvoir vendre au secteur public et aux organismes dont les politiques d'achat spécifient que les produits doivent être certifiés. En résumé, malgré l'absence d'avantages financiers directs, les avantages indirects justifient la certification et la commercialisation de PFC pour certains propriétaires, fabricants et détaillants de produits forestiers.

10.2 Certification de la gestion des forêts

10.2.1 Systèmes de certification et périmètres forestiers certifiés

En mai 2008, la superficie forestière totale dans le monde sous certification indépendante s'élevait à 320 millions d'hectares, soit approximativement 8,3 % de la superficie de la forêt mondiale (3,9 milliards d'hectares (FAO, 2007)) (graphique 10.2.1). Cela représente un gain de superficie certifiée d'environ 26 millions d'hectares entre mai 2007 et mai 2008.

Depuis la première certification de la gestion des forêts en 1997, la superficie certifiée s'est accrue chaque année, principalement selon les systèmes suivants dans la région de la CEE:

- ATFS, American Tree Farm System;
- CSA, Programme de gestion durable des forêts de l'Association canadienne de normalisation (système reconnu par le PEFC en 2005);
- FSC, Forest Stewardship Council (Conseil d'intendance des forêts);

⁷³ <http://www.lei.or.id/English/index.php>.

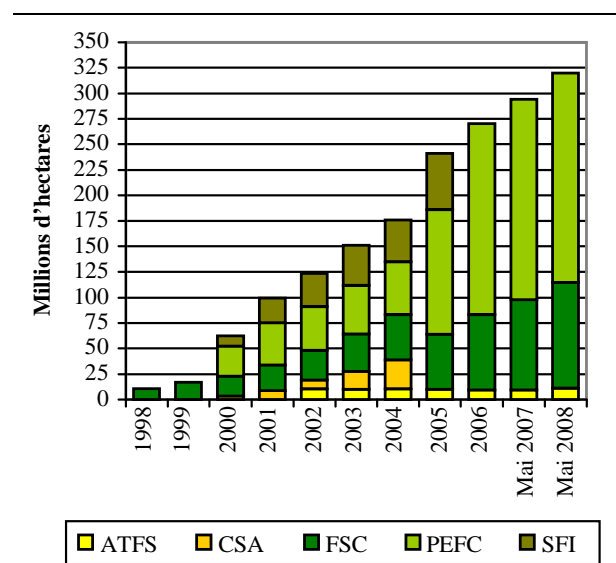
⁷⁴ <http://www.mtcc.com.my>.

⁷⁵ <http://www.iso.org>.

- PEFC, Programme de reconnaissance des systèmes de certification des forêts, anciennement connu sous le nom de Système paneuropéen de certification des forêts; et
- SFI, Initiative de foresterie durable, programme reconnu par le PEFC en 2005.

GRAPHIQUE 10.2.1

Superficie forestière certifiée, par grand système de certification, 1998-2008



Notes: En mai 2008, environ 2,6 millions d'hectares avaient été certifiés selon plusieurs systèmes (la plupart du temps FSC et PEFC). Comme ils n'ont été soustraits d'aucun système, le graphique indique une superficie totale de forêts certifiées légèrement supérieure à ce qu'elle est en réalité. FSC = Forest Stewardship Council; PEFC = Programme de reconnaissance des systèmes de certification des forêts; CSA = Programme de gestion durable des forêts de l'Association canadienne de normalisation (système reconnu par le PEFC en 2005); SFI = Sustainable Forestry Initiative (système reconnu par le PEFC en 2005); ATFS = American Tree Farm System.

Sources: Différents systèmes de certification, Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2008, et compilation réalisée par les auteurs.

Les CSA et SFI ont été reconnus par le PEFC en 2005. Les CSA et SFI couvrent le plus gros des forêts certifiées en Amérique du Nord, et leurs produits peuvent être revêtus du label du PEFC. En ajoutant 76,7 millions d'hectares de forêts au CSA et 60,4 millions d'hectares de plus de forêts certifiées SFI, on constate que la couverture PEFC porte sur 205,3 millions d'hectares de forêts dans le monde (en mai 2008).

Le PEFC est une organisation mondiale qui chapeaute l'évaluation et la reconnaissance mutuelle des systèmes nationaux de certification des forêts,

établie à l'issue d'un processus mené de front par les diverses parties prenantes. Globalement, l'organisation a délivré des certificats pour «la GDF et la protection des fonctions des forêts pour les générations présentes et futures» dans 17 pays, dont 3 sont extérieurs à la région de la CEE. Le PEFC a été lancé en 1999 et son Conseil se compose actuellement de 33 pays membres, dont 7 extérieurs à la région de la CEE. Actuellement, 24 systèmes de certification (y compris ceux des 3 pays extérieurs à la CEE) sont approuvés par le PEFC (la Slovénie a été admise en août 2007 et la Pologne et l'Estonie en février 2008) et 13 autres (dont quatre extérieurs à la région de la CEE) systèmes nationaux de certification sont en cours d'homologation par le PEFC (y compris Bélarus, Cameroun, Gabon, Lettonie, Malaisie et Fédération de Russie). Le PEFC mène trois initiatives de promotion, avec des bureaux au Japon, à Beijing et à Londres.

Le FSC recensait au total 103,5 millions d'hectares de forêts certifiées en mai 2008. Le FSC est une association internationale des membres représentant différents groupes environnementaux et sociaux, du commerce du bois et des métiers forestiers, d'organisations de peuples autochtones, d'entreprises, de groupes de communautés forestières, et d'organismes de certification des produits de la forêt. Ses certificats sont liés à un label qui atteste que «les produits qui en sont revêtus proviennent de forêts gérées pour satisfaire aux besoins sociaux, économiques et écologiques des générations présentes et futures». Actuellement, les certificats FSC sont délivrés pour la GDF dans 79 pays, dont 28 sont extérieurs à la région de la CEE. Ce système de certification a été officiellement lancé en 1992, et il a des bureaux locaux (initiatives nationales) dans 46 pays.

L'ATFS est le troisième grand système de certification d'Amérique du Nord, et recense 11,1 millions d'hectares de forêts certifiées. La certification des plantations forestières par l'ATFS, sous la supervision de la Fondation américaine des forêts, est le plus ancien et le plus grand système de vérification volontaire et par des tiers des États-Unis. L'ATFS certifie la pratique de la foresterie durable depuis 1941. Par «la puissance de l'intendance privée», le certificat de l'ATFS garantit «la préservation de forêts, de bassins versants et d'habitat durables». Actuellement, le système ATFS compte quelque 600 titulaires de certificats dans 45 États des États-Unis. La Fondation américaine des forêts, soutenue par le SFI, a soumis l'ATFS à l'approbation du PEFC, qui procède actuellement à son

homologation. Officiellement, les labels ATFS et SFI se reconnaissent déjà mutuellement, ce qui permettra d'accélérer les négociations avec le PEFC, qui devraient être menées à bonne fin en août 2008.

Environ 1,6 million d'hectares en Europe (principalement en Suède, en Finlande et en Allemagne) et un autre million d'hectares en Amérique du Nord (au Canada et aux États-Unis) sont placés sous double certification. Cette tendance à la «double certification» ou «certification bivalente», à savoir la certification par deux organismes indépendants ou plus des mêmes forêts et des mêmes produits, procède de la volonté de reconnaissance mutuelle des grands systèmes de certification. Pour certains propriétaires et entreprises forestières, la double certification facilite la commercialisation sur différents segments des marchés des PFC (Purbawiyatna et Simula, 2008). Il demeure que la reconnaissance complète ou partielle entre le FSC et le PEFC n'est pas à attendre pour un avenir proche, vu les controverses qui restent à résoudre.

La Commission technique de normalisation nationale du Portugal, organe indépendant qui assure la représentation de toutes les parties prenantes du secteur forestier, a réalisé en 2007 une analyse des différences entre la norme portugaise pour les systèmes de gestion durable des forêts au titre du PEFC et les normes FSC. La Commission a commencé à travailler à une harmonisation possible entre les deux normes. Le PEFC vise, par sa mission et ses objectifs, à établir un cadre pour le développement et la reconnaissance mutuelle des systèmes nationaux ou sous-nationaux de certification des forêts. Ce faisant, le PEFC a jusqu'ici réalisé à l'échelle mondiale la reconnaissance mutuelle (homologation) de 24 systèmes de certification (de caractère national). Hors du chapeau du PEFC, une reconnaissance mutuelle totale existe, par exemple, entre deux systèmes de certification nord-américains, à savoir le SFI (homologué par le PEFC) et l'ATFS. Par conséquent pour le système SFI, la matière première (brute) certifiée par l'ATFS est considérée comme équivalente aux matériaux certifiés par le SFI, et vice-versa.

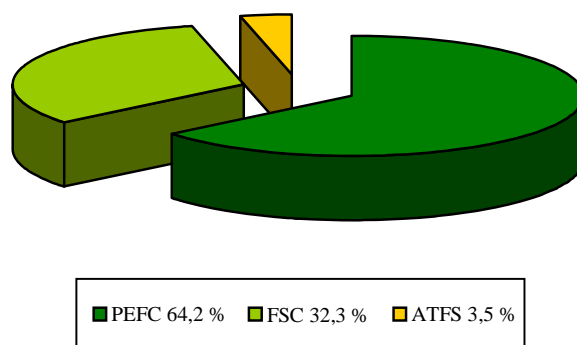
10.2.2 Part de la certification des superficies forestières

En termes de parts des superficies forestières certifiées, le marché est clairement divisé (graphique 10.2.2). En raison de l'homologation du

SFI et du CSA par le PEFC, le nombre des grands systèmes internationaux de certification se ramène à deux, le FSC et le PEFC. Les systèmes chapeautés par le PEFC constituent l'ensemble le plus étendu en ce qui concerne les superficies concernées, avec un peu moins des deux tiers (64,2 %) de la superficie certifiée dans le monde. Mais cet ensemble a accusé une baisse de 3 % de la superficie certifiée totale par rapport à la période précédente (de mai 2006 à mai 2007). Avec une part de 32,3 %, le FSC vient au deuxième rang des systèmes de certification. La part de l'ATFS est demeurée stable, avec 3 % de la superficie certifiée dans le monde. Quand l'ATFS et quelques autres grands systèmes nationaux seront homologués par le PEFC, la perte de part de l'année dernière devrait être compensée dès l'année suivante.

GRAPHIQUE 10.2.2

Ventilation de la superficie forestière certifiée par les trois principaux systèmes, 2008



Notes: Lorsque des forêts ont été certifiées selon plusieurs systèmes, les superficies correspondantes ont été comptabilisées autant de fois. La superficie totale de forêts certifiées prise en compte dans le graphique est donc supérieure d'environ 2,6 millions d'hectares à la superficie réelle. Chiffres de mai 2008.

Sources: Différents systèmes de certification, Forest Certification Watch, Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, et compilation par l'auteur, 2008.

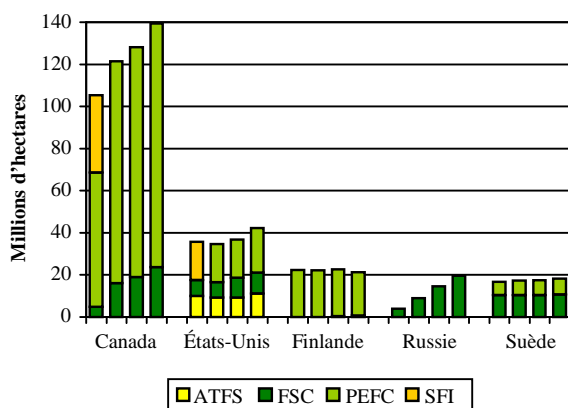
10.2.3 Ventilation géographique des superficies forestières certifiées et des systèmes de certification

Dans la région de la CEE, c'est l'Amérique du Nord qui présente la plus grande superficie forestière certifiée, comme c'est le cas depuis cinq ans (graphique 10.2.3). Le Canada présente maintenant 138,7 millions d'hectares de forêts certifiées, et les États-Unis 42 millions d'hectares.

Après un ralentissement de la croissance dans la période précédente (de mai 2006 à mai 2007), le Canada et les États-Unis ont manifesté des taux de croissance plus vigoureux, de 9 % et 14 % respectivement. Plus de la moitié de la forêt certifiée par le PEFC et presque un quart de la superficie certifiée par le FSC se trouvent au Canada. Par conséquent la croissance se fait dans les deux systèmes de certification majoritaires. Aux États-Unis, ce sont principalement le PEFC et l'ATFS qui ont contribué à la croissance de la superficie certifiée.

GRAPHIQUE 10.2.3

Superficie forestière certifiée dans cinq pays de la région de la CEE, 2005-2008



Notes: Les barres pour chaque pays représentent les années 2005 à 2008. Le graphique est corrigé des chevauchements de double certification. Informations à jour en mai 2008.

Sources: Différents systèmes d'homologation, correspondants de pays, Forest Certification Watch, Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, et compilation par l'auteur, 2008.

La Finlande vient au troisième rang dans le monde et elle est le premier pays européen pour la superficie forestière certifiée. Il y a cependant eu une légère baisse relative (de 6,7 %) pour ce qui est de la superficie certifiée selon le système PEFC. Certains domaines de forêt protégée qui n'ont vu presque aucune extraction ont été retirés de la superficie certifiée, qui est maintenant de 21,1 millions d'hectares.

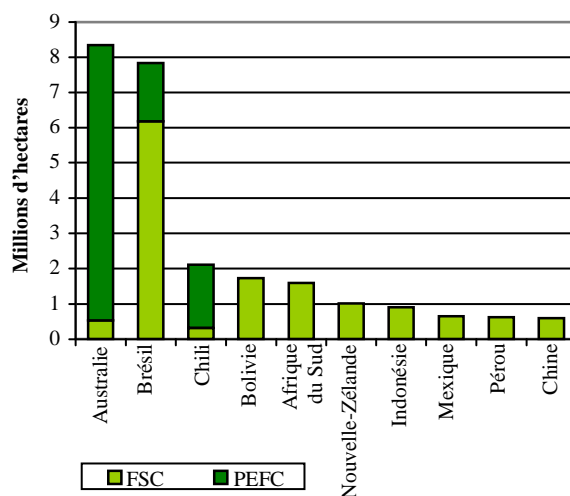
La Russie, qui vient maintenant au quatrième rang après avoir rattrapé la Suède, pourrait en 2009 prendre le troisième rang. Quoique le taux de croissance de la certification en Russie ait ralenti de moitié par rapport à la période précédente, ses 34 % restent le taux de croissance le plus fort de tous les

pays de la région de la CEE. La superficie certifiée en Russie est maintenant de 19,7 millions d'hectares, et à la mi-2008 elle l'était au seul titre de la FSC. Mais le PEFC pourrait approuver un dispositif russe plus tard en 2008.

Les deux principaux systèmes de certification utilisés en Suède ont à leur actif une légère augmentation de leur superficie certifiée (17,1 millions d'hectares). Toutefois le taux de croissance global est légèrement négatif après correction des chevauchements dus à la double certification. Ce facteur, avec la forte augmentation en Russie, détermine un rang inférieur à celui de la période précédente. Le ralentissement de la croissance des superficies certifiées semble être la tendance en Europe occidentale, où la plupart des pays qui suivent les cinq premiers, notamment l'Allemagne, la Norvège et la Pologne, signalent des taux négatifs, allant de -2 % à -24 %.

GRAPHIQUE 10.2.4

Superficies certifiées dans 10 pays hors de la région de la CEE, 2008



Notes: Le graphique contient quelques chevauchements pour double certification. Information à jour en mai 2008.

Sources: Différents systèmes d'homologation, correspondants de pays, Forest Certification Watch, Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, et compilation par l'auteur, 2008.

En dehors de la région de la CEE, le classement des pays en fonction des superficies certifiées est clairement mené par l'Australie et le Brésil. L'Australie a certifié 8,3 millions d'hectares, dont plus de 90 % par le PEFC. Le Brésil compte 7,8 millions d'hectares certifiés, dont près de 80 % par le FSC (graphique 10.2.4). En rang mondial,

l'Australie vient au sixième et le Brésil au septième rang. Dans les régions subtropicales et tropicales, c'est le FSC qui a délivré la plupart des certificats, avec au total quelque 4 millions d'hectares en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

La plupart des pays, qu'ils appartiennent ou non à la région de la CEE, choisissent un seul et même système de certification. L'Australie, le Canada, la Finlande, la France, l'Allemagne et la Norvège sont clairement dominés par le PEFC ou des systèmes homologués par le PEFC. Au Brésil, en Pologne et en Russie, le FSC est le système dominant. La Suède et les États-Unis usent de plusieurs systèmes qui certifient des superficies quasiment égales de forêts.

10.2.4 Forêts certifiées, forêt totale et marché du bois

Bien que les superficies forestières certifiées dans certains pays d'Europe occidentale diminuent légèrement, plus de la moitié (54 %) de la superficie forestière totale de la sous-région est certifiée (graphique 10.2.5). C'est là la part la plus élevée de toutes les sous-régions; vient ensuite l'Amérique du Nord, avec plus d'un tiers (39 %). Indépendamment de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, l'Océanie (4,8 %) et les pays d'Europe orientale et de la CEI (2,7 %), ainsi que d'Amérique latine (1,6 %) ont plus de 1 % de leur superficie forestière totale sous certification. Cependant l'Afrique et l'Asie, dont les domaines forestiers sont immenses, ne dépassent encore pas 0,5 %.

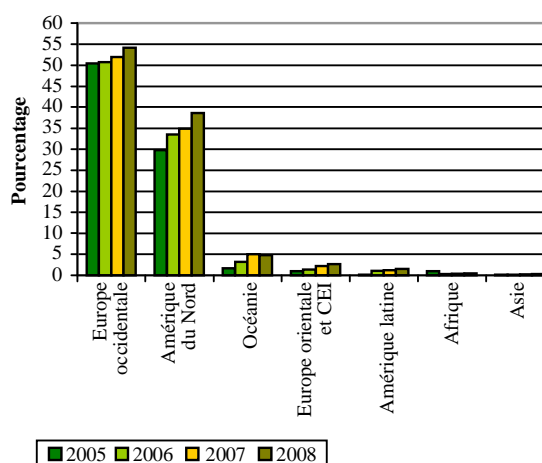
Le taux d'accroissement en pourcentage des superficies certifiées par rapport à la superficie forestière totale, quand il est positif, demeure relativement faible dans toutes les régions. Le taux le plus fort depuis 2005 vient de l'Amérique du Nord, la part de la superficie certifiée ayant progressé de 30 % ces quatre dernières années. Pour la période examinée (de mai 2007 à mai 2008), les pays d'Europe occidentale ont manifesté un taux de croissance moyen d'environ 5 % (de 10 % depuis 2005).

Les faibles taux d'accroissement en Afrique et en Asie reflètent aussi des facteurs statistiques ou la non-reconduction de certificats. Certaines forêts africaines ont subi des retards dans leur certification, ou n'ont pas vu reconduire leurs certificats, en raison d'une mauvaise gestion ou d'autres problèmes. Toutefois deux systèmes nationaux de certification en Afrique et un en Asie

sont en instance d'approbation par le PEFC, ce qui pourrait modifier les chiffres s'ils sont homologués.

GRAPHIQUE 10.2.5

Forêt certifiée en pourcentage de la superficie forestière totale, par région, 2005-2008



Notes: La superficie forestière est calculée d'après les données de la publication de la FAO *Situation des forêts du monde 2007*, à l'exclusion des «autres terres boisées». L'Europe orientale ne s'entend que des pays non membres de l'UE. La CEI est la Communauté des États indépendants. Chiffres de mai 2008.

Sources: Différents systèmes de certification, Forest Certification Watch, Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, et compilation par l'auteur, 2008, et FAO, 2005.

Une raison générale à l'accroissement global plutôt marginal, par exemple dans le cas de l'Europe, tient au fait que les superficies forestières commerciales de ces pays sont la plupart du temps déjà certifiées, et qu'un accroissement significatif ne pourrait résulter que d'une double certification. Mais celle-ci n'apparaîtrait pas dans les statistiques corrigées.

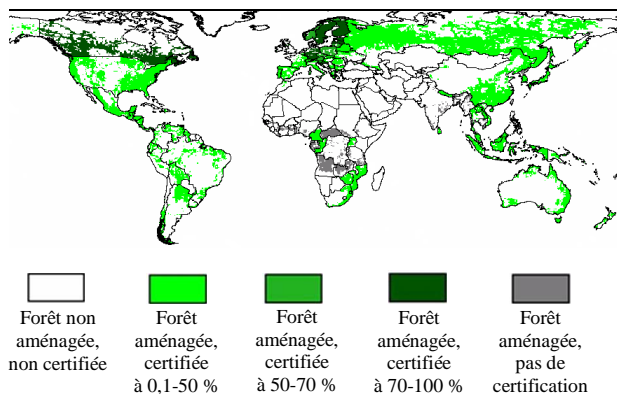
Jusqu'ici il a toujours été plutôt difficile de recouper tous les niveaux d'information pour obtenir des données exactes sur la forêt mondiale, y compris les superficies totales, la productivité et le détail des parts par fonction et utilisation. Alors que la FAO s'est dotée de définitions universellement applicables, certains pays n'enregistrent pas les données concernant leurs forêts certifiées en appliquant les mêmes critères. Les meilleures données disponibles sur les ressources forestières mondiales sont néanmoins fournies par la FAO, ce qui permet de calculer la part de 8,27 % de la forêt certifiée dans la superficie forestière totale. Comme la certification est

également perçue comme un outil commercial et qu'elle est par conséquent appliquée dans la plupart des cas aux forêts activement aménagées, ce calcul doit être amélioré et la superficie certifiée doit être calculée au regard de la superficie réelle de la «forêt aménagée», par pays.

Les données de la FAO, ainsi que les données publiées par les organismes de certification, ont été combinées avec les indices d'influence et d'empreinte humaines (y compris pression démographique, utilisation des terres par l'homme et infrastructures, et accès pour l'homme) par le Centre pour les sciences de la Terre de l'Université Columbia⁷⁶, ce qui permet de compiler les superficies géographiques de forêts sous gestion et influence humaine (figure 10.2.1). Les quatre couleurs de la légende indiquent l'intensité de l'influence, la certification à 100 % étant indiquée en vert foncé. Le vert moins dense correspond à une certification comprise entre 50 et 70 %. Le blanc indique que les superficies sont sans certification aucune, ou sans couvert forestier. L'ombré gris indique que les forêts aménagées ne sont pas certifiées.

FIGURE 10.2.1

Intensité de certification des superficies forestières aménagées, 2008



Notes: Superficies forestières certifiées en proportion des superficies forestières aménagées, par pays. On suppose que la forêt aménagée est influencée à au moins 55 % par l'activité humaine. Carte empruntée à CIESIN (2002). Calcul en date de mai 2008.

Sources: ATFS, 2008, FSC, 2008, PEFC, 2008, compilations par les auteurs 2008, Kindermann *et al.*, 2008, FAO/FRA, 2005, CIESIN 2002.

La carte montre que les pays dont les forêts sont aménagées ont tendance à disposer d'une certification. Les taux de certification les plus élevés pour les forêts aménagées se trouvent en Europe centrale et du Nord, au Canada et aux États-Unis. Le plus fort potentiel pour une certification plus forte par les systèmes internationaux est présent dans les autres régions forestières, en particulier dans les zones ombrées en gris, le plus souvent en Afrique et sur le sous-continent indien, ainsi que dans certaines forêts d'Asie centrale et d'Asie du Sud-Est, du Proche-Orient et d'Amérique du Sud.

En supposant qu'approximativement 2,3 milliards d'hectares, sur le total de la superficie forestière mondiale de 3,9 milliards d'hectares, sont aménagés, ou du moins sous influence humaine active (Kindermann *et al.*, 2008), la part de la forêt certifiée serait d'approximativement 13,4 % de la forêt aménagée. Ce pourcentage est d'environ 60 % plus élevé que si l'on prend pour base la superficie forestière mondiale brute (3,9 milliards d'hectares), et il est plus réaliste pour faire une évaluation du marché. Il est nécessaire de calculer plus précisément la production de PFC car la situation actuelle pour ce qui est des données n'est pas satisfaisante en ce qui concerne les superficies forestières aménagées et les produits certifiés dérivés des superficies forestières certifiées.

L'offre potentielle de bois rond issu des forêts certifiées du monde en 2008 est estimée à environ 416 millions de m³, soit quelque 8 % de plus que le volume indiqué pour la période précédente (tableau 10.2.1).

Cette production potentielle équivaut à un peu plus du quart de la production mondiale de bois rond industriel, ou à un peu moins de la moitié de la production de bois rond industriel de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale, où se trouvent 84 % des forêts certifiées. Pour ce qui est de la production de bois rond des superficies forestières certifiées, les extractions annuelles moyennes de la région de la CEE faites dans les forêts disponibles pour l'approvisionnement en bois sont multipliées par le pourcentage de superficie de forêt certifiée de la région. Selon la définition CEE/FAO, la catégorie bois rond comprend les bois ronds industriels et le bois de feu; toutefois ce dernier n'a pas été pris en compte dans cette évaluation.

⁷⁶ CIESIN: http://www.ciesin.columbia.edu/wild_areas/.

TABLEAU 10.2.1

Superficie forestière certifiée et production de bois ronds certifiés par région, 2006-2008

Région	Superficie forestière totale (en millions d'hectares)	Superficie totale de forêts certifiées (en millions d'hectares)			Superficie certifiée en pourcentage de la superficie forestière totale			Volume estimatif de bois ronds industriels provenant de forêts certifiées (en millions de m ³)			Pourcentage estimatif de bois ronds industriels provenant de forêts certifiées		
		2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Amérique du Nord	470,6	157,7	164,2	181,7	33,5	34,9	38,6	201,8	210,1	232,5	12,7	13,2	14,6
UE/AELE	155,5	78,9	80,8	84,2	50,7	52,0	54,1	162,5	166,4	173,4	10,2	10,5	10,9
CEI	907,4	13,0	20,6	24,6	1,4	2,3	2,7	2,3	3,6	4,3	0,1	0,2	0,3
Océanie	197,6	6,4	9,9	9,4	3,3	5,0	4,8	1,6	2,5	2,4	0,1	0,2	0,1
Afrique	649,9	2,1	2,6	3,0	0,3	0,4	0,5	0,2	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0
Amérique latine	964,4	11,1	12,1	15,0	1,1	1,3	1,6	1,9	2,1	2,6	0,1	0,1	0,2
Asie	524,1	1,1	1,6	2,0	0,2	0,3	0,4	0,5	0,7	0,8	0,0	0,0	0,1
Total mondial	3 869,5	270,3	291,8	319,9	7,0	7,5	8,3	370,8	385,7	416,4	23,4	24,3	26,2

Notes: Les données relatives à la superficie forestière (à l'exclusion des «autres terres boisées») et les estimations relatives à la production de bois ronds industriels provenant de forêts certifiées sont tirées de la publication de la FAO *Situation des forêts du monde 2007*. Pour ce qui est de la production de bois ronds, on multiplie la production annuelle de bois ronds provenant des «forêts disponibles pour la production de bois» des sous-régions par le pourcentage de la superficie forestière certifiée des régions (c'est-à-dire en partant du principe que les quantités de bois ronds industriels enlevées par hectare de forêts certifiées sont identiques aux quantités enlevées en moyenne dans l'ensemble des forêts disponibles pour la production de bois). Toutefois, les bois ronds certifiés vendus ne portent pas tous un label. La colonne 2008 va de mai 2007 à mai 2008, et les valeurs 2006 et 2007 vont aussi de mai à mai. La valeur «total mondial» n'est pas la simple somme des valeurs correspondant aux régions.

Sources: Différents systèmes de certification, Forest Certification Watch, Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, 2008, FAO, 2005 et compilations par les auteurs. Chiffres de mai 2008.

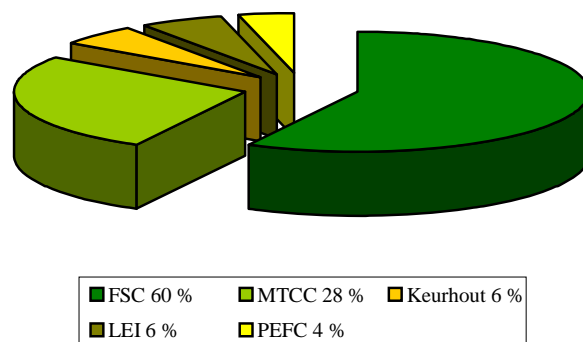
10.2.5 Systèmes de certification dans les pays tropicaux

Globalement, environ 2 % de la superficie forestière sont certifiés par des systèmes nationaux plutôt que par les systèmes internationaux de certification analysés ci-dessus. Or la plupart des pays tropicaux sont dépourvus d'un quelconque système de certification, national ou d'une tierce partie. Le FSC est le système le plus répandu dans l'hémisphère austral, en particulier dans la région tropicale. Bien que l'hémisphère austral produise un tiers du bois rond extrait mondialement, celui-ci est utilisé en majeure partie localement comme bois de feu. En 2007, la FSC prenait une part d'environ 60 % dans la région tropicale. Par ailleurs le MTCC de la Malaisie certifiait environ 28 % de la superficie certifiée totale de la bande tropicale, le LEI de l'Indonésie prenait une part de 6 % et le système hollandais Keurhout, au Gabon et en Malaisie, avait aussi une part de 6 %. Le PEFC a la plus petite part (4 %) dans les systèmes en usage dans les pays tropicaux, et principalement dans les plantations. Mais le PEFC est le seul autre grand système international indépendant de certification,

avec le FSC, à couvrir les forêts tropicales (graphique 10.2.6).

GRAPHIQUE 10.2.6

Forêts tropicales certifiées, par système, 2007



Notes: Parts des systèmes de certification (tierces parties et autres) dans la région tropicale. En 2007.

Sources: Données du FSC et des systèmes nationaux, interprétées par Indufor. Modifié d'après Purbawiyatna et Simula, 2008.

Les parts de marché des différents systèmes se modifient rapidement, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour la totalité de la superficie forestière certifiée dans les tropiques, comme l'indique la section 10.2.3. En homologuant CERFLOR⁷⁷, le système national brésilien, le PEFC est devenu actif dans les pays tropicaux. Le MTCC malaisien a également un processus d'homologation par le PEFC, qui aurait pour effet une part accrue du PEFC dans la zone tropicale.

10.3 Certificats de traçabilité

10.3.1 Reconnaissance et demande de PFC

Certains pays européens gros producteurs de bois comme l'Autriche, la Finlande, l'Allemagne et la Suède, ainsi que le Canada, ont déjà atteint un taux de certification de 70 à 100 % de leurs forêts aménagées. Cela signifie que la production entière de bois rond de ces pays pourrait briguer un label de certification d'un des grands systèmes de certification. Cette hypothèse est appuyée par les données du tableau ci-dessus. Cependant, en raison de la médiocre sensibilisation des consommateurs et du manque fréquent de demande spécifique des consommateurs finals, du manque de dispositifs de certification de la traçabilité tout au long de la chaîne de production, ainsi que du faible degré d'incitation pour les producteurs (à savoir l'absence d'avantages évidents sur les marchés, comme un bonus prix), la grande majorité de ces produits, comme les années précédentes, sont commercialisés sans référence à leur certification. Néanmoins certains pays signalent une plus grande sensibilisation à la certification. En particulier dans la foulée de campagnes ciblées (par exemple la campagne «Strike a blow for FSC»), la prise de conscience de la certification et de la GDF pourrait progresser rapidement. Au Danemark par exemple, le FSC a mené une enquête auprès des municipalités en mai 2008 après avoir présenté des marteaux à manches certifiés par le FSC et des trousseaux à outils contenant une variété de produits et d'informations sur le FSC aux maires, aux acheteurs, aux politiques et aux employés. Sur 200 répondants, la reconnaissance du label FSC et de sa signification est passée à 65 %, contre seulement 5 % en 2005 (FSC Danemark, 2008). Par ailleurs aux Pays-Bas et en Suisse le FSC signale des taux de 67 % et de 56 % (respectivement) de reconnaissance du label FSC (sur sollicitation). Le Royaume-Uni signale un

taux de reconnaissance de 23 % (sans sollicitation) du label FSC, en particulier chez les répondants de moins de 25 ans.

Les industries d'aval n'ont habituellement pas besoin que les produits intermédiaires soient certifiés; par conséquent l'offre potentielle de PFC dépasse la demande sur beaucoup de marchés, en particulier pour les PFC certifiés par le PEFC. Cela étant, les PFC se font de plus en plus nombreux dans les rayons des magasins de bricolage et marchands de matériaux fournisseurs d'entreprises. Les PFC certifiés par le FSC issus de bois tropicaux, comme les meubles de jardin, sont souvent fortement présents dans les chaînes de commerces de grande surface en Europe occidentale et centrale.

Les PFC demeurent difficiles à quantifier faute de chiffres officiels et de classifications commerciales. La question fondamentale de la collecte et de la gestion de données indépendantes, compatibles et précises pour faire des évaluations fiables du marché est soulignée dans la plupart des réunions scientifiques et politiques. Jusqu'ici, on n'a pu disposer que d'estimations dans la documentation, comme celle faite par le FSC Pays-Bas qui établit à 17 % la part des produits labellisés sur le marché intérieur des articles dérivés du bois (2007). Néanmoins un outil pratique pour décrire les caractéristiques du marché et le développement des PFC sur le marché du demi-gros et des matériaux est le nombre, par type, des certificats de traçabilité, qui peut utilement servir d'indicateur du marché.

10.3.2 Approvisionnement en PFC

Depuis 1997 est observée une croissance plus rapide des certificats de traçabilité que des certificats de gestion durable des forêts. Le gain de 4 004 certificats signifie que la croissance la plus forte s'est produite au cours de l'année écoulée. En mai 2008, le nombre des certificats dans le monde entier s'est monté à 12 604, dont les deux tiers (68,8 %) ont été délivrés par le FSC, et environ un tiers (31,2 %) par le PEFC (graphique 10.3.1).

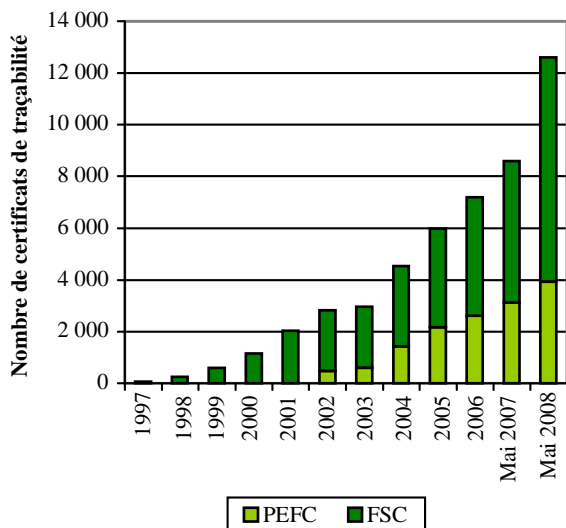
Si l'on prend le nombre total de certificats de traçabilité délivrés par pays comme indicateur de la demande de fourniture de PFC auprès des marchands de matériaux, dans la région de la CEE c'est le Royaume-Uni qui vient en tête (1 878 certificats) devant les États-Unis (1 636 certificats). Les autres gros détenteurs de

⁷⁷ Programme brésilien de certification forestière – Cerflor.

certificats de traçabilité, dont la plupart sont certifiés par le FSC, ont également constaté une forte croissance en 2008 (graphique 10.3.2).

GRAPHIQUE 10.3.1

Tendances des certificats de traçabilité dans le monde, 1997-2008

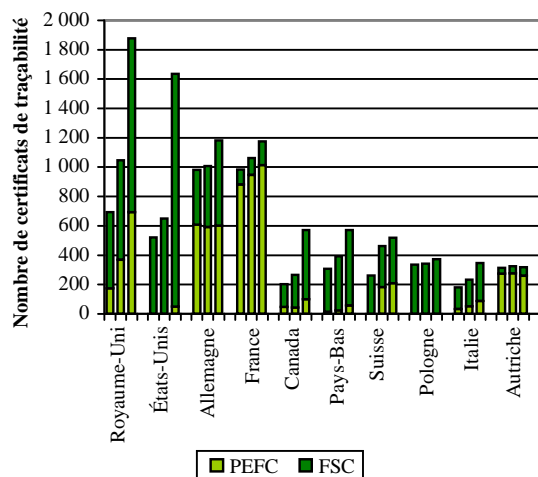


Notes: Les nombres indiquent les certificats de traçabilité délivrés, indépendamment de la taille des entreprises ou du volume de la production ou du commerce. Informations à jour en mai 2008.

Sources: FSC et PEFC, 2008.

GRAPHIQUE 10.3.2

Répartition des certificats de traçabilité dans la région de la CEE, 2006-2008



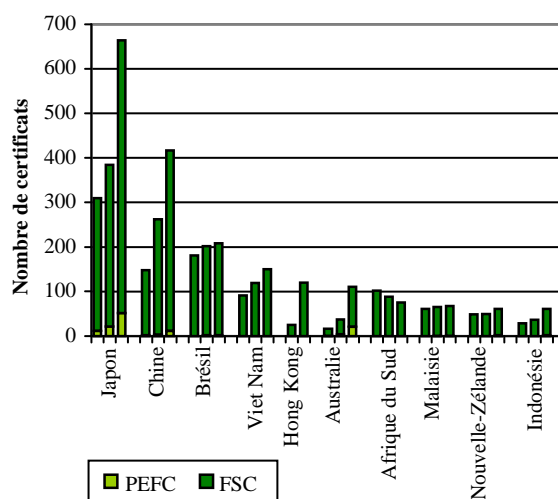
Notes: Les barres, pour chaque pays, représentent les années 2006 à 2008. Les pays qui ont moins de 300 certificats de traçabilité ne figurent pas. Les nombres indiquent les certificats de traçabilité indépendamment de la taille des entreprises en mai 2008.

Sources: FSC, PEFC et compilation par les auteurs, 2008.

Dans les pays extérieurs à la région de la CEE, presque toutes les entreprises qui détiennent des certificats de traçabilité les ont obtenus auprès du FSC. Comme dans les périodes précédentes, le Japon vient en tête avec 664 certificats (graphique 10.3.3). Avec un taux d'accroissement de plus de 85 % annuellement, le Japon a presque doublé le nombre des certificats de traçabilité délivrés dans la période considérée (de mai 2007 à mai 2008). Cela place le Japon en cinquième place derrière le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne, la France et le Canada dans le classement mondial. Comme l'an dernier, le Japon est suivi par la Chine (417 certificats), le Brésil (208 certificats) et le Viet Nam (151 certificats).

GRAPHIQUE 10.3.3

Distribution des certificats de traçabilité hors de la région de la CEE, 2006-2008



Notes: Les barres pour chaque pays représentent les années 2006 à 2008. Le graphique n'inclut que les pays ayant 60 certificats de traçabilité ou plus. Les nombres indiquent les certificats de traçabilité indépendamment de la taille des entreprises en mai 2008. En mai 2008, ni le SFI, ni le CSA ni l'ATFS n'avaient délivré de certificats de traçabilité.

Sources: FSC, PEFC et compilation par les auteurs, 2008.

Nouveau venu parmi les 10 économies du haut du tableau pour le nombre de certificats de traçabilité hors de la région de la CEE se trouve Hong Kong (RAS) (120 certificats), qui, comme l'Australie (111 certificats) a manifesté la croissance relative la plus forte. L'Afrique du Sud, avec 76 certificats, est le seul pays africain dans le groupe des 10 de tête et en même temps le seul pays classé à avoir perdu des certificats depuis 2006. La Malaisie, la Nouvelle-Zélande et l'Indonésie sont huitième, neuvième et dixième – avec entre 61 et

67 certificats chacune. Sur les 10 pays de tête, 6 sont en Asie. Cette forte croissance du marché des PFC en Asie a été illustrée ces dernières années par les positions dominantes du Japon, de la Chine et du Viet Nam.

Yuan et Eastin (2007) ont examiné les expériences et les perceptions des entreprises détentrices de certificats de traçabilité délivrés par le FSC en Chine. Sur les 200 entreprises certifiées, 41 ont répondu de manière exploitable. Les résultats indiquent que les États-Unis sont la source la plus importante de matières premières bois certifiées pour les fabricants chinois de produits dérivés du bois, suivis de la Nouvelle-Zélande, du Brésil, et des pays européens. L'Europe et les États-Unis étaient les deux plus gros marchés d'exportation pour les produits dérivés du bois certifiés, les grandes enseignes de bricolage étant des clients importants. Les entreprises certifiées perçoivent nettement que la certification est utile pour pénétrer de nouveaux marchés d'exportation, conserver les marchés existants, accroître leur compétitivité et développer leur image.

Le Brésil et d'autres pays d'Amérique latine accroissent rapidement leur production et leurs exportations de PFC. La plupart des entreprises hors de la région de la CEE exportent leurs PFC vers l'Amérique du Nord et l'Europe faute de marchés intérieurs.

10.4 Orientations des politiques

Dans leur majeure partie, les informations qui suivent proviennent d'une enquête menée en mai 2008 dans le réseau des correspondants de pays officiels de la CEE/FAO sur la certification de la gestion durable des forêts et les PFC (réseau certification). Le réseau certification a été établi par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO pour constituer une source objective d'information par pays sur la certification et les PFC aux fins du présent chapitre et de ses révisions annuelles, ainsi que d'autres analyses CEE/FAO des marchés.

10.4.1 Impact des politiques de construction verte sur les marchés des PFC

10.4.1.1 Normes de construction verte et PFC

Les bâtiments ont un effet massif sur l'environnement, vu qu'ils occupent une place considérable au sol et consomment de grandes

quantités d'énergie et d'eau. Selon les pratiques locales de construction, les bâtiments peuvent consommer des quantités considérables de bois.

Il existe des systèmes et des normes de construction verte dans une quinzaine de pays dans le monde. Certains de ces dispositifs exigent, recommandent ou approuvent l'utilisation de PFC labellisés par le FSC ou le PEFC, comme ceux du Canada et des États-Unis (qui demandent par exemple la conformité au système de performance énergétique et de conception environnementale (LEED)) et ceux du Royaume-Uni. Il convient de noter que des systèmes tels que LEED, qui exigent un seul et même système de certification, dans ce cas celui du FSC, ont été critiqués par les titulaires de certificats de traçabilité d'autres systèmes. Les pays européens qui ont des normes de construction verte sont notamment le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie. En dehors de la région de la CEE, des normes de construction verte existent au Japon, à Singapour et en Australie. La plupart des normes visent principalement l'efficacité énergétique et rassemblent un vaste choix de pratiques et de techniques pour réduire et éliminer les impacts négatifs des bâtiments sur l'environnement et sur la santé humaine. Par ailleurs les différentes normes insistent souvent pour que soient utilisées des ressources renouvelables, par exemple le rayonnement solaire, ou du bois (certifié) pour la construction.

Les incidences des bâtiments sur l'environnement sont souvent sous-estimées, tandis que les coûts perçus de la construction verte sont surévalués. Une enquête du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable fait valoir que les coûts de la construction verte seraient surestimés de 300 %. Les principaux acteurs dans les secteurs de l'immobilier et de la construction estiment le coût additionnel à 17 % en sus de la construction classique, soit plus du triple de la vraie différence de coût, qui est en moyenne de 5 % (World Business Council for Sustainable Development, 2008).

10.4.1.2 La construction verte en Europe

Par comparaison avec l'Amérique du Nord, la situation des PFC dans le secteur de la construction verte en Europe varie fortement selon les pays. L'enquête menée par le réseau de certification CEE/FAO a indiqué que la construction verte n'est pas encore une préoccupation importante dans certains pays où la certification du secteur forestier

atteint des niveaux élevés, comme la Norvège, la Finlande et le Luxembourg. L'une des raisons à cela peut être que, vu le taux élevé de certification, l'utilisation de bois certifié sur le marché de la construction (de logements) paraît aller de soi. Par conséquent les normes de construction verte se concentrent sur des points comme l'efficacité énergétique plutôt que seulement sur l'utilisation de bois certifié.

La Suisse, la Slovaquie, la République tchèque et le Liechtenstein ont un marché relativement bien établi pour les PFC dans le secteur des matériaux de bricolage. Des activités sont en cours pour renforcer le rôle de la certification dans les secteurs de la construction de ces pays. En Suisse, la norme «Minergie» est l'équivalent de la norme LEED aux États-Unis, et exige du bois certifié (Minergie-Eco). En République tchèque, la concurrence pour la construction verte axée sur la durabilité et l'efficacité énergétique devrait appeler l'attention sur ce marché. En Suisse et au Liechtenstein, le bois certifié fait l'objet d'actions de promotion, et il est prescrit pour la conception et les marchés relatifs aux bâtiments publics.

L'Allemagne et le Royaume-Uni signalent que le bois certifié devient la norme, et prend pied comme une sorte d'assurance qualité. Beaucoup de produits du secteur de la construction commencent à être revêtus de labels de certification. Néanmoins la construction verte privée n'occupe qu'une place mineure dans le secteur de la construction, principalement en raison du peu d'intérêt des propriétaires de maisons privées pour les produits bois certifiés. Dans ces deux pays, les politiques actuelles relatives aux marchés publics commencent à avoir un impact sur l'utilisation préférentielle de bois certifié, qui devrait trouver un écho dans le secteur privé.

De même en France, où bien que l'utilisation de bois dans la construction des maisons soit actuellement plutôt faible (10 %), l'objectif est de porter cette part à 12,5 % en 2010. La certification ne joue un certain rôle que pour la construction de maisons à ossature bois (bois plein) ou dans les constructions de haute qualité respectueuses de l'environnement. Un lien clair avec la construction verte est inscrit dans les politiques régissant les marchés publics, qui exigent que tout bois utilisé dans la construction d'ouvrages publics devra d'ici à 2010 être certifié ou être de provenances garanties pour leur durabilité.



Source: Homestead Timber, 2008.

La Belgique, le Danemark, l'Allemagne et les Pays-Bas mènent des initiatives analogues. La certification dans le secteur de la construction prend une importance croissante, qui est illustrée par le nombre toujours plus grand d'entreprises certifiées pour la traçabilité dans le secteur du bâtiment. Cette tendance devrait se renforcer en raison de la politique établie en 2008 pour les marchés publics par le Gouvernement des Pays-Bas, qui est intégralement basé sur le processus de la GDF. Les deux principaux dispositifs de certification sont actifs pour la construction verte aux Pays-Bas. Le FSC a accru sa part de marché en multipliant les agréments conclus avec les associations du secteur du logement, les organismes bancaires, les municipalités, et les entreprises du bâtiment (86 partenaires ont signé la charte FSC les engageant à n'utiliser que des produits labellisés FSC), et le mouvement s'est accompagné de nombreuses actions promotionnelles tout au long de l'année.

L'Italie semble être particulièrement active dans le secteur de la construction verte, bien que le potentiel élevé de certification forestière reste en grande partie non réalisé. Environ 5,3 % des entreprises nationales certifiées FSC directement liées à ce secteur produisant des PFC à valeur ajoutée tels que blocs-portes, châssis de fenêtres et parquets. Par ailleurs le négoce du bois et les scieries sont indirectement liés au secteur, ce qui représente 18 % des entreprises certifiées. Le potentiel de certification PEFC pourrait être pris en considération vu que la plus grande partie du bois labellisé PEFC sur le marché est un produit intermédiaire n'ayant subi qu'une transformation primaire (par exemple des sciages résineux) qui pourrait convenir à la réalisation de composants structurels pour le bâtiment. En dépit du fait que la demande de bois certifié dans le secteur du bâtiment et de la construction est encore basse, des signaux

positifs sont perceptibles, avec par exemple la construction du siège social de la plus grande banque pour ce qui est du «financement éthique» en Italie (Banca Etica), à Padoue. On escompte que cet exemple positif donnera l'impulsion à un changement de tendance dans les secteurs public et privé de la construction, accompagné par des initiatives comme celle de «Sisteme casa Fiemme», réseau de 25 entreprises de la vallée de Fiemme qui pratiquent la construction verte et n'emploient que du bois certifié par le FSC provenant de forêts locales, selon un système qui a subi avec succès les essais de construction parasismique au Japon.

Les projections d'Assolegno (Association nationale des industries forestières et du bois) indiquent que dans les prochaines années le pourcentage de bois utilisé dans la construction pourrait s'accroître de 0,4 % à 5 %, à savoir de 1 600 jusqu'à 16 000 ou 20 000 habitations par an.

Pour ce qui est du secteur public italien, les lois récentes encouragent la construction verte et les économies d'énergie dans le secteur de la construction. Ces lois sont alignées sur la Directive 2002/91 de la Commission européenne sur la certification énergétique obligatoire des bâtiments, et prévoient des crédits d'impôts pour la construction verte et les économies d'énergie. Officiellement, il n'y a encore aucun lien entre la construction verte et la certification en Italie, mais dans certaines zones forestières certifiées d'Italie du Nord, les administrations locales recommandent l'usage de bois certifié pour le bâtiment.

Le processus de création d'un Conseil pour la construction verte en Italie, organe qui sera chargé de soutenir le programme LEED dans le pays et d'élaborer des normes LEED au niveau national, a été lancé en 2007. Il aura vocation d'encourager la gestion environnementalement responsable des forêts en exigeant l'utilisation d'un minimum de 50 % de produits forestiers certifiés et labellisés FSC.

10.4.1.3 La construction verte en Amérique du Nord

Malgré la récession dans le secteur de la construction aux États-Unis en 2007-2008, le marché des États-Unis pour la construction «verte» se développe. En 2007, avec l'introduction de la certification LEED pour la construction résidentielle, les marchés se sont notablement élargis. Selon une étude menée en 2007 par

McGraw-Hill Construction sur les attitudes et les préférences des consommateurs concernant la transformation et l'achat de maisons vertes, ce marché représentait moins de 1 % du marché total de la construction en 2005, soit en valeur près de 2 milliards de dollars. En grande partie sous l'effet de la hausse des coûts énergétiques, il est maintenant projeté que la construction verte atteindra 20 milliards de dollars d'ici à 2010. Le rapport indique que 66 % des propriétaires de maison aux États-Unis sont sensibilisés à la construction verte, et en 2007 près de 40 % des maisons en transformation ou rénovation répondaient aux critères de la construction verte. En mai 2007, des initiatives LEED ont été lancées dans 22 États, toutes axées sur des constructions publiques ou institutionnelles. En avril 2008, le Conseil de la construction verte des États-Unis a annoncé qu'une nouvelle école par jour sollicite la certification LEED. Dans la région du nord-ouest de la façade Pacifique, les maisons à rendement énergétique optimal sont un produit phare sur un marché immobilier morose. Les maisons écolabellisées se vendent avec un bonus de 10,5 % du m² et attendent 24 % de moins sur le marché avant de trouver preneur que les maisons non certifiées. Entre septembre 2007 et mars 2008, 20 % des maisons vendues à Seattle étaient écocertifiées par l'un ou l'autre de ces trois programmes: LEED for Homes, Built Green ou Energy Star.



Source: Christian & Son Inc., 2008.

En 2008, le programme LEED for Homes a été lancé à l'échelle nationale. Le système de cotation affecte des points pour les dispositifs verts comme l'efficacité énergétique, la qualité accrue de l'air intérieur, l'économie d'eau, et l'utilisation durable des matériaux, notamment de bois certifié FSC. Le Conseil de la construction LEED signale qu'un tiers des 1 200 bâtiments certifiés ont été classés en

raison de leur utilisation de bois certifié. En 2006, le NAHB a rapporté que 50 % des constructeurs concentraient leur attention sur les aspects de construction verte. En mars 2007, le NAHB prévoyait que 40 à 50 % des maisons construites en 2010 seraient labellisées vertes, tandis que d'autres projections indiquaient un pourcentage de 10 % à cette date. En janvier 2007, Green Building Media a publié les résultats d'une enquête menée auprès de 250 constructeurs de logements résidentiels dans tous les États-Unis, indiquant que 51 % des constructeurs affirmaient que les acheteurs étaient disposés à payer un surprix de 11 à 25 % pour des maisons de construction verte. En mai 2008, près de 700 maisons réparties entre 31 États avaient été certifiées conformes aux normes LEED, et 12 000 autres maisons étaient inscrites pour certification dans un avenir proche. Plus important encore, et probablement signe que le marché a encore un beau potentiel pour les maisons certifiées LEED, seules 17 % des maisons certifiées sont classées comme commandes «sur mesure», 42 % des maisons certifiées étant classées dans la catégorie «spec» (maisons plan courant construites selon les caractéristiques des constructeurs plutôt que selon les choix des futurs propriétaires), et 37 % étaient des maisons visant une clientèle plutôt modeste sur le marché du «logement accessible».

Le boom de la construction verte gagne le Canada depuis les États-Unis. En raison d'un fort battage dans les médias, certains gouvernements provinciaux se dotent de normes de construction verte pour la construction des bâtiments publics. De ce fait chaque année la construction verte se taille une part plus grande sur le marché canadien.

Un moteur important de cette croissance au Canada est le nombre de systèmes de construction verte qui reconnaissent la certification accordée par le Conseil canadien pour la construction verte, qui suit l'exemple du Conseil des États-Unis pour la construction verte (normes LEED) et continue d'attribuer des points pour les PFC, mais seulement s'ils sont certifiés par le FSC. Toutefois le Conseil réévalue actuellement les autres normes de certification et étudie comment elles pourraient être prises en compte à l'avenir. BOMA Go Green (Globes verts Canada) reconnaît déjà toutes les normes de certification forestière pour accorder des points dans ses programmes.

L'Association canadienne des constructeurs d'habitations a également manifesté son intérêt pour des normes de construction verte, et a commandité

une étude sur les principaux systèmes d'homologation utilisés au Canada et sur l'impact de la préférence du Conseil des États-Unis pour la construction verte pour les bois certifiés FSC dans sa norme LEED. Dans les conclusions de cette étude sont contestées certaines restrictions quant au choix des systèmes d'homologation dans le secteur de la construction de maisons individuelles au Canada, en arguant que certains constructeurs pourraient être déraisonnablement lésés dans l'attribution de l'écolabel au motif qu'ils utiliseraient du bois certifié GDF selon d'autres systèmes, ce qui pourrait induire en erreur les clients qui penseraient que des maisons construites avec d'autres bois GDF ne seraient pas respectueuses de l'environnement (Association canadienne des constructeurs d'habitations, 2008).

Les produits bois certifiés apportent au secteur de la construction et aux consommateurs l'assurance qu'un produit provient bien d'une source contrôlée et légale. C'est là un message que les constructeurs, les architectes et d'autres acteurs peuvent répercuter jusqu'à l'utilisateur final. En conséquence, ces acteurs spécifient de plus en plus l'utilisation de dérivés du bois certifiés, en particulier pour les éléments à valeur ajoutée que sont les châssis, les portes et la pourtrason. Par ailleurs le public du secteur résidentiel est peu averti de la certification des forêts, parce qu'il y a peu de demande de produits certifiés. Les maisons sont souvent construites avec du bois de forêts certifiées sans que le consommateur le sache. C'est pourquoi peu de constructeurs résidentiels spécifient que les produits sont certifiés.

Tandis que la certification des forêts, les produits certifiés et la traçabilité continuent de gagner du terrain sous l'impulsion des architectes et des constructeurs, ces exigences n'ont pas encore été incorporées dans les codes de construction en vigueur aux niveaux national ou provincial. Toutefois on recense des exemples positifs, notamment donnés par le Gouvernement du Québec qui a adopté un projet de loi en décembre 2007 dans lequel il est traité spécifiquement de la question de la certification. Cela a permis au ministre de rendre la certification obligatoire sur les terres publiques pour toute entreprise détentrice de droits d'exploitation. Par ailleurs le projet de loi de la Colombie-Britannique qui devait être examiné en 2008 prévoit des mesures relatives aux changements climatiques, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et à la meilleure efficacité énergétique des bâtiments, avec l'introduction de

dispositions vertes dans le Code de la construction de la province. Tout cela est perçu comme un facteur important, puisque la certification crédible des forêts va dans le sens de la séquestration de carbone et appuie la contribution importante des bâtiments verts sur le front des changements climatiques.



Source: Stora Enso, 2008.

Par ailleurs le Gouvernement de la Colombie-Britannique insiste sur le fait que toutes les nouvelles constructions publiques, y compris les écoles et les bâtiments administratifs, doivent respecter les normes des principaux systèmes d'écolabels pour la construction actuellement en vigueur en Amérique du Nord (LEED ou équivalent). Il a aussi adopté une politique dite «Le bois d'abord» pour contribuer à promouvoir dans le secteur de la construction l'utilisation de produits du bois obtenus de manière durable dans la province.

10.4.1.4 La construction verte en Asie

L'engouement pour la construction verte gagne aussi dans les pays d'Asie. Parmi les membres actuels du Conseil mondial pour la construction verte on compte notamment l'Inde, le Japon, et Taiwan (province chinoise de). La Chine, Hong Kong (RAS), la République de Corée, les Philippines et le Viet Nam ne sont pas encore membres du Conseil, qui en est encore à ses débuts (Conseil mondial pour la construction verte, 2008).

Le Conseil indien pour la construction verte a adopté le système d'évaluation LEED (Conseil indien pour la construction verte, 2008). Il a lancé LEED India pour les programmes New Construction et Core & Shell en 2007. Comme les États-Unis, LEED India n'accorde de crédits que

pour l'utilisation de bois certifiés FSC. En mars 2008, plus de 160 bâtiments avaient été enregistrés comme labellisés LEED (Confédération des industries indiennes, 2008).

Le Consortium japonais pour la construction durable a élaboré un système complet d'évaluation de l'efficacité environnementale des bâtiments (CASBEE) pour le Japon (Consortium japonais pour la construction durable, 2008). CASBEE comporte quatre outils d'évaluation correspondant au cycle de vie du bâtiment: étude préalable, nouvelles constructions, bâtiments existants, et rénovation. Parmi les outils d'évaluation à des fins spécifiques, CASBEE Maisons (habitat individuel) a été lancé en septembre 2007. CASBEE donne une cotation plus élevée pour l'emploi de bois provenant des coupes d'éclaircissage, de bois de forêts gérées de manière durable (conformément aux directives de l'Agence forestière du Japon), et de résineux locaux. L'utilisation de bois de production locale est également un facteur positif. À la différence du système LEED, CASBEE n'est pas sélectif dans son choix des programmes de certification des forêts. En mars 2008, 24 gratte-ciel offrant une surface de planchers de 1,5 million de m² avaient été certifiés au label CASBEE. Plusieurs administrations locales importantes, y compris celles de Nagoya, d'Osaka et de Yokohama, exigent des propriétaires de bâtiments qu'ils indiquent la notation CASBEE quand ils construisent en neuf. En septembre 2007, plus de 2 000 rapports avaient été soumis aux administrations locales.

Le Ministère de la construction de la Chine a publié en juin 2006 sa norme d'évaluation de la construction verte, qui est elle aussi apparentée à la norme LEED. Le Ministère évalue l'efficacité énergétique des bâtiments sur la base de la norme, et délivre la certification appropriée (Hong *et al.*, 2007). Le Système olympique d'évaluation de la construction verte (GOBAS), norme publiée en 2003, est un autre système d'évaluation verte des bâtiments, principalement apparenté au système CASBEE du Japon. Entre autres ressources et incidences sur l'environnement prises en compte, la consommation d'énergie et la performance du système sont les éléments les plus importants du GOBAS (Nakahara et Shimizu, 2007). Dix projets de construction chinois ont été certifiés LEED, et 53 autres projets avaient été enregistrés en avril 2008 (Conseil des États-Unis pour la construction verte, 2008).

10.4.2 Moteurs et contraintes sur le marché des PFC

10.4.2.1 Les moteurs du marché en Amérique du Nord

La vigilance croissante et généralisée au sujet de l'environnement est le principal facteur qui plaide pour les PFC. Les entreprises et leurs associations sectorielles aspirent à administrer la preuve de leur responsabilité, tant sociale qu'environnementale, en s'engageant en faveur de la certification des forêts, afin de donner un signal clair à leurs clients. La pression exercée sur le marché par les ONG environnementales demeure aussi un moteur puissant. L'industrie des pâtes et papiers aux États-Unis demeure le principal défenseur de la certification des forêts dans ce pays, pour ce qui est tant des superficies certifiées que des certifications de traçabilité pour les unités de production.

Un facteur additionnel de dynamique sera probablement l'extension de la loi Lacey en juin 2008, qui fait de la possession de bois obtenu, commercé ou vendu de manière illicite, même si l'acte fautif a été commis hors des États-Unis, un délit pénal sur le territoire des États-Unis.

10.4.2.2 Les moteurs du marché en Europe

Le principal stimulus est la demande du marché des matériaux, ainsi que la forte demande dans le secteur du détail pour les papiers et papiers journaux en France et en Suisse. Les politiques d'achat des pouvoirs publics et des grandes organisations stimulent la demande de PFC. Dans le secteur privé, les entreprises et leurs associations sectorielles sont mises sous pression pour établir que leur bois est de provenance légale et de production durable. Le FSC mène des campagnes intensives de promotion, qui sont ressenties comme autant d'incitations à la certification dans certains pays, comme les Pays-Bas. En Italie, les deux grands systèmes de certification sont actifs et mènent des manifestations promotionnelles et éducatives, tandis qu'une forte croissance de la certification PEFC est réputée avoir été le fait de soutiens financiers et politiques puissants de la part des autorités locales.

10.4.2.3 Facteurs de contraintes sur les marchés des PFC en Amérique du Nord

Le coût est un facteur limitatif important pour la certification GDF de la conduite des forêts et pour la certification de la traçabilité, en particulier quand les avantages commerciaux sont perçus comme limités. Le processus, complexe, est perçu comme coûteux à mettre en place et à pratiquer. L'absence d'arguments commerciaux conduit à une faible sensibilisation des consommateurs et à une faible demande. Certaines parties prenantes considèrent la promotion exclusive d'un seul système de certification, en particulier dans certaines politiques d'achats publics et systèmes de construction verte, comme un facteur important qui limite les choix d'approvisionnement.



Source: Fédération finlandaise des industries forestières, 2008.

10.4.2.4 Facteurs de contraintes sur les marchés des PFC en Europe

En Europe, le manque d'information et de sensibilisation des consommateurs sur la certification et les PFC est aussi un facteur limitatif important. Outre le manque de connaissances des consommateurs finals, la certification n'est pas largement connue parmi les propriétaires forestiers privés, les petites entreprises et dans les cercles les plus bas de l'appareil administratif. L'un des

facteurs négatifs réside dans les coûts directs et indirects de la certification, et en particulier de la double certification aux normes FSC et PEFC, comme en Suisse. La demande de bois certifié sur le marché hollandais a eu pour conséquence des prix plus élevés pour les feuillus tropicaux, en raison de l'offre limitée.

10.4.3 *Avantages commerciaux de la certification des forêts*

10.4.3.1 *Avantages commerciaux en Amérique du Nord*

L'avantage principal qu'ont les PFC est celui d'un accès amélioré aux marchés, particulièrement à ceux de la construction verte. Le label FSC semble permettre des prix majorés au Canada, en particulier pour les produits à valeur ajoutée. Pour certaines entreprises, la certification est devenue un coût indispensable pour rester en selle. Certaines tirent bénéfice d'une image de marque renforcée, et leur réputation gagne à ce que seules des matières premières certifiées soient utilisées.

10.4.3.2 *Avantages commerciaux en Europe*

Si beaucoup de pays signalent que les avantages commerciaux sont faibles ou nuls, quelques-uns bénéficient de la certification en termes d'accès aux marchés, par exemple les détaillants en Suisse. Comme en Amérique du Nord, les produits à valeur ajoutée semblent gagner sur les prix, et au Portugal le bois rond certifié se vend plus cher. Toutefois globalement les consommateurs ne sont pas disposés à payer plus cher les produits certifiés. La certification facilite la conclusion de contrats quand les gouvernements ont des politiques de marchés publics exigeant des produits certifiés, comme en Italie. En outre la certification est souvent un bon argument de vente, car elle permet de labelliser les produits intermédiaires.

10.5 **Références**

AF&PA. 2008. Sustainable Forestry Initiative. Disponible à: www.afandpa.org/Content/NavigationMenu/Environment_and_Recycling/SFI/SFI.htm.

American Forest & Paper Association. 2008. Disponible à: www.afandpa.org.

American Tree Farm System. 2008. Disponible à: www.treefarmssystem.org.

Canadian Home Builders' Associations (CHBA). 2008: Sustainable Forest Management and USGBC-LEED. Prepared for: The Canadian Home Builders' Associations. Prepared by: Rowena Moyes.

Coalition canadienne pour la certification de la forêt durable. 2008. Disponible à: www.sfms.com.

Association canadienne de normalisation. 2008. Disponible à: www.csagroup.org.

Center for International Earth Science Information Network (CIESIN). 2008. Last of the Wild Project, Version 1, 2002 (LWP-1): Global Human Footprint Dataset (Geographic), Version 1, Wildlife Conservation Society (WCS) and CIESIN. Disponible à: www.ciesin.org/wild_areas.

Center for International Forestry Research. 2008. Disponible à: www.cifor.cgiar.org.

Confederation of Indian Industry. 2008. GreenHabitat – A newsletter on Green Buildings, March 2008. Disponible à: www.igbc.in/igbc/mmbase/attachments/4995/GH_Mar_2008.pdf, accessed 9.4.2008.

FAO. 2007. Situation des forêts du monde 2007. Rome, Italie. Disponible à: www.fao.org/forestry.

FAO. 2005. Évaluation des ressources forestières. Rome, Italie. Disponible à: www.fao.org/forestry.

Forest Certification Resource Center. 2008. Certification Systems. Disponible à: www.metafore.org.

Forest Certification Watch. 2008. Disponible à: <http://certificationwatch.org>.

Forest.ru. 2008. Disponible à: www.forest.ru.

[eng/sustainable_forestry/certification/fsc-russia.html](http://www.forest.ru/eng/sustainable_forestry/certification/fsc-russia.html).

Forest Stewardship Council. 2008. Disponible à: www.fscoax.org/coc/index.htm.

Forest Stewardship Council – Canada. 2008. Disponible à: www.fsccanada.org.

Forest Stewardship Council – Germany. 2008. Disponible à: www.fsc-info.org.

- Forest Stewardship Council. 2008. FSC certified forests (March 2008). Disponible à: www.fsc.org.
- Forest Stewardship Council – US. 2008. Disponible à: www.fscus.org.
- FSC Facts and Figures on FSC growth and markets, FSC Presentation February 25, 2008. Disponible à: www.fsc.org/fileadmin/web-data/public/document-center/powerpoints_graphs/facts_figures/2008-01-01_FSC_market_info_pack_FINAL.pdf
- Hong, W., Chiang, M.S., Shapiro, R.A., Clifford, M.L. 2007. Building Energy Efficiency. Asia Business Council. Disponible à: www.asiabusinesscouncil.org/docs/BEE/BEEBook.pdf,
- Indian Green Building Council. 2008. Disponible à: www.igbc.in, accessed 10.4.2008.
- Indonesian Ecolabelling Institute (LEI). 2008. Disponible à: www.lei.or.id/english/index.php.
- Industrial Standard Organization. 2008. Disponible à: www.iso.org.
- Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). 2008. Disponible à: www.itto.or.jp.
- Purbawiyatna A. and M. Simula. 2008. Developing forest certification. Towards increasing the comparability and acceptance of forest certification systems worldwide. ITTO Technical Series No. 29. International Tropical Timber Organization. Disponible à: www.itto.or.jp.
- Kindermann G.E., I. McCallum, S. Fritz, and M. Obersteiner. 2008. A global forest growing stock, biomass and carbon map based on FAO statistics. *Silva Fennica*, 42(3).
- Leek, N. and Oldenburger, J. 2007. Sustainable timber on the Dutch market in 2005. Stichting Probos. Disponible à: www.probos.net.
- Japan Sustainable Building Consortium. 2008. CASBEE website. www.ibec.or.jp/CASBEE/english/index.htm.
- Malaysian Timber Certification Committee. 2008. Disponible à: www.mtcc.com.my.
- McGraw-Hill Construction. 2007. Greening of Corporate America SmartMarket Report. Disponible à: http://construction.ecnext.com/coms2/summary_0249-238822_ITM_analytics.
- Nakahara, N. and Shimazu, M. 2007. Overview on Activity of Building Commissioning in Asia and Japan. National Conference on Building Commissioning, May 2-4, 2007. Disponible à: www.bsca.or.jp/english/ncbc2007.pdf.
- PEFC Czech Republic. 2008. Disponible à www.pefc.cz/register. PEFC, 2007: Annual Review. Disponible à: www.pefc.org/internet/resources.
- PEFC Asia. 2008. Disponible à: www.pefcasia.org/english/pdf/PEFC_FAQ_English.pdf.
- PEFC China. 2008. Disponible à: www.pefcchina.org/index.aspx.
- PEFC Members scheme. 2008. Disponible à: www.pefc.org/internet/html/members_schemes/4_1120_59.htm.
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). 2008. Disponible à: www.pefc.org.
- Sustainable Forestry Initiative. 2008. SFI Update January 2008. Disponible à: www.sfi.org.
- Status of FSC Certification – Canada. 2008. Disponible à: www.fscCanada.org.
- Sustainable Green Ecosystem Council. 2008. Disponible à: www.sgec-eco.org.
- US Green Building Council (2008) LEED Projects Directory. Disponible à: www.usgbc.org/LEED/Project/RegisteredProjectList.aspx.
- World Green Building Council. 2008. Disponible à: www.worldgbc.org.
- Worldwide Fund for Nature. 2008. Disponible à: www.wwf.org.
- Yuan, Y., Eastin, I. 2007. Forest certification and its influence on the forest products industry in China. CINTRAFOR Working Paper 110. Disponible à: www.cintrafor.org/research_tab/links/WP/wp110.htm.

Chapitre 11

Le ralentissement mondial du commerce met les producteurs en mauvaise posture: Les marchés des produits bois à valeur ajoutée, 2007-2008⁷⁸

Faits saillants

- Les importations de produits bois à valeur ajoutée des pays les plus gros consommateurs ont continué de croître en 2007, à l'exception majeure des importations des États-Unis, qui ont diminué après plusieurs années à des niveaux records.
- Les hausses globales des coûts de matière première et autres coûts de fabrication, y compris des coûts de transport, ont modifié la donne pour la fabrication de meubles, beaucoup de producteurs à bas coût étant eux aussi contraints soit d'investir dans la productivité, soit de cesser leur production.
- Les importations de bois profilés et d'ouvrages de menuiserie et de charpente pour la construction sont tombées à leur niveau le plus bas depuis des années aux États-Unis, sous l'effet du ralentissement dans le secteur de la construction de logements.
- Les producteurs de bois profilés d'Amérique latine ont été contraints de réduire leur production, et attendent maintenant pour décider s'ils doivent fermer pour de bon ou commencer à exporter vers les États-Unis si la tendance du marché s'inverse.
- La prévision à moyen terme pour les produits bois profilés et les ouvrages de menuiserie et de charpente pour la construction est positive; toutefois des difficultés d'approvisionnement dans certaines régions de production laissent ouverte la question de savoir si les importations poursuivront leur croissance.
- Les produits bois usinés, par exemple les poutres de bois lamellé-collé, les poutres en I et le lamibois (LVL), qui sont tributaires de la nouvelle construction résidentielle, ont connu des revers en 2007, malgré un dynamisme intact dans le secteur des applications non résidentielles.
- On s'attend à ce que les produits bois usinés bénéficient de l'engouement nord-américain pour la construction verte, car ils sont peu gourmands en matière première forestière et donnent des produits de longue portée, avec moins de pièces pour supporter les mêmes charges que les sciages, et ils peuvent concurrencer le béton et l'acier.
- La Confédération mondiale du meuble a été fondée en septembre 2007 à Shanghai (Chine), et toutes les grandes régions productrices de meubles s'y sont affiliées pour développer plus avant leur coopération et protéger leurs intérêts communs.

⁷⁸ Par MM. Craig Adair, (APA – The Engineered Wood Association, États-Unis), Tapani Pahkasalo (Indufor Oy, Finlande) et Al Schuler (USDA Forest Service, États-Unis).

Introduction du secrétariat

Les produits bois à valeur ajoutée et les produits bois de haute technologie donnent une idée de la demande sur le marché de certains produits primaires, qui ont été présentés dans les chapitres précédents. Les produits bois à valeur ajoutée, d'essences tant tempérées que tropicales, sont fabriqués à partir de produits de base sous l'impulsion bien souvent des politiques menées au plan national et par les associations professionnelles en vue d'un plus fort rendement que celui des produits intermédiaires bruts. Les politiques mises en place par les pays en développement pour fabriquer des produits bois à valeur ajoutée sont efficaces, comme en témoigne la croissance des importations de ces produits par les pays de la région de la CEE.

Le présent chapitre est divisé en deux sections: la première décrit l'évolution des marchés pour les articles d'ameublement et de menuiserie à valeur ajoutée (en particulier les bois profilés et les ouvrages de menuiserie et de charpente). Pour dessiner les tendances, l'analyse s'axe sur les pays dont les échanges atteignent les valeurs les plus fortes. La deuxième section porte sur les produits bois de haute technologie. Comme une partie de la production de matériaux de première transformation n'est pas prise en compte dans les statistiques lorsque le processus de transformation est intégré, le présent chapitre rend compte de la production et de la consommation à partir des statistiques du commerce.

Nous nous félicitons de la poursuite de notre collaboration avec les trois auteurs du chapitre. M. Tapani Pahkasalo⁷⁹, analyste des marchés chez Indufor Oy, a analysé les marchés des produits à valeur ajoutée dans la première section. Il a présenté ses analyses devant différentes instances internationales, et notamment dans le cadre des discussions sur les marchés du Comité du bois. Il fait partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers et avait participé, en qualité d'assistant marketing, à la réalisation de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers* en 2003. M. Pahkasalo s'est rendu en mission en Chine début 2008, et il en a rapporté de nouvelles perspectives.

⁷⁹ M. Tapani Pahkasalo, analyste des marchés, Indufor Oy, Töölönkatu 11 A, FIN-00100 Helsinki (Finlande). Téléphone: +358 9 684 01115, télécopie: +358 9135 2552, courriel: tapani.pahkasalo@indufor.fi, www.indufor.fi.

La section consacrée aux produits de haute technologie a été réalisée par M. Craig Adair⁸⁰, Directeur des études de marché à l'APA – The Engineered Wood Association, et M. Al Schuler⁸¹, chercheur en économie au Service des forêts du Ministère de l'agriculture des États-Unis (USDA Forest Service). Ces deux auteurs ont aussi contribué à l'analyse du marché de la construction au chapitre 3. M. Schuler fait partie de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers. L'analyse des produits de haute technologie est axée sur l'Amérique du Nord, car on ne dispose pas encore de statistiques analogues de la production et du commerce pour les autres régions. L'utilisation rationnelle du bois est l'un des objectifs du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, et les produits bois de haute technologie représentent un bon moyen d'utiliser optimalement la matière première pour répondre aux besoins, tant classiques que nouveaux.

11.1 Introduction

Les produits du bois à valeur ajoutée sont demandés pour la construction de logements et pour la rénovation, l'entretien et l'amélioration de l'habitat, ainsi que pour la décoration, tant sur les marchés publics que dans le secteur de la consommation privée. Les produits bois à valeur ajoutée appartiennent tous à la catégorie des produits de transformation avancée, dite également des produits de transformation secondaire dans le chapitre sur les bois tropicaux.

La consommation mondiale des produits bois à valeur ajoutée les plus importants – les meubles – a poursuivi sa croissance, quoique avec quelques difficultés sur les marchés des principaux consommateurs. La valeur du commerce international de meubles continue de croître en proportion, tandis que la production se disperse mondialement. De nouveaux centres de consommation se développent dans les économies émergentes, bien que les niveaux de consommation,

⁸⁰ M. Craig Adair, Directeur des études de marché, APA – The Engineered Wood Association, P.O. Box 11700, Tacoma, Washington (États-Unis) 98411-0700. Téléphone: +1 253 565 7265, télécopie: +1 253 565 6600, courriel: craig.adair@apawood.org, www.apawood.org.

⁸¹ M. Al Schuler, chercheur en économie, Northeast Forest Experiment Station, USDA Forest Service, 241 Mercer Springs Road, Princeton, West Virginia (États-Unis) 24740. Téléphone: +1 304 431 2727, télécopie: +1 304 431 2772, courriel: aschuler@fs.fed.us, www.fs.fed.us/ne.

mesurés en valeur absolue ou par habitant, demeurent relativement bas par rapport à ceux de la région de la CEE.

Environ 30 % des meubles dans le monde sont produits par de grosses entreprises, et le reste par des entreprises moyennes ou petites. La Chine continue d'être le premier exportateur de meubles, mais elle connaît maintenant une période de croissance plus lente et le cas échéant de concentration de l'activité. La consolidation et la concentration de la fabrication chinoise de meubles sont évidentes vu que les coûts deviennent trop lourds pour les producteurs les plus petits ou les moins modernes. Cette situation est étudiée plus avant à la section 11.2.1.2.

La récession dans le secteur du logement aux États-Unis affecte fortement le secteur de la menuiserie et de la charpente de construction, et le marché d'importation de bois profilés. La demande du secteur de la rénovation et de la transformation n'a pas été suffisante pour compenser la baisse des mises en chantier. Les importations des États-Unis ont chuté de manière significative sous l'effet de la baisse de la demande, tandis que les pays européens ont importé plus que jamais auparavant. L'approvisionnement tendu en matière première bois dans certaines régions productrices pousse les coûts à la hausse, ce qui s'ajoute aux coûts accrus d'énergie et de transport.

Les marchés des produits bois de haute technologie souffrent eux aussi en Amérique du Nord du ralentissement des mises en chantier. Les trois produits bois de haute technologie examinés dans ce chapitre, à savoir le bois lamellé-collé, les poutres en I et les lamibois (LVL), ont subi un recul en 2007, et les marchés devraient continuer de se contracter en 2008 (APA, 2008). Les marchés pour les usages non résidentiels des produits bois de haute technologie ont été plus porteurs.

11.2 Importations de produits bois à valeur ajoutée en 2006 et 2007

11.2.1 Importations de meubles en bois sur les principaux marchés

11.2.1.1 Évolution des marchés du meuble

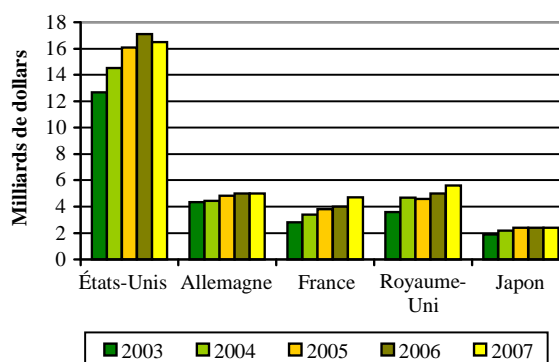
La production mondiale de meubles, en bois et autres qu'en bois, s'est élevée en valeur à environ 300 milliards de dollars en 2007, et les exportations

totales ont dépassé le seuil des 100 milliards de dollars (CSIL Milano, 2008). Les cinq pays plus gros importateurs de meubles, par ordre décroissant, sont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et le Japon. La valeur totale des importations de meubles en bois des plus gros importateurs s'est accrue de 2,2 % par rapport à 2006, pour se hisser à un total de 34,2 milliards de dollars en 2007. La croissance des importations avait ralenti depuis 2003, et en 2007 le plus grand importateur, les États-Unis, avaient enregistré une baisse de 3,5 % en valeur des meubles en bois importés. Les importations de l'Allemagne et du Japon sont restées sans changement par rapport à l'année précédente. Seules les importations de la France et du Royaume-Uni ont continué de manifester une croissance à deux chiffres.

L'Asie a renforcé sa position en tant que principal fournisseur du marché des États-Unis, tandis que pratiquement tous les autres fournisseurs perdaient des parts de marché; exprimées en dollars, les importations en provenance d'Asie ont été inférieures à celles de l'année précédente. Cela montre l'affaiblissement du marché des États-Unis en 2007 et 2008. Sur tous les autres marchés, l'Asie a accru sa part. En Allemagne et en France cette part reste inférieure à 20 %, car les importations intra-européennes dominent, mais au Royaume-Uni les importations en provenance d'Asie rejoindront bientôt le niveau des importations européennes. Sur le marché japonais, les exportateurs asiatiques ont renforcé leur position dominante, et cumulent 83 % des importations (graphique 11.2.1 et tableau 11.2.1).

GRAPHIQUE 11.2.1

Importations de meubles dans les cinq principaux pays importateurs, 2003-2007



Sources: Eurostat, Ministère japonais du commerce et des douanes, Service agricole étranger de l'USDA, et Administration du commerce international des États-Unis, 2008.

TABLEAU 11.2.1

Importations de meubles des cinq principaux pays importateurs, 2006-2007
(parts de marché en pourcentage et valeur en dollars des États-Unis)

Régions exportatrices	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Asie	65,8	67,1	13,1	15,5	16,8	17,0	40,0	44,4	82,9	83,4
Amérique du Nord	16,4	15,2	0,2	0,2	0,4	0,5	2,2	1,6	1,5	1,3
Europe	10,0	10,6	85,5	82,9	79,3	79,1	54,9	51,3	15,4	15,1
Amérique latine	7,5	6,9	0,6	0,8	2,5	2,3	2,2	2,0	0,0	0,0
Autres	0,3	0,2	0,8	0,6	1,0	1,1	0,6	0,7	0,1	0,1
<i>Importations totales en milliards de dollars</i>	17,1	16,5	5,0	5,0	4,0	4,7	5,0	5,6	2,4	2,4
<i>Dont: parties de meubles, en milliards de dollars</i>	2,1	2,2	1,0	1,2	0,6	0,8	0,8	0,9	0,5	0,5

Sources: Eurostat, statistiques commerciales du Japon fournies par le Ministère du commerce et des douanes, International Trade Administration (ITA), Sous-Secrétaire au commerce international du Gouvernement des États-Unis, USDA Foreign Agricultural Service, 2008.

Les coûts de production ont vivement augmenté partout dans le monde, y compris dans les pays asiatiques à bas coûts. Les augmentations des prix de l'énergie sont des phénomènes mondiaux, les coûts de transport et les prix des produits chimiques ont augmenté en grande partie pour les mêmes raisons, et les coûts de main-d'œuvre se sont accrus sous l'effet de la croissance économique rapide dans beaucoup de secteurs. Par exemple en Malaisie le prix de l'hévéa, largement utilisé pour la production de meubles, a augmenté en raison de la demande accrue de caoutchouc pour la production de latex (OIBT MIS, 2008). Les prix du bois ont réagi à la demande accrue, tandis que les approvisionnements se sont resserrés.

L'achat de meubles locaux, plus «verts» et plus durables, est devenu une priorité plus forte pour les consommateurs américains (AHFA, 2008). Le vieil adage «le prix compte» reste valable, mais les exigences de qualité vont croissant et l'on accorde plus d'attention à la conception, au dessin et aux goûts individuels, voire à la fabrication personnalisée à mesure que la clientèle devient plus aisée.

Les clients sont prêts à payer un peu plus cher pour des marques locales de qualité, mais les producteurs d'outre-mer ont su améliorer leurs niveaux de qualité au cours des années, et le design est rapidement imité. C'est pourquoi la qualité et la

présentation ne deviendront pas des avantages concurrentiels durables pour les fabricants de meubles de la région de la CEE; des solutions comme la personnalisation sous délais de livraison courts, la coopération accrue tout au long de la chaîne de valorisation, et la mise en avant d'attributs environnementaux doivent être explorées plus avant.

Bien que la construction de logements neufs et plus grands soit le principal moteur de la demande de meubles, une étude récente réalisée aux États-Unis fait valoir qu'environ 35 % des répondants indiquent qu'ils ajouteraient volontiers des meubles dans leur maison actuelle s'ils en avaient l'argent (Roper, 2008). Environ 44 % des répondants ont indiqué qu'ils dépenseraient plus en ameublement en 2008 qu'en 2007 en raison d'un changement d'étape dans leur vie (par exemple départ à la retraite ou naissance d'enfants). Par conséquent, même si la construction de logements ne commence pas bientôt à récupérer, la dépense d'ameublement pourrait augmenter sous l'effet de la démographie et des préférences du consommateur, à condition que les ménages disposent des fonds suffisants pour effectuer les achats souhaités. Une régression économique continue limiterait naturellement une partie de la consommation nécessaire ou prévue. Par ailleurs les restrictions au crédit contraindront les dépenses de consommation dans tous les segments de l'économie.

11.2.1.2 L'industrie chinoise du meuble

Depuis qu'elle a rattrapé l'Italie, la Chine a consolidé sa position en tant que plus gros exportateur de meubles, provoquant débats et inquiétudes, y compris des différends commerciaux, dans les pays de la région de la CEE. La phase d'expansion rapide, et parfois incontrôlée, s'achève et une période de rationalisation suivra de toute évidence. La faisabilité de nouveaux investissements devra être considérée plus attentivement au niveau des entreprises, tandis que les marchés subissent un mouvement correctif (bien nécessaire). Le Gouvernement chinois a retiré certaines incitations économiques pour stopper la surchauffe du secteur, qui, combinée à d'autres facteurs, a plongé l'industrie chinoise du meuble dans une situation compliquée.

Les questions suivantes dominent dans l'évolution du marché chinois du meuble (*Revue mensuelle chinoise du bois*, 2008):

Taxes antidumping. Le Ministère du commerce des États-Unis a imposé des taxes antidumping allant de 2,3 % à presque 200 % sur les meubles chinois de chambre à coucher depuis la mi-2004, comme il a été indiqué dans la *Revue* dans ses livraisons précédentes. Ces droits antidumping ont eu un effet puissant pour plusieurs fabricants chinois, et certains ont été contraints au dépôt de bilan quand leur entreprise avait misé à 100 % sur les marchés d'exportation.

Inefficacité des procédés de production et de la gestion logistique. Plusieurs compagnies chinoises ont opéré de manière inefficace mais s'en sont longtemps tirées avec de bonnes marges grâce à un marché extrêmement favorable. Un marché plus resserré coupe dans les bénéfices excessifs, et les fabricants les moins efficaces et les moins productifs souffrent du manque d'investissement, de procédés de fabrication périmés, et des coûts accrus de transport. Les compagnies doivent investir pour accroître la qualité, améliorer l'efficacité et l'utilisation de la matière première, et accroître la productivité. Toutefois il s'avère que toutes les compagnies ne survivront pas à long terme.

Pénurie d'approvisionnement en bois. Les pénuries de bois se sont amplifiées en Chine sous l'effet de la demande accrue dans d'autres pays asiatiques, des interdictions d'extractions dans les forêts naturelles de Chine, de dommages graves dus à la neige dans de grands périmètres forestiers de

Chine début 2008, et de la hausse des taxes russes à l'exportation de bois rond. Ces facteurs ont fait monter les prix des bois ronds en Chine jusqu'à des niveaux records, car les secteurs des pâtes, des panneaux, des parquets et des sciages sont en concurrence pour la même matière première. Les prix élevés des matières premières se sont combinés à la hausse d'autres coûts de production.

Carences dans le marketing et la conception. L'originalité et l'image de marque sont peu recherchées, et beaucoup de fabricants ne produisent des meubles que pour d'autres enseignes; cela fait que ce sont d'autres acteurs du marché qui capturent les plus gros bénéfices et que les fournisseurs peuvent devenir interchangeable. Comme les fabricants sont petits, ils ne possèdent pas forcément les ressources ou les savoir-faire pour renforcer de manière significative leur propre marque. La conception et la R-D ne sont pas menées à grande échelle; au contraire, les fabricants se concentrent volontiers sur l'imitation des modèles d'autres entreprises. En outre les fabricants ne maîtrisent pas leurs canaux de distribution, ni même ne savent comment ils opèrent, mais dépendent entièrement d'agents ou d'un unique gros acheteur.

Beaucoup de ces entreprises chinoises ont déjà fait faillite, et certaines se relocalisent dans des régions géographiques plus propices, en Chine ou dans les pays voisins. Bien des coûts de production sont inférieurs et les matières premières sont plus facilement disponibles ailleurs qu'en Chine méridionale, où l'industrie est actuellement concentrée. Cette situation difficile conduira à la fermeture des entreprises les moins dynamiques et à la consolidation en profondeur des entreprises restantes dans les prochaines années. Les grands fabricants internationaux de meubles implantés en Chine, dont 60 % ont des liens avec les États-Unis, n'ont pas un rôle neutre dans la crise, mais ils ont établi leurs opérations sur une base plus saine que beaucoup d'entreprises locales plus petites.

11.2.1.3 La Conférence mondiale du meuble

À mesure que la production de meubles se déplace vers les économies émergentes, les craintes de pertes pour l'industrie manufacturière et de la disparition de postes de travail envahissent les pays de la région de la CEE. La fabrication de meubles en tant qu'élément constitutif de l'industrie de transformation du bois est un facteur important dans

les économies locales, souvent excentrées et implantées dans des régions peu industrialisées.

Les efforts consentis pour renforcer la coopération ont produit quelques avancées importantes, et aucune nouvelle mesure de politique commerciale n'a été prise. Au deuxième Congrès mondial du meuble, en septembre 2007 à Shanghai, deux organisations non gouvernementales internationales et 17 organismes nationaux représentant les fabricants de meubles de leurs régions ou pays respectifs ont signé l'acte fondateur de la Confédération mondiale du meuble (WFC) (WFC, 2007). L'objectif de la Confédération est le suivant:

- Promouvoir les intérêts de l'industrie du meuble dans le monde entier;
- Éliminer toutes les entraves au commerce des meubles et des matières entrant dans leur production;
- Promouvoir la coopération entre organismes sectoriels et entreprises du meuble dans le monde entier;
- Promouvoir la création d'organismes régionaux internationaux de fabricants de meubles;
- Organiser un congrès mondial annuel du meuble.

Pour la première fois les fabricants de produits ouvrés en bois de la région de la CEE ont ainsi établi une coopération formelle avec les associations chinoises et d'autres organismes asiatiques pour protéger conjointement les intérêts de tous les pays membres. En outre, la Confédération a fermement pris position pour défendre les droits de propriété intellectuelle de ses membres. Les organismes membres des différentes régions géographiques promettent de respecter, de reconnaître et de s'abstenir d'interférer avec les droits de propriété intellectuelle de toute entreprise affiliée, directement ou indirectement, à la Confédération, et de s'obliger à une concurrence loyale (WFC, 2007). Le prochain Congrès sera organisé en novembre 2008 en Fédération de Russie.

La Commission européenne a proposé un nouveau dispositif de désignation de la provenance, limité à certains produits de consommation tels que les meubles. Mais la Fédération européenne des détaillants de meubles (FENA), qui représente les entreprises intervenant dans le commerce des meubles en Europe, a fermement pris position contre le dispositif proposé concernant les meubles vendus en Europe. Selon la FENA, la mention de l'origine n'améliorerait pas les niveaux de protection des consommateurs ou la sécurité du produit, mais serait un outil coûteux et confus au service du protectionnisme. La Fédération craint que des importations concurrentielles, principalement en provenance d'Asie, puissent faire l'objet de discriminations en raison du pays d'origine désigné dans la mention «Made in...». La FENA a critiqué la mention de l'origine comme contrevenant aux règles de l'OMC, puisqu'elle pourrait constituer un nouvel obstacle non tarifaire au commerce. Comme il était signalé dans la *Revue* de l'an dernier, les normes techniques et les exigences resserrées de l'UE pour les produits importés, y compris les meubles, peuvent également être perçues comme une autre stratégie permettant de contrôler les importations toujours croissantes d'Asie.

11.2.2 Marchés des ouvrages de menuiserie et de charpente pour la construction et des bois profilés

11.2.2.1 Marchés d'importation

Les marchés des ouvrages de menuiserie et de charpente pour la construction aux États-Unis ont connu une baisse significative par rapport aux années précédentes. Le ralentissement dans le secteur du logement est la principale raison de la faiblesse des importations, et apparemment le secteur de la rénovation n'a pas pu résorber le déficit de la demande. Les importations des États-Unis de ces ouvrages et bois profilés ont baissé de 18 %, tandis que les importations allemandes demeuraient relativement constantes. Les marchés d'importation français sont restés en croissance rapide (21 %), et les importations du Royaume-Uni se sont développées de 17 %, traduisant le dynamisme relativement fort de la construction résidentielle en Europe. Le marché d'importation japonais a progressé de 5 %.

TABLEAU 11.2.2

Importations d'ouvrages de menuiserie et de pièces de charpente pour construction des cinq principaux pays importateurs, 2006-2007
(parts de marché en pourcentage et valeur en dollars des États-Unis)

Régions exportatrices	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Asie	15,8	18,2	10,1	11,9	10,9	14,5	23,8	26,2	56,6	54,2
Amérique du Nord	63,3	60,8	0,3	0,5	1,4	1,4	9,2	7,7	5,7	4,5
Europe	6,1	4,5	88,4	85,7	82,6	78,0	57,4	58,8	32,0	35,9
Amérique latine	14,1	16,2	0,3	0,1	4,9	5,8	6,0	4,7	0,1	0,2
Autres régions	0,7	0,4	0,8	1,8	0,3	0,4	3,7	2,7	5,6	5,3
<i>Importations totales, en milliards de dollars</i>	2,8	2,4	0,9	0,9	0,4	0,5	0,8	0,9	0,9	0,9

Sources: Eurostat, statistiques commerciales du Japon fournies par le Ministère du commerce et des douanes, International Trade Administration (ITA), Sous-Secrétaire au commerce international du Gouvernement des États-Unis, USDA Foreign Agricultural Service, 2008.

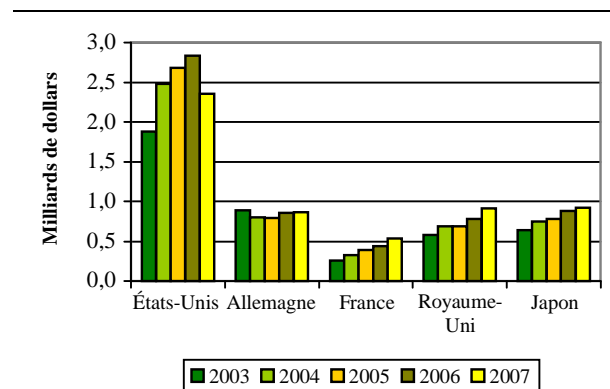
Les importations de provenance latino-américaine et asiatique ont gagné des parts de marché aux États-Unis, mais exprimées en dollars elles ont diminué; le Canada reste en tête des fournisseurs pour ce qui est des importations des États-Unis. Les importations en provenance du Canada et d'Europe ont diminué au fil des années, tandis que les régions de fabrication à bas coût continuent d'accroître leurs parts de marché. La France et l'Allemagne restent pilotées par le commerce intra-européen, tandis que le marché du Royaume-Uni s'ouvre davantage au commerce avec l'outre-mer. Au Royaume-Uni, plus de 25 % des importations proviennent de la région asiatique, alors qu'en Allemagne et en France la part des importations asiatiques n'est que de 10 à 15 %. C'est là une tendance bien visible depuis plusieurs années (tableau 11.2.2 et graphique 11.2.2).

Certains fabricants latino-américains intensifient leur effort de vente en Europe pour parer à la dépression des marchés d'exportation vers l'Amérique du Nord, à la dépréciation du dollar des États-Unis et aux taux de change attrayants entre l'euro et les monnaies locales. Les producteurs qui s'approvisionnent auprès des plantations de l'hémisphère austral ont des avantages concurrentiels significatifs, par exemple du fait que le bois provient le plus souvent des propres plantations de l'entreprise pour un coût raisonnable, et que beaucoup ont récemment investi dans de nouvelles machines. Les hausses de certains coûts de production ne les affectent pas directement, bien qu'ils n'échappent pas à la hausse des cours du pétrole et de l'énergie. Quand les marchés reprendront, en particulier aux États-Unis, les

exportations des producteurs latino-américains pourraient croître rapidement.

GRAPHIQUE 11.2.2

Importations d'ouvrages de menuiserie et de charpente des cinq principaux pays importateurs, 2003-2007



Sources: Eurostat, Ministère japonais du commerce et des douanes, Service agricole étranger de l'USDA et Administration du commerce international des États-Unis, 2008.

Les marchés des bois profilés ont subi un revers significatif en valeur commerciale, mais l'évolution a été différente en Europe et aux États-Unis. Les importations des États-Unis ont baissé de 28 %, tandis que les importations allemandes n'ont reculé que de 4 %. Les importations de la France se sont développées rapidement, de 33 %, et les importations du Royaume-Uni ont progressé d'environ 15 %. Les marchés d'importation japonais sont restés stables du fait de la médiocre croissance de la construction de logements (graphique 11.2.3 et tableau 11.2.3).

TABLEAU 11.2.3

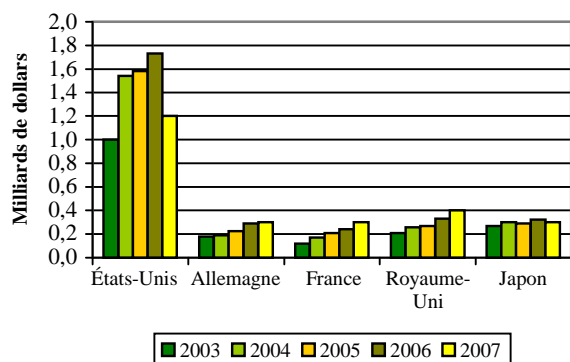
Importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2006-2007
(parts de marché en pourcentage et valeur en dollars des États-Unis)

Régions exportatrices	États-Unis		Allemagne		France		Royaume-Uni		Japon	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Asie	27,5	30,5	17,7	21,7	15,3	15,2	46,0	52,9	77,3	77,1
Amérique du Nord	17,8	14,6	1,2	1,7	0,5	0,7	5,3	5,6	7,1	5,8
Europe	2,9	3,4	77,4	70,3	61,3	54,9	46,0	39,2	11,0	12,0
Amérique latine	49,7	47,8	2,2	3,7	21,2	27,9	2,2	1,7	3,5	3,7
Autres régions	2,1	3,7	1,6	2,7	1,7	1,3	0,5	0,5	1,1	1,3
<i>Importations totales, en milliards de dollars</i>	1,7	1,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3

Sources: Eurostat, statistiques commerciales du Japon fournies par le Ministère du commerce et des douanes, International Trade Administration (ITA), Sous-Secrétaire au commerce international du Gouvernement des États-Unis, USDA Foreign Agricultural Service, 2008.

GRAPHIQUE 11.2.3

Importations de bois profilés des cinq principaux pays importateurs, 2003-2007



Sources: Eurostat, Ministère japonais du commerce et des douanes, Service agricole étranger de l'USDA et Administration du commerce international des États-Unis, 2008.

En 2006, les exportateurs latino-américains ont fourni 50 % du total des importations de bois profilés des États-Unis, et en 2007 ce pourcentage a légèrement baissé. La majeure partie des exportations des compagnies brésiliennes et chiliennes consistent en moulures de résineux, et une partie de cette production a dû être réduite sous l'effet de la récession dans le secteur du logement. Les usines pourront redémarrer rapidement si le marché se rétablit bientôt, mais une récession plus longue contraindrait à des fermetures permanentes. Les machines sont relativement modernes et les usines doivent supporter de lourdes charges pour les capacités non utilisées. Les exportations canadiennes vers les États-Unis ont elles aussi perdu une certaine part de marché, tandis que les

exportations asiatiques vers les États-Unis se développaient modérément. Les coûts du bois accrus, y compris les taxes russes sur le bois rond qui affectent principalement le secteur des moulures de résineux, s'ajoutent à la hausse des autres coûts dans la région asiatique. En valeur, les importateurs asiatiques ont perdu des parts de marché à hauteur de 100 millions de dollars en 2007.

Sur les marchés européens, les exportateurs latino-américains ont pu accroître leur part sur les marchés français, alors qu'en Allemagne et au Royaume-Uni, leur part de marché a diminué. Pour les exportateurs asiatiques, le marché du Royaume-Uni a été un succès puisqu'ils y dépassent maintenant 50 % du total des importations de bois profilés. Les échanges intra-européens ont perdu des parts de marché dans tous les pays d'Europe, à l'exception de l'Allemagne et de la France, où ils dominent encore.

11.2.2.2 Perspectives des marchés

Les consommateurs sont devenus prudents de leurs dépenses, et ont même remis à plus tard des interventions nécessaires d'entretien dans leurs logements. Les propriétaires immobiliers aux États-Unis avaient l'habitude de financer la rénovation et la transformation avec des prêts pour résidence secondaire, en se fiant à la hausse des prix des logements. Or en 2008, avec la crise de l'immobilier et l'explosion des remboursements hypothécaires, une grande partie de l'activité de rénovation se trouve suspendue. Comme les prix des logements n'augmentent pas, mais au contraire baissent, dans beaucoup de régions les gens ne

veulent pas investir plus dans leurs maisons à l'heure actuelle puisque la valeur ajoutée par les travaux ne serait pas garantie dans le cas où ils devraient réaliser le bien. Toutefois quand le crédit retrouvera la normalité et que les gens y auront plus facilement accès, il est possible que la demande de bois profilés et d'ouvrages de menuiserie et de charpente pour la construction reprenne, avant même que les mises en chantier ne commencent à se rétablir. Avec une demande latente de rénovation et de transformation, les fournisseurs comptent pouvoir satisfaire une demande revigorée quand la confiance des consommateurs reviendra.

Les besoins de logements neufs, et donc la demande de bois profilés et d'ouvrages de bois, n'ont pas disparu; au contraire, les prévisions de demande sont positives pour ces produits. L'offre de bois sur les marchés émergents, en particulier en Asie, est plus tendue que jamais, et avec une demande en croissance rapide sur les marchés d'Asie, il demeurera incertain que les importations vers la région de la CEE puissent renouer avec des niveaux records. Les producteurs latino-américains, en revanche, connaissent une situation bien différente puisque la matière première est abondante et la demande locale modérée. Le fait apparaît déjà dans les statistiques commerciales, les producteurs asiatiques perdant des parts au profit des producteurs latino-américains sur certains marchés. Il importe de noter que les préférences du consommateur varient entre feuillus et résineux, et que le prix demeure un facteur déterminant pour les consommateurs. Toutefois l'utilisation de bois a beaucoup d'avantages au regard d'autres matériaux, et le bois provenant de plantations est habituellement perçu comme plus «durable» que les bois tropicaux tirés de la forêt naturelle. Les nouvelles initiatives d'achats verts contribueront à promouvoir encore les produits bois, et leur commerce est promis à s'accroître.

11.3 Orientations des marchés des produits bois de haute technologie en Amérique du Nord

11.3.1 Introduction

Sont désignés comme produits bois de haute technologie, aux fins du présent chapitre, les ouvrages en bois lamellé-collé et les poutres de lamellé-collé, les poutres en I (également appelés poutrelles-I) et les ouvrages en lamibois (LVL).

Chacun de ces trois types de produits est tributaire à plus de 60 % de la construction résidentielle en neuf. Les autres marchés sont ceux de la construction de bâtiments non résidentiels, comme les écoles et les locaux commerciaux, et de la rénovation et de la transformation. Si le marché de la transformation a manifesté une certaine paresse en 2007, le marché de la construction non résidentielle a continué de croître. Le marché du logement aux États-Unis reste en récession en 2008. Après avoir atteint un pic en 2005, avec 2,1 millions de mises en chantier de maisons unifamiliales ou plurifamiliales, et après une contraction de 13 % en 2006, seulement 1,35 million de constructions nouvelles ont été mises en chantier en 2007, soit un recul de 36 % par rapport à 2005. Les perspectives pour 2008 indiquent seulement 0,95 million de mises en chantier, soit un recul de 30 % par rapport à 2007. La plupart des problèmes du secteur de la construction aux États-Unis sont confinés au logement unifamilial, segment qui utilise le plus gros volume de produits bois usinés par comparaison avec le logement plurifamilial. Au-delà de 2008, la plupart des économistes sont pessimistes quant à un retournement rapide de situation. Le parc d'inventus demeure pléthorique, et le secteur du logement des États-Unis pourrait rester en récession jusqu'à la fin de 2009.

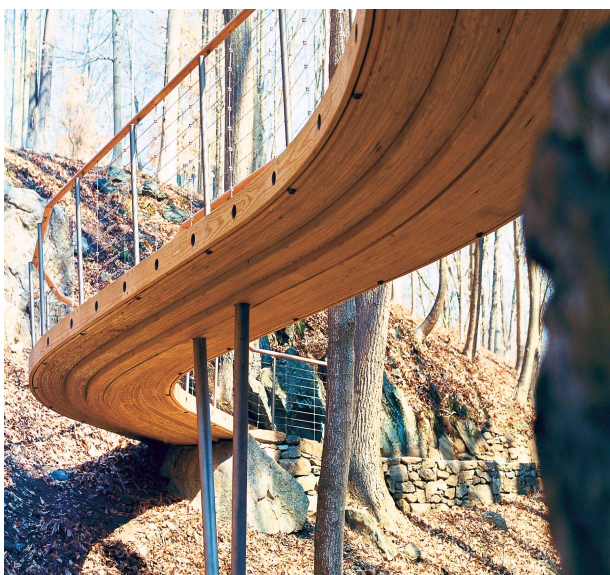


Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

Toutes les principales associations professionnelles de la filière en bois en Amérique du Nord, ainsi que les organismes de recherche et les organes gouvernementaux mettent en œuvre une initiative appelée WoodWorks. Il s'agit d'une importante campagne de promotion qui vise à renforcer l'utilisation de produits dérivés du bois dans les structures non résidentielles, marché qui était traditionnellement dominé par le béton et l'acier. L'utilisation de produits bois de haute technologie permet d'économiser les ressources pour obtenir des produits structurels à haut rendement,

bien adaptés au mouvement en faveur de la construction verte. On escompte que les produits bois usinés tirent bénéfice de la campagne WoodWorks, qui cherche à éveiller architectes, ingénieurs et entrepreneurs aux mérites du bois, y compris les nouveaux produits bois de haute technologie.

Qu'ils soient utilisés pour la construction de bâtiments ou comme éléments de produits manufacturés, les produits bois de haute technologie ont des émissions de formaldéhyde ultrabasses, et de ce fait contribuent à la propreté de l'air et à la qualité de l'environnement. De manière générale les produits bois de haute technologie absorbent moins de ressources forestières pour fabriquer des produits structuraux de haute valeur, de portée plus longue, avec moins de pièces pour supporter les mêmes charges que les sciages. Ces avantages sont de mieux en mieux reconnus par le mouvement pour la construction verte en Amérique du Nord.



Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

L'ampleur du revers essuyé par ces produits de haute technologie apparaît bien dans l'analyse qui suit, basée sur les données nord-américaines, qui sont les seules à être aisément disponibles et fiables pour la région de la CEE. Principalement en raison de la prédominance de la construction résidentielle à ossature bois en Amérique du Nord, la majeure partie de la production de produits bois de haute technologie y est concentrée. Au regard du commerce entre les États-Unis et le Canada, les exportations et les importations d'outre-mer de

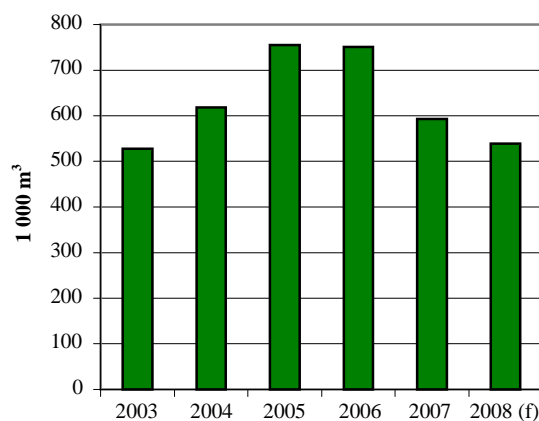
l'Amérique du Nord sont faibles. Il n'existe hélas pas encore de système de classification tarifaire harmonisée pour les produits bois de haute technologie, d'où le manque de statistiques internationales.

11.3.2 Bois lamellé-collé

La demande globale de bois lamellé-collé a souffert de la baisse d'activité dans le secteur de la construction de maisons individuelles. Heureusement, environ un tiers de la demande provient du secteur de la construction non résidentielle, qui a gardé sa vigueur (graphique 11.3.1 et tableau 11.3.1). Aux États-Unis, l'utilisation résidentielle de lamellé-collé a diminué de 32 % en 2007, tandis que les utilisations non résidentielles ont augmenté de 2 %. On s'attend à ce que la demande de poutres pour la construction non résidentielle augmente de 4 % en 2008, et que l'utilisation dans la construction résidentielle diminue encore de 19 %. Au Canada, on prévoit que la demande intérieure baissera sous l'effet du ralentissement du marché du logement, et que les exportations vers les États-Unis baisseront aussi. Globalement, la production nord-américaine de lamellé-collé devrait baisser en 2008 de 9 %, pour passer à 538 500 m³.

GRAPHIQUE 11.3.1

Production de lamellé-collé en Amérique du Nord, 2003-2008



Note: f = prévision. Facteur de conversion: 650 pieds planches par m³.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

TABLEAU 11.3.1

Consommation, production et commerce de lamellé-collé en Amérique du Nord, 2006-2008
(1 000 m³)

	2006	2007	2008(f)	Variation en % 2006-2008
États-Unis				
Consommation				
Logements	495,4	335,4	270,8	-45 %
Bâtiments non résidentiels	195,4	200,0	207,7	6 %
Autres	26,2	21,5	23,1	-12 %
Total	716,9	556,9	501,5	-30 %
Exportations	1,5	1,5	4,6	200 %
Importations	9,2	7,7	4,6	-50 %
Production	709,2	550,8	501,5	-29 %
Canada				
Consommation	26,2	27,7	24,6	-6 %
Exportations	15,4	13,8	12,3	-20 %
Production	41,5	41,5	36,9	-11 %
Production totale, Amérique du Nord	750,8	592,3	538,5	-28 %

Notes: f = prévision. Coefficient de conversion: 650 pieds planches par m³.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

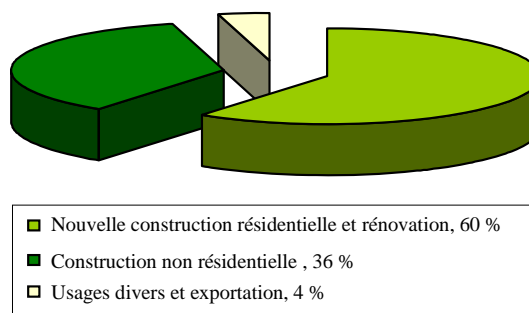
11.3.3 Poutres en I

Les poutres en I sont utilisées à près de 80 % dans la construction de logements neufs, et pour l'essentiel dans le secteur des grandes maisons unifamiliales. Les enquêtes auprès des constructeurs indiquent que la part des poutres en I pour la réalisation de planchers surélevés en bois (non compris les planchers béton) a atteint son plus haut niveau en 2006, après plusieurs années de croissance (graphique 11.3.3). Par exemple la part de marché des poutres en I était de seulement 16 % en 1992, mais de 31 % dès 1998. Dans cette période, les constructeurs qui s'intéressaient aux nouvelles technologies sont rapidement passés des sciages aux poutres en I. Les enquêtes montrent aussi qu'après avoir atteint une part de marché de 41 % en 2001, la situation n'a plus guère changé. Cela peut tenir à la concurrence d'autres matériaux. En 2006, les matériaux concurrents de la poutre en I étaient les sciages, avec 34,7 %; les panneaux sur chant sertis dans des sciages de faible section et contreventés par des sections de bois ou des agrafes métalliques, avec 18,3 %; et divers produits en acier ou autres, avec 1,5 % du marché des poutrelles de

structure pour plancher. Pour 2008, on escompte que les sciages et les panneaux sertis gagnent des parts de marché, parce qu'ils ont également été affectés par la crise de la construction et que les prix en sont bas. Les poutres en I offrent toujours toutes les excellentes qualités d'un produit bois usiné; mais les fournisseurs de sciages et de panneaux sertis offrent également d'excellents produits pour les systèmes de planchers. Des usines de poutres en I sont implantées dans toutes les régions forestières d'Amérique du Nord, et utilisent une grande variété d'essences de forêts aménagées, ce qui élargit la base de ressources forestières. Les poutres en I offrent également l'avantage d'être livrées à la longueur demandée sur les plans de montage, ce qui réduit les chutes et les déchets sur chantier.

GRAPHIQUE 11.3.2

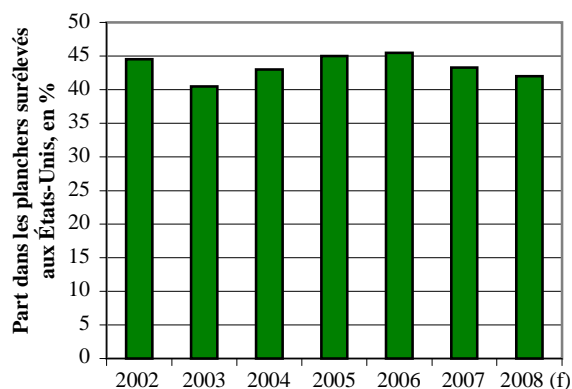
Applications nord-américaines du lamellé-collé, 2007



Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

GRAPHIQUE 11.3.3

Part de marché des poutres en I aux États-Unis, 2002-2007



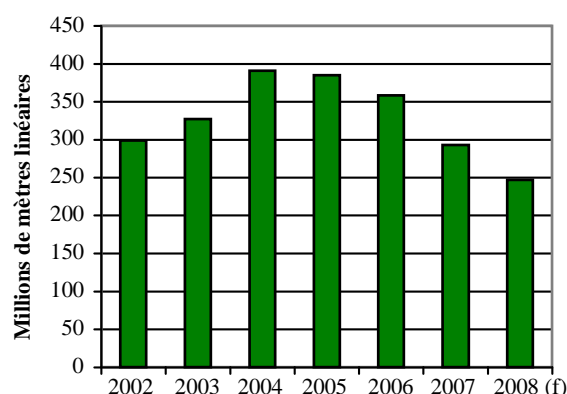
Note: Part de marché des poutres bois en I en pourcentage des surfaces totales de planchers surélevés, maisons unifamiliales.

Sources: Enquêtes NAHB auprès des constructeurs, prévisions APA, 2008.

La demande et la production de poutres en I résultent principalement d'une combinaison de la part de marché et des mises en chantier. Les années 2004 et 2005 ont vu les niveaux les plus hauts de la demande de poutres en I, qui ont représenté la pleine capacité pratique des usines de fabrication à cette époque (graphique 11.3.4 et tableau 11.3.2). Mais en raison de la crise du secteur du logement, la production en 2008 pourrait être inférieure de 37 % au pic de 2004.

GRAPHIQUE 11.3.4

Production de poutres bois en I en Amérique du Nord, 2002-2008



Notes: f = prévision. Facteur de conversion: 3,28 pieds par mètre linéaire.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

TABLEAU 11.3.2

Consommation et production de poutres bois en I en Amérique du Nord, 2006-2008 (en millions de mètres linéaires)

	2006	2007	2008(f)	Variation en % 2006-2008
États-Unis				
Demande				
Logements neufs	254,3	178,4	125,0	-51 %
Bâtiments non résidentiels, autres	71,6	74,7	77,7	9 %
Total, marché intérieur	325,9	253,0	202,7	-38 %
Production	245,1	200,0	167,7	-32 %
Canada				
Demande	41,2	42,7	42,7	4 %
Production	113,4	92,7	79,3	-30 %
Production totale, Amérique du Nord	358,5	292,7	247,0	-31 %

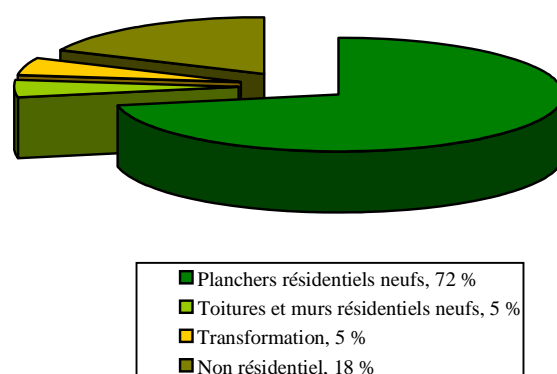
Notes: f = prévision. Facteur de conversion: 3,28 pieds par mètre linéaire.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

La plupart des poutres en I, plus précisément 72 %, sont utilisées pour réaliser les structures porteuses de planchers dans les nouvelles constructions résidentielles (graphique 11.3.5). Cinq pour cent sont utilisées pour construire des murs épais et rectilignes et des solives de toiture. Par ailleurs 5 % sont utilisées en rénovation ou transformation, et 18 % dans la construction de bâtiments non résidentiels.

GRAPHIQUE 11.3.5

Utilisations finales des poutres en I en Amérique du Nord, 2006



Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

11.3.4 Lamibois

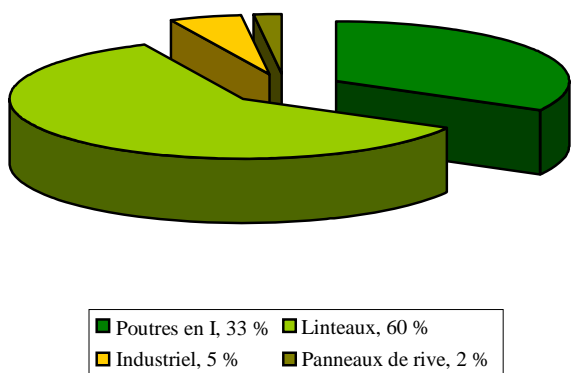
Environ 80 % du lamibois est utilisé dans la construction de maisons neuves. La fabrication de poutres en I (ailes ou membrures de sertissage) en absorbe environ un tiers. Soixante pour cent servent à réaliser des poutres de forte résistance et aussi des linteaux pour portes et fenêtres (graphique 11.3.6). Les utilisations industrielles – planches d'échafaudage et pièces d'ameublement – en absorbent 5 %, et 2 % servent en panneaux de rive, posés au pourtour d'un système de plancher sur poutres en I pour assurer le support en tête de poutre et répartir les charges sur les parois. La production de lamibois a culminé en 2005, avec le marché du logement aux États-Unis, à 2,6 millions de m³ (graphique 11.3.7). On compte que la production a diminué de 4 % en 2006, de 15 % en 2007 et baissera encore de 12 % en 2008 (tableau 11.3.3).

Le lamibois est bien accepté pour la réalisation de poutrelles et de linteaux, et la croissance devrait revenir quand reprendra le marché du logement. Comme d'autres produits bois usinés, le lamibois se prête à être utilisé en grandes longueurs pour

couvrir des portées plus grandes avec moins de pièces porteuses et supporter les mêmes charges que d'autres produits bois classiques. Au cours de la décennie passée, le lamibois s'est vu substituer dans une certaine proportion des sciages pour constituer les membrures de sertissage dans les poutres en I, et il compte maintenant pour 59 % dans les garnitures de poutres en I. Ce recul est dû à la construction d'usines de fabrication de poutres en I au Canada, à proximité de ressources de haute qualité en sapin noir, qui peut remplacer le lamibois pour les garnitures de sertissage. Dans l'avenir immédiat, on escompte que le lamibois conserve sa part actuelle de marché pour ces membrures.

GRAPHIQUE 11.3.6

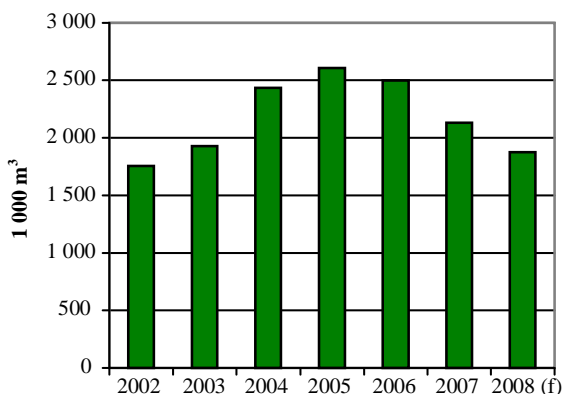
Utilisations finales du lamibois en Amérique du Nord, 2006



Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

GRAPHIQUE 11.3.7

Production de lamibois (LVL) en Amérique du Nord, 2002-2008



Notes: f = prévision. Facteur de conversion: 35,315 pieds cubes par m³.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

TABLEAU 11.3.3

Consommation et production de LVL en Amérique du Nord, 2006-2008 (1 000 m³)

	2006	2007	2008(f)	Variation en % 2006-2008
Demande				
Ailes de poutres en I	897,7	722,1	657,0	-27 %
Poutres, linteaux, autres	1 599,9	1 407,4	1 217,7	-24 %
Demande totale	2 497,6	2 129,5	1 874,6	-25 %
Production totale				
États-Unis	2 268,2	1 917,1	1 704,7	-25 %
Canada	229,4	212,4	169,9	-26 %

Notes: f = prévision. Coefficient de conversion: 35,315 pieds cubes par m³.

Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.



Source: APA – The Engineered Wood Association, 2008.

Outre les produits dérivés usinés examinés dans le présent chapitre, il existe d'autres produits composites de structure dérivés du bois et fabriqués en Amérique du Nord, notamment les bois lamellés (PSL), les bois stratifiés de rive (LSL) et les profils de fibres orientées (OSL). Chacun de ces produits est réalisé à partir de lamelles de bois de longueurs et de largeurs variables pour obtenir différentes caractéristiques de résistance et de rigidité. Les PSL et LSL sont fabriqués depuis plusieurs années principalement par une compagnie, et les volumes de production sont relativement faibles par rapport aux autres produits bois usinés. En 2008, au moins une nouvelle usine commencera à fabriquer des OSL. Selon le produit, les utilisations de ces produits bois peuvent inclure poutres, linteaux, membrures de poutres en I, panneaux de rive ou profils d'ossature porteuse. Quand la production en augmentera, des informations plus détaillées sur ces produits lamellés seront rapportées sous ce chapitre.

11.4 Références

American Home Furnishings Alliance. 2008. Spring 2008 High Point Market Coverage. Disponible à: www.ahfnews.com.

APA – The Engineered Wood Association. 2008. Structural Panel and Engineered Wood Yearbook. APA Economics Report E174. Disponible à: <http://www.apawood.org>.

China Wood Monthly. Market Report. 2008. Disponible à: www.chinawood.net.

CSIL Milano, *World Furniture Outlook 2008*. Disponible à: www.csilmilano.com.

Eurostat. 2008. External Trade. Disponible à: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.

International Trade Administration. 2008. Office of Trade and Industry Information. Disponible à: <http://www.dataweb.usitc.gov>.

OIBT MIS. Organisation internationale des bois tropicaux, Service d'information sur le marché, 2008. Disponible à: www.itto.or.jp.

Trade Statistics of Japan, Ministry of Finance and Customs. Japan Imports of Commodity by Country. Disponible à: http://www.customs.go.jp/toukei/info/index_e.htm.

USDA Foreign Agricultural Service. 2008. Disponible à: <http://www.fas.usda.gov>.

World Furniture Confederation, 2008. Disponible à: <http://www.worldfurnitureconfederation.org>.

Chapitre 12

Les prix records de 2007 chutent avec la demande en 2008: Tendances des marchés des bois tropicaux, 2006-2008⁸²

Faits saillants

- La production de grumes tropicales dans les pays membres de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) diminue progressivement depuis 2004, et elle est descendue à 126,2 millions de m³ en 2007, principalement sous l'effet de la disponibilité réduite de ressources et des sanctions frappant les abattages illicites, en particulier en Indonésie, qui ont réduit l'offre de grumes tropicales pour les secteurs des sciages et des contreplaqués.
- Comptant pour la moitié des importations de grumes des membres de l'OIBT en 2007, la Chine continue de dominer les importations de grumes et de sciages tropicaux, qui sont soutenues par une croissance économique forte et continue, et par des exportations vigoureuses de produits bois de transformation secondaire.
- Les exportations de contreplaqués tropicaux de la Chine ont fait l'objet, en 2007, d'enquêtes par la Commission du commerce international des États-Unis pour déterminer la légalité des approvisionnements, tandis que dans l'UE les importateurs prenaient des mesures pour appliquer les droits antidumping frappant le contreplaqué d'okoumé à d'autres contreplaqués tropicaux à faces en bois rouge.
- Les perspectives à moyen terme pour les marchés des contreplaqués et des sciages tropicaux sont influencées par des facteurs déterminés par la demande, et en particulier par une demande en baisse dans les secteurs de la construction au Japon et aux États-Unis.
- Les initiatives de construction verte pourraient donner lieu à des incertitudes chez les fournisseurs de bois tropicaux, qui sont préoccupés par leur propre capacité de faire face à la prolifération des normes environnementales et aux politiques d'approvisionnement sur les marchés nord-américains et européens.
- Les prix de certains produits bois tropicaux ont atteint des sommets en 2007 sous l'effet d'une plus grande demande et de la pénurie de l'offre de certaines essences, aggravée par des restrictions à l'exportation, ainsi que par des taux de fret et de taxation en hausse; mais la demande faible a une incidence sur les prix en 2008.
- L'UE a continué de travailler avec beaucoup de pays, dans le cadre de l'Initiative relative à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux, pour élaborer des accords volontaires de partenariat selon lesquels les pays partenaires seraient liés par des conditions strictes de délivrance de licences.
- Malgré les engagements de plusieurs pays importateurs à acheter des produits licites et certifiés, les pays tropicaux ne comptent qu'environ 6 % des forêts certifiées dans le monde.
- Les différences entre les politiques d'achats publics génèrent des incertitudes pour les fournisseurs de bois tropicaux, qui demandent une approche commune des normes relatives à la légalité de la provenance, à la conformité aux textes et à la vérification.

⁸² Par M^{me} Frances Maplesden, et MM. Steven E. Johnson et Jean-Christophe Claudon (Organisation internationale des bois tropicaux).

Introduction du secrétariat

La Section du bois de la CEE/FAO se félicite de la poursuite de sa collaboration avec les collègues de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Le présent chapitre est fondé sur leur *Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois 2007* et sur les rapports bimensuels du *Service d'information sur le marché* (MIS). Nous remercions M^{me} Frances Maplesden⁸³, la nouvelle statisticienne de l'OIBT, qui a pris la responsabilité de la rédaction du présent chapitre. Elle a été épaulée par M. Steven Johnson⁸⁴, Directeur de la communication, auteur du précédent chapitre. Les statistiques ont été établies par M. Jean-Christophe Claudon⁸⁵, assistant de statistique.

Nous recueillons les données statistiques par le biais du Questionnaire conjoint CEE/FAO/Eurostat sur le secteur forestier. Il est à noter qu'une partie de la terminologie employée dans le présent chapitre diffère quelque peu de celle utilisée dans la *Revue*.



Source: Adrian Whiteman, 2007.

⁸³ M^{me} Frances Maplesden, statisticienne, Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama 220-0012 (Japon). Téléphone: +81 45 223 1110, télécopie: +81 45 223 1111, site Web: www.itto.or.jp, courriel: itto@itto.or.jp.

⁸⁴ M. Steven E. Johnson (responsable de la communication), mêmes coordonnées.

⁸⁵ M. Jean-Christophe Claudon (assistant de statistique), mêmes coordonnées.

12.1 Introduction et évolution des marchés des bois tropicaux

Le présent chapitre examine la situation du marché des bois tropicaux, en se concentrant sur les grumes, les sciages et les contreplaqués. L'année de référence pour l'analyse est 2006, parce que les données relatives à la production et au commerce des bois tropicaux après 2006 sont en général indisponibles ou trop entachées d'incertitude. Dans toute la mesure possible, les informations pour 2007 et le premier trimestre 2008 ont aussi été incluses. L'OIBT compte 60 pays membres, qui se ventilent en 33 pays producteurs et 27 pays consommateurs (non tropicaux), qui représentent ensemble 95 % du total du commerce des bois tropicaux et plus de 80 % de la superficie forestière tropicale. La Pologne a adhéré à l'OIBT en 2007. La liste des membres est disponible sur le site www.itto.or.jp.

Pour une analyse complète des tendances de la production, de la consommation et du commerce des produits bois tropicaux, de base et secondaires, au regard des tendances mondiales en ce qui se rapporte au bois, le lecteur voudra bien se reporter à l'*Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois 2007*, de l'OIBT, disponible sur www.itto.or.jp.

En 2007 et 2008, un certain nombre de faits nouveaux sont apparus comme susceptibles d'affecter les marchés des bois tropicaux dans un avenir proche. L'UE a continué de travailler avec certains pays producteurs membres de l'OIBT dans le cadre de l'Initiative relative à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) pour développer les accords volontaires de partenariat, dans lesquels les partenaires seraient assujettis à des conditions strictes de licence. Le Ghana, l'Indonésie, la Malaisie et le Cameroun sont actuellement engagés dans des négociations formelles, et la République centrafricaine, le Congo, le Libéria et le Gabon sont susceptibles de lancer des négociations officielles. Dans plusieurs pays d'importation, les organes publics d'achat sont liés par des engagements à n'acheter que des produits légaux obtenus de manière durable, ce qui crée une demande de produits certifiés. Les pays producteurs de l'OIBT sont sous-représentés dans l'approvisionnement en produits bois certifiés, seulement environ 6 % des forêts certifiées au monde se trouvant dans les pays en développement (OIBT, 2006). Les politiques d'achats publics varient fortement en termes

d'exigences, le bois pouvant être «de légalité vérifiée» ou de «durabilité vérifiée», tandis que les conditions de certification varient elles aussi. Cette situation est source d'incertitudes pour les producteurs de bois tropicaux, et elle rend nécessaire une approche commune concernant les normes en matière d'origine légale et de conformité légale, ainsi que de procédures de vérification. Les initiatives de «construction verte» génèrent également une incertitude commerciale pour les fournisseurs de bois tropicaux, qui s'inquiètent de leur capacité de répondre aux caractéristiques de labellisation verte des produits destinés à la construction.

En 2007 et 2008, l'importance des forêts tropicales et de leur gestion durable pour une atténuation des effets des changements climatiques a été proclamée dans les instances internationales. La treizième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques s'est accordée pour signer la «feuille de route de Bali», qui devrait conduire après 2012 à un accord international sur les changements climatiques. Elle met l'accent sur l'importance de la définition de politiques et d'incitations conduisant à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) et sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des puits forestiers à carbone dans l'atténuation des changements climatiques.

Une réunion internationale d'experts de l'OIBT, tenue en mai 2008, a examiné le potentiel offert par la gestion durable des forêts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, et a exploré le potentiel des dispositifs REDD existants et possibles, ainsi que la nécessité d'adapter le secteur forestier aux changements climatiques. Les résultats en sont disponibles sur le site www.itto.or.jp. Bien qu'il y ait actuellement peu de participants aux projets de piégeage de carbone par la foresterie tropicale, beaucoup plus nombreux sont ceux qui sont d'accord pour juger qu'une forte réduction des émissions de CO₂ par le «déboisement évité» dans les tropiques est possible, pour peu que des institutions appropriées et des systèmes efficaces soient mis en place.

12.2 Tendances de la production

12.2.1 Grumes

La production de bois rond industriel tropical («grumes») dans les pays membres de l'OIBT (producteurs et consommateurs) s'est montée à 126,2 millions de m³ en 2007, mais depuis 2004 elle accuse une diminution progressive (tableau 12.2.1). Quatre pays producteurs de grumes tropicales (Brésil, Malaisie, Inde et Indonésie), qui ensemble ont compté pour près des trois quarts de la production totale des membres de l'OIBT, ont dominé la production en 2006 et 2007 (graphique 12.2.1). La production de grumes tropicales au Brésil, le principal producteur, a diminué pour descendre à 23,8 millions de m³ en 2006, et il est escompté qu'elle remonte à 24,5 millions de m³ en 2007 sous l'effet d'une demande intérieure en hausse de matériaux à base de bois pour un secteur de la construction florissant. On estime que la production malaisienne de grumes tropicales est inférieure de moitié aux niveaux du début des années 90, étant passée à 22,2 millions de m³ en 2006, et qu'elle aura encore baissé jusqu'à 20,5 millions de m³ en 2007, sous l'effet de la politique officielle de faire appliquer des objectifs de gestion durable des forêts.

TABLEAU 12.2.1

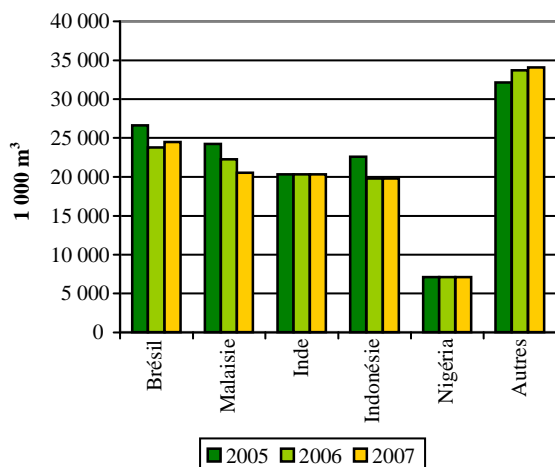
Production et commerce de produits bois tropicaux de base, 2005-2007
(en millions de m³)

	2005	2006	2007	Variation en % 2005-2007
Grumes				
Production	133,0	126,9	126,2	-5,1
Importations	15,3	14,4	14,2	-7,2
Exportations	13,1	13,2	12,2	-6,9
Sciages				
Production	41,4	40,9	41,5	0,2
Importations	9,6	7,9	8,1	-15,6
Exportations	13,6	11,6	11,5	-15,4
Contreplaqués				
Production	20,9	20,0	19,9	-4,8
Importations	8,9	8,8	9,0	1,1
Exportations	10,6	10,5	10,6	0

Note: Total des pays producteurs et consommateurs membres de l'OIBT.

Source: OIBT, 2008.

GRAPHIQUE 12.2.1

Principaux producteurs de grumes tropicales,
2005-2007

Source: OIBT, 2008.

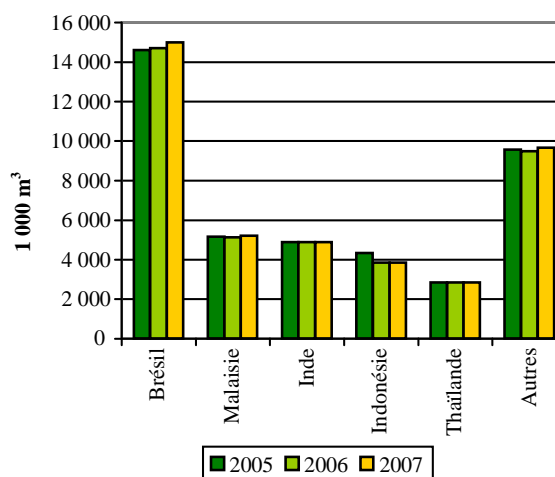
Le neuvième plan du Gouvernement de la Malaisie (2006-2010) prévoit que la production de grumes diminue progressivement jusqu'en 2010, et que davantage de bois local soit transformé en produits à valeur ajoutée exportables, d'où une moindre disponibilité de grumes pour l'exportation. La production de l'Indonésie a diminué en 2006 pour passer à 19,8 millions de m³, et traduit la répression de l'abattage illicite et la disponibilité réduite de ressources. Les estimations relatives à la production de grumes de l'Indonésie et du Brésil pourraient être considérablement plus élevées si les extractions officielles et illégales étaient prises en compte.

12.2.2 Sciages

La production de sciages tropicaux dans les pays membres de l'OIBT s'est montée à 40,9 millions de m³ en 2006, soit une baisse de 1,2 % par rapport à 2005, mais on estime qu'elle se reprendra pour atteindre 41,5 millions de m³ en 2007 sous l'effet des accroissements dans la région Amérique latine/Caraïbes, et à un moindre degré dans la région Asie-Pacifique. Jusqu'en 2006, la production de sciages tropicaux en Afrique a graduellement augmenté sous l'effet des interdictions d'exportation de grumes et des exigences de transformation sur place dans de nombreux pays, mais en 2007 elle a diminué pour tomber à 4,4 millions de m³. L'Afrique, qui compte pour seulement 11 % dans la production des membres de l'OIBT, souffre toujours d'infrastructures faibles et de marchés d'exportation exigeants en matière

d'environnement, qui n'incitent pas à consentir des investissements majeurs dans la transformation du bois. En 2006, le Brésil a été le plus gros producteur de sciages tropicaux parmi les membres de l'OIBT, avec 14,7 millions de m³, et l'on estime que ce volume se hissera jusqu'à 15 millions de m³ pour 2007 sous l'effet d'une forte demande de sciages dans le secteur de la construction, qui est florissant (graphique 12.2.2). La Malaisie, l'Inde, l'Indonésie et la Thaïlande ont été les autres principaux producteurs en 2006 et 2007.

GRAPHIQUE 12.2.2

Principaux producteurs de sciages tropicaux,
2005-2007

Source: OIBT, 2008.



Source: Adrian Whiteman, 2007.

12.2.3 Contreplaqué

La production de contreplaqué tropical dans les pays membres de l'OIBT a été de 19,9 millions de m³ en 2007, soit en baisse marginale par rapport à

2006. Les principaux faits nouveaux qui ont déterminé les structures de la production et du commerce des contreplaqués tropicaux sont les suivants:

- Contraintes dans l'offre de grumes tropicales pour alimenter les usines de contreplaqué, en particulier en Indonésie, provoquées principalement par la répression de l'abattage illicite et la disponibilité réduite de ressources;
- Déplacements du marché entre les principaux producteurs de contreplaqués tropicaux et les exportateurs, le plus notable étant le déclin régulier de la production et des exportations de l'Indonésie, tandis que la production et les exportations de la Chine étaient en hausse;
- Les exportateurs traditionnels de contreplaqués tropicaux se sont heurtés à la forte concurrence des prix du contreplaqué tropical chinois sur les marchés traditionnels;
- Rentabilité réduite de la fabrication de contreplaqué provoquée par la forte augmentation des coûts de production et de livraison, en particulier pour ce qui est de la matière première bois, des adhésifs, et du fret maritime, les prix du contreplaqué n'ayant pas suivi la hausse des prix des grumes tropicales;
- Des avancées techniques dans la fabrication de contreplaqués de résineux ont permis de remplacer davantage de bois feuillus dans la fabrication des contreplaqués structurels.

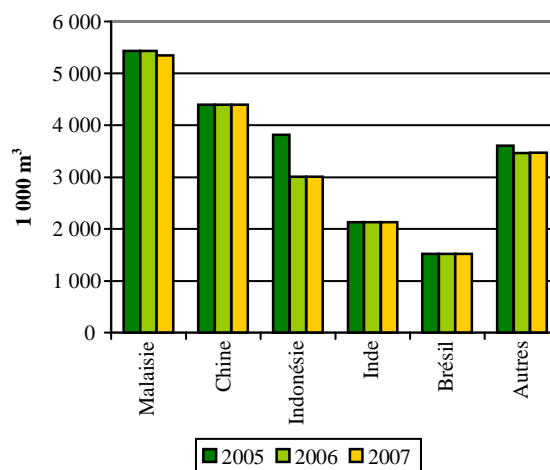
La Malaisie est maintenant le producteur dominant de contreplaqués tropicaux, sa production n'ayant diminué que marginalement, pour passer à 5,3 millions de m³ en 2007 (graphique 12.2.3). Les industries du bois de la Malaisie, y compris de fabrication de contreplaqués, sont orientées vers la croissance par le troisième Programme-cadre industriel du Gouvernement pour 2006-2020, mais des questions de surcapacité industrielle en Malaisie péninsulaire et au Sabah, ainsi que la disponibilité limitée de grumes pourraient contrarier les objectifs.

La Chine est maintenant le deuxième plus gros producteur de contreplaqués tropicaux, après avoir rattrapé l'Indonésie en 2005, son industrie est basée en grande partie sur des grumes tropicales importées. La Chine utilise des grumes de feuillus tropicales (pour les placages de face) et d'autres approvisionnements en grumes, y compris de

peuplier local, pour fabriquer ses contreplaqués. L'accroissement rapide de la production dans la décennie passée a assuré l'approvisionnement du secteur chinois de la construction, en pleine expansion, et d'un marché d'exportation croissant. La production de contreplaqué de l'Indonésie a baissé de façon constante depuis les années 90, où la production annuelle avait dépassé 10 millions de m³. La production est retombée à 3 millions de m³ en 2006, soit environ la moitié du niveau de 2003, principalement sous l'effet de réductions des quotas d'extraction et de la répression du commerce illégal de grumes, qui ont limité les disponibilités pour la production de contreplaqué. La production de contreplaqués tropicaux de l'Inde, comme celle de la Chine, est fondée en grande partie sur des grumes tropicales importées, et elle s'est elle aussi rapidement accrue au cours de la dernière décennie. La production de l'Inde a atteint 2,1 millions de m³ en 2005, et elle est demeurée stable en 2007. La production de contreplaqués tropicaux du Brésil a atteint en 2005 1,5 million de m³ et elle est demeurée stable en 2007, la croissance de la production ayant été limitée par la baisse du volume des exportations vers les États-Unis.

GRAPHIQUE 12.2.3

Principaux producteurs de contreplaqués tropicaux, 2005-2007



Source: OIBT, 2008.

La production de contreplaqué du Japon a sensiblement baissé depuis les années 80, époque à laquelle elle était le principal moteur des échanges de grumes tropicales en Asie. Les fabricants de contreplaqué du Japon utilisent maintenant principalement des grumes de résineux (mélèze russe et, plus récemment, sugi et mélèze japonais), car les

améliorations apportées aux opérations de déroulage permettent d'exploiter des grumes de plus petit diamètre. L'industrie japonaise du contreplaqué utilise davantage de grumes locales pour les raisons suivantes:

- Resserrement des approvisionnements en grumes en provenance de Russie (dû à la combinaison d'un détournement des exportations russes de grumes vers la Chine et de l'application d'une taxe à l'exportation de grumes, qui limitera encore plus les approvisionnements);
- Disponibilité croissante de ressources japonaises en sugi et en mélèze;
- Évolutions techniques pour le déroulage du sugi et le traitement du contreplaqué, y compris le déroulage efficace de grumes de petit diamètre, et les procédés qui permettent de presser des plis plus tendres pour produire des contreplaqués de résistance suffisante pour utilisation en sous-face de parquets.

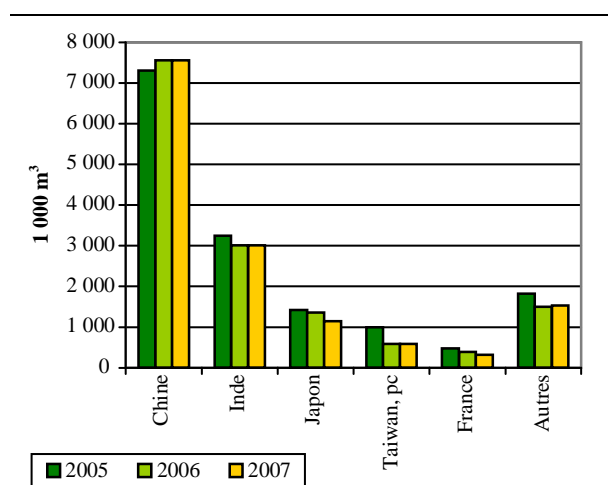
12.3 Tendances des importations

12.3.1 Grumes

Les importations de grumes de feuillus tropicaux par tous les pays de l'OIBT ont régulièrement baissé depuis 2003. La Chine continue de dominer dans les importations mondiales de grumes tropicales, avec 7,6 millions de m³ en 2006, soit une croissance de 3,4 % par rapport à 2005 (graphique 12.3.1).

GRAPHIQUE 12.3.1

Principaux importateurs de grumes tropicales, 2005-2007



Note: pc = province chinoise.

Source: OIBT, 2008.

Le taux élevé de croissance économique en Chine et l'accroissement de la consommation intérieure, la croissance soutenue des exportations de produits dérivés du bois de transformation secondaire, et les incitations à l'exportation (les réductions des incitations fiscales à l'exportation n'ont pas été entièrement appliquées) indiquent que la croissance des importations de grumes se poursuivra pour soutenir l'industrie de transformation du bois. La croissance des importations pourrait, toutefois, être légèrement tempérée par l'augmentation des extractions de bois des plantations chinoises. Les importations de grumes tropicales de la Chine, qui ont compté pour environ la moitié des importations totales des pays membres de l'OIBT en 2006-2007, ont presque triplé depuis le milieu des années 90, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Malaisie, le Myanmar, le Gabon, et le Congo étant les sources principales d'approvisionnement. Les importations totales de grumes de la Chine, toutes sources confondues, ont atteint 35 millions de m³ en 2006, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2005, la majeure partie de cette augmentation étant imputable à la croissance des importations en provenance de Russie. À moyen terme, une baisse des approvisionnements en grumes russes consécutive à l'application de la taxe à l'exportation, programmée pour atteindre des niveaux prohibitifs d'ici à 2009, pourrait avoir pour conséquence une hausse générale des prix des grumes. L'impact de la taxe ne se fait toutefois pas encore clairement sentir dans les statistiques commerciales.

L'Inde est également un marché important d'importation de grumes tropicales, avec un peu plus de 3 millions de m³ en 2006, en retrait de 7 % après avoir culminé en 2005. Les importations proviennent pour la plupart de Malaisie et du Myanmar, mais avec une composante croissante en provenance d'Afrique. Si l'Inde a connu une croissance économique soutenue au cours de la décennie passée, son taux de croissance global et celui des importations de grumes tropicales n'ont pas été aussi forts que ceux de la Chine. Le secteur de la transformation du bois, contraint par les infrastructures médiocres et les obstacles à l'investissement étranger, est peu susceptible d'égaliser celui de la Chine, qui est très concurrentiel et tourné vers l'exportation.

Le Japon continue d'avoir une part en contraction dans le commerce des grumes tropicales, ses importations ayant diminué au cours

des quinze dernières années. En 2006, les importations étaient de 1,4 million de m³, et elles sont tombées à 1,1 million de m³ en 2007 avec le plongeon des mises en chantier résidentielles japonaises vers la fin de 2007. Ce vif déclin a été consécutif à la mauvaise application de la nouvelle loi sur les normes de construction parasismique, qui contenait des mesures strictes contre la falsification des valeurs de résistance des bâtiments aux séismes. Bien que la Malaisie continue d'être le principal fournisseur du Japon en grumes tropicales, les importations en provenance de ce pays ont baissé de manière significative en 2007, principalement en raison des problèmes de transport qui ont considérablement réduit la capacité d'acheminement entre l'état de Sarawak et le Japon. La Russie a continué d'être la source principale dans les importations japonaises totales de grumes (47 % des importations totales de grumes, à savoir 10,6 millions de m³ en 2006), bien que cette situation puisse changer, la Russie veillant de plus près à l'investissement dans la transformation, qui apporte de la valeur ajoutée locale, en appliquant ses nouvelles taxes à l'exportation de grumes.

Les pays de l'UE ont importé environ 1,1 million de m³ de grumes tropicales en 2006, soit une baisse de 4 % par rapport à 2005, la plupart des importations continuant de provenir d'Afrique. Les importations de la France (plus gros importateur de grumes tropicales de l'UE) ont baissé de 19 %, pour tomber à 392 000 m³ en 2006, sous l'effet des restrictions à l'exportation de grumes imposées dans certains de ses principaux pays fournisseurs (Cameroun, Gabon, Libéria et Congo). On escomptait que les importations françaises diminuent encore, jusqu'à 320 000 m³, en 2007.

12.3.2 Sciages

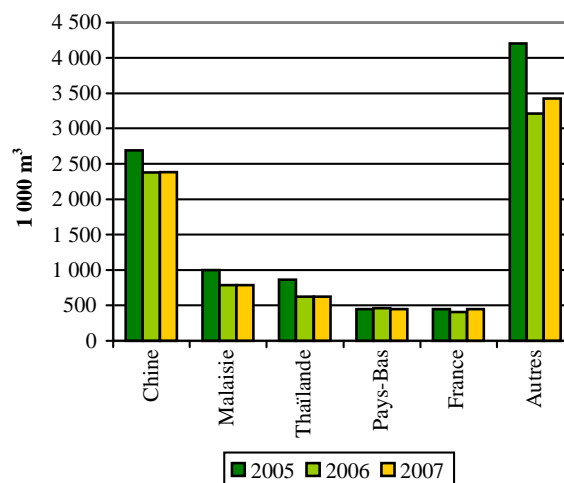
Bien que ses importations de sciages tropicaux aient diminué de 11,5 % entre 2005 et 2006, la Chine est restée le plus gros importateur, avec une part de 39,5 % des importations des pays consommateurs membres de l'OIBT (graphique 12.3.2). La Malaisie et la Thaïlande venaient à sa suite, bien que ces pays soient également gros producteurs de sciages tropicaux.

Les importations de la Thaïlande ont diminué de manière significative, à savoir de 27,1 %, entre 2005 et 2006. Son économie et ses activités de construction ont ralenti en 2006 à la suite d'incertitudes politiques, qui ont eu pour effet un déclin dans la demande de sciages tropicaux de

qualité construction, principalement fournis par la Malaisie.

GRAPHIQUE 12.3.2

Principaux importateurs de sciages tropicaux, 2005-2007



Source: OIBT, 2008.

Les importations totales de sciages tropicaux des pays de l'UE ont baissé de 14 % en 2006 pour passer juste au-dessous de 2,4 millions de m³, principalement du fait des baisses significatives des importations de l'Italie, de l'Espagne, et à un moindre degré, du Royaume-Uni. On escomptait que la tendance s'inverse en Italie et en Espagne en 2007, et que les importations du Royaume-Uni restent stationnaires.

La baisse des importations de sciages tropicaux de l'UE peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment:

- Le manque de disponibilités de sciages tropicaux certifiés;
- Le changement de goût en faveur de bois de couleur plus claire;
- La perte de capacité de transformation secondaire sous l'effet de la forte concurrence des producteurs asiatiques (en particulier de Chine);
- La substitution de sciages non tropicaux dans les secteurs du meuble et de la menuiserie;
- L'intérêt croissant pour les importations de feuillus non tropicaux d'Europe orientale, région

perçue comme ayant de meilleurs rapports marchands que les pays fournisseurs tropicaux.

Le Brésil et le Cameroun sont les principales sources de sciages tropicaux de l'UE. Leurs exportations vers l'UE ont augmenté de 13 % en 2007, pour atteindre près de 2,7 millions de m³.

12.3.3 Contreplaqués

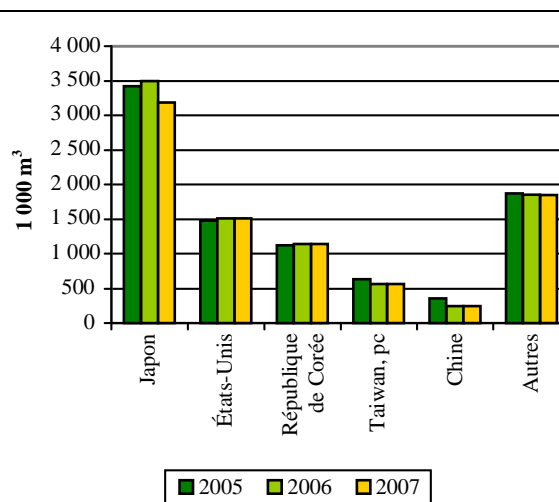
Le Japon et, à un moindre degré, les États-Unis, sont les principaux importateurs de contreplaqués tropicaux (graphique 12.3.3). Le Japon continue de remplacer la production nationale de contreplaqué de feuillus par des résineux, des contreplaqués importés (tropicaux et non tropicaux), et des produits de remplacement comme les panneaux de lamelles orientées (OSB) et les panneaux de fibres de moyenne densité (MDF). En 2006, les importations de contreplaqués tropicaux se sont accrues en raison de la reprise des mises en chantier et de l'activité de construction, ainsi que des difficultés pour s'approvisionner en grumes tropicales pour la production nationale, face à la concurrence de la Chine. Le Japon a converti une grande part de sa capacité de fabrication de contreplaqués tropicaux pour traiter des grumes russes de mélèze de petit diamètre, ce qui a eu pour effet une augmentation de ses importations de contreplaqués tropicaux pour compenser en partie la baisse résultante de sa production propre de contreplaqués tropicaux. Les importations ont toutefois encore baissé en 2007 du fait du tassement des mises en chantier vers la fin de l'année. Les perspectives, pour ce qui est de la demande de contreplaqué au Japon, ne sont pas favorables pour le moyen à long terme, vu les prévisions de ralentissement de la croissance économique et les conséquences du profil démographique, le vieillissement de la population du Japon ayant des effets certains sur la croissance des secteurs du logement et de la construction (Global Demographics, 2007).

Les États-Unis sont restés le deuxième importateur de contreplaqués tropicaux parmi les membres de l'OIBT en 2006 et 2007, avec plus de 1,5 million de m³, soit une petite augmentation par rapport à 2005 (2,3 %), mais 20,3 % de moins que le pic atteint en 2004. La Malaisie a été le principal fournisseur des États-Unis (34,9 %), suivie de l'Indonésie (25,5 %), la majeure partie du reste provenant de Chine (16,5 %) et du Brésil (11,6 %). La Chine est un fournisseur plus important aux États-Unis qu'au Japon. Le Japon n'importe que

1,2 % de ses contreplaqués tropicaux de Chine. La compétitivité des prix des contreplaqués tropicaux et non tropicaux de feuillus (et d'autres produits) de Chine donne bien des soucis au secteur des contreplaqués de feuillus aux États-Unis. La Commission du commerce international des États-Unis a lancé une enquête officielle sur la légalité des approvisionnements en matière première bois de la Chine et d'autres pays, qui pourrait avoir des incidences sur le secteur du traitement des bois feuillus des États-Unis. Le rapport est attendu pour le mois de juin 2008.

GRAPHIQUE 12.3.3

Principaux importateurs de contreplaqués tropicaux, 2005-2007



Note: pc = province chinoise.

Source: OIBT, 2008.

Les importations de l'UE de contreplaqués tropicaux (environ un million de m³ en 2006 et en 2007), ont principalement été le fait du Royaume-Uni, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne. La majeure partie des contreplaqués tropicaux importés par l'UE sont provenus du Brésil, de la Chine, de l'Indonésie et de la Malaisie, le commerce intra-européen jouant également un rôle assez significatif dans les importations de beaucoup de pays. La Chine continue d'exporter des quantités croissantes de contreplaqués tropicaux vers l'UE, et en particulier vers le Royaume-Uni, où des interrogations sur la qualité et les prix ont été exprimées. En 2007 les marchés de l'UE ont éprouvé de grandes incertitudes au sujet des importations de contreplaqués tropicaux fabriqués en Chine. La situation a été provoquée par le fait que des importateurs européens ont pris des mesures initiales pour demander une extension de

l'application des droits antidumping frappant le contreplaqué d'okoumé à d'autres contreplaqués revêtus de placages d'autres essences de bois rouges tropicaux en provenance de Chine.

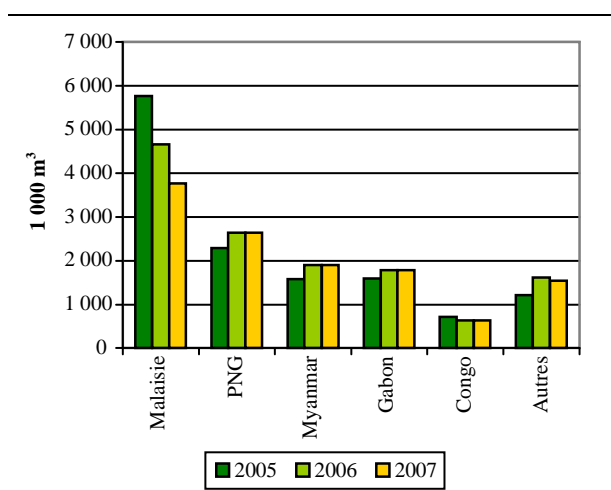
12.4 Tendances des exportations

12.4.1 Grumes

Bien que la Malaisie continue de dominer les échanges de grumes tropicales, les exportations en 2006 étaient en recul de 19 % par rapport au niveau de 2005, sous l'effet d'un resserrement des approvisionnements et de l'accent mis par le pays sur la transformation sur place (graphique 12.4.1). Les principaux clients de la Malaisie pour les grumes sont tous en Asie, la Chine, l'Inde, le Japon et Taiwan (province chinoise de) rendant ensemble compte de 88 % des volumes exportés en 2006.

GRAPHIQUE 12.4.1

Principaux exportateurs de grumes tropicales, 2005-2007



Note: PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Source: OIBT, 2008.

Pour 2007, on estime que les exportations de la Malaisie auront encore diminué pour descendre à 3,8 millions de m³. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Myanmar et le Gabon ont aussi été des exportateurs importants de grumes tropicales. La Chine et l'Inde reçoivent la majeure partie des exportations de grumes du Myanmar (87 % en 2006). Toutefois les exportations du Myanmar vers l'UE ont fait l'objet d'un embargo, annoncé en octobre 2007, en réponse aux violations des droits de l'homme dans le pays. Les nouveaux règlements ont été appliqués en mars 2008 et affectent les produits importés tant

directement du Myanmar qu'indirectement, après transit par d'autres pays.

Le Gabon est le plus gros exportateur de grumes tropicales d'Afrique, ses exportations étant passées de 1,6 million de m³ en 2005 à 1,8 million de m³ en 2006. Le Congo, le Cameroun, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et la République centrafricaine ont aussi exporté des quantités substantielles de grumes en 2006. Plusieurs pays africains ont mis en œuvre des interdictions d'exportation de grumes ou des quotas en vue d'encourager la transformation sur place et de contrôler les exportations de certaines essences, ou étaient en train de le faire. Des quotas d'exportation de grumes étaient en cours de négociation au Gabon et au Congo en 2007, et devaient entrer en application en 2008. En 2006, une interdiction par l'ONU des importations de grumes en provenance du Libéria a eu pour objet de stopper l'utilisation des revenus de l'exportation de bois pour financer les achats illégaux d'armes, puis elle a été levée quand le Gouvernement du Libéria a institué une série de réformes réglementaires. Le Gouvernement attribue actuellement des concessions d'exploitation forestière, et les exportations de grumes devraient reprendre au quatrième trimestre 2008.

12.4.2 Sciages

Les producteurs membres de l'OIBT ont exporté au total près de 11 millions de m³ de sciages tropicaux en 2006, volume en baisse de presque 16 % par rapport à 2005. Cette forte baisse a été principalement imputable aux reculs significatifs des exportations de l'Indonésie et de la Malaisie (graphique 12.4.2).

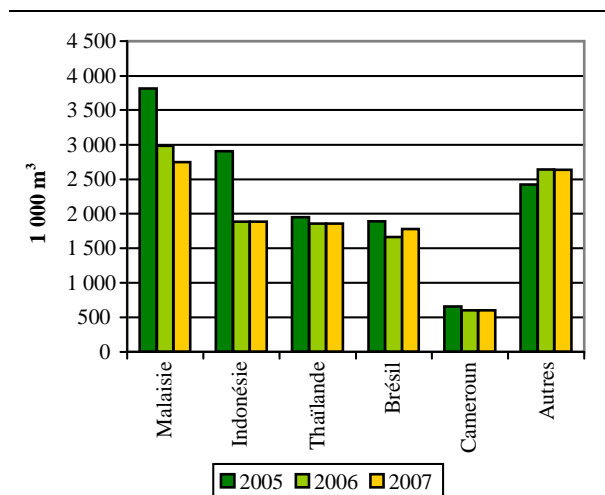
Bien que la Malaisie soit l'exportateur dominant, les exportations de sciages tropicaux ont baissé de 22 % en 2006 après avoir culminé en 2005 à 3,8 millions de m³. La majeure partie de ce déclin est imputable à la forte baisse des exportations vers la Thaïlande, et à un moindre degré vers les Pays-Bas. Les sciages tropicaux exportés par la Malaisie vers la Thaïlande sont principalement utilisés dans le secteur de la construction, qui a connu une période de forte croissance en 2005 avant de se calmer en 2006 et 2007.

Les exportations indonésiennes de sciages tropicaux ont aussi diminué de manière significative en 2006 pour tomber à 1,9 million de m³, soit 35 % de moins que le niveau de 2005. Les échanges

totaux du pays dans les années précédentes, en particulier avec la Chine, avaient été gravement sous-estimés. Toutefois l'amplitude des anomalies a considérablement diminué, suggérant que le flux massif et occulte de sciages vers l'étranger aurait diminué.

GRAPHIQUE 12.4.2

Principaux exportateurs de sciages tropicaux, 2005-2007



Source: OIBT, 2008.

Les exportations de la région latino-américaine, et principalement du Brésil, sont tombées entre 2005 et 2006 de 2,1 millions de m³ à 1,9 million de m³, ayant souffert du raffermissement de la monnaie brésilienne par rapport au dollar des États-Unis.

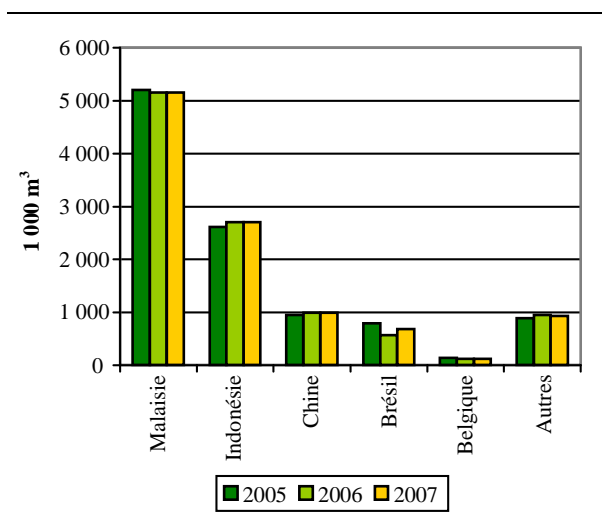
12.4.3 Contreplaqué

En 2006, les exportations de contreplaqué tropical des pays producteurs membres de l'OIBT ont baissé de 1,9 %, pour s'établir à un peu moins de 9 millions de m³. La Malaisie reste le plus gros exportateur de contreplaqués tropicaux, avec 5,2 millions de m³ en 2006 et 2007, et exporte principalement vers le Japon, les États-Unis, la République de Corée et Taiwan (province chinoise de) (graphique 12.4.3). L'UE, et en particulier le Royaume-Uni, représente également un marché important, la Malaisie étant capable de fournir des volumes significatifs de contreplaqué certifié à l'UE avec un petit avantage de prix. L'Indonésie a longtemps été le principal concurrent de la Malaisie dans le commerce des contreplaqués tropicaux, mais ses exportations ont considérablement diminué ces dernières années et la Malaisie (avec la Chine) domine maintenant ce commerce. Les exportations de contreplaqué de l'Indonésie ont

également considérablement diminué par rapport aux sommets proches des 10 millions de m³ (soit 85 % des exportations totales des producteurs de l'OIBT) atteints au début des années 90.

GRAPHIQUE 12.4.3

Principaux exportateurs de contreplaqués tropicaux, 2005-2007



Source: OIBT, 2008.

Les exportations chinoises de contreplaqués tropicaux ont atteint 993 000 m³ en 2006, soit un accroissement de 75 % par rapport au niveau de 2003. Le boom des exportations de contreplaqués tropicaux vers des marchés comme l'UE, Taiwan (province chinoise de) et le Japon est notable, puisqu'il repose en grande partie sur des grumes achetées à des pays producteurs de bois tropicaux, dont beaucoup ont perdu de grosses parts du marché.

En 2007, plusieurs facteurs sont apparus qui pourraient saper la compétitivité des exportations chinoises de contreplaqués. À leur nombre il faut citer la suppression progressive des dégrèvements fiscaux dont bénéficient les exportateurs de contreplaqués (bien que la prise d'effet de cette mesure n'ait pas été pleinement réalisée vers la fin de 2007), la concurrence accrue pour la matière première bois, les coûts croissants de la main-d'œuvre et des carburants, et les difficultés à s'approvisionner en produits écocertifiés en raison de la complexité des chaînes d'approvisionnement.

Les perspectives à moyen terme pour les contreplaqués tropicaux sont susceptibles d'être influencées par des facteurs liés à la demande, en particulier la baisse de la demande de construction

au Japon et aux États-Unis sous l'effet du ralentissement de leurs économies, et l'augmentation de la demande de produits certifiés de provenances légales et durables, beaucoup d'exportateurs de contreplaqués tropicaux étant actuellement incapables de satisfaire à de telles exigences.

12.5 Tendances des prix

Les prix de la plupart des produits primaires d'essences tropicales sont demeurés élevés en 2006, car l'approvisionnement en matière première s'est resserré, les économies ont été en croissance et la confiance des consommateurs s'est améliorée sur la plupart des marchés. En 2007, les prix de beaucoup de produits primaires de bois tropicaux ont atteint des niveaux records, en réponse à une demande forte dans certaines régions et sous l'effet de limitations des approvisionnements dans les pays producteurs. Une tendance récente du commerce mondial des feuillus tropicaux, qui tient à la multiplication des pénuries côté offre, consiste en une mutation vers un commerce de produits dérivés des bois tropicaux de valeur plus élevée mais de volume plus réduit. Toutefois, alors que les prix ont été fortement affectés par les questions d'approvisionnement ces dernières années, on a pu constater des signes que des facteurs liés à la demande affecteraient les prix en 2008, avec notamment la demande ralentie dans les pays gros consommateurs, et en particulier aux États-Unis qui sont le marché final pour un gros volume d'exportations de produits dérivés des bois tropicaux.

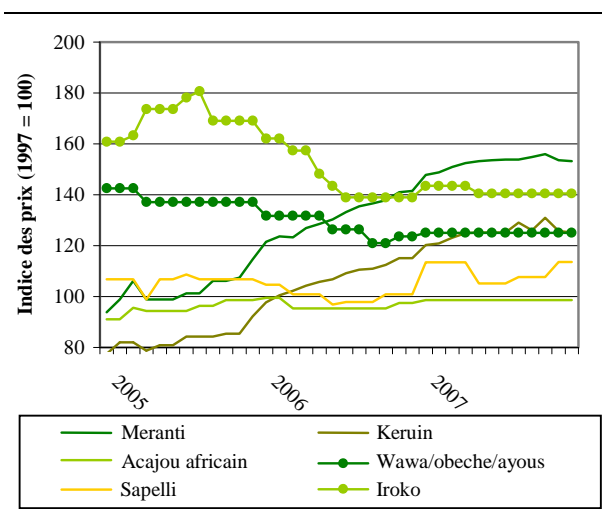
12.5.1 Grumes

Les prix des grumes et des sciages africains se sont maintenus après les gains réalisés en 2005, certaines essences ayant atteint de nouveaux niveaux records en 2006 et 2007 (graphique 12.5.1). Les gains de prix ont été dus à une plus forte demande (y compris en Chine et en Inde), à des pénuries d'approvisionnement pour certaines essences, aggravées par des restrictions à l'exportation, ainsi que par la hausse des taux de fret ou des taxes et autres charges. Tous ces facteurs se sont combinés pour encourager beaucoup de producteurs à rechercher des prix plus élevés. En 2007, les prix des grumes de sapelli et d'acajou africains ont augmenté de manière significative en valeur nominale, à savoir non corrigée de l'inflation, sous l'effet d'une demande régulière.

Après une baisse du prix des grumes d'iroko début 2006, le prix résultant est resté stable par la suite. En 2007, des quotas d'exportation de grumes ont été partiellement ou entièrement appliqués au Congo et au Gabon, ce qui a encore réduit les approvisionnements et entraîné une pression haussière sur les cours des grumes africaines.

GRAPHIQUE 12.5.1

Tendances des prix des grumes de feuillus tropicaux, 2005-2007



Source: OIBT, 2008.

Les prix des grumes des essences de l'Asie du Sud-Est ont continué leur hausse en 2007, certaines atteignant des niveaux sans précédent, mais certains prix ont fléchi fin 2007, sous l'effet d'un ralentissement de la demande sur les principaux marchés. Les gains des prix ont correspondu aux effets continués du resserrement des approvisionnements en grumes provenant du sud-est asiatique, intensifié par les mesures prises pour lutter contre l'abattage illicite, les restrictions aux exportations de grumes, et la réduction des quotas d'abattage en Indonésie, bien que ces derniers aient été légèrement assouplis.

Les hausses des prix des grumes asiatiques ont été soutenues par la forte demande de certaines essences, malgré une certaine résistance opposée à des prix plus élevés de la part d'acheteurs du Japon, qui évoquent la baisse de la demande de contreplaqué dans le pays. Les gains significatifs des prix des grumes des forêts naturelles d'Asie, avec en tête le méréanti, font que les cours dépassent actuellement les niveaux élevés antérieurs, atteints début 1997. Les prix d'exportation des grumes d'hévéa ont continué leur hausse marquée en raison

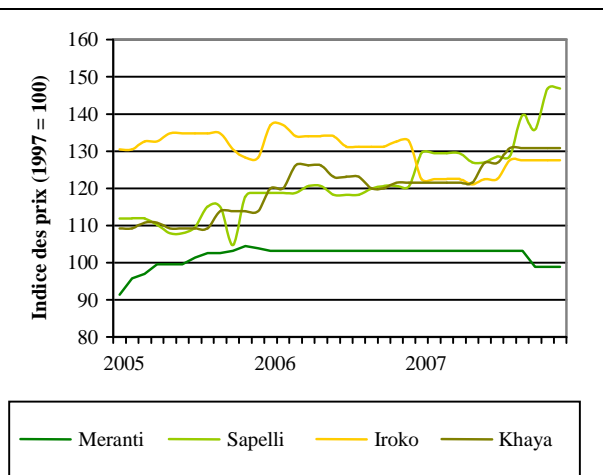
de l'interdiction par la Malaisie de l'exportation de ces grumes pour préserver un approvisionnement adéquat en matière première des secteurs, tournés vers l'exportation, de l'ameublement et des panneaux.

12.5.2 Sciages

Les prix de la plupart des sciages tropicaux asiatiques et africains ont manifesté des gains significatifs en 2007, à mesure que le resserrement progressif des approvisionnements, pour la plupart des essences, se faisait sentir dans les échanges (graphique 12.5.2). Les prix nominaux de l'iroko ont atteint un pic à la fin de 2006, et sont demeurés relativement fermes tout au long de 2007, avec des fluctuations périodiques de l'offre en Afrique et de la demande des pays de l'UE. Le méranti et le sapelli ont également atteint des sommets vers la fin de 2006 et en 2007, avant de fléchir vers une valeur plus stable fin 2007. Les prix de l'acajou africain (*Khaya* spp.) sur le marché des États-Unis ont continué de grimper en 2007, les approvisionnements en acajou sud-américain (*Swietenia macrophylla*) étant demeurés extrêmement limités. La demande, aux États-Unis, de sapelli en remplacement de l'acajou a également exercé une pression haussière sur son prix, qui a rattrapé celui de l'iroko vers la fin de 2006.

GRAPHIQUE 12.5.2

Tendances des prix des sciages tropicaux, 2005-2007



Source: OIBT, 2008.

On observe une tendance stable chez certains des gros acheteurs à substituer des sciages d'Afrique de l'Ouest au méranti de Malaisie, en raison des prix élevés et des contraintes d'approvisionnement. Les approvisionnements sud-américains en sciages

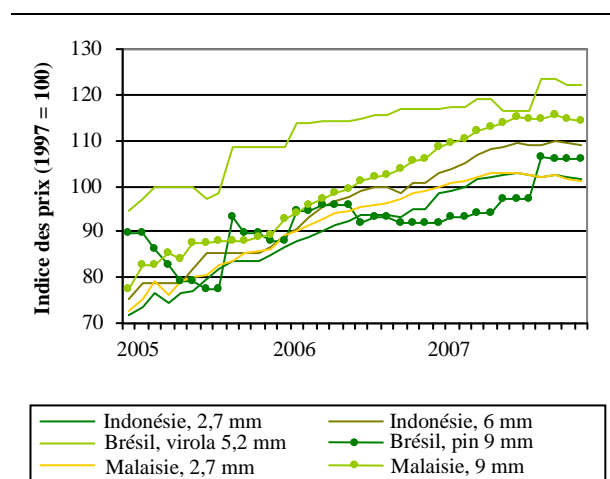
tropicaux ont été signalés par des acheteurs comme difficiles à localiser en 2006 et 2007, et les prix ont fortement augmenté. Le secteur brésilien des feuillus a été sévèrement affecté par la forte hausse des coûts de production, par le renforcement de la monnaie qui sape la compétitivité à l'exportation, et par les efforts déployés par le Gouvernement pour réprimer l'abattage illicite.

12.5.3 Contreplaqué

Les prix du contreplaqué d'Asie du Sud-Est ont continué de monter en 2006 et en 2007, reflétant le manque continu de disponibilité de grumes, y compris la répression plus sévère de l'abattage illégal en Indonésie et ailleurs, les goulets d'étranglement dans le transport, et les coûts de production et de matière première en hausse (graphique 12.5.3). Des prix encore plus élevés ont été en partie évités par une consommation ralentie et par la déflation au Japon, le plus gros consommateur au monde, suivi de près par la Chine. Les produits de contreplaqués tropicaux chinois dits «mixtes» continuent de gagner du terrain sur les principaux marchés. Bien que les prix des contreplaqués de Malaisie aient poursuivi à la hausse en 2006 et 2007, ils ont marqué un palier fin 2007 avec le fléchissement du secteur de la construction sur la plupart des principaux marchés.

GRAPHIQUE 12.5.3

Tendances des prix des contreplaqués tropicaux, 2005-2007



Source: OIBT, 2008.

Les prix des contreplaqués tropicaux brésiliens sont eux aussi demeurés fermes en 2006 et en 2007, sous l'effet d'une demande forte de consommation

sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'UE. Mais le Brésil doit affronter une vive concurrence de la part des exportateurs chinois, et dans une certaine mesure aussi des producteurs européens, pour ce qui est des contreplaqués de feuillus et de résineux. La compétitivité des prix, qui tient en partie aux taux de change, continue de gouverner les décisions d'approvisionnement en contreplaqués en Europe et aux États-Unis.

12.6 Références

Global Demographics, 2007. "Tomorrow's Affluent Asia". Global Demographics Ltd, Hong Kong. Disponible à: <http://www.global-dem.com>.

Global Trade Information Service (GTIS), 2007. Global Trade Atlas database. Columbia, South Carolina. Disponible à: <http://www.gtis.com/gta>.

Japan Lumber Report, 2007-2008. Divers rapports. Disponible via: <http://www.n-mokuzai.com/english.htm>.

OIBT, 2008. *Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois 2007*, OIBT, Yokohama. Disponible à: www.itto.or.jp.

OIBT, 2007-2008. Service d'information sur les marchés, divers rapports, OIBT, Yokohama. Disponible à: www.itto.or.jp.

ONU, Bureau de la statistique, 2007. Base de données ONU Comtrade. New York. Disponible à: <http://comtrade.un.org>.

United States Department of Agriculture, 2007. Foreign Agricultural Service Attache reports (divers rapports). Disponible à: www.fas.usda.gov.

Annexes

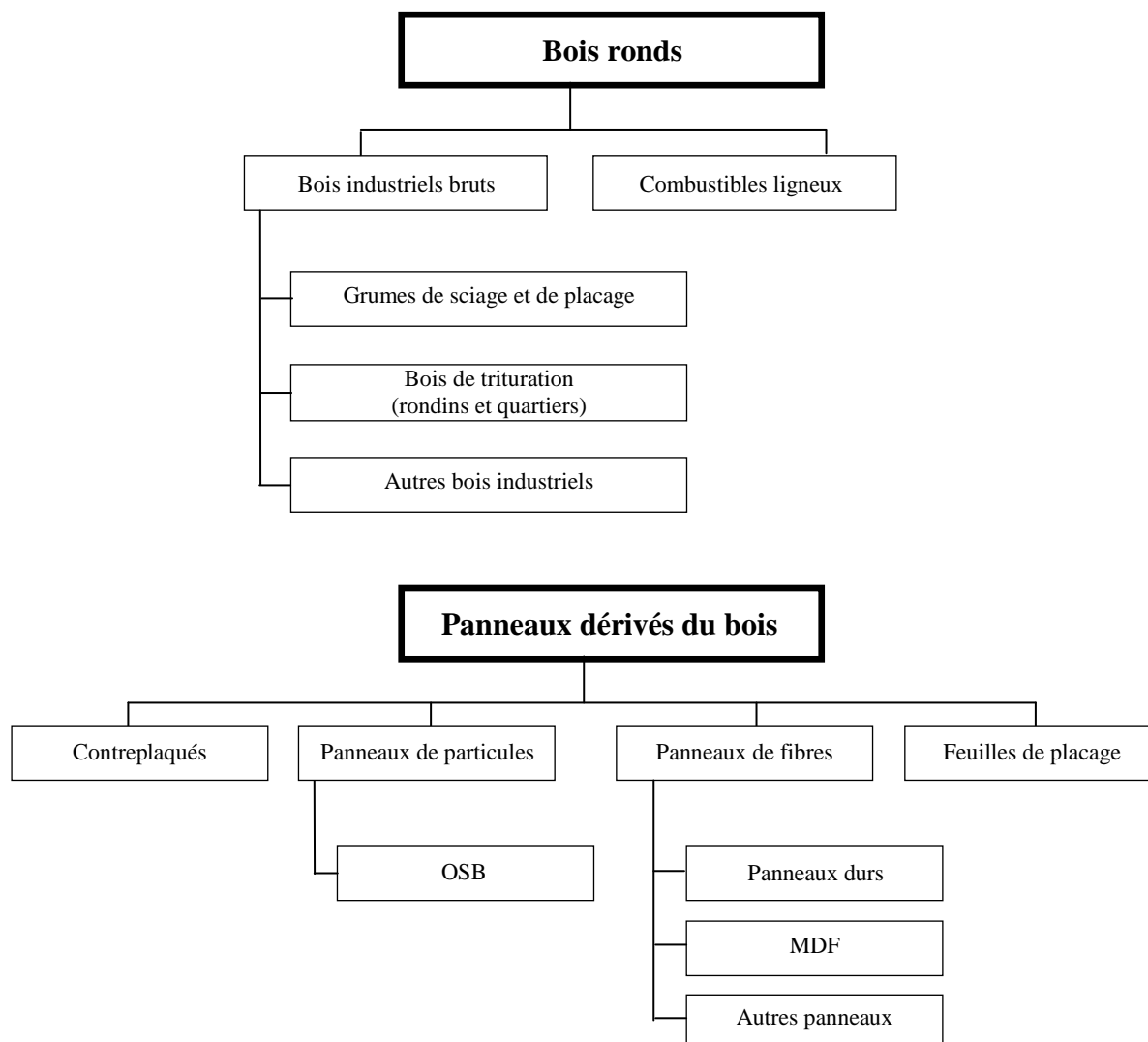
Page

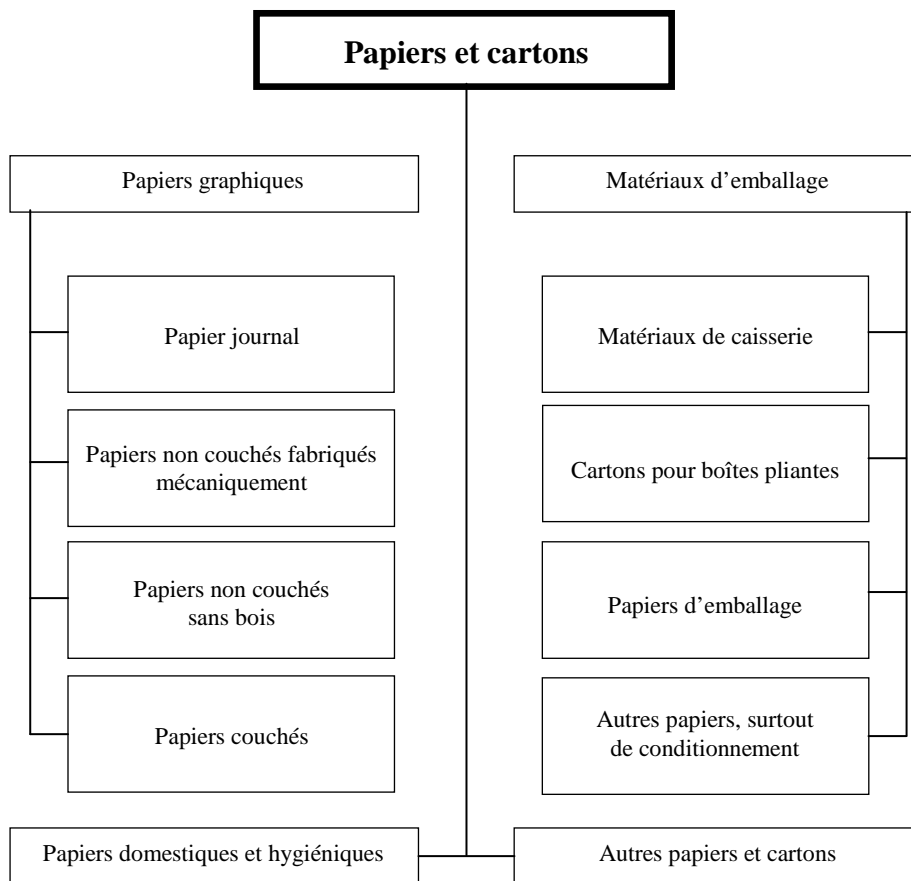
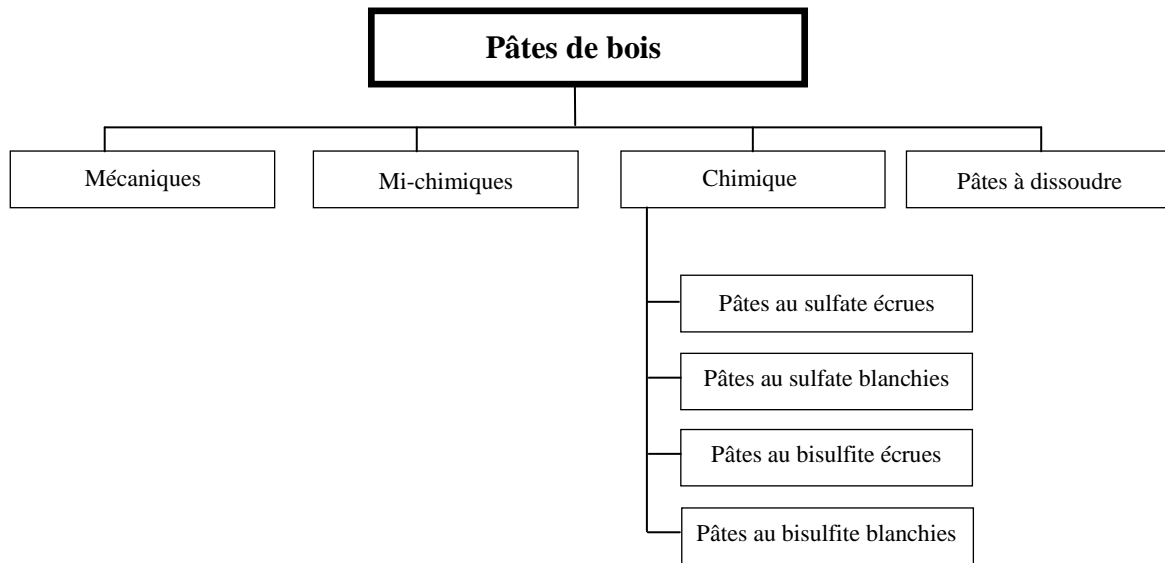
Composition des groupes de produits du bois.....	184
Bois ronds.....	184
Panneaux dérivés du bois	184
Pâtes de bois	185
Papiers et cartons.....	185
Pays de la région de la CEE et de ses sous-régions	186
Sources des informations utilisées pour l'établissement de la <i>Revue annuelle du marché des produits forestiers</i>	187
Ce qu'il faut savoir sur le Comité du bois	189
Publications de la CEE/FAO	190

Composition des groupes de produits du bois

(D'après la nomenclature utilisée dans le questionnaire commun sur le secteur forestier)

Les principales catégories composant les grands groupes de produits du bois de première transformation sont présentées ci-dessous sous forme de diagrammes. À l'intérieur de ces catégories, nombre de produits, à savoir tous les bois ronds, les sciages, les feuilles de placage et les contreplaqués, sont en outre répartis entre résineux et feuillus. Ceux qui n'entrent dans aucun des agrégats présentés – charbon de bois, plaquettes et particules, résidus de bois, sciages, autres pâtes et papiers de récupération – ne sont pas indiqués.





Pays de la région de la CEE et de ses sous-régions



- Europe
- Communauté des États indépendants (CEI)
- Amérique du Nord

Europe (* = pays membres de l'UE)

Albanie
 Allemagne*
 Andorre
 Autriche*
 Belgique*
 Bosnie-Herzégovine
 Bulgarie*
 Chypre*
 Croatie*
 Danemark*
 Espagne*
 Estonie*
 ex-République yougoslave de Macédoine
 Finlande*
 France*
 Grèce*
 Hongrie*
 Irlande*
 Islande
 Israël
 Italie*
 Lettonie*
 Liechtenstein
 Lituanie*
 Luxembourg*
 Malte*
 Monaco
 Monténégro
 Norvège
 Pays-Bas*
 Pologne*
 Portugal*
 République tchèque*
 Roumanie*
 Royaume-Uni*
 Saint-Marin
 Serbie
 Slovaquie*
 Slovénie*
 Suède*
 Suisse
 Turquie

Communauté d'États indépendants (CEI)

Arménie
 Azerbaïdjan
 Bélarus
 Fédération de Russie
 Géorgie
 Kazakhstan
 Kirghizistan
 Ouzbékistan
 République de Moldova
 Tadjikistan
 Turkménistan
 Ukraine

Amérique du Nord

Canada
 États-Unis

Sources des informations utilisées pour l'établissement de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*

- Agence suédoise de l'énergie, www.stem.se
- APA – The Engineered Wood Association, États-Unis, www.apawood.org
- Association canadienne de normalisation, CSA International, www.csa.ca
- Banque centrale européenne, www.ecb.int
- Base de données TIMBER de la CEE/FAO, www.unece.org/trade/timber
- Bureau of Labor Statistics, États-Unis, www.stats.bls.gov
- Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable, www.organisationcanada.org
- *Commerce International du Bois*, France, www.ifrance.com/cib-ltb
- Conseil national des produits des pâtes et papiers, Canada, www.pppc.org
- Council of Forest Industries, Canada, www.cofi.org
- Euroconstruct, www.euroconstruct.org
- Ecosecurities, Royaume-Uni, www.ecosecurities.com
- European Panel Federation (EPF), www.europanel.org
- Eurostat – Bureau de statistique de l'UE, www.europa.eu.int/comm/eurostat
- Fédération européenne de l'industrie du parquet (FEP), www.parquet.net
- Fédération finlandaise des industries forestières, www.forestindustries.fi
- Fédération nationale du bois, France, www.fnbois.com
- Fédération suédoise des industries forestières, www.skogsindustrierna.org
- Fonds monétaire international, www.imf.org
- Forest Information Update, www.forestinformationupdate.com
- *Forest Products Journal*, États-Unis, www.forestprod.org/fpjover.html
- Forest Stewardship Council (FSC), www.fsc.org
- *Hardwood Market Report*, États-Unis, www.hmr.com
- *Hardwood Review Export*, États-Unis, www.hardwoodreview.com
- *Hardwood Review Weekly*, États-Unis, www.hardwoodreview.com
- *Hardwoodmarkets.com*, Royaume-Uni, www.hardwoodmarkets.com
- *Holz Journal* (ZMP), Allemagne, www.zmp.de/holz/index.asp
- *Holz-Zentralblatt*, Allemagne, www.holz-zentralblatt.com
- *Import/Export Wood Purchasing News*, États-Unis, www.millerpublishing.com/ImportExportWoodPurchasingNews.asp
- Infosylva (FAO), www.fao.org/forestry/site/22449/en
- Institut finlandais de recherche forestière (Metla), www.metla.fi
- International Forest List, www.groups.yahoo.com/group/ifl-tech2000
- *International Woodfiber Report*, États-Unis, www.risiinfo.com/risi-store/do/home/

- *Inwood*, Nouvelle-Zélande, www.nzforest.com
- *Japan Lumber Journal*, www.jlj.gr.jp
- *Japan Lumber Reports*, www.n-mokuzai.com/english.htm
- Japan Monthly Statistics, www.stat.go.jp/english/data/getujidb/index.htm
- Japan Wood-Products Information & Research Center (JAWIC), www.jawic.org.jp/english/index.php
- *L'Écho des bois*, Belgique, www.echodesbois.b
- *La Forêt*, Suisse, www.wvs.ch/topics5477.html
- *Maskayu*, Malaisie, www.mtib.gov.my/publication/publications.php
- Ministère des Forêts et du Territoire, Colombie-Britannique, Canada, www.gov.bc.ca/for
- Office fédéral de la statistique, Allemagne, www.destatis.de/e_home.htm
- Office fédéral suisse de la statistique, Suisse, www.statistik.admin.ch
- Office national des forêts, France, www.onf.fr
- Organisation internationale de normalisation (ISO), www.iso.ch
- Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), www.itto.or.jp
- *PaperTree Letter*, États-Unis, www.risiinfo.com/risi-store/do/home
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), www.pefc.org
- *Random Lengths International/Yardstick*, États-Unis, www.randomlengths.com/base.asp?s1=Newsletters
- RISI (anciennement Paperloop), États-Unis, www.risiinfo.com
- Scieries finlandaises, www.finnishsawmills.fi
- Smallwood Utilization Network, États-Unis, www.smallwoodnews.com
- Statistique Canada, Canada, www.statcan.ca
- Stora Enso, Finlande, www.storaenso.com
- Timber Trades Journal Online (TTJ), Royaume-Uni, www.ttjonline.com
- UN Comtrade, unstats.un.org/unsd/comtrade
- US Census Bureau, États-Unis, www.census.gov
- US Energy Information Administration, États-Unis, www.eia.doe.gov
- USDA Foreign Agricultural Service, États-Unis, www.fas.usda.gov
- USDA Forest Service, États-Unis, www.fs.fed.us
- *Wood Markets Monthly*, Canada, www.woodmarkets.com/p_wmm.html
- *Wood Products Statistical Roundup*, American Forest and Paper Association, États-Unis, www.afandpa.org

Ce qu'il faut savoir sur le Comité du bois

Le Comité du bois de la CEE, en tant qu'organe sectoriel de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, est une instance de coopération et de consultation entre les pays membres. Il a pour objectif de renforcer le secteur forestier et sa contribution au développement durable dans toute la région de la CEE. Il agit en ce sens en exerçant des missions de suivi, d'analyse, de renforcement des capacités, et en offrant une tribune pour les débats, en étant attentif à l'évolution des grandes orientations, notamment en ce qui a trait aux changements climatiques et aux bioénergies. Le Comité veille tout particulièrement aux utilisations raisonnables et licites des produits forestiers, comme matières premières ou comme sources d'énergie, ainsi qu'aux services forestiers.

Dans le contexte d'un développement durable, le Comité du bois fournit aux pays membres les informations et services dont ils ont besoin pour leurs orientations et leurs décisions dans le domaine de la foresterie et du secteur de l'industrie forestière, notamment le commerce et l'utilisation des produits forestiers («le secteur») et, s'il y a lieu, formule des recommandations à l'intention des gouvernements des pays membres et des organisations intéressées. À cette fin, le Comité:

a) Avec la participation active des pays membres, procède à des analyses à court, moyen et long terme des tendances du secteur et des tendances qui l'influencent, y compris celles qui permettent de faciliter le commerce international et d'améliorer la protection de l'environnement;

b) Recueille, stocke et diffuse des statistiques sur le secteur à l'appui de ces analyses, et œuvre en vue d'améliorer leur qualité et leur comparabilité;

c) Sert de cadre à la coopération, par exemple en organisant des séminaires, des ateliers et des réunions spéciales et en constituant des groupes spéciaux de durée limitée, pour l'échange, entre les gouvernements et d'autres institutions des pays membres, des informations économiques, environnementales et techniques nécessaires à l'élaboration et à l'application de politiques visant au développement durable du secteur et à la protection de l'environnement dans leurs pays respectifs;

d) Mène des activités considérées comme prioritaires par la Commission ou le Comité, notamment la facilitation de la coopération sous-régionale et des activités propres à venir en aide aux pays en transition d'Europe centrale et d'Europe orientale et aux pays de la région qui se développent du point de vue économique;

e) Passe constamment en revue sa structure et ses priorités et coopère avec d'autres organisations internationales et intergouvernementales œuvrant dans ce secteur, et en particulier avec la FAO et sa Commission européenne des forêts et l'Organisation internationale du Travail (OIT), ainsi qu'avec la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (MCPFE) afin d'assurer la complémentarité des tâches et d'éviter tout chevauchement des activités, de manière à optimiser l'emploi des ressources. Son programme de travail est pleinement harmonisé avec celui de la Commission européenne des forêts.

Pour tous renseignements complémentaires concernant les travaux du Comité, s'adresser à:

Section du bois de la CEE/FAO
Division du commerce et du bois
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse

Télécopie: +41 22 917 0041

Courriel: info.timber@unece.org

Site Web: <http://www.unece.org/trade/timber>

Publications de la CEE/FAO

Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2007-2008

ECE/TIM/SP/23

Note: D'autres publications et informations sur le marché sont disponibles en version électronique sur notre site.

Études de Genève sur le bois et la forêt

Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2006-2007	ECE/TIM/SP/22
Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2005-2006	ECE/TIM/SP/21
Étude des perspectives du secteur forestier en Europe, 1960-2000-2020, rapport principal	ECE/TIM/SP/20
Forest policies and institutions in Europe, 1998-2000	ECE/TIM/SP/19
Les forêts et les produits forestiers: Profils nationaux: Fédération de Russie (Des profils nationaux existent aussi pour l'Albanie, l'Arménie, le Bélarus, la Bulgarie, l'Estonie, la Géorgie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, l'ex-République fédérative tchèque et slovaque, la République de Moldova, la Roumanie, la Slovénie, et l'Ukraine)	ECE/TIM/SP/18
Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté des États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande	ECE/TIM/SP/17
État des forêts et de la foresterie en Europe, 1999	ECE/TIM/SP/16
Biens et services des forêts autres que la production de bois	ECE/TIM/SP/15

Les séries de publications citées ci-dessus ainsi que les abonnements sont disponibles auprès des bureaux de vente des publications de l'ONU et peuvent être obtenus aux adresses suivantes:

Pour les commandes en provenance d'Afrique, d'Europe et du Moyen-Orient:

Section vente et commercialisation
des publications, Bureau C-113
Organisation des Nations Unies
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse

Télécopie: +41 22 917 0027
Courriel: unpubli@unog.ch

Pour les commandes en provenance d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et des Caraïbes, et de la région Asie-Pacifique:

Sales and Marketing Section, Room DC2-853
United Nations
2 United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017
United States of America

Télécopie: +1 212 963 3489
Courriel: publications@un.org

Site Web: <http://www.un.org/Pubs/sales.htm>

* * * * *

**Documents de travail de Genève consacrés au bois
et à la forêt (*langue originale uniquement*)**

European Forest Sector Outlook Study: Trends 2000-2005 Compared to the EFSOS Scenarios	ECE/TIM/DP/47
Forest and Forest Products Country Profile: Uzbekistan	ECE/TIM/DP/45
Forest Certification – Do Governments Have a Role?	ECE/TIM/DP/44
International Forest Sector Institutions and Policy Instruments for Europe: A Source Book	ECE/TIM/DP/43
Forests, Wood and Energy: Policy Interactions	ECE/TIM/DP/42
Outlook for the Development of European Forest Resources	ECE/TIM/DP/41
Forest and Forest Products Country Profile: Serbia and Montenegro	ECE/TIM/DP/40
Forest Certification Update for the UNECE Region, 2003	ECE/TIM/DP/39
Forest and Forest Products Country Profile: Republic of Bulgaria	ECE/TIM/DP/38
Forest Legislation in Europe: How 23 Countries Approach the Obligation to Reforest, Public Access and Use of Non-Wood Forest Products	ECE/TIM/DP/37
Value-Added Wood Products Markets, 2001-2003	ECE/TIM/DP/36
Trends in the Tropical Timber Trade, 2002-2003	ECE/TIM/DP/35
Biological Diversity, Tree Species Composition and Environmental Protection in the Regional FRA-2000	ECE/TIM/DP/33
Forestry and Forest Products Country Profile: Ukraine	ECE/TIM/DP/32
The Development of European Forest Resources, 1950 To 2000: A Better Information Base	ECE/TIM/DP/31
Modelling and Projections of Forest Products Demand, Supply and Trade in Europe	ECE/TIM/DP/30
Employment Trends and Prospects in the European Forest Sector	ECE/TIM/DP/29
Forestry Cooperation with Countries in Transition	ECE/TIM/DP/28
Russian Federation Forest Sector Outlook Study	ECE/TIM/DP/27
Forest and Forest Products Country Profile: Georgia	ECE/TIM/DP/26
Forest certification update for the UNECE region, summer 2002	ECE/TIM/DP/25
Forecasts of economic growth in OECD and central and eastern European countries for the period 2000-2040	ECE/TIM/DP/24
Forest Certification update for the UNECE region, summer 2001	ECE/TIM/DP/23
Structural, Compositional and Functional Aspects of Forest Biodiversity in Europe	ECE/TIM/DP/22
Markets for secondary processed wood products, 1990-2000	ECE/TIM/DP/21
Forest certification update for the UNECE Region, summer 2000	ECE/TIM/DP/20
Trade and environment issues in the forest and forest products sector	ECE/TIM/DP/19
Multiple use forestry	ECE/TIM/DP/18
Forest certification update for the UNECE Region, summer 1999	ECE/TIM/DP/17
A summary of “The competitive climate for wood products and paper packaging: the factors causing substitution with emphasis on environmental promotions”	ECE/TIM/DP/16

Recycling, energy and market interactions	ECE/TIM/DP/15
The status of forest certification in the UNECE region	ECE/TIM/DP/14
The role of women on forest properties in Haute-Savoie (France): Initial research	ECE/TIM/DP/13
Interim report on the Implementation of Resolution H3 of the Helsinki Ministerial Conference on the protection of forests in Europe (Résultats de la deuxième enquête)	ECE/TIM/DP/12
Manual on acute forest damage	ECE/TIM/DP/7
International Forest Fire News (<i>deux numéros par an</i>)	
Séries d'informations sur le bois et la forêt	
Annuaire du Comité du bois 2004	ECE/TIM/INF/11

Pour obtenir gratuitement les séries de publications citées ci-dessus, contacter:

Section du bois de la CEE/FAO
Division du commerce et du bois
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Télécopie: +41 22 917 0041
Courriel: info.timber@unece.org
Certaines de ces publications sont téléchargeables sur le site Web à:
<http://www.unece.org/trade/timber>

ÉTUDES DE GENÈVE SUR LE BOIS ET LA FORÊT DE LA CEE/FAO

La série des études de Genève sur le bois et la forêt de la CEE/FAO contient des analyses annuelles et périodiques du secteur des forêts et des industries forestières. Ces études sont les résultats officiels des activités régulières menées dans le cadre du Programme de travail intégré du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO et, en tant que telles, devraient favoriser l'élaboration des politiques. Elles s'adressent aux pouvoirs publics, aux industriels, aux institutions de recherche, aux universités, aux organisations internationales, aux organisations non gouvernementales ainsi qu'aux experts d'autres secteurs. Ces publications servent souvent de base aux débats du Comité du bois, de la Commission européenne des forêts et de leurs organes subsidiaires.

Les études sont généralement élaborées sur la base de statistiques, de prévisions et d'informations communiquées par les correspondants nationaux de la région de la CEE (Europe, Amérique du Nord et Communauté d'États indépendants). Les informations de base sont souvent fournies par le biais de questionnaires agréés, et complétées ultérieurement par une analyse réalisée par des experts à l'extérieur et au sein du secrétariat. Les études sont publiées sous la responsabilité du secrétariat, bien qu'elles émanent, la plupart du temps, de nombreux collaborateurs extérieurs à la CEE/FAO.

Les études sont traduites, dans toute la mesure possible dans les trois langues officielles de la CEE: anglais, français et russe. Publications des Nations Unies, destinées à la vente, elles sont en conséquence diffusées par les librairies de l'ONU et celles qui leur sont affiliées. Elles sont systématiquement distribuées aux chefs de délégation du Comité et de la Commission, ainsi qu'aux bibliothèques dépositaires, aux centres d'information et aux personnes figurant sur les listes de diffusion officielles, qui ont été désignés. On peut également se les procurer auprès des sections vente et commercialisation des publications de Genève et New York en adressant un courriel à l'une des adresses suivantes: unpubli@unog.ch ou publications@un.org. Elles se trouvent aussi sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts: www.unece.org/trade/timber.

Les lecteurs sont invités à faire part de leurs observations. Les résultats d'une enquête sur le lectorat sont disponibles à partir du site www.unece.org/trade/timber/mis/fpama.htm.

Section du bois de la CEE/FAO
Division du commerce et du bois
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe/
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Télécopie: +41 22 917 0041
www.unece.org/trade/timber
Courriel: info.timber@unece.org

REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* fournit une analyse complète de la région de la CEE (Amérique du Nord, Europe et Communauté des États indépendants). Elle traite des produits forestiers à partir de la forêt jusqu'à l'utilisateur final, c'est-à-dire des bois ronds et des produits de première transformation aux produits à valeur ajoutée. Chaque édition contient de nombreuses données statistiques, associées à une analyse de l'évolution et des tendances. Les chapitres qui s'appuient sur des données statistiques sont consacrés aux sciages résineux, aux sciages feuillus, aux panneaux dérivés du bois, à la matière première bois, à la pâte et au papier. Chaque année, d'autres chapitres analysent l'évolution des marchés de la dendroénergie, des produits forestiers certifiés, des produits du bois à valeur ajoutée et des bois tropicaux.

La *Revue* contient un chapitre traitant des questions de politique générale intéressant les marchés des produits forestiers. Les thèmes traités cette année sont notamment ceux de l'énergie et du secteur forestier, des changements climatiques et des marchés des produits forestiers, de la sécurité alimentaire face aux biocarburants, du mouvement pour la construction verte, de la responsabilité sociétale des entreprises, de la réforme du secteur forestier russe, et de la recherche-développement.

La *Revue annuelle du marché des produits forestiers* et les publications qui l'ont précédée sont des documents que la Section du bois de la CEE/FAO fait paraître tous les ans depuis 1948. La *Revue* a vocation de fournir une analyse et des statistiques complètes sur les marchés des produits forestiers, en mettant en évidence les enseignements à tirer du point de vue de l'action. Les informations qu'elle contient s'adressent aux décideurs, chercheurs, investisseurs et spécialistes de la commercialisation des produits forestiers qui travaillent au sein des administrations, des institutions de recherche, des universités et du secteur privé. La *Revue* est conçue pour servir de document de base pour le débat annuel du Comité du bois sur le marché.

Des informations complémentaires sur les marchés des produits forestiers ainsi que des renseignements sur le Comité du bois de la CEE et sur la Commission européenne des forêts de la FAO peuvent être obtenus sur le site Web www.unece.org/trade/timber. La *Revue* est complétée par une annexe statistique qui est accessible à partir du site www.unece.org/trade/timber/mis/fpama.htm. Pour obtenir des renseignements sur la CEE et la FAO, on pourra consulter les sites www.unece.org et www.fao.org.